

Rapport de présentation

CHAPITRE 2

Les ressources et dynamiques humaines du territoire

Scot approuvé
Conseil syndical du 19-12-13

Scot Sud Loire

SOMMAIRE

2.1	LE CADRE METROPOLITAIN	6
2.1.1	Le cadrage français et européen de la métropolisation des territoires et la place du Sud Loire	7
2.1.2	L'émergence « d'espaces métropolitains » en Rhône-Alpes	9
2.1.3	Le Sud Loire dans l'aire métropolitaine lyonnaise : des échanges et des coopérations qui se développent	12
2.1.3.1	Deux bassins de vie en interrelation	12
2.1.3.2	Deux bassins économiques en interrelation	13
2.1.3.3	Quelques prémices d'interdépendance des marchés résidentiels	14
2.1.3.4	Une offre de transports développée mais mal coordonnée	15
2.1.3.5	Des conditions de trafic routier de plus en plus dégradées	16
2.1.4	Le Sud Loire dans l'Ouest Rhône-Alpes à l'interface avec l'Auvergne	16
2.1.4.1	L'armature urbaine de l'Ouest Rhône -Alpes et de l'Auvergne	16
2.1.4.2	Les dynamiques de développement des territoires voisins	18
2.2	LES HABITANTS ET LES DYNAMIQUES SOCIALES	21
2.2.1	Un territoire historiquement en marge du développement métropolitain Lyonnais	21
2.2.1.1	Des prémices de renouveau démographique	24
2.2.1.2	Des spécificités territoriales au sein du Sud Loire	24
2.2.2	Des habitants qui vieillissent	30
2.2.2.1	Le vieillissement : une tendance nationale lourde :	30
2.2.2.2	Une marquage territorial au sein du Sud Loire	31
2.2.2.3	Une nouveau défi pour les centralités	31
2.2.2.4	Une reprise de la natalité récente	32
2.2.3	Des territoires socialement spécialisés dans le Sud Loire	33
2.2.3.1	La ville de Saint-Etienne : une ville de gens modestes	33
2.2.3.2	Saint-Etienne Métropole : un territoire présentant des signes de fragilité	34
2.2.3.3	Loire Forez : un territoire socialement contrasté	36
2.2.3.4	Le Pays de Saint-Galmier : un territoire à l'abri du risque social	38
2.2.3.5	Les Monts du Pilat : deux profils sociaux différents	38
2.2.3.6	Plusieurs générations de politique de la ville qui n'ont pas réduit les écarts mais empêché les aggravations sociales	40

2.3	EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE	43
2.3.1	Le positionnement du Sud Loire à l'échelle métropolitaine	43
2.3.2	Dynamique des grandes fonctions économiques : un territoire en mutation	45
2.3.2.1	Une forte représentation des fonctions de production concrètes au détriment des fonctions métropolitaines	45
2.3.2.2	Une augmentation modérée des fonctions métropolitaines	46
2.3.3	Une reconversion industrielle bien engagée et une tertiarisation croissante de l'économie	47
2.3.3.1	Des spécificités industrielles encore bien présentes	48
2.3.3.2	Des spécificités « servicielles » tournées vers les services aux personnes	50
2.3.4	Quelques signes de fragilité pour l'entrée dans une économie compétitive et innovante	52
2.3.4.1	Une forte représentativité des ouvriers malgré la croissance des cadres et des professions intermédiaires	52
2.3.4.2	Une population dont le niveau de qualification croît	53
2.3.4.3	Un tissu industriel massivement composé de petites PME	54
2.3.4.4	Une transmission des entreprises qui représentent un vrai enjeu	55
2.3.4.5	Un chômage structurel qui concerne surtout les plus jeunes les plus de 50 ans	55
2.3.5	Un potentiel d'innovation et de coopération à valoriser	57
2.3.5.1	Développer le commerce international	57
2.3.5.2	Encourager la création d'entreprises	58
2.3.5.3	Une intégration encore faible de l'innovation malgré la mise en place de dispositifs incitatifs	59
2.3.5.4	Des réseaux de coopération structurés	61
2.3.6	Les 5 secteurs stratégiques du Schéma de Développement Economique et d'Emplois du Scot Sud Loire	64
2.3.6.1	La mécanique	65
2.3.6.2	Les textiles et technologies médicales	65
2.3.6.3	Les services innovants à l'industrie (design)	66
2.3.6.4	L'optique et l'ingénierie des surfaces	67
2.3.6.5	L'agroalimentaire	67
2.3.6.6	L'éco-industrie	68

2.3.7	Un potentiel de formation, de recherche, de savoir faire scientifique et technique à valoriser	68
2.3.7.1	Un dispositif d'enseignement supérieur diversifié et de qualité	69
2.3.7.2	Une aire de recrutement locale en voie d'élargissement	71
2.3.7.3	L'enseignement supérieur, axe stratégique de développement	72
2.3.8	Une lisibilité et une qualité de l'offre immobilière et du foncier économique à améliorer	74
2.3.8.1	Un espace économique du Sud Loire qui manque de lisibilité	74
2.3.8.2	Une offre de foncier économique très différente d'un territoire à l'autre	75
2.3.8.3	Une offre immobilière qui se recompose	77
2.3.9	Une agriculture dynamique et diversifiée mais sous pression	81
2.3.9.1	Le profil de l'agriculture dans le SCoT Sud Loire	81
2.3.9.2	Une agriculture sous pression du développement urbain	84
2.3.9.3	Des espaces agricoles à enjeux	84
2.3.9.4	Un territoire concerné par des outils de protection du foncier agricole	90
2.3.9.5	Le maintien d'une économie agricole	92
2.3.10	Une économie du tourisme et des loisirs encore peu affirmée mais en cours de positionnement	94
2.3.10.1	L'attractivité touristique : une faible part du département dans Rhône-Alpes mais une forte importance du Sud Loire à l'échelle du département	94
2.3.10.2	Une offre d'hébergement touristique limitée dans le Sud Loire	95
2.3.10.3	Peu de grands sites touristiques et d'événementiels majeurs	95
2.3.10.4	Des entités paysagères remarquables qui pourraient asseoir l'activité touristique	97
2.3.10.5	Des spécificités territoriales marquées, des activités touristiques diverses	97
2.4	LE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL : HABITER DANS LE SUD LOIRE	105
2.4.1	Des modes de vie et des besoins en habitat en évolution	105
2.4.1.1	Une demande en habitat de plus en plus diversifiée	105
2.4.1.2	Des aspirations à plus d'espace et à un logement personnalisé	106
2.4.1.3	Le statut de propriétaire reste plébiscité par les ménages	107
2.4.1.4	Une demande croissante de logements adaptés et bien situés pour les personnes âgées	107
2.4.1.5	La demande en logement locatif social augmente en couronne stéphanoise et dans les centres bourgs	107

2.4.2	Une offre de logement spécifique à chaque territoire	107
2.4.2.1	Des parcs de logements territorialement contrastés entre collectif et individuel	108
2.4.2.2	Une faible densité de logements	109
2.4.2.3	Un parc locatif concentré dans les grandes villes	109
2.4.2.4	Un parc ancien important dans les centralités	111
2.4.2.5	Une vacance importante, concentrée dans les centralités urbaines et dans les communes rurales	112
2.4.2.6	Une transformation des résidences secondaires en résidences principales dans certaines communes des massifs et des piémonts	113
2.4.3	Une adéquation entre offre et demande d'habitat à améliorer	113
2.4.3.1	Une mobilité résidentielle dans le Sud Loire qui contribue au desserrement du territoire	113
2.4.3.2	Des prix immobiliers et fonciers en hausse qui restent en deçà des niveaux de prix observés dans d'autres territoires	114
2.4.4	La dynamique de la construction neuve	117
2.4.4.1	Un rythme de construction neuve adapté à la croissance démographie du Sud Loire	117
2.4.4.2	Une contribution à l'effort de construction contrastée en fonction des territoires	119
2.4.4.3	Une construction neuve dominée par l'habitat individuel	120
2.4.4.4	L'offre nouvelle dans le parc public social	122
2.4.4.5	L'importance des processus de réhabilitation dans le parc privé et le parc public	124
2.4.5	Des politiques publiques portées par les collectivités en matière d'habitat	124
2.5	LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE	128
2.5.1	Le commerce dans le Sud Loire, un équilibre à trouver entre reconquête des centres et structuration de l'offre périphérique	128
2.5.1.1	Les grandes tendances de la consommation des ménages du Sud Loire	128
2.5.1.2	Etat des lieux des implantations commerciales et de la répartition de l'emploi	132
2.5.1.3	Les transformations de l'appareil commercial : développement des pôles périphériques et resserrement des centre traditionnels	136
2.5.1.4	L'évasion commerciale depuis le Sud Loire	139
2.5.1.5	Les orientations du Schéma de Développement Commercial Départemental	140
2.5.2	Une offre en équipements de bon niveau, facteur clef de la vie des territoires	141
2.5.2.1	Des équipements et des services de santé nombreux et des besoins importants au sein du territoire	142
2.5.2.2	Une carence dans certaines catégories d'équipements médico-sociaux mais une offre de services à la personne en développement	147
2.5.2.3	L'enseignement : un nombre important d'établissements dans un contexte de diminution des effectifs	150
2.5.2.4	Sport, culture et loisirs : des équipements nombreux et diversifiés	152

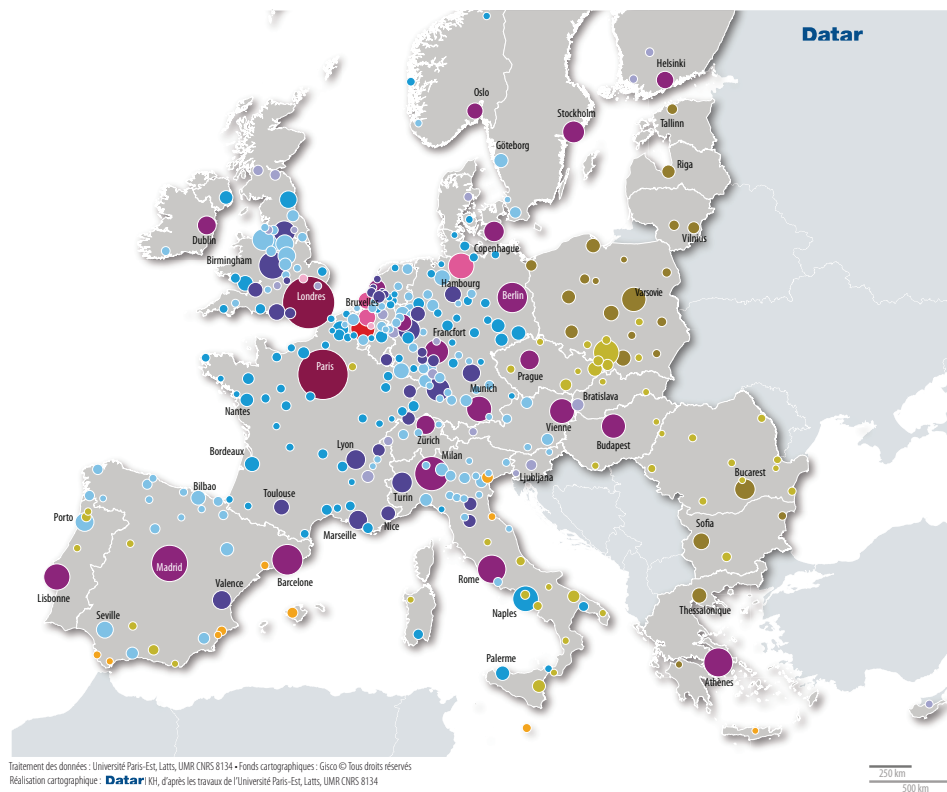
2.5.3	L'offre en technologie de l'Information et de la Communication (TIC)	157
2.6.1.1	La politique du Département de la Loire en faveur du numérique pour les entreprises	159
2.6.1.2	Des démarches en cours pour améliorer la couverture numérique des territoires en fibre optique	160
2.6.1.3	La couverture DSL du Sud Loire	163
2.6.1.4	La couverture mobile du Sud Loire	166
2.6.1.5	La couverture par la technologie du câble dans le Sud Loire	171
2.6	LA MOBILITE ET LES TRANSPORTS : SE DEPLACER EN SUD LOIRE	175
2.6.1	L'accessibilité nationale du Sud Loire : la dépendance du carrefour lyonnais, la faiblesse des liaisons Est Ouest	175
2.6.1.1	L'offre aérienne : un aéroport régional Lyon-Saint-Exupéry et un aéroport de proximité Saint-Etienne Loire	175
2.6.1.2	L'offre ferroviaire dans le Sud Loire pour les destinations nationales	176
2.6.1.3	L'offre autoroutière nationale pour le Sud Loire: la dépendance du carrefour lyonnais	177
2.6.2	Le transport de voyageurs à l'échelle métropolitaine et locale : une analyse de l'offre à différencier selon l'échelle des déplacements	179
2.6.2.1	L'échelle métropolitaine : des infrastructures intercités très fréquentées et obsolètes	179
2.6.2.2	L'échelle du Sud Loire : un maillage entre pôles urbains à conforter	182
2.6.2.3	Aux échelles de proximité : des modes doux peu favorisés	185
2.6.3	Le transport de marchandises à l'échelle métropolitaine et locale	185
2.6.3.1	Un trafic poids lourds concentré sur les axes A72 et A47	185
2.6.3.2	Un schéma logistique au niveau de la région urbaine de Lyon préconisant de nouvelles infrastructures	186
2.6.3.3	L'expérimentation d'un centre de logistique urbaine à Saint-Etienne	187
2.6.4	Un mode de vie basé sur la mobilité individuelle	187
2.6.4.1	Une mobilité globalement en baisse	187
2.6.4.2	Des motifs de déplacements de plus en plus diversifiés	188
2.6.4.3	Une évolution de la part modale des déplacements qui ne s'inscrit pas dans la tendance nationale	189
2.6.4.4	Des caractéristiques de déplacements spécifiques selon les secteurs	190
2.6.4.5	Des échanges plus ou moins importants entre les territoires	191
2.6.5	Le lien urbanisme transport : un enjeu majeur pour le développement territorial	193
2.6.5.1	Le développement urbain et les réseaux de transports collectifs	193
2.6.5.2	L'accessibilité au système ferroviaire, colonne vertébrale du réseau de transports collectifs à l'échelle du Sud Loire	195
2.6.5.3	L'accessibilité en transports collectifs à la gare de Châteaueux, porte d'entrée nationale du Sud Loire et quartier d'affaires métropolitain	196

2.1 LE CADRE METROPOLITAIN

Les territoires européens connaissent un processus de métropolisation qui conjugue la concentration des fonctions économiques et culturelles majeures dans les grandes agglomérations et l'extension de l'urbanisation autour des grandes villes sur les territoires périurbains et ruraux.

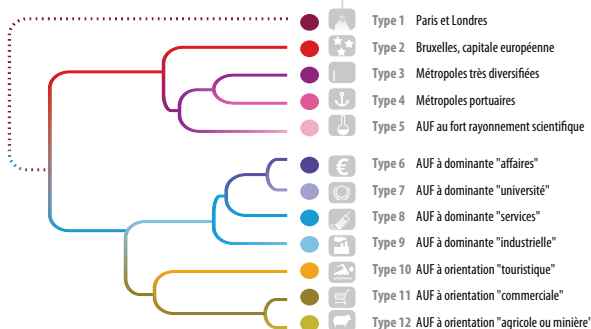
L'espace national français reste fortement dominé par la métropole parisienne.

Mais aujourd'hui dans une économie mondialisée, les territoires français sont désormais inscrits dans une "compétition territoriale" dans laquelle leur attractivité devient déterminante pour leur développement. Pour trouver leur place dans l'espace européen, les grandes agglomérations françaises misent sur le rayonnement économique, le potentiel de recherche, l'offre culturelle mais aussi l'attractivité résidentielle et la qualité de vie.



Typologie des aires urbaines européennes (AUF)

Types d'après une classification ascendante hiérarchique (CAH) sur 25 indicateurs



Nombre d'habitants en 2006

(exprimé par aire urbaine fonctionnelle - AUF)



2.1 LE CADRE METROPOLITAIN

2.1.1

Le cadrage français et européen de la métropolisation des territoires

La DATAR a profondément retravaillé son système d'analyse territoriale qui conforte la place des métropoles dans la structuration de l'espace français.

Pour la DATAR et les services de l'Etat, les territoires métropolitains relèvent d'un intérêt national pour la croissance, la cohésion et le développement durable des territoires.

- Ils sont les « **portes d'entrée de la mondialisation** » : leurs réseaux économiques, de recherche, d'innovation, de production sont directement intégrés à l'économie européenne et mondiale.
- Ils sont souhaités comme des **moteurs de croissance et d'excellence**, porteur d'effets d'entraînement et redistributifs vis à vis des autres territoires.
- Ils sont aussi sources d'**externalités négatives** et appellent « **un mieux-vivre urbain** ».
- Ils présentent une **grande diversité de situations géographiques, géostratégiques, ...** et des spécificités qui forgent leurs **forces et atouts**, mais aussi certaines **faiblesses et menaces**.
- Ils **animent une communauté de territoires qui font système dans l'espace**.
- Il importe de favoriser les **liens entre les différentes composantes de ces territoires** (articulation entre le pôle principal et ses pôles secondaires, lien urbain-rural, ...).

La métropolisation est une notion relativement complexe qui désigne un processus de transformation qualitative, à la fois fonctionnelle et morphologique des très grandes villes.

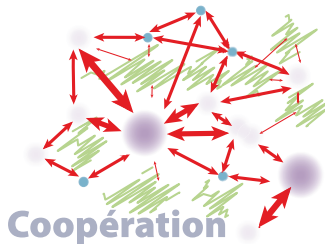
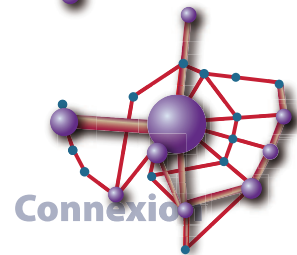
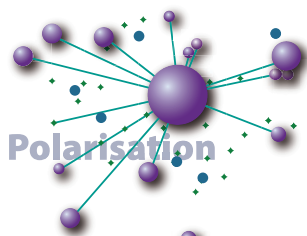
La métropolisation se caractérise par un accroissement du poids des plus grandes villes dans la répartition de certaines fonctions (emplois, culture, équipement, université, recherche)

L'espace rural et périurbain n'est pas laissé pour compte dans cette nouvelle analyse du fonctionnement territorial mais il est traité en interdépendance étroite avec le phénomène de métropolisation. En effet, l'actuel regain démographique observé par l'INSEE dans ces espaces nécessite d'être corrélé avec la prise en considération des comportements et des attentes en termes d'usages d'une population nouvelle aux habitudes à dominante urbaine.

Pour atteindre les objectifs nationaux de croissance, de cohésion et de développement les réflexions de la DATAR s'organisent autour de trois leviers actionnables indépendamment ou graduellement :

- la **polarisation**, en vue de constituer une masse critique et générer de l'attraction (politique des pôles, des métropoles, etc.),
- la **connexion**, pour relier efficacement et créer du lien (LGV, réseaux TIC, etc.) entre les pôles de métropolisation,

2.1 LE CADRE METROPOLITAIN



Réalisation: Diact - Karine Hurel

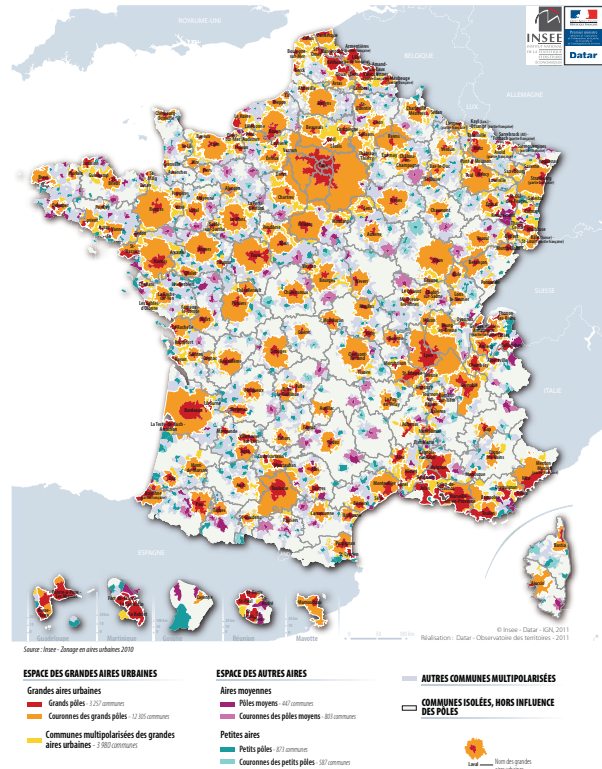
En France, 61 millions de personnes, soit 95% de la population, vivent sous l'influence de zones urbaines

- et enfin la **coopération**, c'est-à-dire la constitution de solidarités et d'alliances à l'échelle la plus adaptée (intercommunale, interrégionale, transfrontalière, etc.) pour répondre aux problématiques rencontrées par les territoires (équipement, climat, reconversion industrielle, etc.).

La DATAR fait de **l'aire urbaine, l'échelle de référence pour appréhender ces différents enjeux** (notamment dans le cadre de SCoT de nouvelle génération). De la même manière, c'est la hiérarchie urbaine (villes petites, moyennes ou grandes), qu'il est prévu d'utiliser comme échelle de référence de l'offre de services aux publics sur les territoires, en fonction non plus uniquement de critères de proximité et d'égalité d'accès mais de qualité et d'accessibilité globale.

«Une aire urbaine mesure l'influence de la ville au sens économique. Elle est constituée d'une agglomération comportant plus de 5 000 emplois, et d'une couronne regroupant toutes les communes dont au moins 40% des actifs travaillent sur l'ensemble de l'aire.»

Le zonage en aires urbaines 2010



2.1 LE CADRE METROPOLITAIN

2.1.2

L'émergence « d'espaces métropolitains » en Rhône-Alpes

Rhône-Alpes est, après l'Ile-de-France, la première région française en termes de densité urbaine et de production industrielle, ce qui lui permet de peser aux plans démographique et économique en Europe.

Les huit principales agglomérations de Rhône-Alpes : Lyon, Grenoble, Saint-Etienne, Chambéry, Annecy, Bourg-en-Bresse, Valence et Roanne, représentent une armature urbaine qui possède un potentiel de rayonnement à l'échelle européenne en termes d'offres économique, universitaire, et de recherche.

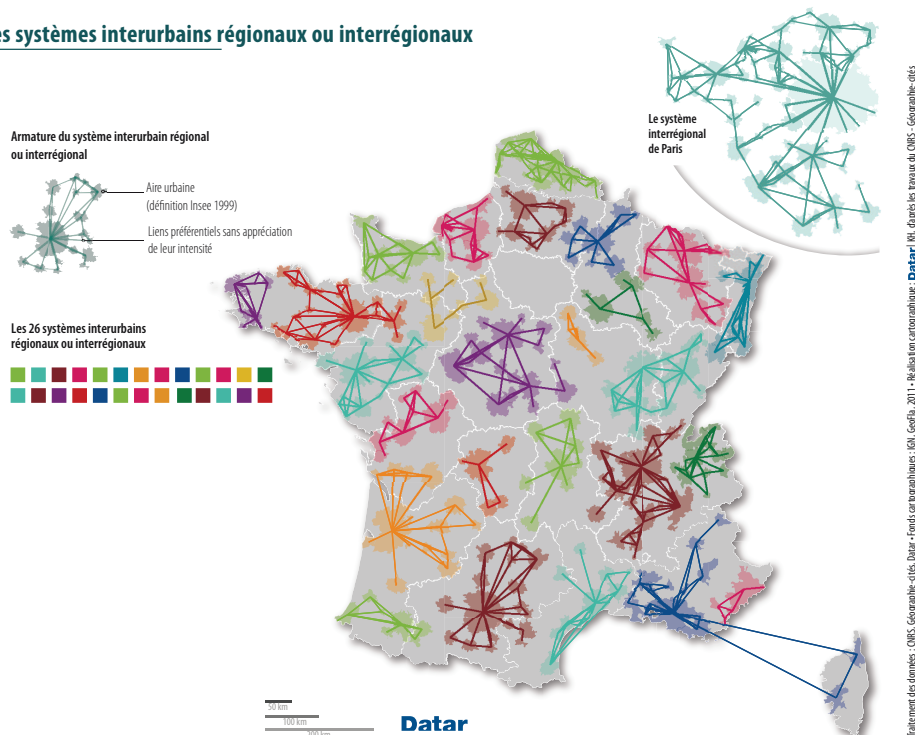
Un tissu d'agglomérations moyennes, fortement articulées à cette ossature de grandes agglomérations, élargit et densifie ce maillage urbain.

On voit ainsi autour des grandes agglomérations se dessiner des aires métropolitaines (ou espaces métropolitains), dans lesquelles se développent les échanges et les déplacements.

Les grandes aires urbaines regroupent 55% des communes et 97% de la population est localisée dans un espace sous influence d'un pôle urbain.

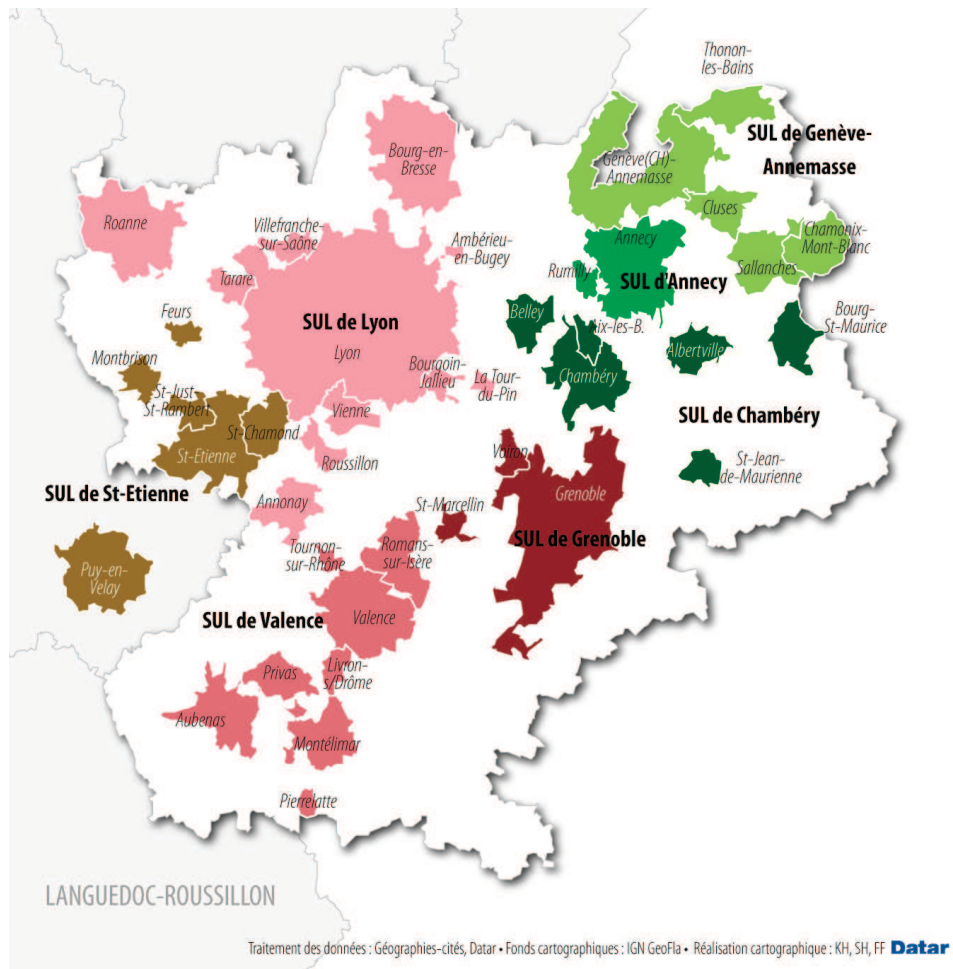
Pour la DATAR, un pôle «stéphanois» s'organise en relation avec les agglomérations de Montbrison, Feurs, Roanne et Le Puy-en-Velay au sein d'un système urbain local lui-même rattaché au fonctionnement d'un système interurbain régional organisé autour de Lyon.

Les systèmes interurbains régionaux ou interrégionaux



2.1 LE CADRE METROPOLITAIN

Les systèmes urbains locaux en Rhône-Alpes



Le Sud Loire, organisé autour des agglomérations de Saint-Etienne et Montbrison, s'inscrit aujourd'hui dans l'espace socio-économique de «l'aire métropolitaine lyonnaise», aussi appelé la «région urbaine lyonnaise» qui recoupe également le cadre d'une démarche inter-Scot .

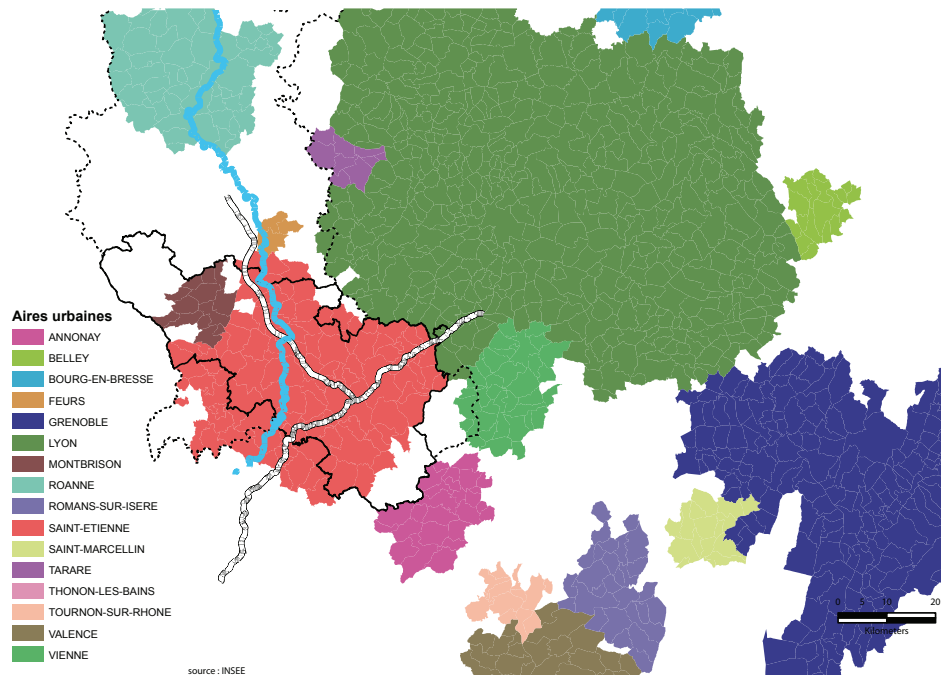
Du Nord Isère aux Monts du Forez, du bassin Roannais à Vienne, cet espace métropolitain rassemble, en 2009, 3 000 000 habitants et 1 323 000 emplois.

Il est fortement polarisé par les deux grandes agglomérations de Lyon et Saint-Etienne et complété par les agglomérations de Roanne, Vienne, Roussillon, Bourgoin, Montbrison et Feurs.

Les aires urbaines représentent le rayonnement d'un pôle d'emplois sur un bassin résidentiel. Leur cartographie locale montre bien la taille de l'attraction du pôle lyonnais et la structuration d'un pôle sur le Sud Loire puisque le Scot Sud Loire abrite deux aires urbaines polarisées autour de Saint- Etienne (rayonnant jusqu'en Haute-Loire) et Montbrison.

2.1 LE CADRE METROPOLITAIN

Les aires urbaines de Rhône-Alpes en 2010s



A cette échelle, une première forme de coopération institutionnelle formelle vient d'être créée à l'échelle du pôle métropolitain Lyon-Saint-Etienne-Nord Isère-Vienne. (cf chapitre 1)

Au sein de l'aire métropolitaine lyonnaise, le Sud Loire a su opérer une reconversion économique qui a permis de stabiliser son emploi et il est aujourd'hui parvenu à stabiliser son poids démographique.

Cependant les mutations à l'œuvre tendent toujours aujourd'hui à maintenir hors du Sud Loire les emplois les plus qualifiés et décisionnels.

Il existe un risque réel de voir se creuser ces disparités socio-économiques au sein de l'aire métropolitaine lyonnaise si l'évasion résidentielle des centres urbains principaux n'est pas enrayée et si la mutation économique du Sud Loire vers une économie plus diversifiée et qualifiée n'est pas accélérée.

2.1 LE CADRE METROPOLITAIN

2.1.3

Le Sud Loire dans l'aire métropolitaine lyonnaise : des échanges et des coopérations qui se développent

2.1.3.1

Deux bassins de vie en interrelation

En 2010, les habitants du bassin de vie stéphanois effectuaient près de 36 000 échanges journaliers avec le département du Rhône, dont plus de 13 500 avec la ville de Lyon.

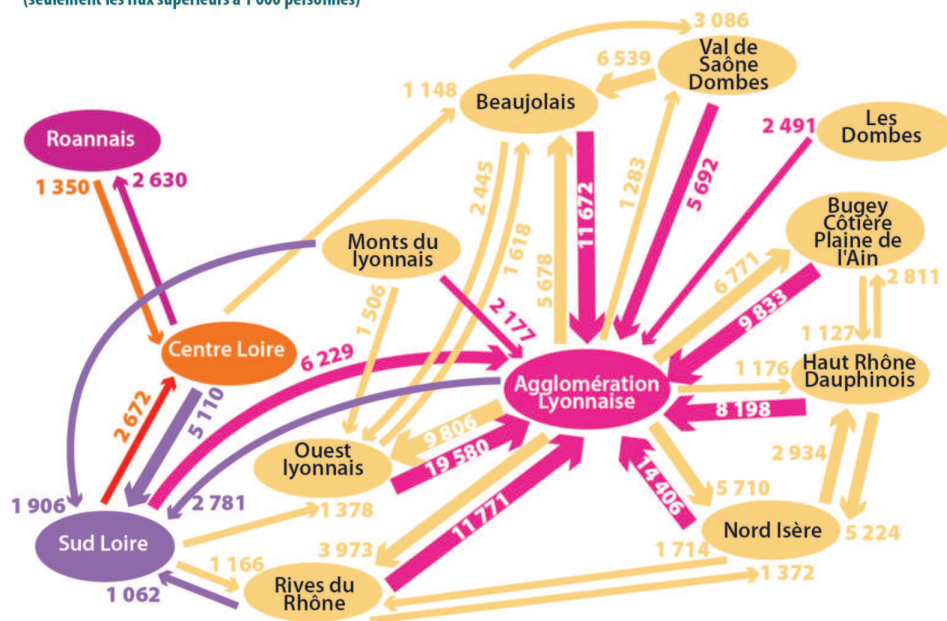
Après une période de forte augmentation, on observe une stabilisation des échanges avec le département voisin entre 2000 et 2010. En revanche, l'usage du train a continué d'augmenter, passant de 15% des échanges en 2000 à 19% en 2010* .

L'importance des flux domicile-travail quotidiens entre les différentes agglomérations, montre qu'il existe une réelle demande de déplacements à l'échelle métropolitaine notamment avec le Grand Lyon.

En 2009, 11 300 actifs résidant dans le Sud Loire avaient leur emploi dans l'agglomération lyonnaise et près de 2 781 actifs résidant dans l'agglomération lyonnaise travaillaient dans le Sud Loire.

Les flux domicile - travail dans l'inter-Scot 2009

(seulement les flux supérieurs à 1 000 personnes)



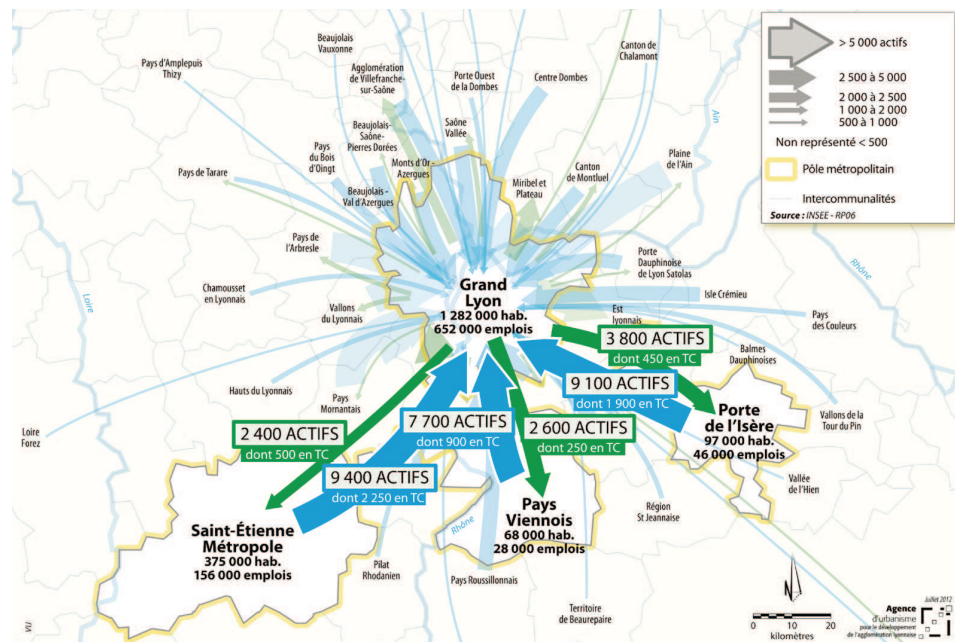
* Enquêtes Ménages Déplacements du bassin de vie stéphanois, 2000 et 2010

2.1 LE CADRE METROPOLITAIN

On notera que les actifs sortant du Sud Loire sont majoritairement ouvriers et employés alors que les actifs entrant sont majoritairement cadres, soulignant ainsi une forme de spécialisation économique des deux bassins de main d'œuvre.

On notera tout de même que l'intensité des relations entre le bassin stéphanois et l'agglomération lyonnaise, les plus importantes à l'échelle du Sud Loire, est comparable aux autres agglomérations du pôle métropolitain et largement inférieure à la proche périphérie lyonnaise alors même que la communauté d'agglomération stéphanoise est bien plus importante en nombre d'habitants et d'emplois.

Les principales migrations domicile-travail entre les 4 EPCI du Pôle métropolitain



2.1.3.2 Deux bassins économiques en interrelation

Le développement de l'économie métropolitaine s'appuie sur les compétences d'excellence du territoire.

Ces filières d'excellence métropolitaine ouvrent la perspective d'une fertilisation croisée des technologies et compétences pour accroître l'innovation dans le pôle métropolitain en cours de mise en place. Les trois filières d'excellence sont les suivantes :

- Les **industries créatives**, rencontres entre des projets créatifs et des processus de production, bénéficient du positionnement des territoires dans les secteurs du design et de la création industrielle (Saint-Etienne), de la mode, de l'image et de la gastronomie (Lyon), des arts du spectacle (Vienne),
- Les **éco-technologies**, partagent la recherche d'une économie des ressources et de la minimisation de la pollution. Elles illustrent particulièrement dans la chimie-environnement et les matériels de transport à Lyon, l'éco-industrie dans la région stéphanoise, l'innovation constructive et l'énergie renouvelable dans l'Isère.

2.1 LE CADRE METROPOLITAIN

- La **logistique** a trouvé une plateforme centrale et rayonnante sur le territoire des Portes de l'Isère, tout en s'inscrivant dans une organisation en réseau avec les autres territoires.

En dehors des filières dites d'excellence à l'échelle métropolitaine, le numérique et les textiles techniques (avec une spécialisation médicale dans le bassin stéphanois) constituent des filières communes au Sud Loire et à l'aire métropolitaine lyonnaise.

Les filières d'excellence du Pôle métropolitain



2.1.3.3 Quelques prémices d'interdépendance des marchés résidentiels

Certains marchés fonciers du Sud Loire, dans la vallée du Gier en particulier, sont entrés dans la sphère où s'exerce une certaine pression foncière lyonnaise. La part des ménages originaires de l'agglomération lyonnaise accédant à la propriété dans la vallée du Gier est en augmentation.

Cette demande porte très majoritairement sur de l'accession dans la basse vallée du Gier, dont la situation est attractive pour les actifs de l'agglomération lyonnaise ou pour les ménages de doubles actifs travaillant dans les deux agglomérations.

L'accession en habitat individuel sur les coteau du Gier reste très largement dominante.

2.1 LE CADRE METROPOLITAIN

Les marchés immobiliers de l'agglomération stéphanoise et ceux de l'agglomération lyonnaise restent fortement contrastés en termes de prix. Toutefois les récentes opérations d'accession à Saint-Etienne et sur son agglomération (en particulier le Gier) ont attiré une part d'acquéreurs d'origine lyonnaise, investisseurs comme ménages occupants.

Comparativement à ceux de l'agglomération lyonnaise, l'offre et le coût des marchés immobiliers et fonciers dans le Sud Loire, inférieurs aux autres secteurs périphériques de Lyon et rapportés au niveau d'équipement, commencent à devenir attractifs dans une stratégie de localisation de ménages notamment ceux présentant des double actifs travaillant dans l'un ou l'autre des bassins d'emplois.

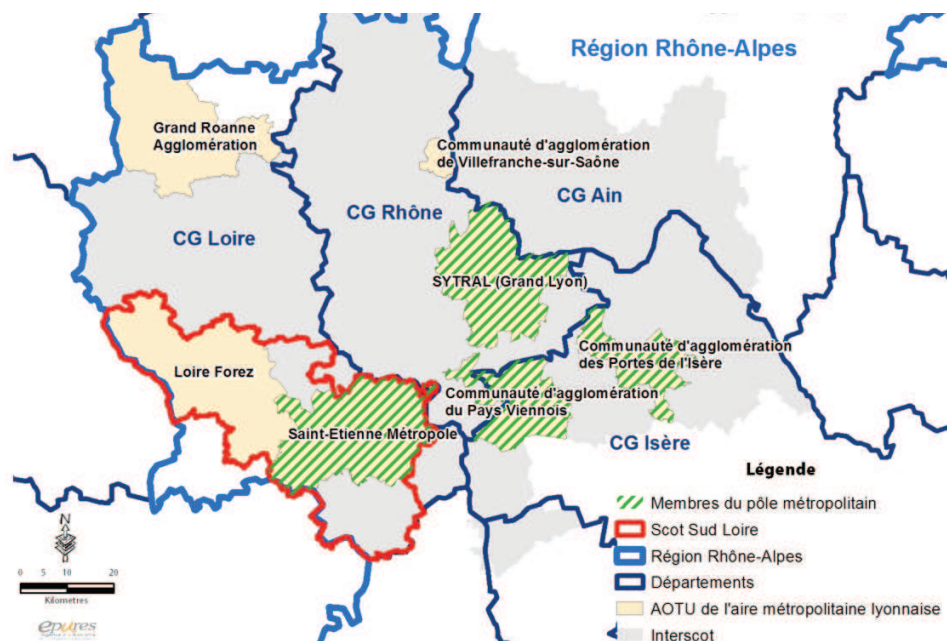
2.1.3.4 Une offre de transports développée mais mal coordonnée

L'offre de transports collectifs de l'aire métropolitaine est importante notamment grâce aux étoiles ferroviaires de Lyon et de Saint-Etienne et à l'offre TER (Transport Express Régional) développée par la Région Rhône-Alpes, mais également grâce aux réseaux de transports urbains de Lyon, de Saint-Etienne et des autres agglomérations et aux réseaux de transports non urbains départementaux.

Ce sont au total 12 Autorités Organisatrices de Transports (AOT) qui interviennent dans l'aire métropolitaine lyonnaise, rendant complexe l'offre de déplacements (lignes, horaires, tarification...) en particulier si l'on sort des axes principaux, ou que l'on doit se déplacer sur plusieurs réseaux. Actuellement, des accords entre la Région Rhône-Alpes et certaines AOTU permettent de réaliser des déplacements combinés entre le TER et les réseaux urbains et un projet de tarification multimodale zonale est porté par le Pôle métropolitain.

Un Syndicat Mixte de Transport est aujourd'hui créé entre les agglomérations du Pôle métropolitain et la Région Rhône-Alpes.

Les autorités organisatrices de transports



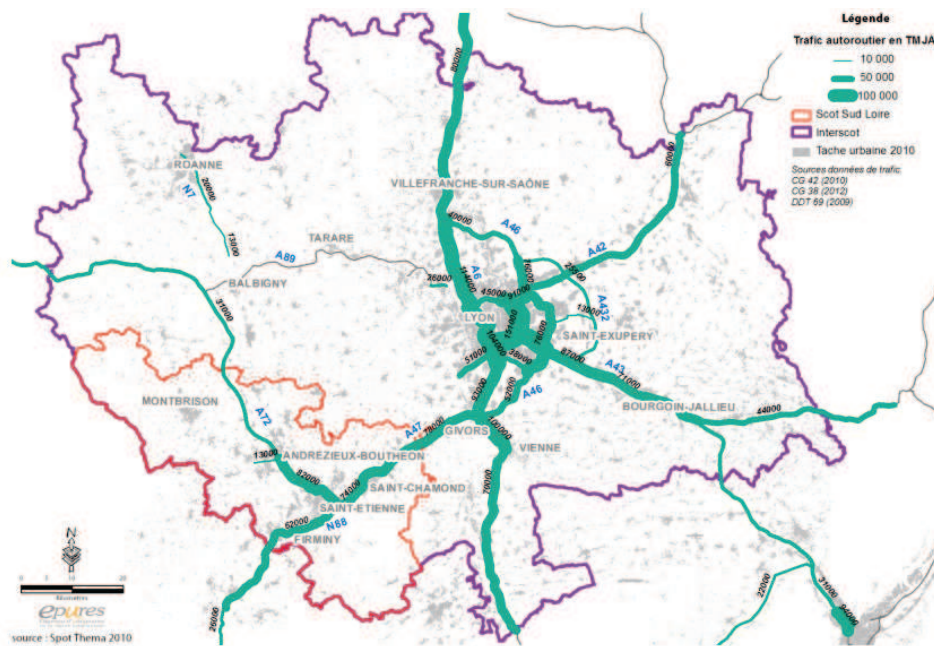
2.1 LE CADRE METROPOLITAIN

2.1.3.5 Des conditions de trafic routier de plus en plus dégradées

Les infrastructures autoroutières majoritairement utilisées pour les déplacements locaux voient leur performance se dégrader à l'échelle des déplacements métropolitains.

Malgré les investissements réalisés entre le Sud Loire et l'agglomération lyonnaise, la situation ne cesse de se dégrader : les phénomènes récurrents de congestion, le matin et le soir, en heure de pointe auxquels s'ajoute l'obsolescence de certaines portions d'infrastructures (A 47, RN 88, secteur de Givors) rendent les déplacements très aléatoires sans possibilité d'une alternative efficace en cas d'aléas.

Le trafic autoroutier sur l'aire métropolitaine lyonnaise



2.1.4 Le Sud Loire dans l'Ouest Rhône -Alpes à l'interface avec l'Auvergne

2.1.4.1 L'armature urbaine de l'Ouest Rhône-Alpes et de l'Auvergne

Les relations du Sud Loire avec le bassin roannais

Le territoire du Scot Sud Loire et le bassin roannais ont des dynamiques économiques et démographiques qui présentent des similitudes (une reconversion industrielle et une perte démographique) mais pour autant les deux bassins fonctionnent de manière relativement autonome au sein de l'espace départemental ligérien.

2.1 LE CADRE METROPOLITAIN

Un Scot, porté par le SYEPAR (SYndicat d'Etude et de Programmation pour l'Aménagement Du Roannais), a été élaboré sur un territoire qui compte près de 100 000 habitants.

Le bassin roannais a longtemps souffert d'un sentiment d'enclavement notamment dû au manque de connexion directe à une infrastructure autoroutière qui a pénalisé son repositionnement.

Avec la mise en œuvre de l'A89, l'accessibilité autoroutière du bassin roannais est nettement améliorée, particulièrement pour les échanges avec Lyon (1h10 de temps de parcours au lieu d'1h30). Le Roannais entend également bénéficier du projet de ligne à grande vitesse « POCL -Cœur de France », le reliant directement à Lyon et à Paris et améliorant ainsi clairement son accessibilité ferroviaire.

Pour le Sud Loire, la mise en œuvre de l'A89 devrait particulièrement bénéficier aux habitants de la partie Nord de la plaine du Forez, et devrait améliorer leur accessibilité en direction du Nord-Est de la France à terme lorsque la liaison avec l'A6 aura été gérée.

L'arrivée d'une ligne à grande vitesse desservant Roanne pourrait, quant à elle, modifier considérablement l'état de la liaison ferroviaire reliant Saint-Etienne à Roanne. Avec l'électrification de cette ligne, le temps de parcours pourrait passer de 1h12 (temps actuel) à 40/50 minutes.



Les relations du Sud Loire avec l'Auvergne

La Loire, et le Sud Loire en particulier, sont à l'interface de la région Rhône-Alpes et du Massif central, entre Alpes « blanches » et Auvergne « verte ». Cette position est aujourd'hui encore insuffisamment valorisée et exploitée.

Les relations avec l'Auvergne sont de deux ordres :

- des relations de forte proximité avec la proche Haute-Loire qui fait partie intégrante du bassin de vie stéphanois. La RN88 et la ligne ferroviaire Le Puy-Saint-Etienne permettent d'assurer ces échanges.
- des relations économiques et universitaires avec le reste de l'Auvergne et notamment les agglomérations du Puy-en-Velay et de Clermont-Ferrand.

2.1 LE CADRE METROPOLITAIN

La Loire joue de son appartenance au Massif central et certaines coopérations sont en place et se développent.

La Loire participe à l'Association pour le Développement Industriel et économique du Massif central (ADIMAC) et au Plan Massif central.

Les deux Chambres de Commerce et d'Industrie de la Loire adhèrent à l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie du Massif central (UCCIMAC) qui anime notamment un groupe de réflexion inter-consulaire sur les problématiques clefs du Massif central : les infrastructures, le tourisme, le développement du tissu des PME/ PMI...

De façon plus ponctuelle, certains acteurs se tournent spontanément vers les entités du Massif central pour assurer leur promotion et bénéficier de l'effet réseau : Montrond-les-Bains appartient ainsi à «La Route des Villes d'Eaux du Massif central», association fédérant les stations thermales du massif, la station de ski de descente de Chalmazel fait sa promotion sur les salons avec les stations de ski de moyenne montagne du Massif central...

2.1.4.2 Les dynamiques de développement des territoires voisins

Les problématiques et les enjeux du Scot Sud Loire dépassent les frontières du territoire.

Les territoires sont aujourd'hui interdépendants sinon concurrents sur de nombreux champs : habitat, déplacements, emplois, équipements et services, zones d'activités et zones commerciales.

Cette interdépendance s'exerce plus fortement avec les Scot limitrophes.

Ainsi, entre 2000 et 2009, le Sud Loire affiche un solde migratoire déficitaire dont près d'un tiers se fait au profit du Scot voisin de la Jeune Loire.

La Jeune Loire, qui correspond à l'arrondissement d'Yssingaux, réunit près de 84 000 habitants et s'est constituée en syndicat mixte porteur du Pays et du Scot. Territoire à forte attractivité résidentielle pour l'habitat individuel, notamment sur les communautés voisines du Sud Loire, la Jeune Loire bénéficie également d'un développement économique mais également touristique avec de nombreuses résidences secondaires. Elle a bénéficié de l'amélioration très sensible des infrastructures sur son territoire à travers l'aménagement au gabarit autoroutier de la RN88. Ce développement de la RN88 induit aussi des déséquilibres à travers une urbanisation mal contrôlée, une pression foncière, une coupure entre les nouveaux arrivants et les anciens, un risque de périurbanisation et une différence de développement entre les secteurs proches de l'axe et ceux plus éloignés qui connaissent des difficultés de maintien des activités et des populations.

A l'inverse, le Sud Loire constitue un pôle d'emplois attractif pour les résidents du Scot Jeune Loire, 9 330 d'entre eux viennent travailler quotidiennement dans le Sud Loire (2 280 en sens inverse).

2.1 LE CADRE METROPOLITAIN

Le Sud Loire est également attractif vis-à-vis du périmètre du Scot Centre Loire avec plus de 5 000 déplacements domicile-travail dans le sens entrant et près de 2 600 au bénéfice notamment des agglomérations de Feurs et Balbigny.

Territoire regroupant 93 communes et environ 70 000 habitants, le Scot Loire Centre est en cours d'élaboration et s'organise autour des objectifs suivants :

- développer les facteurs d'attractivité et de compétitivité des territoires en cohérence avec les territoires des SCoT voisins afin de profiter notamment des dynamiques de la métropole lyonnaise et du Massif central,
- permettre un développement raisonné du territoire à l'occasion de l'arrivée de l'autoroute A89,
- diffuser ce développement de manière cohérente et solidaire à l'intérieur du territoire.
- préserver le caractère rural du territoire et de son cadre de vie et définir un projet agricole et des espaces stratégiques en garantissant l'équilibre entre les espaces à urbaniser – économiques et résidentiels – et les espaces agricoles et naturels.

Dans une moindre mesure, le Sud Loire exerce aussi une attraction sur les habitants des Monts du Lyonnais avec environ 2 000 migrations domicile-travail en provenance du SIMOLY (Syndicat Intercommunal des Monts du Lyonnais).

Le bassin d'Annonay voit ses échanges s'intensifier avec Les Rives-du-Rhône et conserve des liens qu'il avait traditionnellement avec le Scot Sud Loire et sa partie Monts du Pilat en particulier.

La coordination des démarches de Scot représente un enjeu afin de s'assurer de la cohérence des orientations prises sur chacun des territoires, dans leurs aires d'influence réciproque et les interfaces, notamment en matière :

- d'enjeux démographiques des centres urbains
- d'attractivité résidentielle pour éviter la concurrence sur l'habitat et l'étalement urbain
- de renforcement économique et commercial des villes centres
- de l'offre de santé et de services (quantité, qualité)
- de préservation des espaces naturels pour maintenir des corridors écologiques cohérents à une échelle pertinente
- de déplacements et d'accessibilité des personnes, notamment en matière de domicile/travail.

La définition de la stratégie du Sud Loire est donc appréhendée à la lecture de ce qui se fait et se fera chez ses proches voisins sur ces sujets.

Les services de l'Etat et du Conseil général de Loire ont initié une démarche de coordination entre les Scot voisins de la Loire et de la Haute Loire.

Les Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise sont réunis au sein d'un Inter-Scot depuis de longues années (cf chapitre 1 et chapitre commun Inter-Scot du PADD)

2.1
LE CADRE METROPOLITAIN

SYNTHESE

Le **phénomène de métropolisation** nécessite une nouvelle lecture du territoire, à l'échelle de larges ensembles complexes qui doivent avoir une taille suffisante et une organisation spatiale spécifique pour jouer un rôle moteur de croissance et d'excellence dans un contexte de mondialisation.

Le Sud Loire appartient à « **l'aire métropolitaine lyonnaise** ». Les interrelations entre les deux bassins de vie sont fortes et se développent spontanément depuis de nombreuses années. Elles ont été institutionnalisées par la création du Pôle Métropolitain Lyon-Saint-Etienne-Nord Isère-Vienne. Conséquences de ce développement : les infrastructures de transport entre les deux agglomérations ne sont pas à la hauteur des besoins et le Sud Loire commence à subir à l'Est une certaine pression foncière lyonnaise.

Le « pôle stéphanois » est également le centre de ce que la DATAR définit comme un système urbain local, en relation avec les agglomérations de Montbrison, Feurs, Roanne et du Puy-en-Velay. Le Sud Loire se trouve ainsi à l'interface entre la métropole lyonnaise et d'autres territoires plus à l'est, notamment l'Auvergne.

Dans ce réseau complexe d'interdépendances, le Scot Sud Loire doit définir sa stratégie en cohérence avec les territoires voisins : c'est de rôle des démarches d'inter-Scot Lyonnais et de coordination entre les Scot voisins de la Loire et de la Haute-Loire.

Comment affirmer le positionnement du Sud Loire, notamment économique et résidentiel, dans l'aire métropolitaine lyonnaise ?

Comment valoriser sa position d'interface entre des réseaux territoriaux complexes ?

2.2 LES HABITANTS ET LES DYNAMIQUES SOCIALES

2.2.1

Un territoire historiquement en marge du développement métropolitain lyonnais

L'inter-Scot lyonnais compte près de 3 millions d'habitants en 2009. C'est 500 000 habitants (la taille du Scot Sud Loire) de plus qu'en 1982, soit une progression annuelle moyenne de +0,6%.

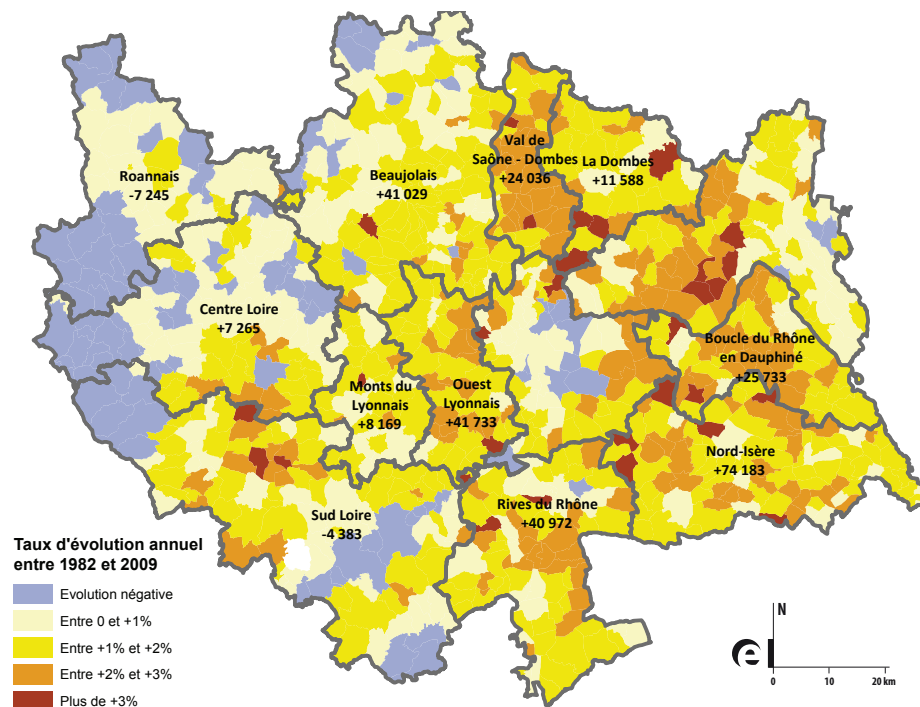
Cette poussée démographique s'exprime pour un tiers dans l'agglomération lyonnaise, mais surtout, pour les 2/3 restants dans les espaces périphériques.

La partie sud-ligérienne de l'Inter-Scot semble partiellement en marge de ce développement.

Entre 1982 et 2009, le Sud Loire a perdu plus de 4 000 habitants avec un regain de population sur la période la plus récente.

Dans un contexte de périurbanisation de plus en plus lointaine, la ville de Lyon a cependant renoué avec l'attractivité dès le début des années 90. Ce n'est pas le cas de la ville de Saint-Etienne qui ne compte plus que 172 000 habitants en 2009, soit 30 000 de moins qu'en 1982.

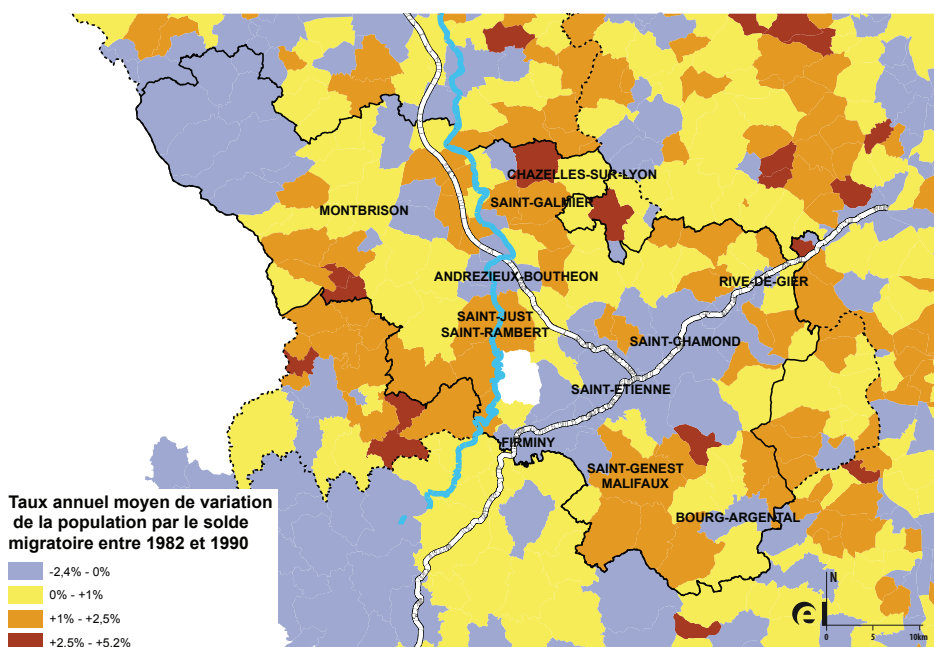
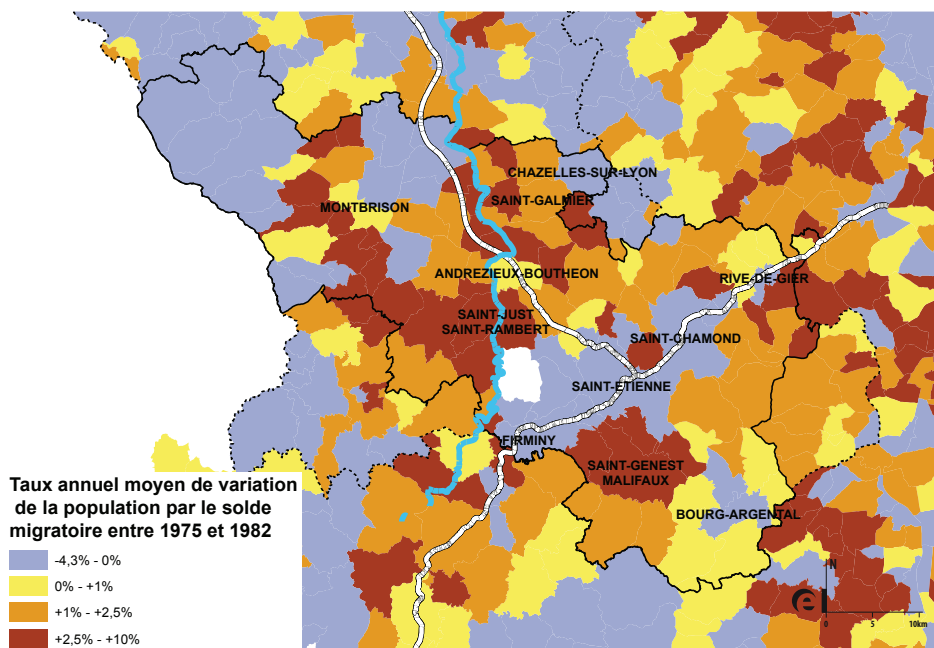
Le taux annuel moyen de variation de la population entre 1982 et 2009 par commune sur l'inter-Scot



Source : Recensement de la population 2009, INSEE

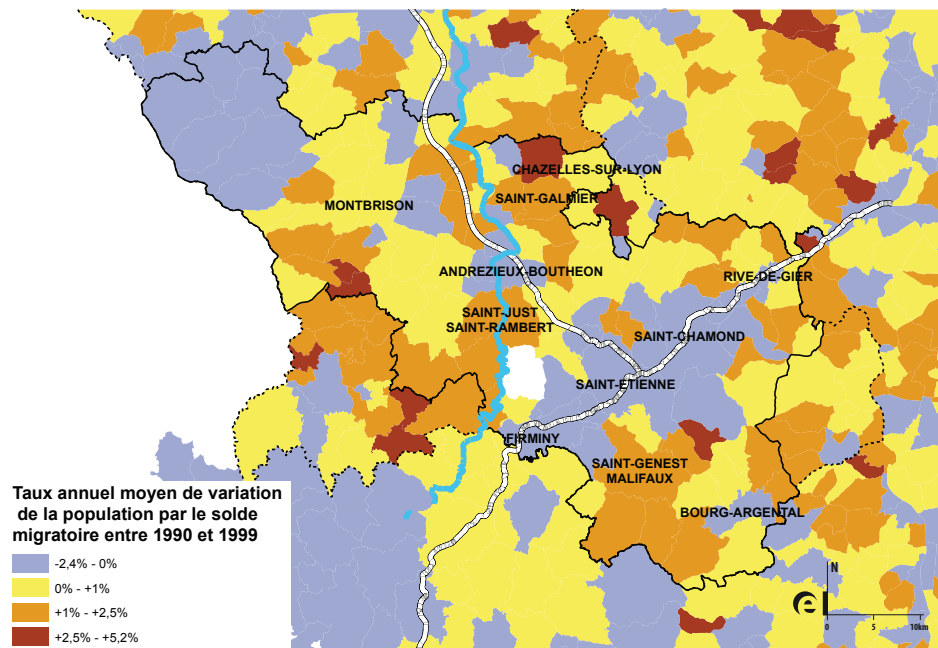
2.2 LES HABITANTS ET LES DYNAMIQUES SOCIALES

Le taux annuel moyen de variation de la population par le solde migratoire apparent

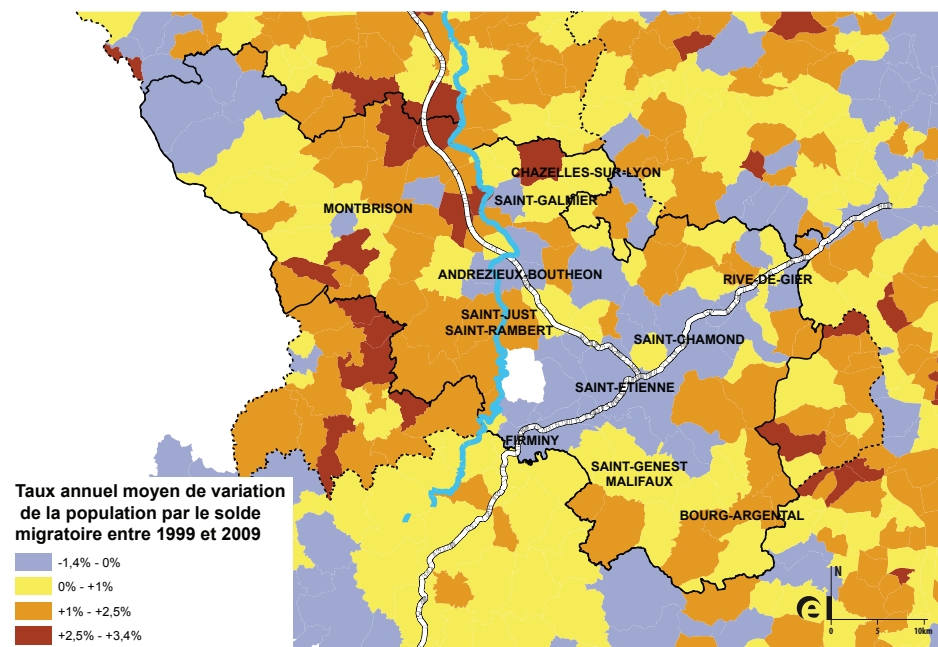


2.2 LES HABITANTS ET LES DYNAMIQUES SOCIALES

Le taux annuel moyen de variation de la population par le solde migratoire apparent



Source : Recensement de la population 2009, INSEE



Source : Recensement de la population 2009, INSEE

2.2 LES HABITANTS ET LES DYNAMIQUES SOCIALES

2.2.1.1 Des prémices de renouveau démographique

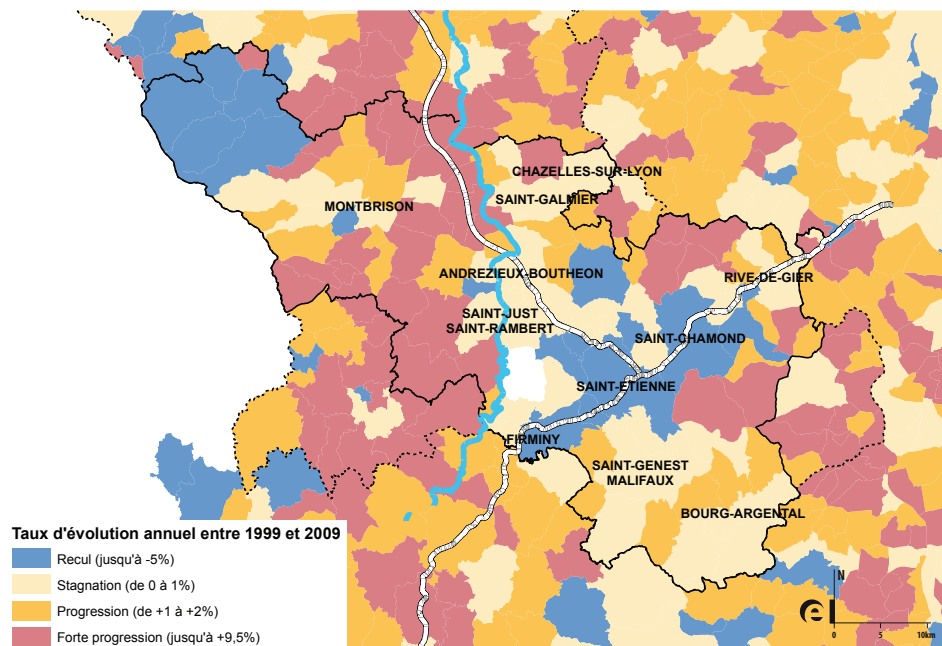
Avec 514 000 habitants en 2009, le Sud Loire présente des tendances démographiques récentes qui rompent avec le passé.

Dans les années 90, les mouvements migratoires qui se sont exercés sur le territoire n'ont pas permis de compenser les pertes de populations enregistrées par la ville centre et les vallées industrielles.

Depuis 2000, la baisse du nombre d'habitants dans les centres anciens se ralentit alors que le développement des espaces périurbains se renforce.

C'est ainsi, qu'entre 1999 et 2009, on dénombre 4.100 habitants de plus dans le Sud Loire.

Le taux annuel moyen de variation de la population par le solde migratoire apparent



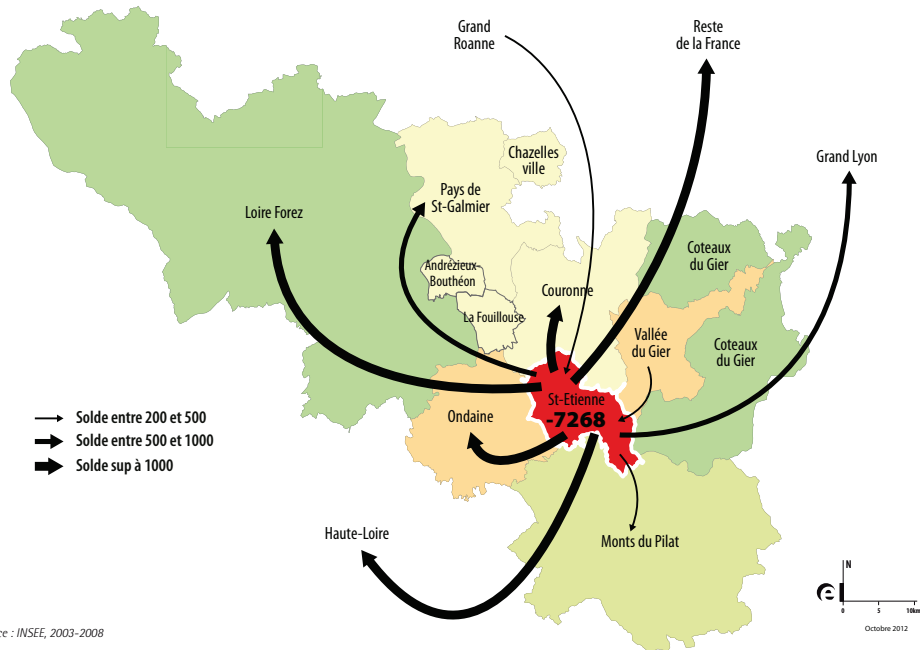
2.2.1.2 Des spécificités territoriales au sein du Sud Loire

Ville de Saint-Etienne : un moindre déficit migratoire

Le déficit migratoire persiste mais s'atténue : -1 400 habitants en moyenne annuelle entre 2003 et 2008 au lieu de -2 700 entre 1990 et 1999. Il est principalement lié au processus de périurbanisation à l'œuvre dans les territoires voisins, Loire Forez, Haute-Loire, Couronne, Ondaine et Pays de Saint-Galmier. Le solde négatif avec des territoires éloignés ne représente que le quart du déficit.

2.2 LES HABITANTS ET LES DYNAMIQUES SOCIALES

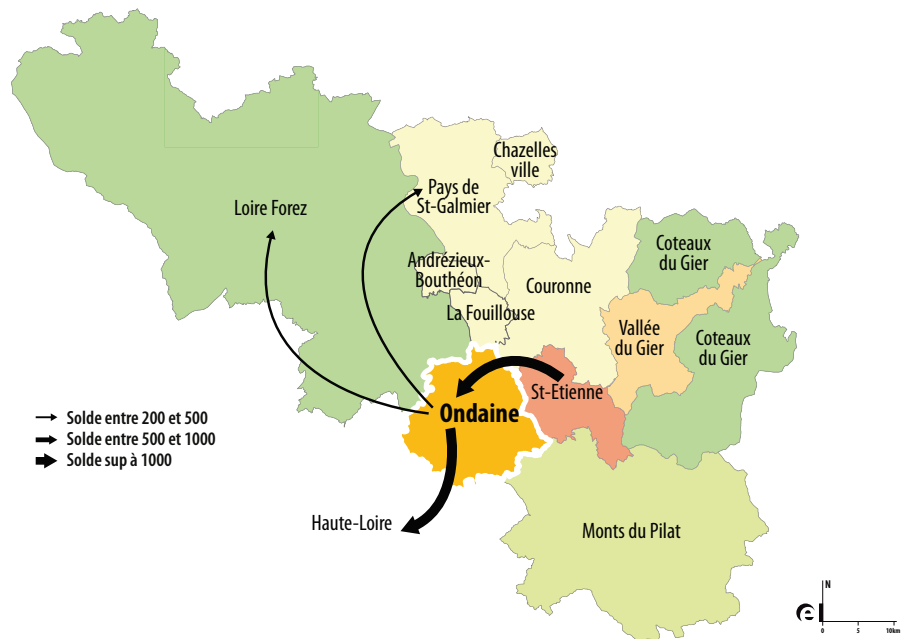
Les échanges entre Saint-Etienne et les autres territoires



La Vallée de l'Ondaïne : trait d'union entre la ville centre et la proche Haute-Loire

Ce secteur est traversé par des mouvements résidentiels Est-Ouest qui se soldent par un déficit d'en moyenne 300 personnes par an. Les ménages concernés, de condition plutôt modeste, sont en quête d'un logement social, en entrée, et d'une maison à acquérir, en sortie.

Les échanges entre l'Ondaïne et les autres territoires

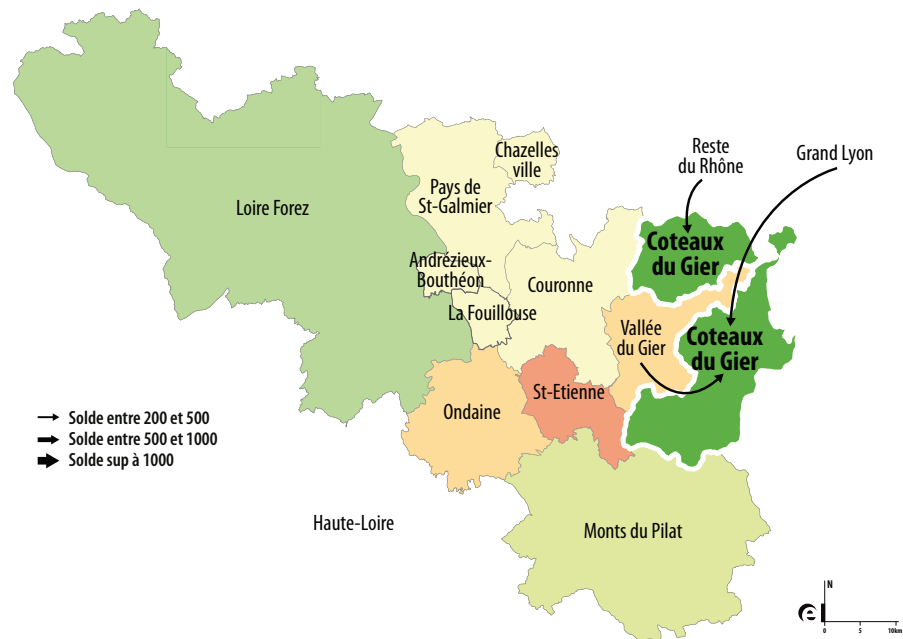


2.2 LES HABITANTS ET LES DYNAMIQUES SOCIALES

Les Coteaux du Gier : un territoire attractif

Les ménages qui s'installent sur les coteaux du Gier proviennent principalement de la vallée et de la métropole lyonnaise. Avec, en moyenne, un solde migratoire de 160 habitants annuels, les coteaux du Gier apparaissent comme un espace attractif pour les familles en quête d'accèsion à la propriété.

Les échanges entre les Coteaux du Gier et les autres territoires

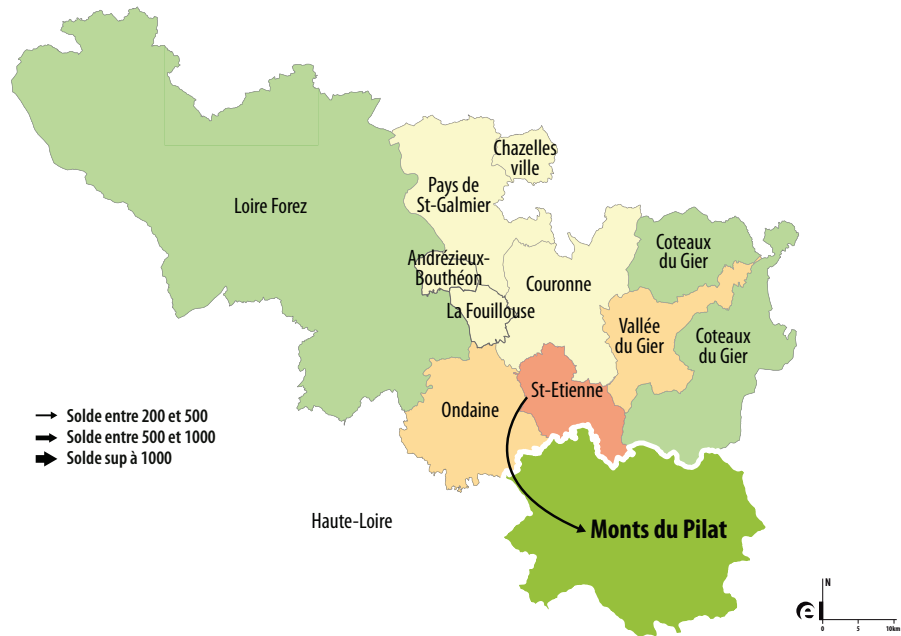


Le Pilat : une attractivité modérée

Les Monts du Pilat présentent une attractivité vis-à-vis des anciens Stéphanois, en particulier, ceux qui sont en retraite. Ce phénomène est à relativiser puisque le solde migratoire positif de ce territoire ne dépasse pas 100 personnes en moyenne annuelle.

2.2 LES HABITANTS ET LES DYNAMIQUES SOCIALES

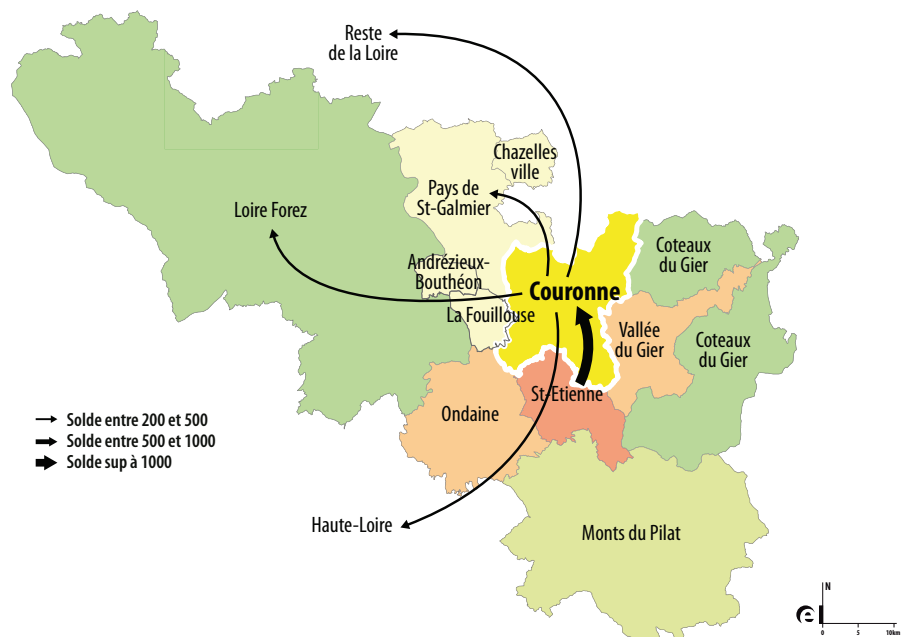
Les échanges entre le Pilat et les autres territoires



La Couronne stéphanoise : une étape vers une périurbanisation plus lointaine

Les communes de la Couronne sont toujours attractives vis-à-vis des ménages stéphanois à la recherche d'un bien individuel. Phénomène plus récent, le solde migratoire est négatif avec des espaces de périurbanisation plus lointains : Loire Forez, Centre et Nord du département de la Loire, Pays de Saint-Galmier et Haute-Loire. C'est la traduction de la difficulté à décohabiter localement des jeunes issus de la première vague d'installation dans la couronne.

Les échanges entre la Couronne et les autres territoires

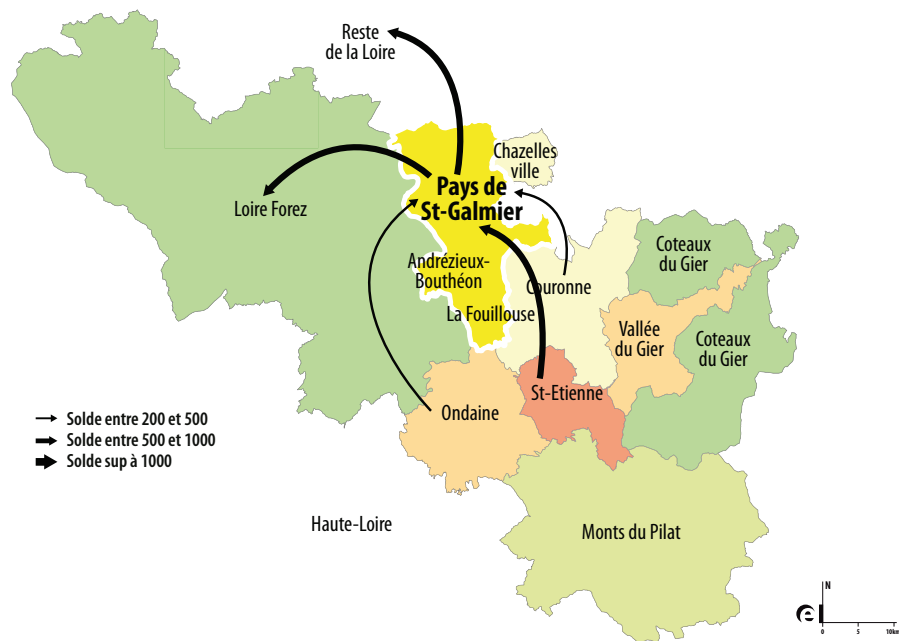


2.2 LES HABITANTS ET LES DYNAMIQUES SOCIALES

Le Pays de Saint-Galmier : un territoire toujours attractif

L'attractivité de ce territoire s'exerce toujours en direction des ménages provenant de la ville de Saint-Etienne, de l'Ondaine et de la Couronne. Cependant, un déficit migratoire significatif commence à se dessiner avec le reste du département, Loire Forez, Centre et Roannais.

Les échanges entre le Pays de Saint-Galmier et les autres territoires

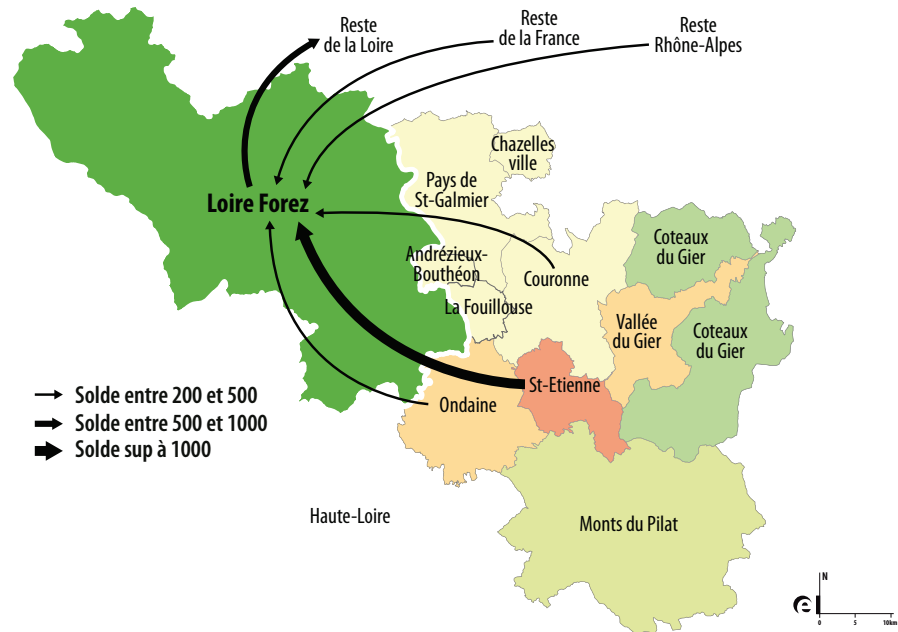


Loire Forez : une attractivité dépassant les frontières du Sud Loire

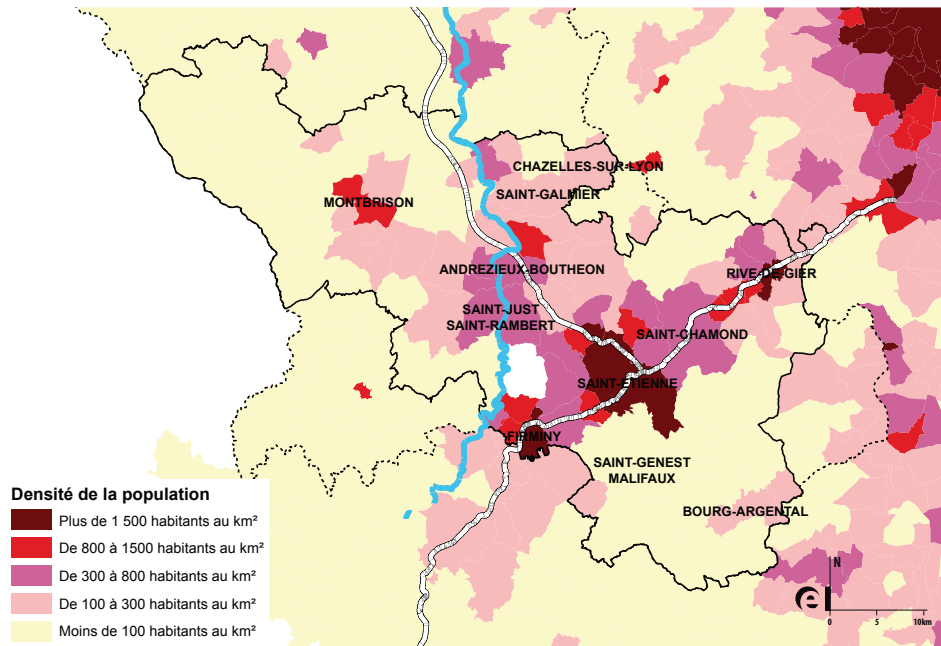
Loire Forez est le territoire le plus attractif du Sud Loire avec en moyenne un solde migratoire positif de plus de 1 600 personnes chaque année. Cette attractivité s'exerce auprès des autres espaces du Sud Loire, en particulier la ville de Saint-Etienne, mais aussi d'espaces plus lointains.

2.2 LES HABITANTS ET LES DYNAMIQUES SOCIALES

Les échanges entre Loire-Forez et les autres territoires



La densité de population (en habitants par m²)



2.2 LES HABITANTS ET LES DYNAMIQUES SOCIALES

Malgré ces mouvements de redistribution, les 514 000 habitants du Sud Loire demeurent concentrés dans la partie urbaine du territoire.

Avec une densité moyenne de 289 habitants au km², variant de 9 à 2 150, les ¾ de la population résident dans les 22 communes de plus de 5 000 habitants.

Il est à noter que trois communes ont franchi ce palier depuis 1999 : La Grand-Croix, Chazelles-sur-Lyon et Sury-le-Comtal.

Dans le même temps, trois communes ont dépassé la barre des 3 000 habitants : Bourgenval, Savigneux et Saint-Romain-le-Puy.

2.2.2 Des habitants qui vieillissent

2.2.2.1 Le vieillissement : une tendance nationale lourde

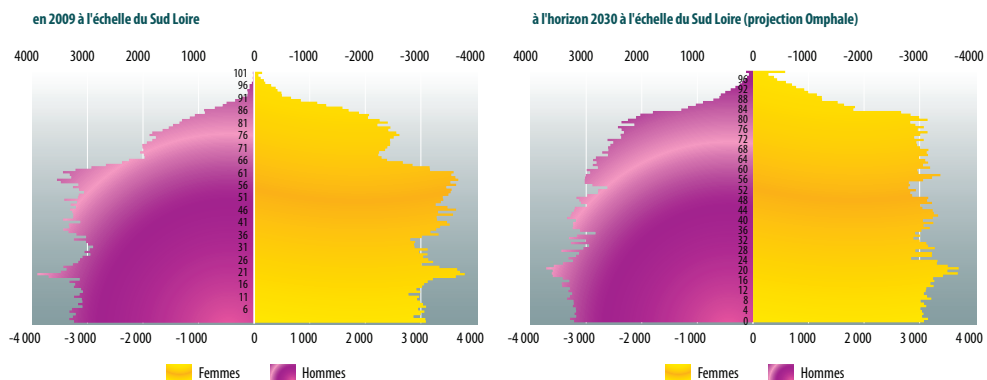


Le Sud Loire s'inscrit dans le contexte de vieillissement démographique attendu sur le plan national.

Les personnes de 60 ans et plus représentent, en 2009, 24% de la population. Cette part pourrait s'élever à 29% en 2030, d'après les projections réalisées par l'INSEE. De surcroît, le nombre de personnes de 75 ans et plus, âge estimé de l'entrée en dépendance, devrait s'accroître de l'ordre de 40% au même horizon.

Ce seront donc, en 2030, près de 20 000 personnes de 75 ans et plus présentes dans le Sud Loire.

Les pyramides des âges



2.2 LES HABITANTS ET LES DYNAMIQUES SOCIALES

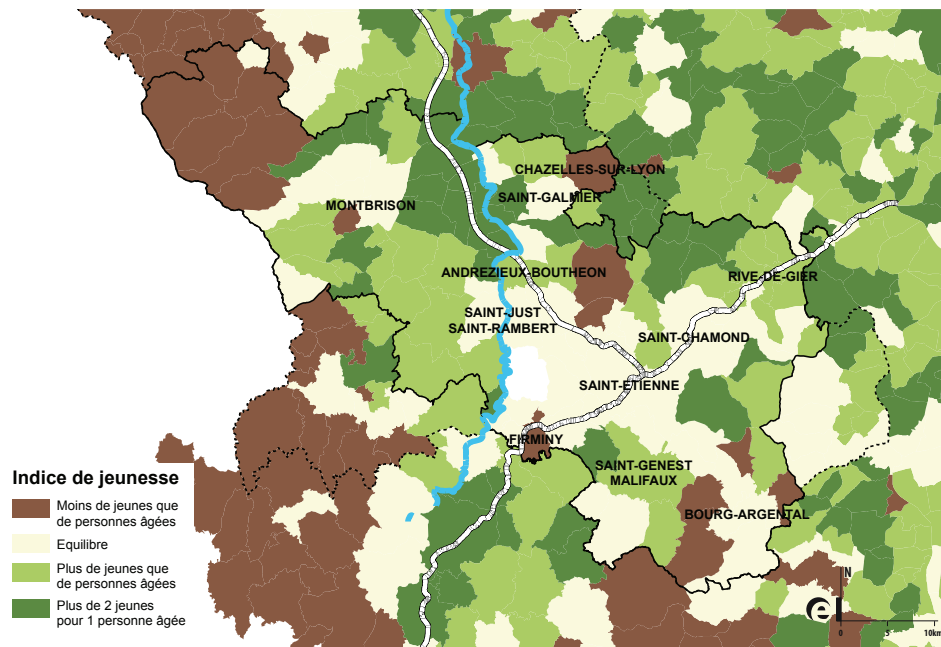
2.2.2.2 Un marquage territorial au sein du Sud Loire

Conséquence directe du vieillissement de la population déjà engagé, l'indice de jeunesse du Sud Loire se dégrade.

De 1,8 en 1999 (1,8 personne de moins de 30 ans pour 1 de 60 ans et plus), il passe à 1,5 en 2009. Cette détérioration se double d'un marquage territorial qui s'accroît :

- Mixité dans les zones urbaines
- Jeunesse dans les zones périurbaines
- Vieillesse dans les zones rurales ou de périurbanisation ancienne.

L'indice de jeunesse en 2009 (moins de 30 ans par rapport aux plus de 60 ans)



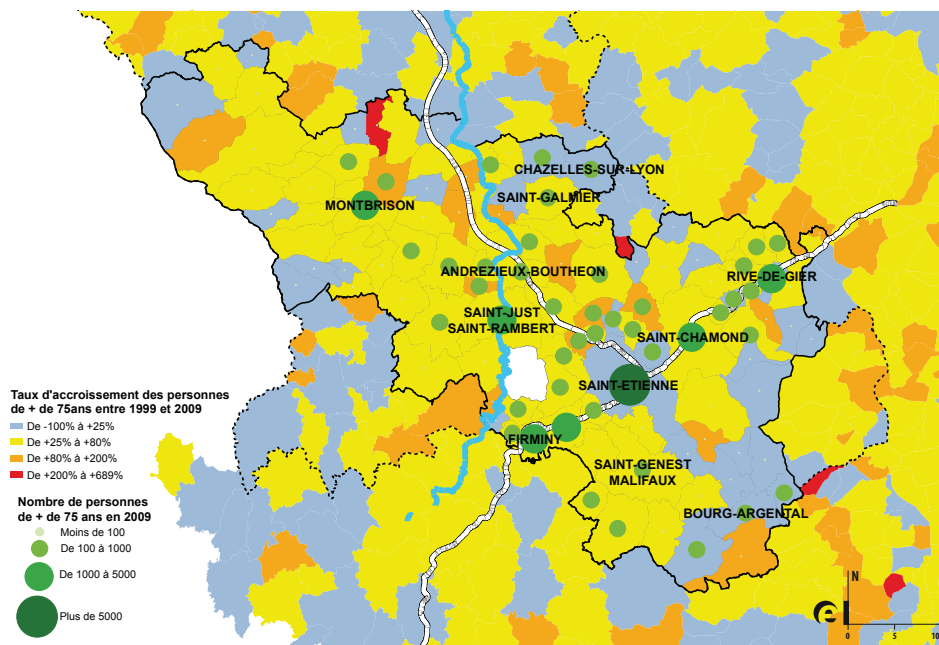
2.2.2.3 Un nouveau défi pour les centralités

Entre 1999 et 2009, la population de 75 ans et plus a progressé de 30%, soit 12 000 personnes de plus.

Ce vieillissement interpelle directement les politiques d'aménagement. Cela a des répercussions sur la conception des logements mais aussi sur l'accès aux espaces publics, et évidemment sur la création d'équipements.

2.2 LES HABITANTS ET LES DYNAMIQUES SOCIALES

Le taux d'accroissement des personnes âgées (plus de 75 ans) entre 1999 et 2009



2.2.2.4 Une reprise de la natalité récente

Malgré ce vieillissement de la population dans le Sud Loire, la reprise de la natalité est sensible.

En effet, le taux d'accroissement de la population par le solde naturel est plus fort dans les années 2000 que dans les années 1990. Cette tendance, déjà identifiée sur le plan national (et encore plus sur le plan régional) dans les années 80, ne s'était jusqu'à présent pas traduite localement.



Le taux annuel moyen de variation de la population par le solde naturel

	Entre 1975 et 1982	Entre 1982 et 1990	Entre 1990 et 1999	Entre 1999 et 2009
Sud Loire	0,42%	0,38%	0,27%	0,33%
Région Rhône Alpes	0,51%	0,53%	0,49%	0,55%
France métropolitaine	0,43%	0,44%	0,39%	0,43%

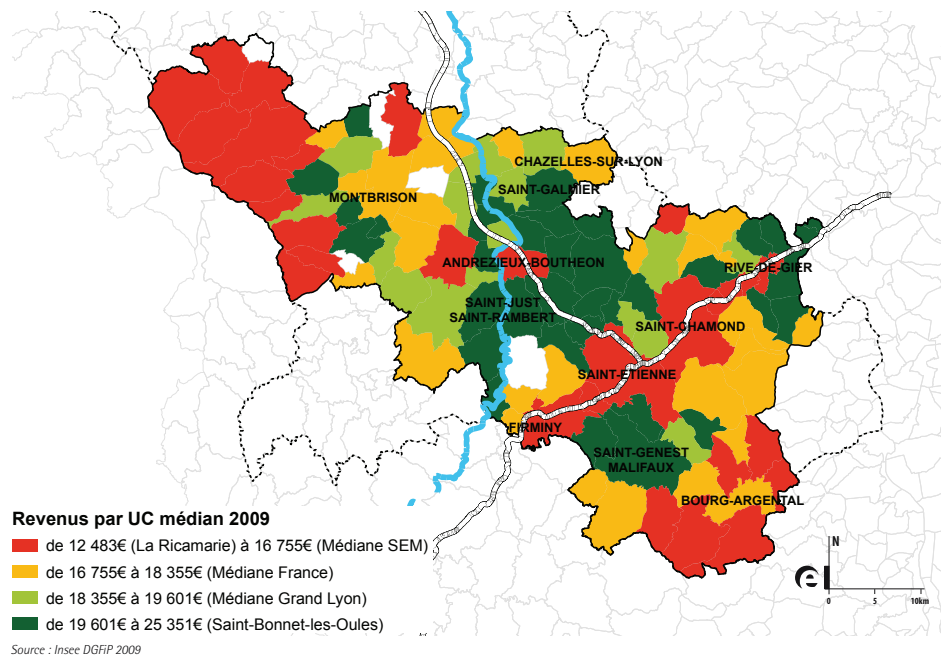
2.2 LES HABITANTS ET LES DYNAMIQUES SOCIALES

2.2.3

Des territoires socialement spécialisés dans le Sud Loire

La répartition des populations au sein du Scot Sud Loire fait apparaître une spécialisation des territoires les uns par rapport aux autres.

Les revenus par unité de consommation 2009



2.2.3.1

La ville de Saint-Etienne : une ville de gens modestes

La ville de Saint-Etienne se situe au 14e rang des villes françaises par rapport à son nombre de ménages fiscaux (78 335 en 2009).

Les 15 963 € affichés par son revenu par Unité de Consommation* (UC) médian positionnent Saint-Etienne au 5e rang des grandes villes*** de France marquées par la précarité de leurs ménages****.**

* le revenu fiscal par unité de consommation (RUC) correspond au revenu déclaré par un ménage, hors prestations sociales, rapporté au nombre d'unités de consommation qui le composent. Etant un « revenu par équivalent adulte », le RUC permet la comparaison d'un lieu à un autre et entre ménages de composition différente. Source : Insee-DGFIP 2009.

Le nombre d'unités de consommation d'un « ménage fiscal » est évalué de la manière suivante :

- le premier adulte du ménage compte pour une unité de consommation,
- les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5,
- les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3,
- les familles monoparentales comptent pour 0,2.

** Il permet de mesurer le niveau central des revenus par UC au sein d'une zone (50-50).

*** Plus de 60 000 ménages fiscaux.

**** Le top 5 fait figurer les villes de : 1- Nîmes, 2- Montpellier, 3- Lille, 4- Le Havre, 5- Saint-Etienne.

2.2 LES HABITANTS ET LES DYNAMIQUES SOCIALES

Le revenu par UC médian dans la commune est inférieur à celui constaté en France métropolitaine* (-13%) ou celui des grandes villes de la région Rhône-Alpes (-12,6% par rapport à Grenoble et -23,1% par rapport à Lyon).

Depuis 2006, celui-ci progresse deux fois moins vite à Saint-Etienne (+1,7%) en comparaison de l'évolution nationale (+3,6%). Les revenus observés dans la ville se distinguent par une part des traitements et salaires** peu élevée (52,2%, -7,1 points par rapport au national) et, reflet du vieillissement de la population stéphanoise, une part des pensions et retraites la plus importante des grandes communes françaises (31,2%, +6,7 points par rapport à la France métropolitaine).

Les disparités entre les hauts et les bas revenus*** sont importantes dans la ville de Saint-Etienne (7,44 contre 5,57 en France). Notons tout de même que l'extrême pauvreté (1er décile) constatée dans la ville est bien plus faible que ce que l'on observe en France (-35%), en recul de plus de 6% entre 2006 et 2009.

Néanmoins, les écarts relevés dans Saint-Etienne peuvent apparaître comme limités en comparaison des autres grandes villes françaises (17e rang), s'expliquant par une faible représentation des revenus élevés dans la ville centre du SCoT Sud Loire (son 9e décile est inférieur à 14% du 9e décile national).

2.2.3.2

Saint-Etienne Métropole : un territoire présentant des signes de fragilité

La Communauté d'Agglomération de Saint-Etienne Métropole se positionne au 128e rang (sur 180) des Communautés d'Agglomération françaises avec un revenu par UC médian de 16 755 euros en 2009, inférieur de 8,7% par rapport au revenu UC médian constaté en France métropolitaine.

Depuis 2006, il progresse moins vite, à euro constant, que celui constaté dans l'Hexagone (+2,7% contre +3,6%). La faible part des revenus d'activité (60,8% contre 63,7% nationalement) et inversement la part importante des transferts sociaux, notamment des retraites dans les ressources des ménages, sont liés à la fragilité sociale et au vieillissement de la population stéphanoise.

82% des allocataires de la Caisse d'Allocation Familiale**** du Scot Sud Loire résident dans ce territoire, en particulier les allocataires en difficulté sociale majeure (22% bénéficient d'un minima social****, soit 2 points de plus que le taux national, 22% ont au moins 50% de leur revenu qui dépendent des prestations sociales, 13% sont des familles monoparentales...).

*Revenu UC médian France métropole : 18 355€ en 2009.

** Qui incluent les indemnités de chômage.

*** Sont considérés comme hauts revenus les revenus supérieurs au 9^{ème} décile (10%) du territoire. Les bas revenus sont inférieurs au 1^{er} décile (10%) du territoire. Le rapport interdécile (9e/1er) indique donc les disparités qui existent au sein d'une même entité géographique.

**** Source : Cnaf 2011.

***** Revenu de Solidarité Active socle (RSA socle, ex-RMI et API) ou Aide Adulte Handicapé (AAH).

2.2 LES HABITANTS ET LES DYNAMIQUES SOCIALES

A l'intérieur du territoire de Saint-Etienne Métropole, des disparités spatiales se dessinent :

Des communes urbaines et industrielles hébergeant des populations en situation durable de fragilité sociale.

Les communes de fond de vallée concentrent les populations les plus précaires : les revenus UC médians y sont généralement modestes, ou très inférieurs au médian de l'agglomération (La Ricamarie [12 483€], Rive-de-Gier [14 395€], Le Chambon-Feugerolles [14 712€] ou Firminy [15 496€]) et progressent généralement moins vite qu'en France.

Les écarts entre les hauts et les bas revenus sont très importants dans les secteurs où l'extrême pauvreté est la plus marquée : dans les villes de Saint-Etienne et de La Ricamarie, les hauts revenus peuvent être 7,5 fois plus élevés que les bas revenus (5,6 en France métropolitaine).

La part des traitements et salaires est généralement assez faible dans ces communes. Toutefois, certains territoires comme La Grand-Croix, Rive-de-Gier ou Andrézieux-Bouthéon présentent un revenu médian par UC faible mais une part des salaires importante.

Dans ces communes, les habitants disposent d'emplois précaires, soit par la rémunération de leur activité, soit par la durée de leur contrat (contrats précaires [CDD, intérim...] ou à temps partiel).

Ces communes urbaines et industrielles rassemblent les $\frac{3}{4}$ des allocataires de l'agglomération, le plus souvent en situation de forte précarité : La Ricamarie présente les taux les plus alarmants, notamment pour les allocataires dépendant des prestations sociales pour 50% de leur revenu (31%) ou les allocataires bénéficiant du RSA socle (16%). Leur situation a peu évolué au cours des 3 dernières années : à l'Horre, le nombre d'allocataires bénéficiant du RSA socle est en augmentation de 22%, 16% à Unieux ; les bénéficiaires de l'AAH ont progressé de 15% au Chambon-Feugerolles et de 11% à La Ricamarie.

Des communes périurbaines et rurales plus protégées du risque social.

Certaines communes plus périphériques présentent parfois quelques indicateurs de précarité élevée. C'est le cas notamment de Saint-Paul-en-Jarez, Roche-la-Molière, Fraisses ou Valfleury : leur revenu par UC médian est, en 2009, inférieur à celui constaté en France métropolitaine, mais celui-ci progresse assez vite depuis 2006. Certains indicateurs de la Caf peuvent apparaître élevés localement, mais sans pour autant s'accumuler comme dans les communes de fond de vallée : le taux d'allocataires bénéficiant de l'AAH est très élevé à Saint-Paul-en-Jarez ou Valfleury mais ceci s'explique par la présence d'établissements spécialisés dans ces communes.

Les communes de la Couronne stéphanoise (la Tour-en-Jarez, l'Etrat...), des coteaux du Gier (Dargoire) ou de l'Ondaine (Caloire, Saint-Paul-en-Cornillon) disposent de revenus par UC très élevés (supérieur à 22 000€) et plutôt homogènes. Ces communes sont composées de très peu d'allocataires, qui sont le plus souvent préservés du risque social.

2.2 LES HABITANTS ET LES DYNAMIQUES SOCIALES

2.2.3.3

Loire-Forez : un territoire socialement contrasté

Le revenu par UC médian positionne l'EPCI de Loire Forez au 72e rang (sur 180) des communautés d'agglomération françaises.

D'une valeur de 18 568€ en 2009, il est supérieur de 1,2% au revenu UC médian français. Son évolution depuis 2006, à euro constant, montre une progression (+4,7%) supérieure de 1,1 point à celle constatée nationalement.

La part des revenus liée aux traitements et salaires est en léger recul depuis 2006 (-0,9 pt) mais elle reste identique en 2009 à ce que l'on constate en France métropolitaine.

Fin 2011, la d'Agglomération de Loire Forez regroupe 11% des allocataires de la Caf du SCoT Sud-Loire. Les ménages allocataires présentent des indices de précarité moins alarmant que ce l'on peut constater dans le SCoT Sud Loire dans son ensemble, en particulier pour les bénéficiaires du RSA socle (à peine 5% contre 10% dans le SCoT, leur nombre étant en recul de 4% depuis 3 ans). Seul le taux de ménages monoparentaux rivalise avec celui constaté dans le SCoT et le département de la Loire (12% contre 13%).

Montbrison : une population qui se différencie peu des autres centralités du Sud-Loire

A l'instar des communes urbaines de fond de vallée de Saint-Etienne Métropole, la commune de Montbrison concentre les populations les plus fragiles socialement de Loire Forez.

Sans atteindre les niveaux parfois constatés dans le bassin stéphanois, les ressources des ménages montbrisonnais montrent une distinction entre ce pôle urbain, où les revenus par UC médian sont plutôt faibles (17 454€ en 2009, inférieurs de 5% par rapport à la médiane nationale) avec une proportion notable de retraités (la part des pensions et retraites dans les revenus est de 27,1% [+2,5 pts par rapport au taux national]), et son arrière-pays où la part des revenus d'activité s'élève.

A euro constant, l'augmentation des revenus UC médian est de 4,9% depuis 2006, plus élevée par rapport aux autres territoires urbains du SCoT dans la même période.

Les bas revenus progressent moins vite que les hauts revenus depuis 2006, accentuant les écarts entre les populations pauvres et riches. Cependant, les disparités monétaires apparaissent acceptables dans la commune (4,8 en 2009).

21% des allocataires de la Caf de la commune bénéficient d'un minima social en 2011, en particulier de l'AAH (14%, leur nombre progressant de près de 10% depuis 2009).

Egalement, 21% d'entre eux voient la moitié de leur revenu dépendre de prestations sociales. Enfin, le nombre d'allocataires monoparentaux progresse de plus de 6% en 3 ans pour concerner 15% des allocataires de la commune.

2.2 LES HABITANTS ET LES DYNAMIQUES SOCIALES

Des communes périurbaines accueillant des ménages plutôt favorisés

Ainsi, le revenu par UC médian des communes d'Ecotay-l'Olme, Chambles, Saint-Just-Saint-Rambert ou Saint-Cyprien avoisine les 20 000€, enregistrant, à euro constant, des augmentations supérieures à l'évolution nationale (exemple de Chambles +13%) depuis 2006. Dans ces communes, il apparaît aussi une certaine homogénéité dans les revenus, l'écart entre les hauts et les bas revenus étant inférieur à 4 fois.

Les communes de Bonson et de Champdieu disposent de taux d'allocataires bénéficiant d'un minima social supérieur à 15%, Champdieu se distinguant notamment par un taux de bénéficiaires de l'AAH élevé, qu'il faut relativiser par la présence d'une association d'aides aux handicaps dans la commune. Savigneux, Saint-Romain-le-Puy et Saint-Cyprien présentent un taux d'allocataires monoparentaux supérieur à 14%. Enfin, plus de 15% des allocataires de la Caf sont dépendants des prestations sociales pour 50% de leur revenu dans les communes de Champdieu, Saint-Cyprien et Sury-le-Comtal.

Des communes rurales marquées par la précarité

La Communauté d'Agglomération de Loire Forez regroupe des communes où la population apparaît plus fortement précarisée.

C'est le cas pour les communes rurales situées au nord du SCoT : Sauvain, Roche-en-Forez, Saint-Bonnet-le-Courreau, Chalmazel, Saint-Georges-en-Couzan, Chazelles-sur-Lavieu ou Saint-Just-en-Bas présentent, en 2009, un revenu par UC médian inférieur à 15 000€ annuel.

Hormis Chalmazel, les communes voient leur revenu UC médian progresser depuis 2006 et à euro constant. Dans ces territoires, en déclin démographique et vieillissants, la part des pensions et retraites est importante. Ces communes présentent peu d'allocataires de la Caf (les agriculteurs étant inscrits généralement à la MSA).

Intercommunalité	Nombre allocataires 2011	Part allocataires bénéficiaires du RSA socle en 2011	Part des allocataires AAH 2011	Part des allocataires Minima Sociaux 2011	Part des allocataires monoparentaux 2011	Part des allocataires dépendants 2011
Cc des Monts du Pilat	1 952	4%	13%	16%	10%	15%
Cc du Pays Saint-Galmier	3 983	3%	5%	8%	11%	8%
Commune de Chazelles/Lyon	846	6%	8%	13%	14%	13%
Ca Loire-Forez	10 891	5%	9%	14%	12%	14%
Ca Saint-Etienne Métropole	78 911	11%	11%	22%	13%	22%
Sud Loire	96 583	10%	10%	20%	13%	20%
Département de la Loire	136 548	9%	10%	19%	13%	19%
Région Rhône-Alpes	1 090 965	9%	7%	16%	14%	17%

2.2 LES HABITANTS ET LES DYNAMIQUES SOCIALES

2.2.3.4

Le Pays de Saint-Galmier : un territoire à l'abri du risque social

La Communauté de Communes du Pays de Saint-Galmier est composée de communes périurbaines où les prix fonciers et immobiliers élevés ont attiré des ménages aisés.

Le revenu par UC médian constaté est de 19 566€ en 2009, supérieur de 6,6% par rapport au revenu UC médian national. Son évolution depuis 2006 est de +4,4%, supérieur de 0,8 pt par rapport à l'augmentation observée en France métropolitaine dans la même période. La part des revenus liée aux traitements et salaires (63,3%) est proche de ce que l'on constate en France métropolitaine en 2009.

En 2011, les indicateurs de précarité de la Caf sont faibles en comparaison de ceux constatés dans le SCoT Sud Loire ou le département de la Loire. Le seul taux qui est supérieur à 10% concerne les allocataires monoparentaux (11%), leur nombre étant en augmentation sensible (+13,7%) entre 2009 et 2011.

La commune de Saint-Bonnet-les-Oules présente le revenu UC médian le plus élevé des communes du SCoT (25 351€). Saint-André-le-Puy est la commune qui présente le revenu par UC médian le plus bas de l'intercommunalité (18 061€). Les communes les plus importantes en nombre de ménages fiscaux présentent une grande homogénéité de leur revenu, les écarts entre les bas et hauts revenus étant réduits à moins de 3,9.

Le taux d'allocataires monoparentaux atteint 13% dans les communes de Veauche, Saint-Galmier, Saint-André-le-Puy et Montrond-les-Bains. Les autres indicateurs sensibles de la Caf font apparaître une surreprésentation d'allocataires dont les revenus dépendent à plus de 50% de prestations sociales dans la commune de Montrond-les-Bains (12% contre 8% dans l'ensemble du Pays de Saint-Galmier).

2.2.3.5

Les Monts du Pilat : deux profils sociaux différenciés

La Communauté de Communes des Monts du Pilat présente un revenu par UC médian de 18 242€ proche du revenu UC médian constaté en France métropolitaine.

Son évolution depuis 2006, à euro constant, est en forte progression (+5,5%) en comparaison de la progression nationale (+3,6%). Les disparités entre les revenus élevés et les faibles revenus ne sont pas très importantes (inférieur à 4). Ce territoire présente toutefois une part de revenus liée aux traitements et salaires inférieure de 1,5 point par rapport au taux national.

En 2011, les indicateurs de précarité de la Caf sont moins préoccupants dans ce territoire que dans l'ensemble du SCoT ou du département de la Loire, sauf ceux concernant les allocataires bénéficiant de l'AAH, pour lesquels les Monts du Pilat ont le taux le plus élevé des intercommunalités du SCoT.

Un versant sud en situation préoccupante

Les habitants des communes rurales du versant sud ont déclaré des revenus par UC très modestes.

2.2 LES HABITANTS ET LES DYNAMIQUES SOCIALES

C'est le cas pour Thélis-la-Combe ou Colombier dont le revenu par UC médian avoisine les 14 500€. Si le revenu par UC médian de Colombier progresse vite depuis 2006 (+16%), il reste stable dans la commune de Thélis-la-Combe (+1%).

Les communes de Marlhes, Saint-Julien-Molin-Molette et Saint-Sauveur-en-Rue ont des taux de bénéficiaires de minima sociaux très importants (entre 21% et 35%), en particulier des bénéficiaires de l'AAH. Il faut noter que ces territoires accueillent des établissements d'accueil de public handicapé, générant des points d'accumulations administratives dans ces territoires. Ces 3 communes se distinguent également par un taux d'allocataires dont les ressources dépendent à plus de 50% des prestations sociales (taux variant de 20% à 29%). La commune de Bourg-Argental dispose aussi d'un public dépendant des allocations familiales (15% des allocataires) et de nombreux allocataires monoparentaux (14%).

Un versant nord plus épargné par les difficultés sociales

La structure sociale de certaines communes périurbaines de la Communauté de Communes se rapproche de celle observée dans le Pays de Saint-Galmier ou de Loire Forez.

Au Bessat, Planfoy, Saint-Genest-Malifaux, Saint-Romain-les-Atheux ou Tarentaise, le revenu par UC médian est compris entre 19 300€ et 23 500€. Hormis à Tarentaise, il augmente assez fortement depuis 2006 (de + 3% à + 8%). Dans la commune de Saint-Genest-Malifaux, ce sont toutes les catégories sociales qui voient leur revenu progresser, en particulier les plus précaires, conduisant à une réduction des inégalités de revenus dans la commune entre 2001 (4,2) et 2009 (3,8).

Même s'il est observé une forte progression du nombre d'allocataires bénéficiant du RSA socle (+33%) ou de l'AAH (+29%) dans la commune de Saint-Genest-Malifaux entre 2009 et 2011, les indicateurs de précarité de la Caf ne font pas apparaître de réelles difficultés dans ces territoires : les taux de bénéficiaires d'un minima social ne dépassent pas 9% à Saint-Genest-Malifaux, 8% à Jonzieux et 5% à Saint-Romain-les-Atheux.

Le SCoT Sud Loire est composé de territoires socialement contrastés, dont les évolutions peuvent s'expliquer en partie par les flux résidentiels observés ces dernières années :

- Saint-Etienne, les vallées industrielles du Gier et de l'Ondaine, Montbrison et Andrézieux-Bouthéon concentrent les ménages les plus précaires du SCoT Sud Loire. Les revenus médians constatés dans ces pôles urbains confirment la présence de ménages modestes dont la part des ressources issues de l'activité est généralement faible et celle des pensions, retraites et autres prestations sociales, importante.
- Les territoires ruraux situés aux franges nord (Monts du Forez) et sud (versant sud du Pilat) du SCoT, s'ils ne représentent que peu d'habitants, sont composés de ménages à faibles revenus issus principalement des retraites, et pour lesquels les indicateurs de précarité sont inquiétants. Ces territoires doivent faire l'objet d'une veille sociale rigoureuse.
- Les espaces périurbains des différentes intercommunalités, du fait de prix du foncier et de l'immobilier élevés, ont accueilli les ménages les plus aisés du Scot Sud Loire.

2.2 LES HABITANTS ET LES DYNAMIQUES SOCIALES

2.2.3.6

Plusieurs générations de politique de la ville qui n'ont pas réduit les écarts mais empêché les aggravations sociales

Depuis la Commission Nationale de Développement Social des Quartiers de 1986 qui avait sélectionné une vingtaine de sites en Sud Loire, les opérations de rénovation (réhabilitation, démolition de logements), se sont accompagnées d'un ensemble de mesures dites sociales avec diverses procédures qui se sont succédé pendant ces quatre dernières décennies : d'Habitat et Vie Sociale, en passant par les Contrats de Quartier, jusqu'au Grand Projet de Ville, visant aussi bien les problèmes de sécurité, d'emploi que d'animation. Associant de multiples partenaires, ces opérations sont placées sous la responsabilité du maire, et financées par de multiples partenaires dont l'Etat.

De 2000 à 2006, sont apparus 3 contrats de ville copilotés par l'Etat, la ville de Saint-Etienne, et les syndicats intercommunaux des vallées de l'Ondaine et du Gier. Ils définissent un ensemble d'actions pour réduire les disparités sociales et économiques observées dans le développement d'un ensemble de quartiers par rapport au reste du territoire.

A présent, seul le territoire de Saint-Etienne Métropole est concerné dans le SCoT Sud Loire par une contractualisation avec l'Etat et ses partenaires.

Depuis 2007, la Communauté d'Agglomération, exerçant désormais la compétence « politique de la ville », a engagé au titre de toutes ses communes, un Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS). Celui-ci a pour objectif de renforcer la cohérence des interventions publiques précédemment engagées, renforcer la cohésion sociale urbaine, donner plus de lisibilité aux différentes politiques et moyens prioritaires mobilisés pour le développement des territoires fragilisés.

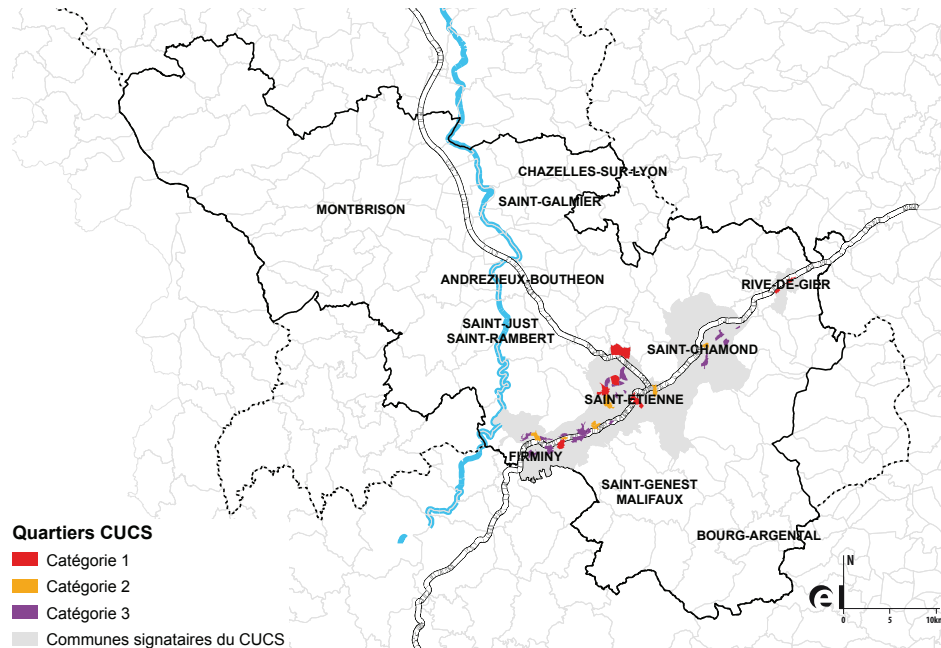
Ceux-ci sont au nombre de 30 quartiers, situés dans 8 communes urbaines de l'agglomération, et présentant des difficultés sociales et économiques qui varient fortement d'un quartier à l'autre :

- Les quartiers de catégorie 1 : 7 quartiers dans lesquels une intervention massive et coordonnée de l'ensemble des moyens disponibles est indispensable.
- Les quartiers de catégorie 2 : 6 quartiers dans lesquels les difficultés sociales et économiques sont moindres mais pour lesquels la mobilisation de moyens spécifiques est néanmoins nécessaire.
- Les quartiers de catégorie 3 : 17 quartiers dans lesquels les actions à mettre en œuvre relèvent d'avantage de la prévention ou de la coordination des moyens de droit commun.
- Les quartiers de catégorie 4 : certains quartiers écartés de la géographie prioritaire reconnue par l'Etat nécessitent le maintien d'une vigilance. Ainsi, par souci de solidarité territoriale, SEM et la Région maintiennent leur intervention au bénéfice d'actions qui relèvent de la prévention ou de la coordination des moyens de droit commun.

Ces quartiers regroupaient en 2009 environ 115 000 habitants, soit près de 30% de la population de la Communauté d'Agglomération de Saint-Etienne Métropole.

2.2 LES HABITANTS ET LES DYNAMIQUES SOCIALES

Les communes et quartiers inscrits au Contrat Urbain de Cohésion Social dans le Scot Sud-Loire



SYNTHESE

Le Sud Loire ne bénéficie pas de la **dynamique démographique** générale de la métropole lyonnaise : il a longtemps perdu de la population, spécialement dans la ville centre et les vallées industrielles. Désormais, la tendance repart à la hausse (plus de 4 000 nouveaux habitants entre 1999 et 2009), avec une reprise de la natalité.

Le **vieillessement** de la population est important mais comparable à la tendance nationale.

Comment garder ses habitants et en attirer de supplémentaires ?

Comment être attractif pour les jeunes ménages et les catégories socioprofessionnelles supérieures ?

Comment adapter l'offre urbaine au vieillissement de la population ?

Comment préserver l'équilibre et la mixité générationnelle du Sud Loire et de ses territoires ?

Les évolutions démographiques et les flux migratoires sont assez contrastés suivant les territoires du Sud Loire : dans un premier temps, la **périurbanisation**, générée par le départ des habitants des centres industriels anciens, a surtout bénéficié à la première couronne ; aujourd'hui, elle progresse vers des territoires de plus en plus lointains, au détriment non seulement de Saint-Etienne et des vallées, mais dorénavant de la première couronne. Certains flux se font au-delà du périmètre du Scot, vers la Haute-Loire et plus récemment Loire Centre.

2.2
LES HABITANTS ET LES DYNAMIQUES SOCIALES**Comment conforter l'attractivité résidentielle des pôles en déprise ?**

Ces flux résidentiels entre les territoires ont une incidence sur la **répartition sociale** de la population :

- Saint-Etienne, les vallées industrielles du Gier et de l'Ondaine, Montbrison et Andrézieux-Bouthéon concentrent les ménages les plus précaires du Scot. Les revenus médians constatés dans ces pôles urbains confirment la présence de ménages modestes dont la part des ressources issues de l'activité est généralement faible et celles des pensions, retraites et autres prestations sociales importante.
- Les territoires ruraux situés aux franges du Scot au nord (Monts du Forez) et au sud (versant sud du Pilat), s'ils ne représentent que peu d'habitants, sont composés de ménages à faibles revenus issus principalement des retraites, et pour lesquels les indicateurs de précarité sont inquiétants. Ces territoires doivent faire l'objet d'une veille sociale rigoureuse.
- Les espaces périurbains des différentes intercommunalités, du fait de prix du foncier et de l'immobilier élevés, ont accueilli les ménages les plus aisés du Scot Sud Loire.

Les secteurs les plus touchés socialement ont bénéficié de plusieurs générations de **politique de la ville**. Actuellement, seul le territoire de Saint-Etienne Métropole est couvert par un Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) : il concerne 30 quartiers situés dans 8 communes urbaines de l'agglomération, classés en 4 catégories suivant leur degré de fragilité et donc l'importance des moyens à déployer. Ces quartiers regroupaient en 2009 environ 115 000 habitants, soit près de 30% de la population de la Communauté d'Agglomération.

Si la politique de la ville n'a pas réussi jusqu'ici à réduire les écarts dans ces quartiers, elle a empêché les aggravations sociales.

Comment éviter la spécialisation sociale des territoires et des quartiers ?

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

2.3.1

Le positionnement du Sud Loire à l'échelle métropolitaine

Avec 205 335 emplois, le Sud Loire est le deuxième bassin d'emplois de l'aire métropolitaine (16%), loin devant le Beaujolais (6%) ou le Nord Isère (6%).

L'évolution de l'emploi y est moins favorable que dans le territoire de l'Inter-SCoT (hausse continue et croissante de ses emplois depuis 1982) et dans l'agglomération lyonnaise, (hausse modérée sur la période 1990-1999 et très significative entre 1999 et 2009 : +17,3%).

Le Scot Sud Loire a connu une baisse de -0,3% de son nombre d'emplois entre 1982 et 1990, en grande partie expliquée par l'érosion de son tissu industriel (textile-habillement, métallurgie-mécanique, etc.).

L'emploi est reparti à la hausse à partir des années 90, mais cette hausse confirmée dans la période 1999-2009 (+7,4%), reste bien en-deçà de celle de l'Inter-Scot (+14,2%).

L'évolution de l'emploi total entre 1982 et 2009

	1982	1990	1999	2009	Evolution 1982-1990		Evolution 1990-1999		Evolution 1999-2009	
					En valeur absolue	En %	En valeur absolue	En %	En valeur absolue	En %
Agglomération lyonnaise	543 392	581 780	591 865	694 324	38 388	7,1%	10 085	1,7%	102 459	17,3%
Sud Loire	191 264	190 733	191 168	205 335	-531	-0,3%	435	0,2%	14 167	7,4%
Total InterScot	1 063 852	1 118 115	1 158 589	1 322 972	54 263	5,1%	40 474	3,6%	164 383	14,2%

Source : INSEE, traitements epures

Avec 205 335 emplois et 202 371 actifs occupés répertoriés en 2009, le Sud Loire présente un rapport Emplois/Actifs occupés supérieur à 1. Le Sud Loire comptabilise en moyenne 1,014 emploi pour 1 actif.

Une dominante industrielle pour le Sud Loire et une dominante tertiaire pour l'agglomération lyonnaise

Le Sud Loire et l'agglomération lyonnaise ont en commun certains secteurs d'activité qui leur sont spécifiques par rapport au territoire français.

Il s'agit principalement de secteurs dédiés à l'économie présente et à l'environnement, la filière « écotecnologie » figurant parmi les filières stratégiques du pôle métropolitain Lyon/Saint-Etienne/Vienne/Portes de l'Isère.

Alors que l'Agglomération lyonnaise présente un profil tourné avec des secteurs à haute valeur ajoutée et vers les services aux entreprises, **le Sud-Loire se positionne vers des secteurs industriels historiquement ancrés dans le territoire ainsi que vers les services à la personne.**

Les spécificités sectorielles sont le reflet des secteurs d'excellence des territoires : présence à Lyon des pôles de compétitivité Axelera et Lyon Urban Truck and Bus, respectivement spécialisés dans la chimie-pharmacie et les transports ; de ViaMéca à Saint-Etienne spécialisé dans la mécanique et les procédés de fabrication avancés.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

Les spécificités sectorielles du Sud Loire et de l'agglomération lyonnaise par rapport à la France au regard du nombre d'emplois en 2011

Les secteurs spécifiques du Sud Loire	Les secteurs spécifiques dans les deux territoires	Les secteurs spécifiques de l'Agglomération lyonnaise
Optique Textile, habillement, cuir Métallurgie mécanique Intérim Santé, action sociale Carton, édition, imprimerie, reproduction Caoutchouc plastique Construction Services aux personnes Activités agroalimentaires Bois meuble	Administration publique Industrie automobile Education Environnement	Chimie-pharmacie R&D Numérique Autres industries manufacturières Conseil Services aux entreprises Production et distribution d'énergie Immobilier et agences de location Finance, banque, assurance Transport et entreposage

Source : Pôle emploi, traitements epures.

Une demande en emploi qualifié plus faible dans le bassin de Saint-Etienne que dans celui de Lyon.

Les projets de recrutement* des entreprises montrent que les fonctions d'encadrement sont plus recherchées dans le bassin de Lyon (24% des projets contre 8% à Saint-Etienne) alors que celles de production sont plus recherchées dans celui de Saint-Etienne (18% contre 4% à Lyon).

La dynamique observée via les projets de recrutements confirme la différence de profil de ces territoires :

- Un ancrage industriel qui reste significatif dans le Sud Loire malgré les importantes pertes d'emplois enregistrées au cours de la période 1975-1990.
- Un plus faible niveau de qualification dans le Sud Loire à l'inverse de l'agglomération lyonnaise clairement tournée vers les fonctions métropolitaines dans lesquelles on retrouve une forte représentation des métiers d'encadrement.

Les projets de recrutement des entreprises

	Bassin de Saint-Etienne		Bassin de Lyon centre		Rhône-Alpes	
	Nb. de projets	Poids en %	Nb. de projets	Poids en %	Nb. de projets	Poids en %
Fonctions liées à la vente, tourisme et aux services	2 822	41%	8 326	44%	74 198	39%
Ouvriers des secteurs de l'industrie	788	12%	549	3%	12 103	6%
Fonctions sociales et médico-sociales	747	11%	2 227	12%	24 083	13%
Fonctions administratives	615	9%	1 655	9%	9 786	5%
Autres métiers	603	9%	789	4%	38 775	20%
Fonctions d'encadrement	574	8%	4 598	24%	19 038	10%
Ouvriers de la construction et du bâtiment	382	6%	220	1%	8 891	5%
Autres techniciens et employés	273	4%	429	2%	5 183	3%
Total projets de recrutement	6 804	100%	18 793	100%	192 057	100%

Source : Pôle emploi, traitements epures.

* L'enquête Besoins en Main-d'œuvre est une initiative de Pôle emploi, réalisée avec l'ensemble des directions régionales et le concours du Crédoc. Cette enquête mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. De plus, ces projets concernent tous les types de recrutement, y compris les postes à temps partiel et le personnel saisonnier. L'enquête BMO 2012 a été réalisée entre septembre et décembre 2011 dans les 22 régions métropolitaines et 5 départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte).

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

2.3.2

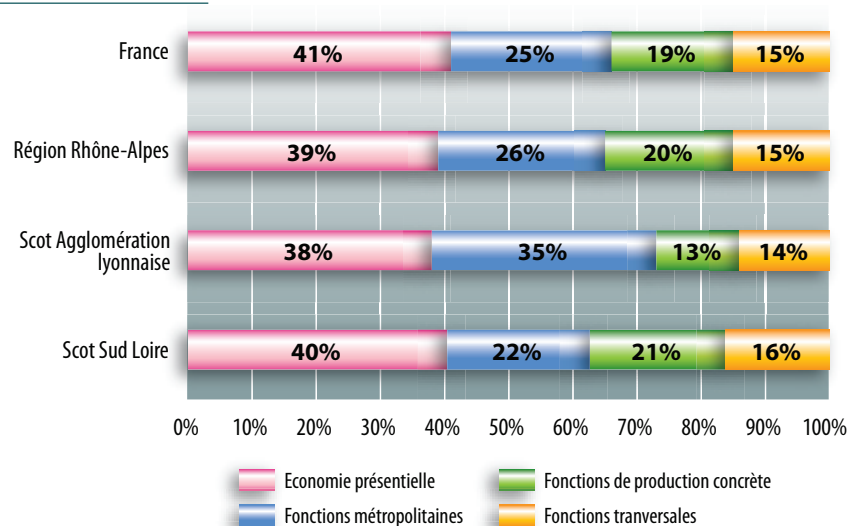
Dynamique des grandes fonctions économiques : un territoire en mutation

2.3.2.1

Forte représentation des fonctions de production concrète au détriment des fonctions métropolitaines

Dans le Sud Loire, l'économie présentielle (santé, action sociale, éducation, administration publique, etc.) représente 40% des emplois, proportion que l'on retrouve sensiblement quels que soient les territoires.

La répartition fonctionnelle des emplois en 2009



Source : INSEE, traitements epures

Les spécificités fonctionnelles du Sud Loire et de l'Agglomération lyonnaise par rapport à la France au regard du nombre d'emplois en 2010

Les secteurs spécifiques du Sud Loire	Les secteurs spécifiques dans les deux territoires	Les secteurs spécifiques de l'Agglomération lyonnaise
Fabrication BTP Distribution Entretien réparation	Education formation Logistique Santé action sociale	Conception recherche Commerce interentreprises Prestations intellectuelle Gestion Culture loisirs

Source : INSEE, traitements epures.

Les fonctions transversales, (transport-logistique, entretien-réparation), représentent de l'ordre de 15% de l'emploi du Sud Loire, une tendance également comparable aux niveaux régional et national.

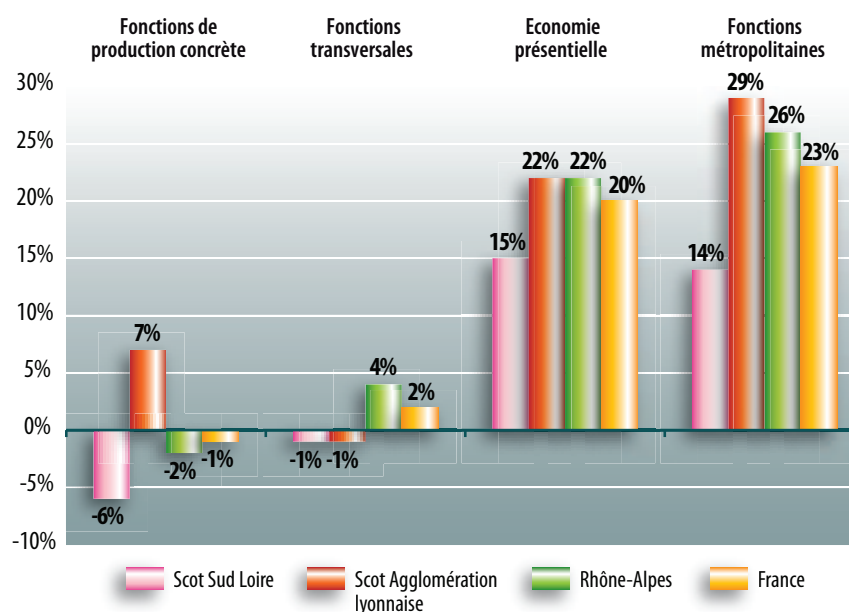
2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

En revanche, les fonctions de production concrète (essentiellement composées d'emplois de fabrication) sont surreprésentées au sein du Sud Loire comparativement à l'agglomération lyonnaise (21% contre 13%). Ceci s'explique le poids des emplois industriels.

Inversement, le Sud Loire présente un déficit de fonctions métropolitaines (22%), expliqué en grande partie par la proximité de Lyon qui capte ce type d'emplois (l'agglomération lyonnaise compte 35% d'emplois métropolitains). Les fonctions métropolitaines se composent de fonctions qualifiées (gestion, prestations intellectuelle, recherche et développement...). Elles participent à la visibilité et à l'attractivité des territoires.

2.3.2.2 Une augmentation modérée des fonctions métropolitaines

L'évolution de la répartition fonctionnelle des emplois entre 1999 et 2009



Source : INSEE, traitements epures

Le nombre d'emplois relevant des fonctions relatives à l'économie présente, fortement représentées au sein des territoires, connaît une augmentation importante entre 1999 et 2009, et ce, quels que soient les territoires d'étude (plus de 20% de hausse).

Cette tendance va de pair avec la croissance démographique des territoires ainsi que le vieillissement de la population (recours aux soins plus important, etc.). Le Sud Loire présente une tendance plus modérée (+15%).

Les fonctions de production concrète, bien représentées dans le Sud Loire, sont en diminution au sein de ce territoire entre 1999 et 2009 (-6%) alors qu'elles augmentent dans l'agglomération lyonnaise et qu'elles se connaissent par des baisses plus modestes en Rhône-Alpes et en France.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

On perçoit ici la mutation de la structure économique du Sud Loire qui tend à voir diminuer ses fonctions productives au profit de fonctions de services. Il ne s'agit pas pour autant d'une désindustrialisation mais davantage d'une intégration croissante des fonctions de services au sein de l'industrie.

Les fonctions transversales (entretien-réparation, transport-logistique) sont en légère diminution depuis 1999 alors qu'elles augmentent à l'échelle régionale et nationale.

Le Sud Loire, qui se caractérise par un déficit des fonctions métropolitaines, voit ces dernières croître entre 1999 et 2009 (+14%) même si leur hausse est beaucoup plus modérée que celle de l'agglomération lyonnaise (+29%).

On ne peut donc pas parler de rattrapage mais de mutation de l'activité économique.

Les cadres dans les fonctions métropolitaines

	Part des cadres dans les fonctions métropolitaines en 1999	Part des cadres dans les fonctions métropolitaines en 2009	Evolution 1999-2009
Scot Sud Loire	5%	6%	+30%
Scot Agglomération lyonnaise	11%	14%	+59%
Rhône-Alpes	7%	9%	+50%
France	8%	10%	+44%

Par ailleurs, le déficit du Sud Loire dans les fonctions métropolitaines se traduit notamment par un déficit de cadres des fonctions métropolitaines (6% de l'emploi total, 9% en Rhône-Alpes, 14% dans l'agglomération lyonnaise).

Source : INSEE, traitements epures

Bien que le nombre de cadres dans les fonctions métropolitaines soit en hausse dans le Sud Loire (+30%), ce chiffre reste bien en deçà de celui de Rhône-Alpes et de l'agglomération lyonnaise (respectivement +50% et +59% entre 1999 et 2009).

2.3.3

Une reconversion industrielle bien engagée et une tertiarisation croissante de l'économie

Après un déclin de l'emploi significatif à partir de 2008 le Sud Loire retrouve son niveau de 2001, avec plus de 142 000 emplois salariés privés en 2010.

Après avoir augmenté de +14,4% sur la période 1994-2007, passant de 126 000 à 144 000 emplois salariés privés, le Sud Loire présente une diminution de -1% entre 2007 et 2010.

Le Sud Loire assiste depuis une trentaine d'années, à une mutation de l'activité économique, passant d'une industrialisation très marquée en 1979 à une tertiarisation prononcée en 2010.

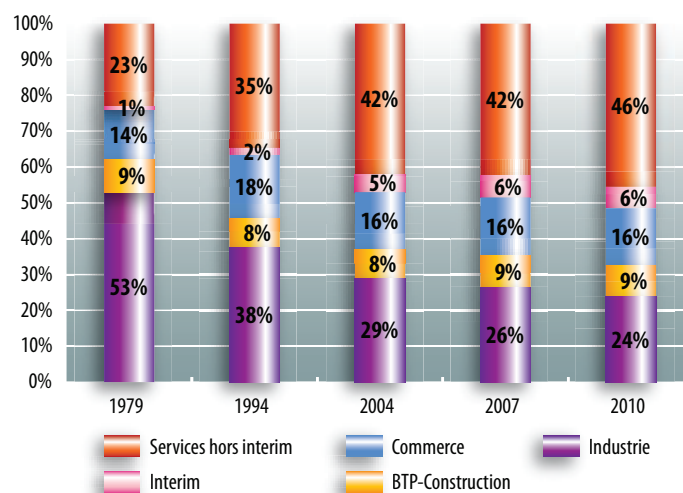
En effet, l'industrie représentait 53% de l'emploi salarié total en 1979 (contre 24% en 2010), les services hors intérim représentent 46% des emplois en 2010 (contre 23% en 1979).

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

Alors que l'industrie a perdu près de 41 000 emplois entre 1979 et 2010, passant de 75 000 à 34 000 emplois, les services hors intérim ont gagné 32 000 emplois en passant de 33 000 à 65 000 emplois.

La tertiarisation de l'économie ne s'effectue pas pour autant au prix d'une désindustrialisation mais s'explique par l'externalisation de certaines fonctions au sein des entreprises industrielles.

La répartition de l'emploi salarié privé par secteur d'activité dans le Scot Sud Loire entre 1979 et 2010



Source : Pôle emploi, traitements epures

2.3.3.1 Des spécificités industrielles encore bien présentes

Comparativement à l'ensemble du territoire français, le Sud Loire ressort comme étant clairement spécifique dans deux secteurs industriels : la métallurgie-mécanique et le textile-habillement.

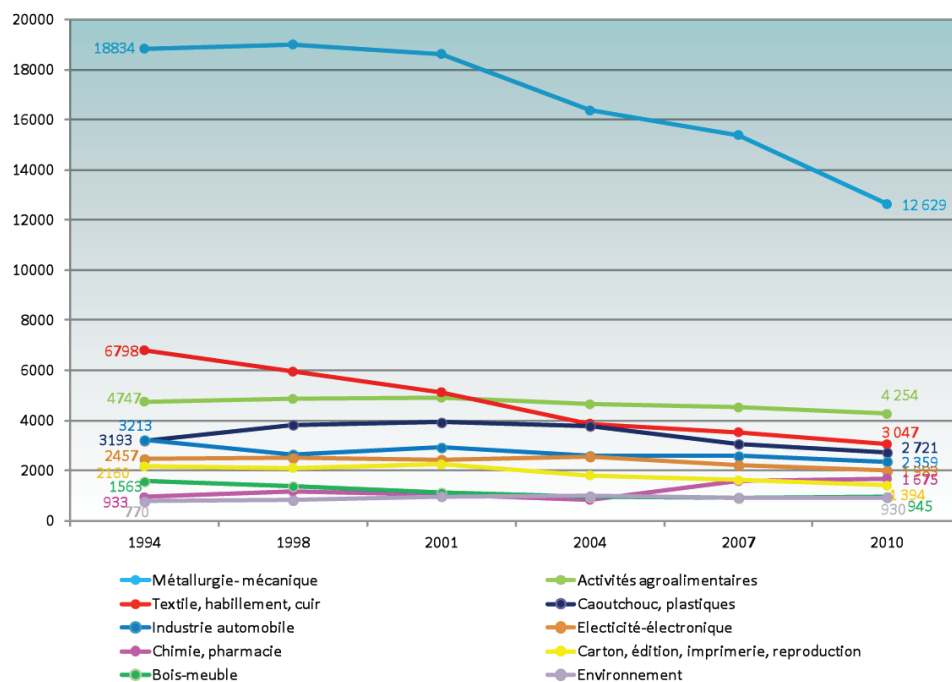
L'emploi de ces deux secteurs y est proportionnellement plus important qu'en France.

Malgré une baisse de 33% des emplois entre 1994 et 2010, la métallurgie-mécanique reste l'activité industrielle dominante avec 38% des emplois industriels totaux et 12 629 emplois en 2010.

La forge, la fonderie, la chaudronnerie, le travail des métaux et la mécanique de précision constituent les savoir-faire principaux des entreprises locales (Clextral, HEF R&D, etc.). La Loire est ainsi le 1er bassin français pour la production d'outillage à main et le traitement des métaux et des surfaces.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

L'évolution des effectifs salariés du Sud Loire dans les 10 principaux secteurs industriels entre 1994 et 2010



Source : Pôle emploi, traitements epures.

L'évolution des effectifs salariés des secteurs industriels dans le Sud Loire entre 1994 et 2010

	1994	1998	2004	2010
Métallurgie- mécanique	18834	19 000	16 363	12 629
Activités agroalimentaires	4747	4 855	4 639	4 254
Textile, habillement, cuir	6798	5 945	3 871	3 047
Caoutchouc, plastiques	3193	3 823	3 775	2 721
Industrie automobile	3213	2 642	2 579	2 359
Electricité-électronique	2457	2 502	2 557	1 983
Chimie, pharmacie	933	1 167	830	1 675
Carton, édition, imprimerie, reproduction	2160	2 101	1 805	1 394
Bois-meuble	1563	1 373	935	945
Environnement	770	817	974	930
Autres industries manufacturières	709	737	600	643
Production et distribution d'énergie	378	393	460	562
Optique	367	589	559	490
Industries extractives	130	105	85	78
Total emplois industriels	46252	46 049	40 032	33 710
Poids de l'industrie dans l'emploi total	38%	34%	29%	24%

Source : Pôle emploi, traitements epures.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

Le textile-habillement a connu une baisse drastique de ses effectifs entre 1994 et 2010 (-55,2%), passant de 6 798 à 3 047 emplois dans le Sud Loire.

Il reste néanmoins un secteur spécifique, grâce à sa reconversion vers un textile technique innovant à destination de marchés compétitifs, à l'image du médical (Gibaud, Sigvaris, Thuasne, etc.).

Le maintien de spécificités du tissu industriel dans le Sud Loire s'est accompagné d'une dynamique de diversification de la base industrielle.

Le secteur de l'optique, a vu son nombre d'emplois progresser de manière significative entre 1994 et 2010 (+33,5%), comparativement à la France, le positionnement du Sud Loire est spécifique dans l'optique même si le nombre d'emplois reste modeste (490 emplois)

Parmi les secteurs les plus dynamiques du Sud Loire, on trouve la chimie-pharmacie (1 675 emplois, +79,5% depuis 1994) ainsi que la production et distribution d'énergie (532 emplois, +48,7% depuis 1979), mais ces secteurs ne présentent pas de spécificités.

Le secteur de l'agroalimentaire, malgré sa baisse d'emplois (-10,4% depuis 1994) et son caractère non spécifique, reste le second secteur industriel du Sud Loire avec 4 254 emplois. Le territoire se caractérise notamment par de grandes entreprises à l'image de Despinasse Viande, Weiss, Nestlé Purina Petcare France, Parot, etc.

2.3.3.2

Des spécificités « servicielles » tournées vers les services aux personnes

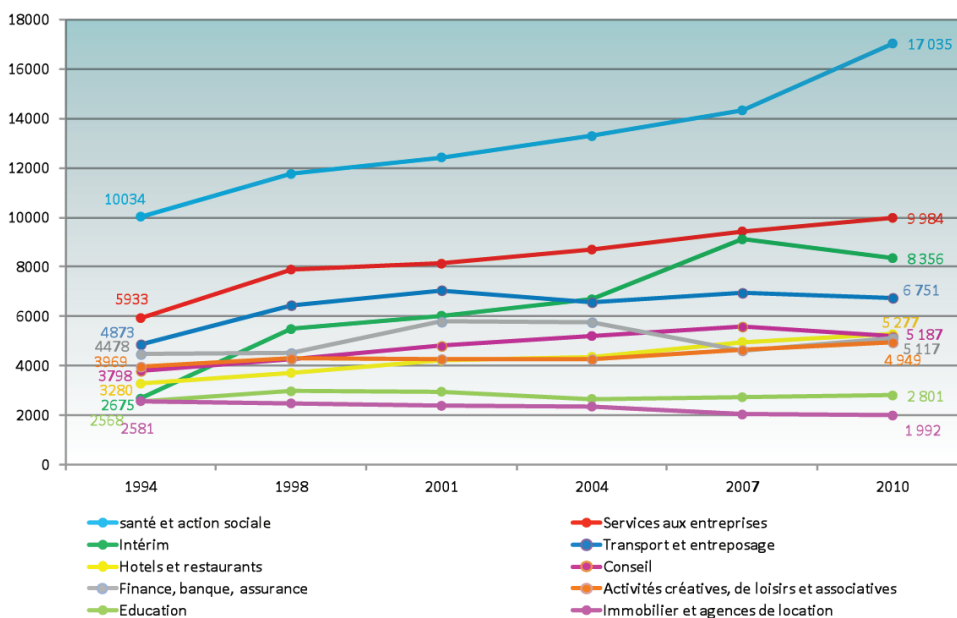
Les services aux entreprises représentent en 2010, avec 9 984 emplois.

Ce secteur très dynamique (+68,3% entre 1994 et 2010) est essentiellement composé d'emplois faiblement qualifiés.

Le poids des emplois les moins qualifiés dans les services aux entreprises (gardiennage, ménage, sécurité, etc.) tient au fait que le développement de ces activités résulte de l'externalisation de tâches autrefois intégrées dans l'industrie.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

L'évolution des effectifs salariés du Sud Loire dans les 10 principaux secteurs serviciels entre 1994 et 2010



Source : Pôle emploi, traitements epures.

L'évolution des effectifs salariés des secteurs serviciels dans le Sud Loire entre 1994 et 2010

	1994	1998	2004	2010
Santé et action sociale	10034	11756	13288	17035
Services aux entreprises	5933	7893	8702	9984
Intérim	2675	5485	6690	8356
Transport et entreposage	4873	6455	6574	6751
Hôtels et restaurants	3280	3716	4366	5277
Conseil	3798	4277	5203	5187
Finance, banque, assurance	4478	4521	5767	5117
Activités créatives, de loisirs et associatives	3969	4295	4270	4949
Education	2568	2970	2664	2801
Immobilier et agences de location	2581	2482	2353	1992
Administration publique	1952	2248	2201	1986
Services aux personnes	1481	1676	1710	1974
Numérique	583	694	1006	1791
R&D	250	191	200	209
Total emplois services	48 455	46 049	40 032	33 710
Poids des services dans l'emploi total	35%	43%	47%	52%

Source : Pôle emploi, traitements epures.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

Deux éléments viennent nuancer ce constat :

- les secteurs du **conseil et de la finance-banque-assurance** sont pourvoyeurs d'un nombre d'emplois qualifiés important (respectivement 5 187 et 5 117 emplois dans le Sud Loire). Le secteur **numérique**, bien que non spécifique dans le Sud Loire, est très dynamique (son nombre d'emplois a triplé entre 1994 et 2010).
- le Sud Loire présente une spécificité dans les secteurs de l'économie présentielle notamment dans l'**administration publique** et la **santé action sociale**, qui avec 17 035 emplois, est le secteur « serviciel » le plus grand pourvoyeur d'emplois. Un positionnement d'autant plus significatif qu'il s'agit d'un secteur très dynamique : +69,8% entre 1994 et 2010, soit un gain de 7 000 emplois.

2.3.4

Quelques signes de fragilité pour l'entrée dans une économie compétitive et innovante

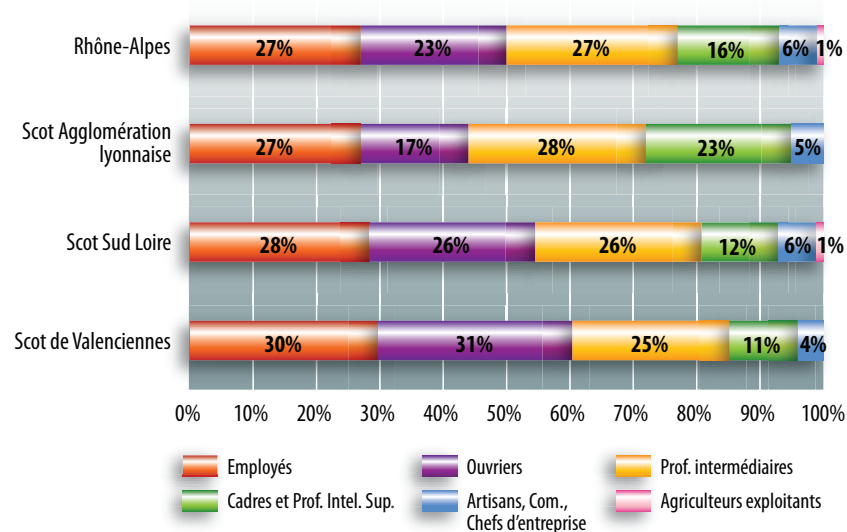
2.3.4.1

Forte représentation des ouvriers malgré la croissance des cadres et des professions intermédiaires

Dans le Sud Loire, 26% de l'ensemble des salariés sont des ouvriers, contre 23% en Rhône-Alpes.

Inversement, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont peu représentés dans le Sud Loire comparativement à l'échelle rhônalpine (12% contre 16%) et l'écart se creuse davantage si on se réfère à l'agglomération lyonnaise (23%).

La répartition de la population active occupée par CSP en 2009



Source : INSEE, traitements epures

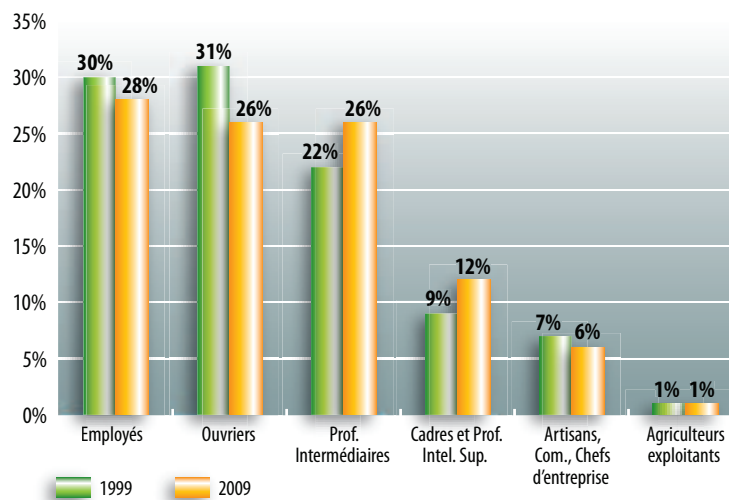
2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

De manière générale, le Sud Loire affiche :

- une part croissante de cadres et de professions intellectuelles supérieures ainsi que de professions intermédiaires,
- une diminution de la proportion d'ouvriers et d'employés.

Ces éléments confirment la mutation engagée de la structure économique du Sud Loire.

L'évolution de la répartition de la population active occupée par CSP dans le Sud Loire entre 1999 et 2009



Source : INSEE, traitements epures

2.3.4.2 Une population dont le niveau de qualification croît

Parmi la population de 15 ans et plus, le Sud Loire comptabilise 21% de sans diplômés et 42% de diplômés de faible niveau de qualification (CEP, BEPC, CAP).

Cette structure se différencie de celle de la région Rhône-Alpes qui répertorie respectivement 17% et 40% des 15 ans ou plus. L'écart se creuse si on se réfère à l'agglomération lyonnaise (18% et 33%). Ceci met en évidence le poids des formations techniques dans le Sud Loire, mis en relation avec le poids de l'industrie.

A l'inverse, les diplômés de l'enseignement supérieur long sont peu représentés dans le Sud Loire (9% contre 20% dans l'agglomération lyonnaise).

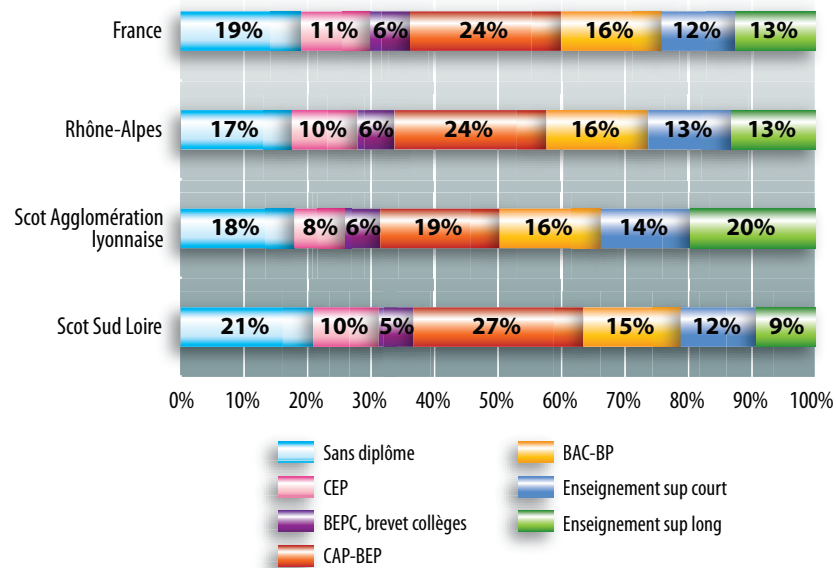
Or, la qualification de la population s'avère être un enjeu pour les territoires qui se retrouvent dotés d'une plus grande capacité d'ingénierie et d'innovation. L'industrie, encore très représentée dans le Sud Loire, explique en grande partie la structure de qualification du territoire. Toutefois, elle nécessite également de fonctions d'encadrement et de recherche pour rester compétitive.

Bien que le Sud Loire ait une structure de la population faiblement qualifiée comparativement au niveau national, on identifie une amélioration du niveau de diplôme.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

A titre d'exemple, en 1999, le Sud Loire comptabilisait 13% de diplômés supérieurs au BAC chez les moins de 15 ans, contre 21% en 2009.

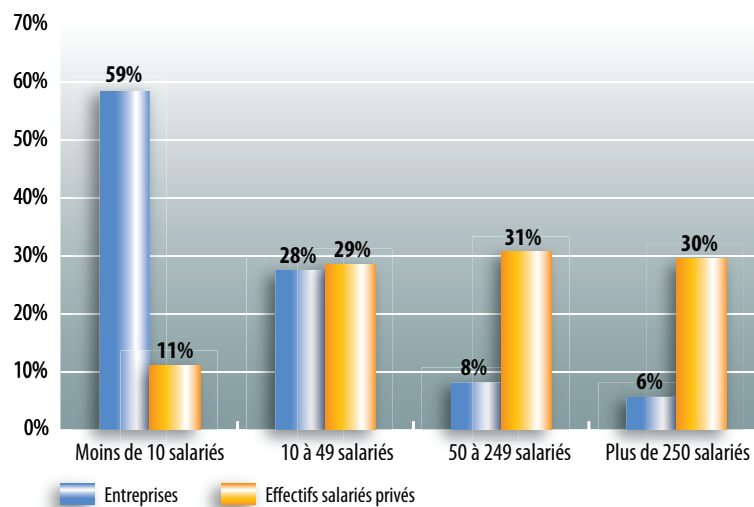
Le niveau de formation des personnes non scolarisées de 15 ans et plus en 2009



Source : INSEE, traitements epures

2.3.4.3 Un tissu industriel massivement composé de petites PME

La répartition des effectifs et des établissements industriels salariés par tranches d'effectifs en 2011 dans la Loire



Source : URSSAF, traitements ELO

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

L'industrie ligérienne est principalement composée de petits établissements : en 2011, 58,5% des établissements industriels avaient moins de 10 salariés, 27,6% entre 10 et 49 salariés.

Ce tissu de PME qui reste très dense est donc parvenu à se maintenir en trouvant notamment de nouveaux marchés dans un contexte de disparition des grands donneurs d'ordre locaux. A noter que les d'établissements industriels de plus de 250 salariés qui ne représentent que 5,7% des établissements comptabilisent 29,5% des effectifs salariés industriels de la Loire.

2.3.4.4

Une transmission des entreprises qui représente un vrai enjeu

Le Schéma Départemental pour la Transmission et la Reprise d'entreprises est actuellement en place pour répondre au défi de la transmission des entreprises.

Il repose sur un partenariat entre les chambres consulaires, le Conseil général et l'Agence de Développement Economique de la Loire (ADEL).

Les besoins en accompagnement de reprise des entreprises sont déjà très importants et vont s'accroître.

Le Sud Loire compte un nombre significatif d'entreprises dont le dirigeant a 55 ans ou plus (29 %).

Ce pourcentage atteint 44,4 % lorsqu'on analyse les établissements industriels.

L'industrie est donc particulièrement touchée par la problématique de la transmission.

Le dirigeant accumule de nombreux savoir-faire tout au long de sa carrière, des compétences dont certaines ne sont plus dispensées par des organismes de formation. Se pose ainsi le problème de la transmission de savoir-faire spécifiques lors du départ en retraite du dirigeant et de compétences polyvalentes (techniques, de gestion, commerciales, etc.) dans le cas de dirigeant de TPE ou de petites PME

Le nombre d'entreprises suivant l'âge du chef d'entreprise dans le Sud Loire en 2011

Secteurs	50 ans et +	En %	55 ans et +	En %	60 ans et +	En %
BTP	906	36,75%	581	23,57%	325	13,18%
Commerce**	2 810	40,83%	1 899	27,59%	969	14,08%
Industrie*	1 397	59,47%	1 043	44,40%	662	28,18%
Services	3 828	41,29%	2 550	27,50%	1 365	14,72%
Total	8 941	42,64%	6 073	28,96%	3 321	15,84%

Source : CCI Saint-Etienne/Montbrison

* hors métiers de bouche, y compris énergie

** y compris métiers de bouche

2.3.4.5

Un chômage structurel qui concerne surtout les jeunes et les plus de 50 ans

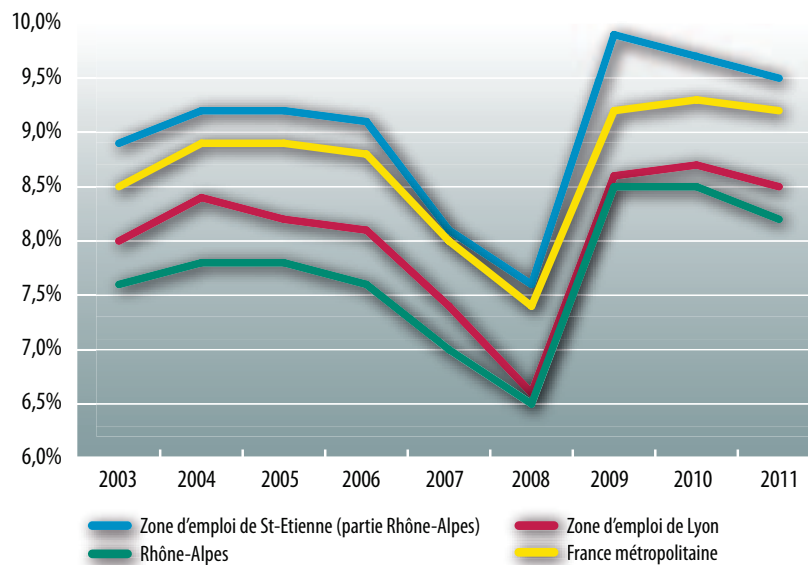
Le taux de chômage, qui a atteint un niveau historiquement bas en 2008, est reparti à la hausse en 2009 avant de diminuer à nouveau.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

En 2011, il atteint le seuil de 9,5% de la population active au sein de la zone d'emploi de Saint-Etienne, avec 31 364 demandeurs d'emploi.

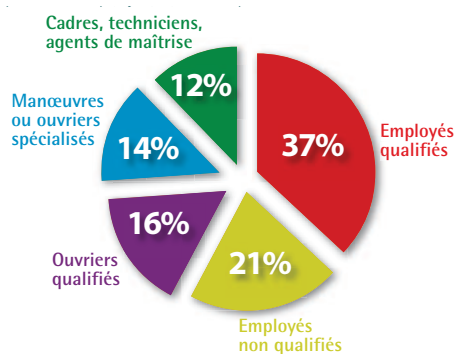
Le taux de chômage de la zone d'emploi de Saint-Etienne suit les évolutions nationale et régionale, tout en restant supérieur (de 1,3 points par rapport à Rhône-Alpes, de 1 point par rapport à la zone d'emploi de Lyon et de 0,3 point par rapport à la France).

L'évolution du taux de chômage entre 2003 et 2011



Source INSEE, traitements epures

La répartition des demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) selon leur niveau de qualification en 2010

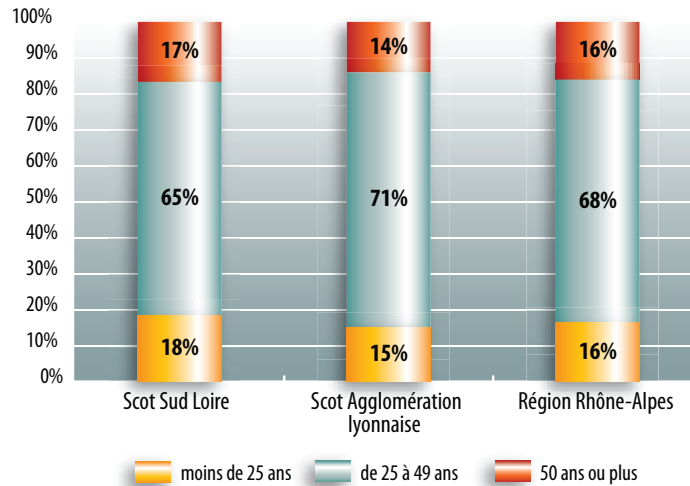


Source : Pôle emploi, traitements epures.

Les employés, qu'ils soient qualifiés ou non qualifiés, sont les plus touchés par le chômage (58% des demandeurs d'emplois). Des tensions dans le recrutement existent notamment dans les métiers du BTP et les postes d'opérateurs peu qualifiés dans la métallurgie-mécanique.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

La répartition des demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) selon leur âge en 2010



Source Pôle Emploi, traitements epures

Le chômage des jeunes (moins de 25 ans) et des plus de 50 ans est plus important dans le Sud Loire que dans l'agglomération lyonnaise et en Rhône-Alpes.

Le Sud Loire comptabilise 18% de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, contre 15% dans l'agglomération lyonnaise.

Plusieurs dispositifs d'action ont été mis en place dans le Sud Loire pour accélérer le retour à l'emploi :

- Elaboration de Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), mise en place de Missions Locales, de Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ), les structures d'insertion par l'activité économique, la Maison de l'Emploi et de la Formation Loire Sud.
- Le Conseil général aide également à l'insertion des bénéficiaires du RSA Socle en proposant aux entreprises un accompagnement personnalisé afin de répondre à leurs besoins en ressources humaines ainsi qu'un suivi de l'intégration des candidats en entreprises. Il propose également aux jeunes diplômés sans expérience professionnelle un parrainage par un professionnel confirmé afin de favoriser leur insertion.

2.3.5

Un potentiel d'innovation et de coopération à valoriser

2.3.5.1

Développer le commerce international

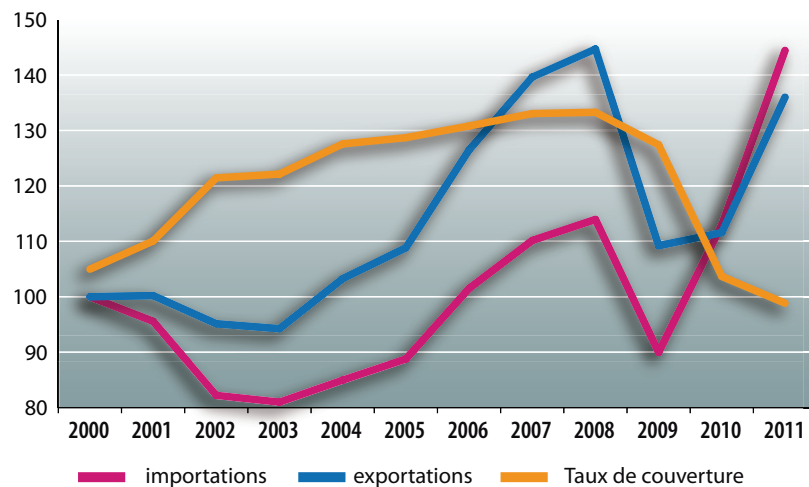
Dans la continuité de l'année 2010, le commerce international ligérien connaît, en 2011, un développement massif des échanges, boosté par la progression des activités d'export (+21,9%) et, surtout, d'import (+25,6%).

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

Pour la première fois depuis 2000, le commerce international de la Loire est déficitaire avec un taux de couverture (exportations/importations) de 98,8%.

Celui de Rhône-Alpes reste légèrement excédentaire (100,3%), avec, sur un an, une diminution moins prononcée qu'au niveau ligérien.

Evolution des échanges internationaux de la Loire entre 2000 et 2011
(indices base 100 en 2000 pour les exportations et importations, taux de couverture en %.)



Source: Douanes, traitements CCI de Saint-Etienne/Montbrison

L'Europe reste la première destination des exportations du département avec 70,1% des produits exportés.

Ce sont notamment l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne qui sont concernées. Suivent l'Asie (10,3%), l'Afrique (6,9%) et l'Amérique du Nord (6,5%). Quelles que soient les destinations exportatrices, trois produits occupent les premières places : les équipements pour automobiles (12,2% des exportations), les produits chimiques de base (11,9%), les machines et équipements d'usage général (8,5%).

Le duo de tête des fournisseurs est composé à hauteur de 72,5% des importations par l'Europe (plus particulièrement l'Allemagne et l'Italie), de 16,1% des importations de l'Asie (notamment de la Chine).

Les principaux produits importés sont les produits chimiques de base (11% des importations) et les articles d'habillement (11%).

2.3.5.2 Encourager la création d'entreprises

5 600 entreprises ont été créées en 2011.

Après neuf années consécutives de hausse, le nombre de créations d'entreprises ligériennes a régressé en 2011 (-4,5%), dans des proportions cependant moindres qu'à l'échelle régionale (-10,5%) ou nationale (-12%).

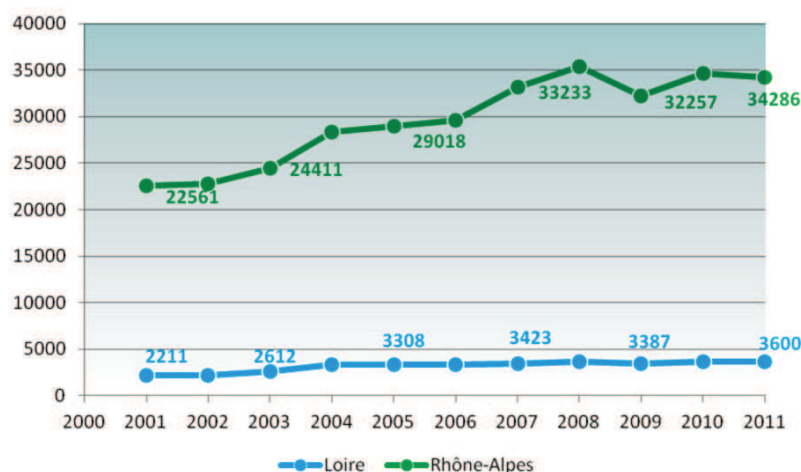
2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

Les services représentent 54% des créations d'entreprises de la Loire en 2011 (enseignement, santé, action sociale, hébergement, restauration, etc...), suivent le commerce (22%), la construction (18,5%) et l'industrie (5,6%).

Comparativement au niveau régional, seule la part des services est moins importante dans le département de la Loire (54%). En dehors de la construction, tous les secteurs d'activité sont concernés par la baisse du nombre de créations d'entreprises.

Un peu plus de la moitié des entreprises créées le sont sous le statut de l'auto-entrepreneur (51,9% des créations, soit 2 916 entreprises), avec des variations selon les secteurs : 63% des créations sont réalisées en auto-entrepreneuriat dans l'industrie, 52% dans la construction et les services, 49% dans le commerce. Seulement 10% des auto-entrepreneurs de Rhône-Alpes se trouvent dans la Loire.

Le nombre d'entreprises créées en Rhône-Alpes et dans la Loire 2001-2011



Source : CCI Saint-Etienne/Montbrison

Les créateurs potentiels sont accompagnés dans leur réflexion et dans leur projet par des structures d'accompagnement à la création – reprise d'entreprises (chambre consulaire, MIFE, etc.).

La Maison de l'Emploi et de la Formation Loire Sud, dont l'un des objectifs est de recenser l'ensemble des structures qui interviennent sur ce volet, permet d'offrir un service mieux coordonné aux créateurs potentiels.

2.3.5.3

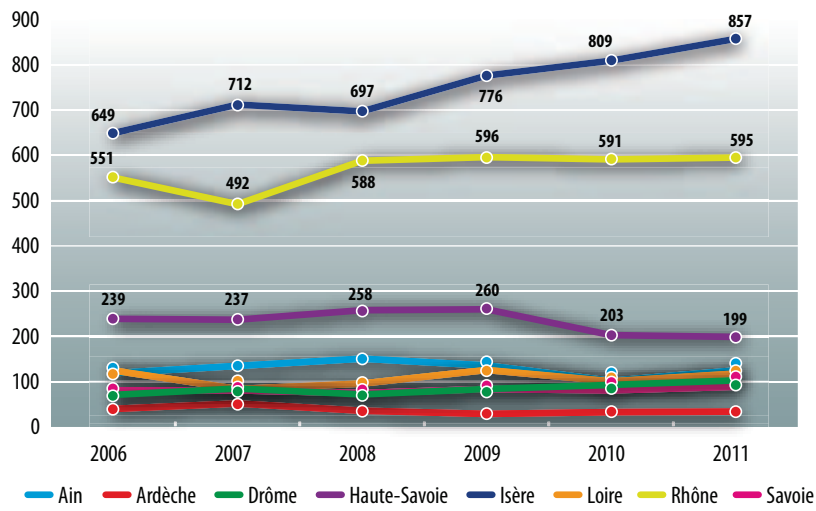
Une intégration encore faible de l'innovation malgré la mise en place de dispositifs incitatifs

Le Sud Loire se caractérise par la présence d'un pôle universitaire majeur (Université Jean Monnet) et de nombreux établissements d'enseignement supérieur (écoles d'ingénieurs, école d'architecture, etc.).

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

La majorité de ces établissements comptabilise un nombre significatif de laboratoires de recherche et de chercheurs, ce qui favorise la recherche publique. En revanche, la recherche privée reste modeste au regard d'autres territoires.

**L'évolution des demandes de brevets publiés par voie nationale
à l'adresse des inventeurs entre 2006 et 2011**



Source : INPI, traitements epures

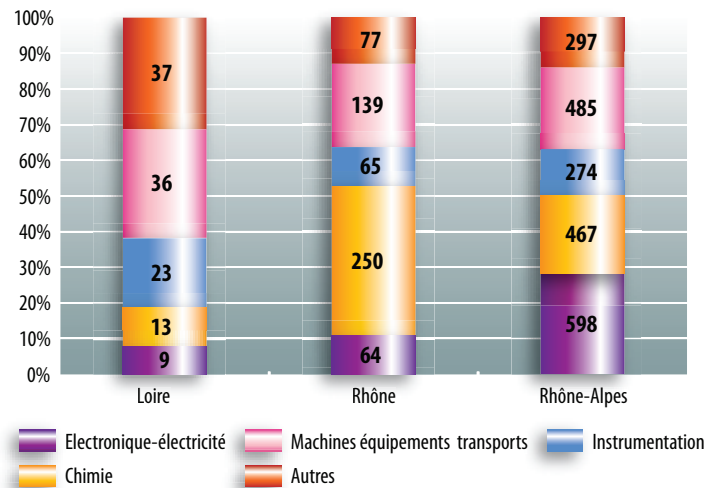
Les raisons du faible poids de l'innovation technologique et non technologique sont nombreuses : des capacités financières réduites, la conviction chez certains dirigeants de ne pas pouvoir intervenir sur des marchés innovants et le faible niveau d'équipement informatique.

L'analyse des domaines technologiques qui ont fait l'objet de dépôts de brevets en 2011 fait ressortir de manière très claire pour le département de la Loire les machines équipements transports ainsi que l'instrumentation. On retrouve ainsi les secteurs dans lesquels le Sud Loire est spécifique en matière économique, à savoir la mécanique-métallurgie, l'optique et les technologies médicales. De la même manière, le Rhône se distingue dans deux secteurs : la chimie et, dans une moindre mesure, les machines équipements transports.

Les pôles de compétitivité ViaMeca, Axelera, Lyon Urban Trucks & Bus, le Pôle Optique Rhône-Alpes et le Pôle des Technologies Médicales, en favorisant les relations industrie-recherche, développent la compétitivité et l'innovation des territoires.

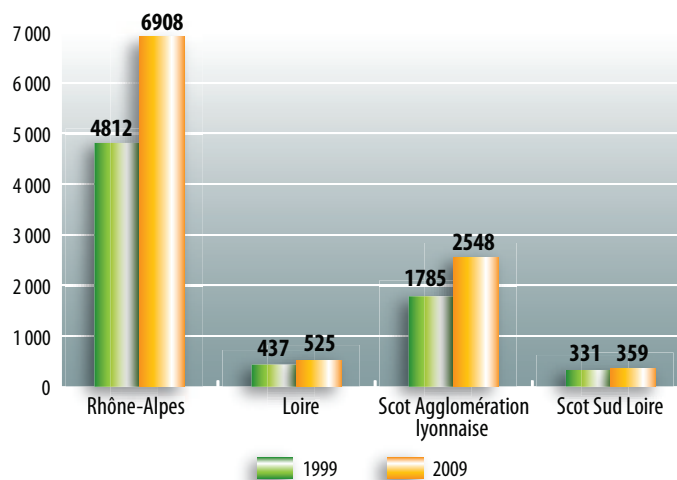
2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

La répartition par domaines technologiques des inventeurs de demandes de brevets publiées en 2011 par voie nationale



Source : INPI, traitements epures

L'évolution du nombre de dépôts de marques entre 1999 et 2009



Source : INPI, traitements epures

2.3.5.4 Des réseaux de coopération structurés

Le territoire se caractérise par un certain nombre de réseaux d'acteurs industriels et (ou) scientifiques qui assurent une meilleure lisibilité. Tous peuvent être considérés comme des structures de soutien aux entreprises puisqu'ils favorisent le rapprochement entre les entreprises (groupes, PME, TPE) et les centres de recherche et incitent leur coopération.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

La mutualisation qui en découle (de la recherche et du développement, de la fonction commerciale, des moyens de production, etc.) est bénéfique à tous.

Le Pôle de compétitivité ViaMéca, dont le siège social est à Saint-Etienne, a été labellisé en 2005. Depuis il ne cesse de croître, atteignant aujourd'hui 150 adhérents composés d'entreprises, de centres de recherche, d'organismes de formation et d'associations.

Ce pôle a pour principal objectif la promotion du service durable en mécanique sur le territoire. Pour cela, trois axes thématiques ont été identifiés (ingénierie de surfaces, procédés avancés de fabrication, systèmes intelligents et robotique) et font l'objet de dépôts de projets collaboratifs de R&D.

La grappe d'entreprises MécaLoire est davantage orientée « business ».

Ses adhérents sont à la fois composés de donneurs d'ordres et de sous-traitants. Les premiers viennent optimiser leur réseau de sous-traitants, chercher de nouveaux partenaires industriels et intégrer des réseaux d'échanges. Les seconds l'intègrent dans le but de développer leur marge, de profiter des opportunités de développement et d'anticiper les besoins de leurs clients. Cette association qui a été créée à Saint-Etienne en 2000 comptabilise aujourd'hui 1 100 établissements, soit 24 000 emplois. MécaLoire vient de créer sa marque commerciale, Métalink, afin que les savoir-faire des entreprises de la Loire soient plus facilement portés et identifiés à l'international.

Le pôle agroalimentaire Loire, labellisé grappe d'entreprises par la DATAR, regroupe l'ensemble des professionnels de la filière agricole et agroalimentaire de la Loire (« de la fourche à la fourchette »), autrement dit les agriculteurs, les artisans, les industriels, les équipementiers et les distributeurs. Il a pour ambition de structurer la filière agricole et agroalimentaire, de promouvoir les métiers de l'agroalimentaire ainsi que la qualité et l'innovation. Le pôle travaille en partenariat avec les organismes de formation (lycées, écoles), les centres de recherche, les chambres consulaires, etc.

Le Pôle Optique Rhône-Alpes est membre du réseau INGRID, Innovation Globale pour l'Industrie et son Développement, réseau qui met en relation 12 plates-formes technologiques régionales issues de centres techniques et d'établissements d'enseignement supérieur. Les domaines technologiques développés au sein du réseau INGRID ne concernent pas exclusivement l'optique, ce qui favorise la transversalité des savoir-faire au profit de l'innovation. De plus, le PORA incite les jeunes ingénieurs et docteurs à la création de start-up en hébergeant sur le site de la Manufacture plusieurs jeunes entreprises impliquées dans les domaines de la vision et du contrôle de mesure.

Le Pôle des Technologies Médicales, localisé à Saint-Etienne et labellisé grappe d'entreprises par la DATAR, sert d'interface entre l'industrie, la recherche et les soins en regroupant 45 entreprises comptabilisant près de 4 000 emplois, 30 laboratoires de recherche publique et privée et 2 centres techniques. Le pôle se structure autour de trois réseaux : les textiles santé, les implants chirurgicaux ainsi que l'équipement hospitalier et l'assistance fonctionnelle. Il est essentiellement constitué d'acteurs locaux et a pour principales vocations le transfert de technologies via la veille, la formation, les colloques scientifiques, et, le management de projets R&D innovants.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

Numélink est une association d'entreprises datant de 2002. Située à Saint-Etienne, elle a pour objectif de « structurer la filière des TIC, de la valoriser et de lui donner une lisibilité. » Ce réseau concentre 30% des établissements du secteur numérique soit 41% des emplois. Numélink soutient l'innovation en aidant les projets collectifs de ses adhérents, ce qui peut, à terme, contribuer à augmenter le niveau d'activité des entreprises de ce secteur. Numélink héberge un « réseau marché » qui a pour finalité la création d'un Groupement d'Intérêts d'Entreprises.

L'ancienne manufacture d'armes de Saint-Etienne regroupe, depuis janvier 2010, sur un même site la Cité du Design et l'Ecole supérieure d'art et design.

Ce projet doit être perçu comme une plate forme qui concentre enseignement supérieur / recherche / développement économique autour de la valorisation du design et de l'art. Parmi les missions de la Cité du design, on peut citer le développement et l'innovation par le design, la recherche en design et la sensibilisation de tous les publics (dont les entreprises) au design. D'où la création du LUPI, Laboratoire des Usages et des Pratiques Innovantes.

La Cité du design parvient à capter un public diversifié, notamment grâce à l'organisation des Biennales du Design ainsi qu'aux diverses expositions.

Le Collectif Designers +, né en 2007 à Saint-Etienne, se concentre davantage sur le volet « réseau d'entreprises ». L'objectif de cette structure est « de faire du design un levier d'innovation pour le territoire. » Ses adhérents sont une quarantaine de designers et de quelques représentants des métiers connexes (architectes, ergonomes, prototypistes, etc.). Parmi ses actions, le Collectif Designers+ promeut les savoir-faire de ses adhérents et participe à des projets collectifs collaboratifs qui permettent de valoriser l'apport du design en termes de créativité et d'innovation.

Le CIRIDD, Centre International de Ressources et d'Innovation pour le Développement Durable, a été créé en 2005 à Saint-Etienne afin de promouvoir le changement en faveur d'un développement économique soutenable (via la réalisation d'études prospectives, la diffusion de ressources et l'animation de communautés d'intérêt). Le CIRIDD croise les problématiques sociales, économiques et environnementales.

Aujourd'hui, le CIRIDD collabore avec de nombreuses structures : collectivités territoriales, organismes publics, pôles de compétitivité, grappes d'entreprises, organismes d'enseignement supérieur et de recherche, etc.

InterForêt Bois, association créée en 1982 et localisée à Saint-Etienne, regroupe les professionnels ligériens de la filière bois. Elle se compose de quatre grands axes : l'animation et la stratégie de filière (favoriser le dialogue interprofessionnel), la promotion du bois matériau (communiquer sur le bois en valorisant ses atouts), la sensibilisation aux métiers de la filière (promouvoir la filière dans les organismes de formation), l'accompagnement des professionnels.

Logistique 42, association loi 1901 créée en 2004 et localisée à Saint-Etienne, regroupe aujourd'hui près de 60 entreprises qui représentent l'ensemble des composantes professionnelles de la logistique (transporteurs, industriels chargeurs, distributeurs, sociétés

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

de conseils ou de services, etc.). L'ancrage ligérien des entreprises favorise leurs liens et la réalisation de nombreuses actions collectives. Ses objectifs : partager les savoir-faire, s'engager concrètement dans le développement durable, développer l'attractivité et l'image des métiers de la logistique, etc.

En parallèle de ces réseaux d'entreprises, il existe dans le Sud Loire des clubs d'entreprises dynamiques et structurants. Chaque club intervient dans un secteur géographique particulier :

- le **Club des Entrepreneurs de l'Ondaine (CLEO)** agit pour le développement économique de l'Ondaine et du Haut-Pilat,
- le **Club Gier (Groupement pour Innover, Entreprendre, Réussir)**,
- le **club FOR-ACT** concerne le Montbrisonnais,
- l'**Association des Chefs d'entreprises et des Cadres du Tertiaire et de l'Industrie du Forez Sud (ACCTIFS)**.

A cela s'ajoutent des réseaux plus locaux, à l'image du **Réseau d'Entreprises de la Zone d'Activités de Molina et de l'Est Stéphanois (REZAMES)** et du **TECHNOPOLE 42**.

Ils ont pour mission essentielle de promouvoir les savoir-faire et les compétences des entreprises membres, vers l'intérieur et l'extérieur du territoire, de mettre en œuvre des actions collectives, preuves de cohésion et sources d'efficacité. Issues de la mécanique, du traitement des métaux, des biens d'équipements, de la plasturgie, de l'électronique, du bâtiment, du textile, de la communication, du conseil ou des transports, ces entreprises ont compris la nécessité et l'avantage du travail en réseau et proposent une offre complémentaire et de qualité, une offre globale pérenne, résultat d'une dynamique collaborative.

2.3.6

Les 6 secteurs stratégiques du Schéma de Développement Economique et de l'Emploi du Scot Sud Loire

Dans le cadre de l'élaboration du SCoT Sud Loire, un Schéma de Développement Economique et de l'Emploi a été étudié, afin de formaliser les axes d'interventions prioritaires des politiques publiques économiques.

Une sélection a été réalisée à partir d'une trentaine d'indicateurs économiques et scientifiques selon trois axes : la masse critique, le dynamisme et le positionnement du Sud Loire par rapport à l'Aire Métropolitaine lyonnaise et à la région Rhône-Alpes.

Elle a identifié six secteurs d'activité stratégiques pour le territoire du Sud Loire parmi 17 secteurs et fonctions tertiaires :

- la mécanique,
- les textiles et technologies médicales
- les services innovants à l'industrie (design)
- l'optique et l'ingénierie des surfaces

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

- l'éco-industrie
- l'agroalimentaire.

Les six secteurs ont fait l'objet de « diagnostics sectoriels » approfondis afin d'identifier les enjeux et de proposer des leviers d'actions.

2.3.6.1 La mécanique

Le secteur de la mécanique, malgré sa perte de dynamisme en termes d'emplois (-11% entre 2003 et 2008, contre -6% en Rhône-Alpes) reste le premier pourvoyeur d'emplois industriels du Sud Loire avec 17 700 emplois et 830 établissements, près de 170 chercheurs publics et de 800 chercheurs privés. Il est donc important de préserver ses savoir-faire historiques qui représentent des masses d'emplois significatives tant du point de vue économique que scientifique, le secteur de la mécanique enregistrant En comptabilisant 25% des emplois de la mécanique de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise et 10% de ceux de la région, le Sud Loire se positionne de manière stratégique sur ce secteur et plus particulièrement dans la mécanique industrielle et dans la fabrication d'équipements automobiles. La hausse des immatriculations d'établissements ne parvient pas à compenser les radiations mais on constate une bonne représentativité des entreprises innovantes dans la mécanique puisqu'elles concernent 34% des entreprises innovantes du Sud Loire (contre 20% de celles de Rhône-Alpes).

Afin de préserver le secteur de la mécanique, dont la situation financière est en demi-teinte, il semble important d'accompagner les TPE/PME qui constituent la grande majorité du tissu local (74% des établissements ont moins de 20 salariés) mais également les grandes entreprises. Les acteurs de la mécanique, déjà bien structurés via la présence de la grappe d'entreprises MécaLoire et du pôle de compétitivité ViaMéca, gagneront probablement en compétitivité en s'engageant davantage dans les coopérations entreprises/laboratoires de recherche/organismes de formation.

Enfin, les difficultés de recrutement et la problématique de la transmission des savoir-faire nécessitent **la mutation de ce secteur** en passant d'une mécanique traditionnelle à une mécanique avancée et en se positionnant sur des marchés porteurs.

2.3.6.2 Les textiles et technologies médicales

Le secteur des technologies médicales se caractérise par un nombre d'emplois restreint (3 620, soit 3% de l'emploi total du Sud Loire) mais en croissance puisque ses effectifs ont augmenté de +28% entre 2003 et 2008 au sein du Sud Loire. Ses établissements sont compétitifs et innovants et se positionnent sur des marchés de pointe. Il s'agit d'un secteur. Le Sud Loire est notamment spécifique dans la fabrication de textiles à usage médical, d'articles chaussants et de matériel médico-chirurgical. Ces trois sous-secteurs concentrent 78% des emplois salariés des technologies médicales du Sud Loire, soit 22% de Rhône-Alpes.

Le positionnement stratégique du Sud Loire dans ce secteur est issu **d'une mutation du textile-habillement et de la mécanique vers les technologies médicales** : 20% des nouvelles immatriculations d'entreprises sont issues d'un transfert d'activité.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

Avec 190 chercheurs publics et 110 chercheurs privés impliqués dans le domaine des technologies médicales, le Sud Loire concentre une masse critique scientifique significative, qui se traduit en termes de productions scientifiques. Ce positionnement se confirme par la présence sur le territoire de deux centres techniques et deux plate-formes technologiques qui favorisent le transfert de technologie des centres de recherche jusqu'aux entreprises. D'où la forte représentation des établissements innovants au sein de ce secteur dans le Sud Loire (26%).

La spécificité du Sud Loire dans les technologies médicales s'explique aussi par la structuration de ce secteur autour du pôle des technologies médicales (PTM), qui sert d'interface entre l'industrie, la recherche. Toutefois, si on note l'implication du PTM dans le pôle de compétitivité Viameca, on peut regretter la faible présence des entreprises du Sud Loire dans le pôle de compétitivité Techtera, spécialisé dans les textiles techniques et fonctionnels appliqués à la santé.

Il semble donc important de conforter la dynamique de créations d'établissements et de valoriser la spécificité scientifique des technologies médicales afin d'accroître la masse critique des établissements sur le territoire.

2.3.6.3 Les services innovants à l'industrie (design)

Avec 2 985 emplois, les services innovants à l'industrie et le design industriel concentrent seulement 2% des emplois salariés privés du Sud Loire. Ces emplois sont regroupés dans 360 entreprises, principalement constitués de TPE. Comparativement à la région Rhône-Alpes, ce secteur est sous-représenté. **Il s'agit cependant du territoire dans lequel la mutation des secteurs d'activité est la plus importante et on y observe une réelle dynamique des services innovants** (les emplois ont augmenté de +58% entre 2003 et 2008). La ville de Saint-Etienne concentre à elle seule 60% des emplois de ce secteur (conseils pour les affaires et aux études techniques.)

Cette dynamique est confortée par le poids des immatriculations dans ce secteur (6% de celles du Sud Loire en 2009, dont 75% attribuées à des créations d'établissements). Cette tendance s'explique par l'émergence des services innovants à l'industrie et du design industriel et par l'arrivée sur le marché de nouvelles start-up (la majorité des établissements du secteur ont été créés après 2005). Ces start-up devraient développer le potentiel scientifique des services innovants à l'industrie. En effet, si le Sud Loire comptabilise 110 chercheurs publics dans ce domaine, les indicateurs scientifiques que sont les dépôts de brevets et les publications restent modestes.

Malgré la présence dans la ville de Saint-Etienne de nombreuses écoles qui forment les étudiants aux métiers du design, de la Cité du design et du Collectif Designers +, les entreprises sont encore insuffisamment sensibilisées à l'usage du design. Pour y remédier, la Cité du design travaille notamment en collaboration avec le pôle de compétitivité ViaMéca sur les interfaces entre les hommes et les machines ainsi que sur la relation design et sous-traitance. De même, la présence à Saint-Etienne de Numélink participe aussi à la structuration de la filière des TIC, à sa valorisation et lui confère de la lisibilité.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

2.3.6.4 L'optique et l'ingénierie des surfaces

Le secteur de l'optique, comptabilise de l'ordre de 590 emplois dans le Sud Loire et se caractérise à 67% par un tissu de TPE. La plupart des emplois sont donc concentrés dans peu d'établissements. L'optique se démarque à l'échelle du SCoT par son dynamisme (+18% d'emplois entre 2003 et 2008). Les territoires les plus concernés par le secteur optique sont les cantons de Saint-Etienne et de Saint-Héand.

Le secteur de l'optique dans le Sud Loire, bénéficie d'un positionnement stratégique puisqu'il représente 28% des emplois du secteur de l'optique de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise et 15% de ceux de la région. Le Sud Loire affiche notamment une spécificité sectorielle dans la fabrication de matériel optique et photographique qui concentre 42% de l'optique du Sud Loire. Ce segment, qui attire de nombreuses start-up depuis quelques années, affiche une hausse d'emplois de +5% entre 1998 et 2008 alors que la région présente une baisse de -24%. La fabrication d'appareils d'éclairage électronique représente aussi une part importante de l'emploi de l'optique (40%) du Sud Loire mais n'est pas pour autant spécifique au Sud Loire.

Avec 133 chercheurs publics et une centaine de chercheurs privés, le secteur optique bénéficie d'une sphère scientifique significative au regard du nombre d'établissements industriels présents sur le territoire. Le Campus Carnot, localisé à Saint-Etienne sur l'ancien site de la Manufacture, concentre des centres de recherche, le Pôle Optique Rhône-Alpes (PORA) et cinq plates-formes technologiques, ce qui favorise le transfert de l'innovation. Toutefois, l'absence d'une masse critique industrielle se traduit par un faible nombre de dépôts de brevets. Pour y remédier, le PORA incite les jeunes ingénieurs et docteurs à la création de start-up. Afin de préserver sa spécificité dans le secteur de l'optique, le Sud Loire a donc intérêt à renforcer la sphère industrielle et favoriser les passerelles entre industrie et recherche.

2.3.6.5 L'agroalimentaire

Avec 3 320 emplois, l'agroalimentaire concentre seulement 2% des emplois salariés privés du Sud Loire. Toutefois, **le Sud Loire concentre 36% des emplois liés à l'agroalimentaire de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise et 11% des emplois régionaux**, ce qui lui confère un positionnement stratégique.

Le Sud Loire est notamment spécifique dans la conservation et la transformation de la viande de boucherie, la fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie, la fabrication de lait liquide et de produits frais et la fabrication d'aliments pour animaux de compagnie. Toutefois, le secteur de l'agroalimentaire connaît une baisse significative du nombre d'emplois entre 2003 et 2008 (-13%, contre -6% en Rhône-Alpes).

Les entreprises du secteur agroalimentaire du Sud Loire sont 3% à être innovantes, ce qui correspond à la tendance régionale. Ces 3% d'entreprises « innovantes » représentent 12% des entreprises du secteur de l'agroalimentaire, ce qui n'est pas négligeable. En revanche, aucune recherche publique n'est effectuée dans ce secteur au sein du Sud Loire. Les quelques coopérations publiques-privées s'effectuent donc avec des centres de recherche d'autres territoires.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

Par ailleurs, l'image des métiers du secteur agroalimentaire est souvent ternie par le type de contrats habituellement proposés (CDD, travail temporaire). Il faudrait donc promouvoir les métiers de l'agroalimentaire afin de les rendre plus attractifs auprès des jeunes et favoriser la formation par apprentissage afin que ces derniers découvrent réellement les métiers.

Le pôle agroalimentaire de la Loire, en regroupant l'ensemble des professionnels de la filière agricole et agroalimentaire de la Loire, a pour ambition de structurer la filière, de promouvoir les métiers de l'agroalimentaire ainsi que la qualité et l'innovation.

2.3.6.6 L'éco-industrie

La connaissance du secteur de l'éco-industrie, de par sa transversalité, pose des difficultés d'ordre méthodologique : on ne peut pas déterminer précisément son nombre d'établissements et d'emplois.

De même, si aucun centre de recherche n'effectue spécifiquement des travaux dans le domaine de l'éco-industrie, sept centres de recherche croisent l'éco-industrie à d'autres thématiques. L'enjeu de ces structures consiste maintenant à transférer leurs méthodologies innovantes à la sphère industrielle.

De plus, le Sud Loire dispose, d'une association fédératrice, le CIRIDD, (Centre International de Ressources et d'Innovation pour le Développement Durables). Cette dernière a pour objectif de promouvoir le changement en faveur d'un développement économique soutenable.

2.3.7

Un potentiel de formation, de recherche, de savoir-faire scientifique et technique à valoriser



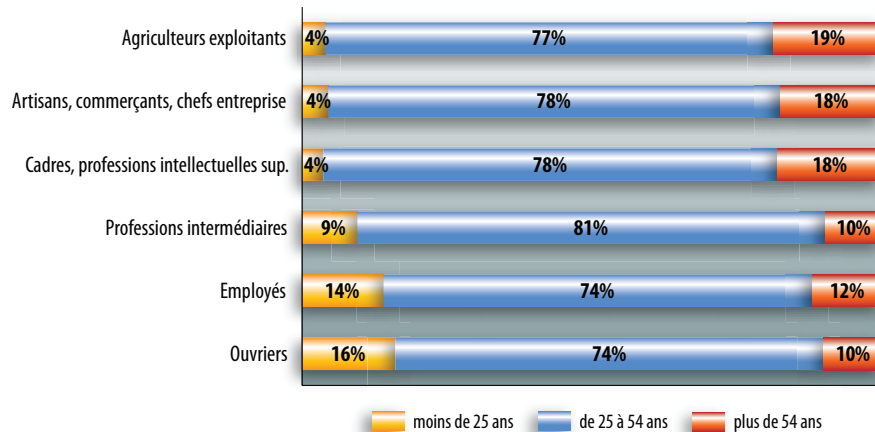
La nécessité d'une mutation du tissu industriel vers des activités à haute valeur met en évidence l'enjeu de disposer localement d'un système de formation et de recherche performant.

L'enjeu est d'autant plus grand qu'une partie importante de la population active du Sud Loire va être renouvelée dans les prochaines années du fait des départs en retraite : une opportunité pour qualifier les nouveaux emplois et pour intégrer professionnellement les jeunes issus du système de formation du Sud Loire.

En 2009, 1/5e des salariés du Sud Loire avait 50 ans et plus. Les agriculteurs exploitants sont les plus concernés (19% ont plus de 54 ans), tout comme les artisans, commerçants, chefs d'entreprises (18%) et les cadres et professions intellectuelles supérieures (18%).

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

La répartition dans le Sud Loire de la population active de 15 ans ou plus ayant un emploi par âge et catégorie socioprofessionnelle en 2009



Source : INSEE, traitements ELO

2.3.7.1 Un dispositif d'enseignement supérieur diversifié et de qualité

Saint-Etienne représente, avec plus de 25 000 étudiants post-bac, le troisième pôle d'enseignement supérieur de la région Rhône-Alpes après Lyon et Grenoble et s'inscrit dans l'espace métropolitain universitaire Lyon-Saint-Etienne.

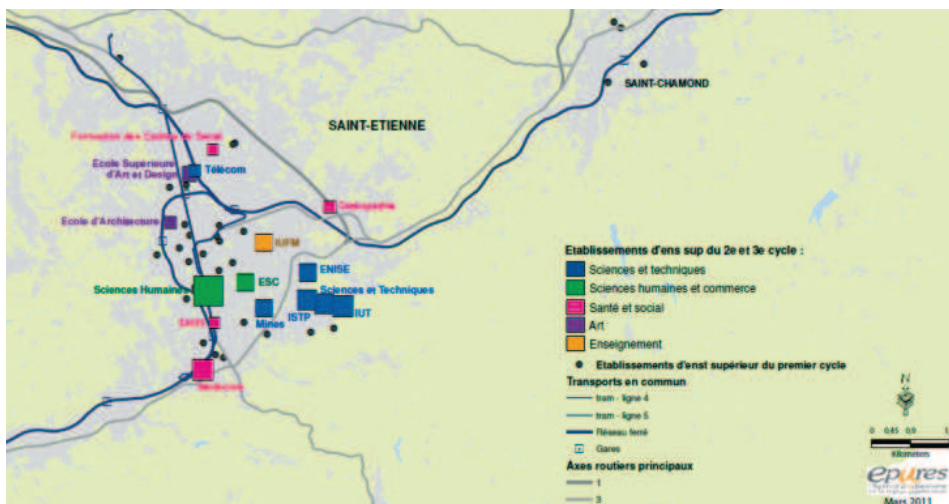
Les établissements d'enseignement supérieur sont fédérés au sein du Pôle Universitaire Saint-Etienne, mais aussi à l'échelle métropolitaine avec la constitution du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) Lyon Saint-Etienne, qui rassemble 20 universités et établissements d'enseignement supérieur, soit 120 000 étudiants.

Une quarantaine d'établissements, pour l'essentiel situés au cœur de Saint-Etienne, offrent un panel de formations diversifiées, que ce soit dans le domaine des arts, du design, des sciences humaines et sociales, de la santé, des sciences et techniques...

Cette situation au cœur de la ville centre du Sud Loire est un atout précieux pour les établissements : proches des services et des zones d'habitat, desservis par des lignes de transport en commun, bénéficiant de l'animation urbaine, ils offrent à leurs étudiants l'ensemble des aménités nécessaires à leur vie quotidienne. Les quartiers et le centre-ville qui accueillent ces établissements tirent d'importants bénéfices de leur présence : animation, clientèle pour les commerces et services, rentabilité des transports en commun, mixité sociale au sein du parc locatif...

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

Les établissements d'enseignement supérieur



La répartition des étudiants par type de formation année 2010-2011

BTS, classes préparatoires, CFA	5 074
Instituts, IUFM, Ecoles d'infirmières	3 780
Ecoles	3 570
Université Jean Monnet	13 583
Total	26 007

Source : epures, enquête auprès des établissements, 2011

L'Université Jean Monnet (UJM), créée dans les années 1970, accueille chaque année environ 14 000 étudiants. Elle connaît une stabilité de ses effectifs depuis 2005.

C'est une université généraliste qui offre la majeure partie des cursus de premiers cycles ainsi que de nombreux masters et doctorats spécialisés.



Maison de l'Université - source : Saint-Etienne Métropole

L'offre d'enseignement supérieur stéphanoise compte de nombreuses grandes écoles d'ingénieurs à rayonnement national : l'Ecole Nationale Supérieure des Mines, l'Ecole Nationale des Ingénieurs de Saint-Etienne, l'Institut Supérieur des Techniques Productives et Saint-Etienne Télécom, rattaché à l'Université.

En sciences humaines, le territoire accueille l'Ecole d'Art et Design, l'Ecole d'Architecture et l'Ecole Supérieure de Commerce. Les effectifs sont en progression plus forte dans ces établissements qu'à l'université. Ces écoles offrent des formations qui peuvent être reconnues d'excellence, comme la formation en design classée A +.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

En sciences humaines, le territoire accueille l'Ecole d'Art et Design, l'Ecole d'Architecture et l'Ecole Supérieure de Commerce. Les effectifs sont en progression plus forte dans ces établissements qu'à l'université. Ces écoles offrent des formations qui peuvent être reconnues d'excellence, comme la formation en design classée A +.

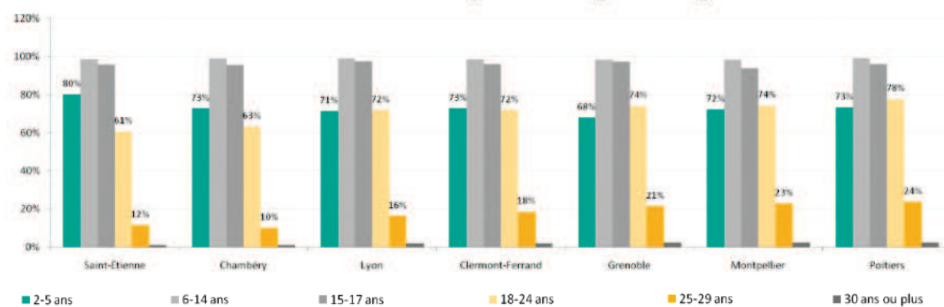


Ecole Nationale Supérieure d'Architecture, École Supérieure d'Art et Design et École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Étienne
- source : Saint-Etienne Métropole

2.3.7.2 Une aire de recrutement locale en voie d'élargissement

Les données du recensement montrent que le taux de scolarisation des 18-24 ans n'est que de 61% à Saint-Etienne, contre 72% à Lyon et Clermont-Ferrand, 74% à Grenoble et 78% à Poitiers.

Le taux de scolarisation des jeunes par classes d'âge au sein des grandes villes



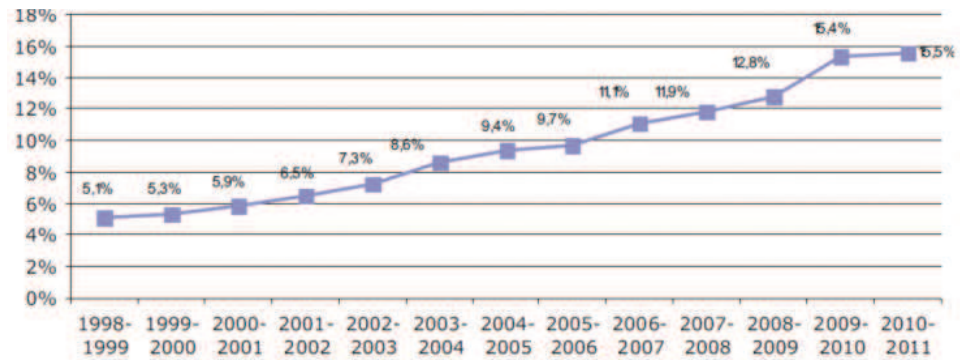
Source : INSEE, RP 2007

Si le bassin de recrutement est essentiellement local (Loire et Haute-Loire) pour l'Université, il s'étend à la région pour certains Masters et à la France entière pour les Grandes Ecoles.

L'attractivité des formations ne se joue plus simplement au niveau national mais également à l'échelle internationale avec une part des étudiants étrangers qui progresse dans les effectifs étudiants (2 293 individus, soit 16% des scolarisés de l'Université sont étrangers).

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

L'évolution de la part des étudiants étrangers à l'Université Jean Monnet



Source : observatoire de la vie étudiante, Université Jean Monnet

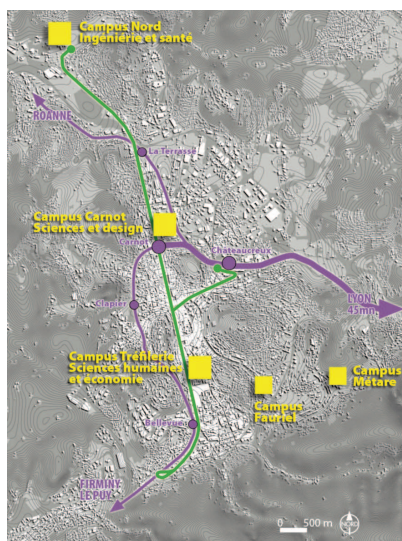
2.3.7.3 L'enseignement supérieur, axe stratégique du développement

Les acteurs publics souhaitent doter le Sud Loire d'infrastructures de formation, de recherche et de transfert technologique attractives, en accompagnant la mutation de son système d'enseignement supérieur et de recherche.

A ce titre, les campus stéphanois doivent devenir de réels lieux de vie et d'interactions entre étudiants, enseignants, chercheurs, entreprises et citoyens, en offrant des infrastructures et des services de haute qualité aux usagers.

Cette démarche volontariste s'inscrit également dans une action globale d'animation de la communauté universitaire en lien avec les filières d'excellence du territoire. Pour renforcer ce positionnement, l'agglomération de Saint-Etienne Métropole a engagé une réflexion stratégique avec les établissements selon 4 axes :

Une organisation en 5 campus



- Mise en place d'un Schéma Campus 2020 afin de disposer d'une stratégie moyen/long termes de développement spatial de l'enseignement supérieur en corrélation avec l'évolution urbaine et le développement scientifique et pédagogique des établissements. Le schéma propose une organisation cible multi-sites, autour des cinq campus aujourd'hui implantés dans la ville, et reliés entre eux par des axes de transport collectif et modes doux. Il s'agit également de s'inscrire dans la dynamique plus globale générée à l'échelle Lyon/Saint-Etienne.
- Mise en place d'une stratégie concertée d'innovation par le design en capitalisant sur ce qui a déjà été impulsé au sein de la Cité du Design et des établissements d'enseignement supérieur.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

- **Développement d'un programme entrepreneurial innovant** en lien avec le dispositif régional CREAMIL, avec un objectif d'accompagnement dédié aux jeunes entreprises innovantes et en articulation avec les programmes USE'IN (incubateur de l'Université géré par Télécom Saint-Etienne) et INELSE (programme de sensibilisation des étudiants à la création d'entreprise piloté par l'Université et l'école des Mines de Saint-Etienne).
- **Mise en œuvre d'une démarche attractivité et promotion du territoire** afin de valoriser collectivement l'offre scientifique, d'enseignement, de vie étudiante,... mais également de mobiliser les responsables d'établissements en tant que leaders d'opinion.

Une insertion locale limitée

En 2005, 30% des étudiants formés à l'Ecole des Mines travaillent en Rhône-Alpes, dont 11% seulement dans la Loire et 15% dans le Rhône. 4 ingénieurs sur 10 formés à l'Ecole des Mines travaillent en Ile-de-France.

Du côté de l'Université, 29% des étudiants formés deux ans plus tôt dans le cadre du 3e cycle et occupant un emploi en 2004, ont leur lieu de travail situé dans la Loire (18% pour le Rhône, 4% pour l'Isère...). 11% d'entre eux ont un emploi en région parisienne, 8% à l'étranger et 26% dans un autre département.

Une interaction entre les entreprises et les organismes de recherche et de formation à renforcer

Couplée à cet important dispositif de formation, la recherche sud ligérienne est une composante essentielle de ce territoire. Plus de 70 équipes, dont 12 rattachées au CNRS, évoluent dans divers domaines de compétences. Dans une optique de rayonnement du Sud Loire, la présence de ce dispositif de formation et de recherche est, par conséquent, un atout essentiel à valoriser.

Des publications scientifiques qui se font principalement en dehors du système local d'enseignement supérieur

L'analyse des publications réalisées dans les sciences fondamentales (Base Pascal, «Observatoire de l'innovation», Epures 2006) montre que peu de relations existent entre les acteurs locaux pour la mise en œuvre de coopérations scientifiques.

L'Université Jean Monnet coopère essentiellement avec les universités nationales, régionales ou les institutions étrangères.

L'Ecole des Mines est davantage en relation avec les institutions étrangères et les grandes Ecoles régionales tandis que les liens entre l'Université, l'Ecole des Mines ou l'Ecole Nationale des Ingénieurs de Saint-Etienne sont très faibles.

Hormis quelques exemples notables, les entreprises du Sud Loire impliquées dans des publications, coopèrent essentiellement avec des institutions d'enseignements étrangères au Sud Loire. Ceci est évidemment lié à la composition industrielle du territoire, où le poids des PMI est élevé et les coopérations scientifiques faibles entre les établissements.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

Des dispositifs d'interface qui existent mais qui ont besoin de moyens pour renforcer leurs actions

Une sensibilisation des entrepreneurs sur le sujet de l'innovation est menée par les clubs d'entreprises du Sud Loire.

Une véritable interface entre la recherche universitaire et le monde des entreprises a été mise en place avec le SAIC (Service d'Activités Industrielles et Commerciales) créé par l'Université Jean Monnet. Il a notamment pour mission d'informer sur le potentiel des laboratoires de recherche de l'Université, d'aider les partenaires dans la phase de montage des dossiers et de favoriser la mobilisation des différentes aides liées à la recherche.

2.3.8

Une lisibilité et une qualité de l'offre immobilière et du foncier économique à améliorer

2.3.8.1

Un espace économique du Sud Loire qui manque de lisibilité

Des zones d'activités à qualifier

Lors de la crise économique des années quatre-vingt, dans l'urgence d'accueillir des entreprises pour maintenir l'emploi, les questions de vocation et de qualité des zones d'activités ont peu été prises en compte.

Elles souffrent aujourd'hui pour la plupart d'un manque de lisibilité, que ce soit en termes de signalétique, de qualité paysagère, de qualité des bâtiments, des espaces publics, des équipements ou des services offerts aux entreprises.

Ce défaut de lisibilité est accentué par le fort développement d'implantations d'activités commerciales et artisanales au sein de zones économiques aménagées initialement pour accueillir des activités industrielles ou des activités de services aux entreprises.

Deux enjeux se dessinent :

- d'une part, il est nécessaire de qualifier le foncier économique nouveau qui sera mis sur le marché,
- d'autre part, il faut réhabiliter les zones d'activités anciennes en accompagnant leur mutation et reconversion.

Des politiques publiques qui se mettent en place

Des démarches ont été engagées pour structurer et qualifier l'offre foncière économique du Sud Loire.

La DTA de l'aire métropolitaine lyonnaise a identifié 19 espaces économiques d'intérêt métropolitain dont les vocations, l'aménagement et la promotion doivent faire l'objet d'une attention particulière.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

Au sein du Sud Loire, ces espaces sont la Zone d'Activités d'Intérêt National (ZAIN), le Technopôle de Saint-Etienne, Métrotech à Saint-Jean-Bonnefonds et Stelytec à Saint-Chamond.

La Région Urbaine de Lyon a adopté un schéma de cohérence logistique. Ce schéma vise à renforcer la lisibilité de l'offre foncière par la hiérarchisation des espaces économiques.

Le Conseil général a mis en place le schéma départemental d'accueil économique de la Loire. Le document distingue les sites stratégiques d'intérêt national relevant de la compétence du Conseil général (ZAIN) et trois niveaux de zones relevant de la compétence des collectivités territoriales. Il s'agit des zones structurantes d'intérêt départemental (telles que Opéra Parc les Plaines, les Murons, l'espace Émeraude et le projet Stelytec 2, Montrambert-Pigeot), des zones communautaires de bassins de vie (La Déôme-Monts du Pilat, Montfuron/les Buttes à Chazelles-sur-Lyon) et les sites locaux.

Plus récemment, le Pôle métropolitain Lyon/Saint-Etienne/Vienne/Nord Isère a entrepris l'élaboration d'un référentiel des zones économiques et de systèmes mutualisés de promotion.

Enfin, les EPCI du Sud Loire ont élaboré un Schéma de Développement Économique et de l'Emploi (SDEE) dans le cadre de l'élaboration du présent SCoT Sud Loire. Le SDEE a pour objectif de rendre plus lisible l'espace économique du Sud Loire.

Le volet foncier et immobilier de ce schéma identifie des espaces économiques dits stratégiques.

Ces sites stratégiques ont été sélectionnés selon leur positionnement actuel pour les acteurs économiques, le montant des investissements réalisés et prévus, l'ampleur du projet (taille et rayonnement), la qualité du projet de desserte, d'équipement et d'aménagement de la zone d'activités et de ses abords.

Les sites stratégiques retenus par le SDEE sont soit de niveau métropolitain soit de niveau Sud Loire.

Ils sont le reflet des priorités des collectivités territoriales du Sud Loire.

Les zones d'activités locales et micro-locales sont exclues du champ du Schéma de Développement Économique et de l'Emploi mais seront traitées dans le cadre de schémas d'accueil économique mis en place par chaque intercommunalité.

Elles correspondent à des zones accueillant prioritairement des activités endogènes nécessitant une localisation à proximité de leurs clientèles et fournisseurs. Il s'agit donc d'activités liées à l'artisanat de production, la construction et la filière automobile locale (vente et réparation). Le développement des zones d'activités locales et micro-locales des EPCI sera précisé dans le DOO.

2.3.8.2 Une offre de foncier économique très différente d'un territoire à l'autre

En 2010, sont recensés près de 430 hectares de disponibilités foncières et immobilières dans le Sud Loire. 63 hectares sont disponibles immédiatement, 186 hectares seront libérés sous 1 à 3 ans et 120 hectares d'ici 4 à 10 ans.

Disponibilités foncières des territoires des principales zones d'activités du Sud Loire en 2010 (hors zone artisanale et zone d'échelle locale)

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

Disponibilités foncières des territoires des principales zones d'activités du Sud Loire en 2010 (hors zone artisanale et zone d'échelle locale)

EPCI	Disponibilités en hectares			
	Total	Immédiates	de 1 à 3 ans	de 4 à 10 ans
ZAIN	65		65	
Pays de Saint-Galmier	26,1	2,5	5,6	18
Loire Forez	169,73	19,4	83,03	67,3
Saint-Etienne Métropole (1)	99,36	32,86	32	34,5
Saint-Etienne Métropole (2)	58			
Monts du Pilat	6,76	6,76		
Commune de Chazelles sur Lyon	1,85	1,85		
Total	426,8	63,37	185,63	119,8

Saint-Etienne Métropole (1) : disponibilité foncière en requalification/densification ou extension

Saint-Etienne Métropole (2) : disponibilité foncière en recyclage

Source Agence de développement de la Loire Chiffres 30 Août 2010 dans le cadre de l'élaboration du SDEE

Pour l'accueil d'activités, et notamment pour l'implantation de grandes entreprises, les terrains nouveaux disponibles sont assez limités dans Saint-Etienne Métropole et le Pays de Saint-Galmier (à l'exception de la ZAIN, zone mutualisée).

La possibilité de création de sites nouveaux est limitée, en raison de contraintes géographiques et d'enjeux environnementaux et paysagers dans ces territoires.

En revanche, le territoire de Saint-Etienne Métropole présente un fort potentiel de foncier économique lié au recyclage des friches industrielles. Leur libération nécessite toutefois une large anticipation et l'action foncière associée est plus difficile et coûteuse à mettre en œuvre que pour l'aménagement d'un terrain non urbanisé. L'offre nouvelle potentielle présente en outre des contraintes (pollution, accessibilité, voisinage des centres), mais également des atouts (proximité des centres, desserte en transports collectifs...). La planification en amont de leur vocation est ainsi nécessaire.

Saint-Etienne Métropole recense 157 hectares disponibles. 99 hectares sont en requalification, densification ou extension. Parmi ces disponibilités, les principales sont localisées à Molina-La Chazotte (20 hectares), Charles Chana (10 hectares), Clos Marquet / Le Ban (11 ha) et au SIPAB (25,4 ha). 58 hectares de disponibilités recensées au sein de l'agglomération sont en recyclage : Novaciéries (9,6ha), Châteaureux (2ha), Adèle Bourdon (20 ha), l'Entrée Est Rive-de-Gier (4ha).

La Communauté d'Agglomération de Loire Forez dispose d'une offre foncière plus importante par rapport aux autres EPCI 163 hectares y sont disponibles en foncier vierge. Le foncier de l'agglomération se répartit de la manière suivante : 70 hectares se situent au sein d'Opéra les Plaines, 37 hectares à Champs de Mars, 10 hectares pour la Croix Meyssant, 11 hectares au Tournel et plus de 40 hectares sont répartis entre 17 zones majoritairement communales.

La ZAIN (65 hectares) est un cas particulier puisqu'il s'agit d'une zone mutualisée par toutes les intercommunalités (à l'exception des Monts du Pilat et la commune de Chazelles sur Lyon). La surface disponible est ventilée en fonction du portage foncier de la zone au sein du syndicat mixte.

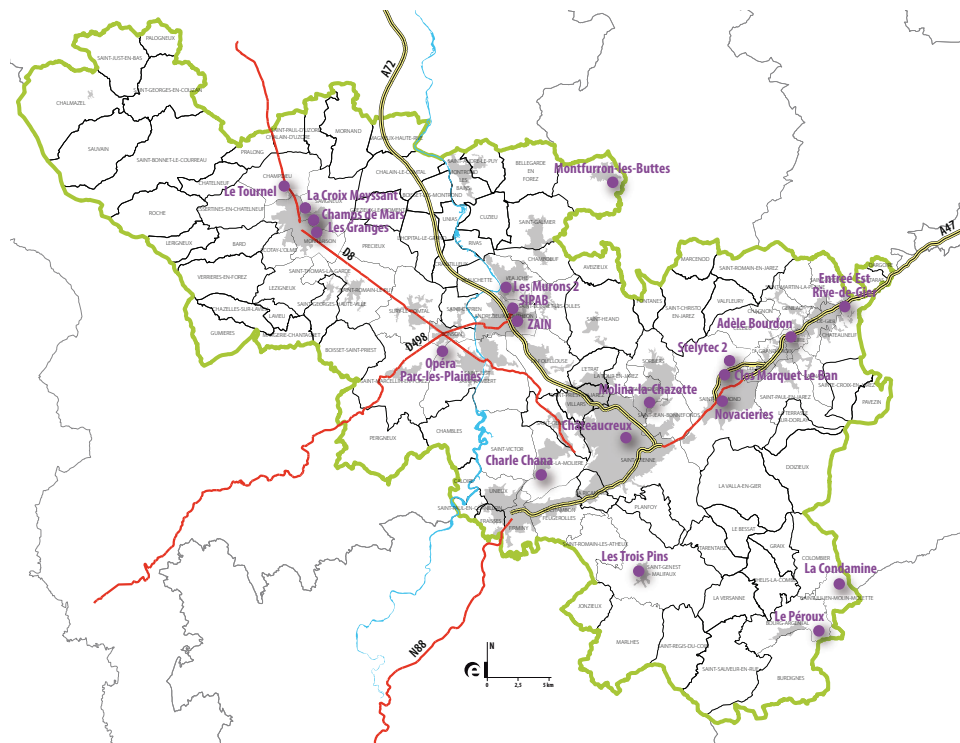
2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

En 2010, le Pays de Saint-Galmier dispose de 26,1 hectares de foncier vierge. 18 ha sont disponibles sous 4 à 10 ans et localisés au sein de la zone des Murons 2. 8,1 ha sont disponibles sur le site du SIPAB (2,5 ha immédiatement et 5,6 ha d'ici 1 à 3 ans)

En 2010, les Monts du Pilat disposent de 7 hectares disponibles en foncier vierge au sein des zones d'activités des Trois Pins, Le Péroux, Jonzieux et La Condamine. Il s'agit de disponibilités inférieures à 3 hectares par site.

2 hectares de foncier vierge et équipés sont disponibles au sein de la commune de Chazelles-sur-Lyon (zones d'activités de Montfuron/Les Buttes).

Localisation des principaux espaces économiques



2.3.8.3 Une offre immobilière économique qui se recompose

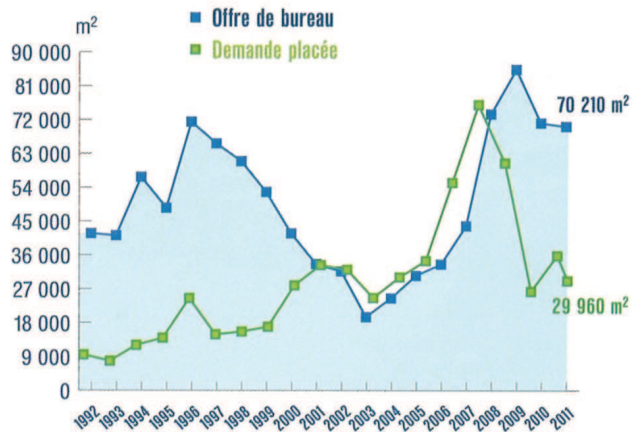
Avertissement : les données chiffrées sont de l'année 2012 et sont issues des publications de GIT immobilier.

La stabilité du marché des bureaux

Au 1er janvier 2012, l'offre de bureaux du Sud Loire est de 70 210m². Une baisse de 1,3% est constatée par rapport à l'année précédente (71 130m² en 2011).

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

Évolution de l'offre et de la demande placée de bureaux depuis 1992



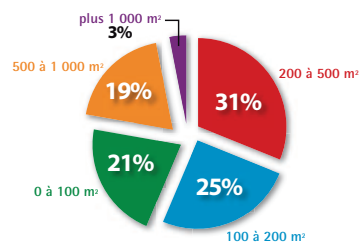
Source GIT Immobilier, Edition 2012

Parmi cette offre de bureaux, 56 060m² sont immédiatement disponibles, 5 250m² sont en cours de chantier et 8 900m² sont en phase de pré-commercialisation.

L'offre se caractérise par un poids non négligeable de l'ancien mais dont la tendance est à la baisse ces dernières années. L'offre de locaux « neufs livrés » connaît une hausse significative, témoignant notamment du renouveau du tertiaire et en particulier à Saint-Etienne.

L'offre immobilière du Sud Loire représente en nombre 203 surfaces de bureaux disponibles. Elle est variée, les surfaces proposées oscillent de moins de 100m² à plus de 1 000m². 31% correspondent à des surfaces comprises entre 200 et 500m² et représentent près de 23 000m² de bureaux et 63 offres.

Répartition de l'offre de bureaux en fonction de la surface



Source GIT Immobilier, Edition 2012

En 2011, 29 960m² de bureaux ont été placés contre 35 350m² en 2010 (soit une diminution de la demande placée de 15%). Cette baisse est principalement le résultat d'une concurrence accrue dans un marché où l'offre est considérable.

La demande placée se caractérise par un attrait vers le neuf ainsi qu'une volonté de la part des investisseurs de bénéficier de locaux modernes et adaptés à leurs attentes. Les investisseurs sont attirés par des centralités offrant une proximité des marchés potentiels, des réseaux de communication, des services...

En 2011, il existait un fort intérêt des investisseurs nationaux pour la ville de Saint-Etienne, et en particulier vers des sites en renouvellement urbain tels que Châteaureux ou Carnot.

En 2012, de nouveaux secteurs géographiques proposant une large offre de bureaux entre en concurrence avec Châteaureux. L'offre mais également la demande placée de bureaux sont en hausse par rapport à 2011 sur les sites du Technopôle, ZFU Technopôle et ZFU Montreynaud.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

L'enjeu est d'organiser la mise sur le marché de l'offre immobilière de façon à ne pas provoquer, en cascade une déstabilisation, du marché du bureau de seconde main au risque de voir apparaître des friches immobilières.

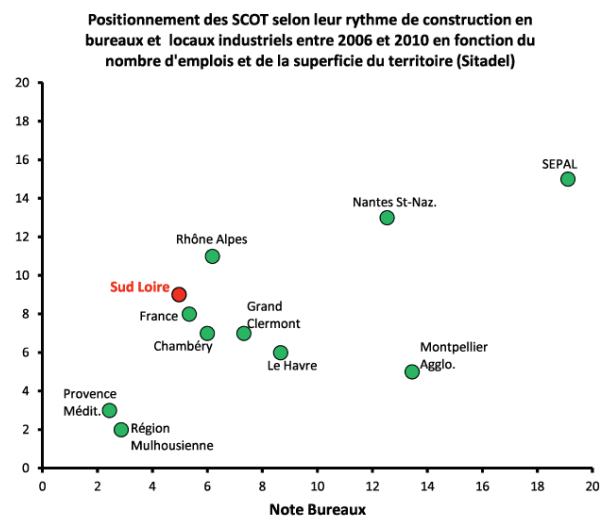
Le premier critère de choix des investisseurs est le coût de la location ou de l'acquisition. Les investisseurs recherchent également des locaux faciles d'accès, avec un stationnement aisé. Les bureaux disponibles en hyper centre-ville sont souvent obsolètes et sont désertés par les investisseurs.

Le Sud Loire bénéficie d'une attractivité économique en termes de prix d'acquisition.

Pour la période 2006–2010, le Sud Loire affiche un résultat plutôt faible en matière de constructions commencées de bureaux*.

La performance du territoire est en deçà de celle enregistrée dans des SCOT aux caractéristiques similaires.

Rythme construction en bureau



Source Sitadel

Différentes raisons peuvent expliquer ce positionnement du Sud Loire.

D'une part, la proximité de Lyon incite les activités de bureaux à se concentrer davantage dans la capitale régionale afin de bénéficier d'une visibilité supérieure, d'une proximité avec les partenaires, clients, ou d'une meilleure accessibilité (transports en commun, proximité du réseau autoroutier structurant...).

D'autre part, pendant cette période, le Sud Loire affiche un développement et une transformation du parc de bureaux en retard par rapport à d'autres territoires. Toutefois, depuis peu, le Sud Loire connaît des signes encourageants d'évolution (exemple de Châteaureux) sous l'impulsion des opérations d'intérêt national portées par l'EPASE.

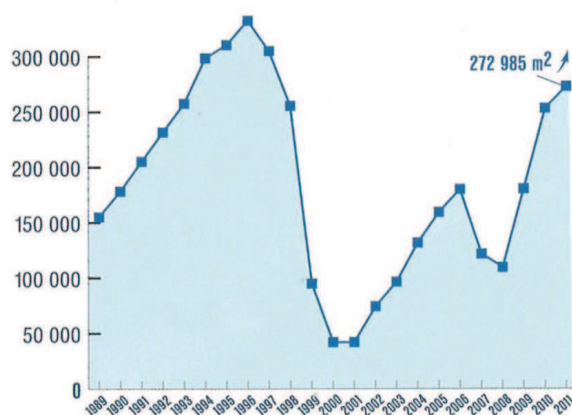
* Source traitements Sit@del2. Les informations proviennent des formulaires de permis de construire recensés à chaque nouvelle construction sur l'échelle communale. L'analyse s'établit sur une période de 5 années (2006-2010).

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

Une progression ralentie du marché des locaux d'activités

Au 1er janvier 2012, l'offre de locaux d'activités du Sud Loire représente 272 985m² (contre 253 236m² en 2011).

Évolution de l'offre de locaux d'activités depuis 1986



Source GIT Immobilier, Edition 2012

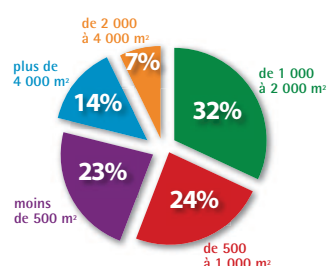
Environ 90% de l'offre correspond à de l'ancien dont la moitié se positionne sur du « très ancien » non adapté à la demande.

Ceci peut avoir un impact négatif sur le flux de transactions et sur l'attractivité du territoire en général.

La mutation de l'activité industrielle conduit à la libération d'un parc immobilier important, notamment au sein de l'agglomération stéphanoise.

Ce constat renvoie à la problématique de la réhabilitation et de la restructuration des sites industriels, avec des interrogations quant aux marges de manœuvre de la collectivité, à une époque où celle-ci connaît de fortes restrictions budgétaires. Dans ce cadre, une politique d'acquisition et de reconversion des espaces de friches a été engagée par les communes puis impulsée par les collectivités avec le soutien de l'EPORA.

Répartition de l'offre de locaux d'activités en fonction de la surface



Source GIT Immobilier, Edition 2012

L'offre immobilière du Sud Loire représente 95 locaux d'activités. Les surfaces proposées varient de moins de 500m² à plus de 4 000m² : 32% correspondent à des surfaces comprises entre 1 000 et 2 000m² et représentent 30 sites et 14% à des tènements de plus de 4 000 m² au nombre de 13.

La demande placée est en hausse en 2011 et concerne principalement des lots de taille restreinte (inférieures à 1 000m²).

Le Sud Loire affiche un résultat relativement bon en matière de construction de locaux industriels*, notamment par rapport à des territoires qui présentent des caractéristiques similaires (cf graphique précédent).

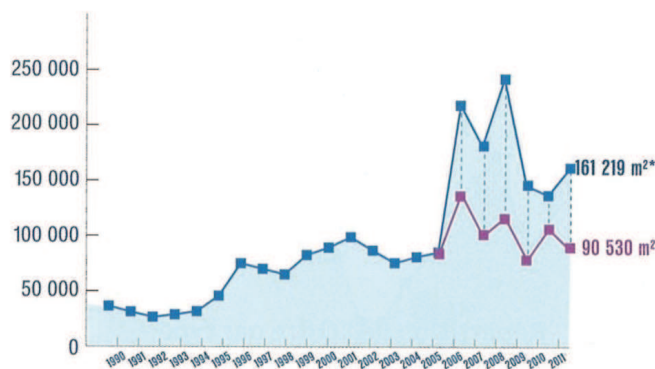
Plusieurs facteurs pourraient expliquer cette « performance ».

* Source traitements Sit@del2. Les informations proviennent des formulaires de permis de construire recensés à chaque nouvelle construction sur l'échelle communale. L'analyse s'établit sur une période de 5 années (2006-2010).

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

Le Sud Loire se caractérise par une tradition fortement industrielle avec des activités encore très présentes qui peuvent se développer et attirer de nouvelles activités industrielles. Toutefois, cette dernière hypothèse est à relativiser dans un contexte national peu enclin au développement de l'industrie sur la période analysée, les nouveaux arrivants sont surtout des entreprises issues du territoire.

Évolution de la demande placée de locaux d'activités depuis 1989*



Source GIT Immobilier, Edition 2012

Il existe une obligation pour les entreprises industrielles de se moderniser d'autant que nombre d'entre elles sont anciennes et disposent de locaux obsolètes et peu adaptés à l'évolution de leur process. Il y a une nécessité pour ces entreprises d'emménager dans des locaux neufs pour rester compétitives.

2.3.9

Une agriculture dynamique et diversifiée mais sous pression

2.3.9.1

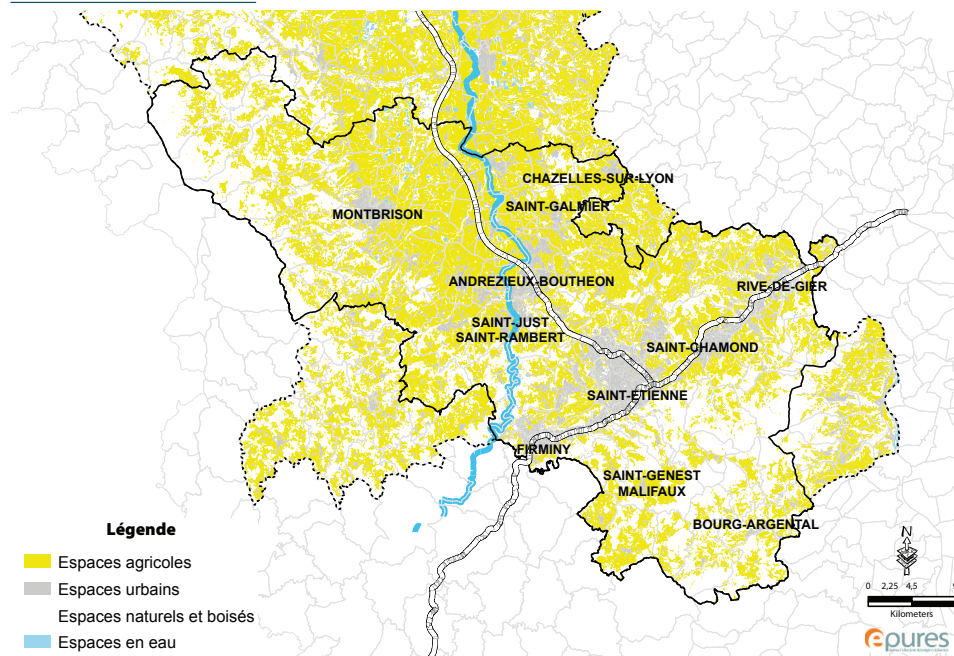
Le profil de l'agriculture dans le Scot

Le département de la Loire est avec celui de l'Ain, le territoire disposant de l'espace agricole le plus vaste de Rhône-Alpes. A l'échelle du Scot Sud Loire, l'agriculture représente encore une part importante de l'espace avec des entités remarquables comme la Plaine du Forez et les Monts du Lyonnais.

Avec une Surface Agricole Utilisée (SAU) par les exploitants du Scot d'environ 71 000 hectares, soit 40% du territoire, le Sud Loire se caractérise par une agriculture encore bien présente. Par comparaison, la SAU régionale ne couvre que 33% de son territoire.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

Les espaces agricoles



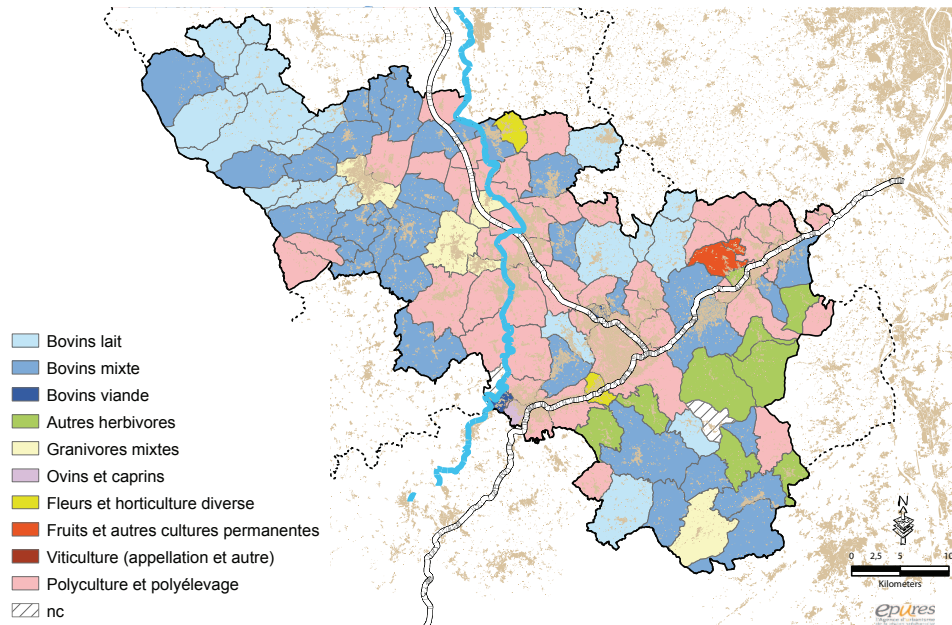
Source SPOT Thema 2010

A l'instar du département de la Loire, **le territoire du Scot est avant tout une terre d'élevage**. Les surfaces en herbe occupent plus de la moitié de la SAU totale du Sud Loire. Elles supportent un élevage bovin partagé entre la production de viande et surtout de lait. Le reste des terrains agricoles est destiné aux cultures céréalières pour l'alimentation de ces mêmes bovins, au maraîchage, à la viticulture, à l'arboriculture et à divers élevages comme celui des caprins. Géographiquement, on distingue :

- le bassin stéphanois avec une agriculture périurbaine, notamment arboricole sur les coteaux du Jarez
- la Plaine du Forez qui est un espace de polyculture, notamment du maraîchage et d'élevage bovin plutôt viande
- les Monts du Lyonnais avec une agriculture dynamique d'élevage bovin plutôt laitier
- les Monts du Pilat avec une agriculture de montagne d'élevage bovin et caprin
- les Monts du Forez avec une agriculture fragile de montagne pour de l'élevage bovin plutôt laitier.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

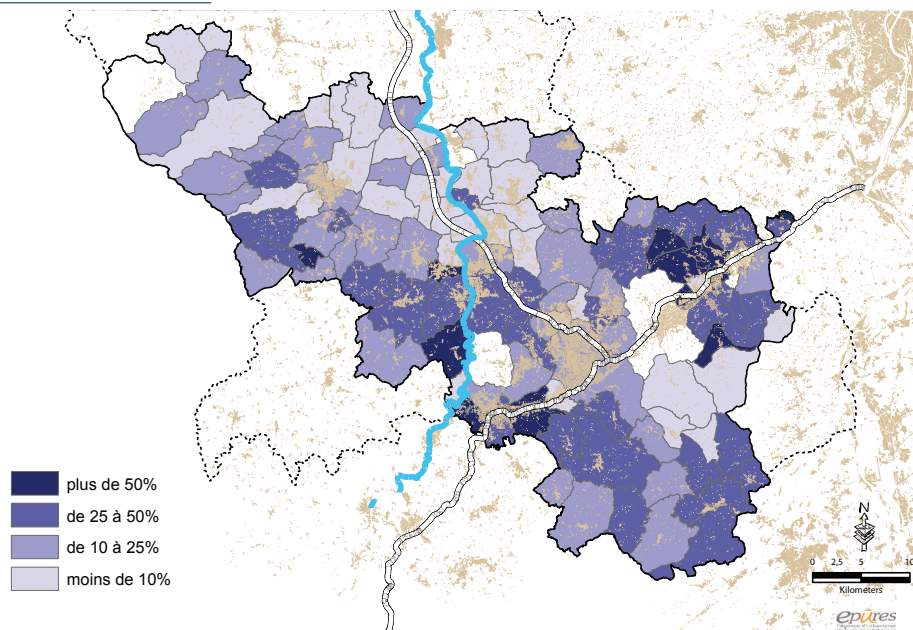
Les productions dominantes



Source RA 2010

Le territoire est caractérisé par une activité agricole dynamique, diversifiée, en voie de rajeunissement, même si bon nombre de chefs d'exploitation sont en fin de carrière. Essentiellement périurbaine, cette agriculture a développé des capacités de résistance fondées notamment sur une adaptation prenant différentes formes : création de formules sociétaires, professionnalisation, système intensif, diversification des productions, vente directe...

La part des exploitations pratiquant la vente directe en 2010



Source RA 2010

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

2.3.9.2

Une agriculture sous pression du développement urbain

On observe cependant une forte diminution des surfaces exploitées (-1 300 ha entre 2000 et 2010) soit l'équivalent la surface de la commune de Saint-Genest-Lerpt.

Celle-ci résulte de l'abandon des terres les moins favorables et surtout d'une urbanisation soutenue, principalement liée à l'habitat pavillonnaire comme en témoigne la consommation des espaces agricoles et naturels analysée dans le chapitre 3 du rapport de présentation.

Cet étalement urbain engendre un double impact sur l'activité économique agricole :

- **La perte de potentiel agricole** est notamment accentuée par le fait que ce sont souvent les terrains plats et de bonne qualité agronomique qui sont convoités. En effet, le relief du Scot conduit à une consommation accrue des espaces de plaine où le développement des zones urbaines et d'activités est plus facile et plus attractif. Le déploiement de nouvelles infrastructures de transport provoque aussi de lourdes conséquences sur le foncier agricole, et nécessite ainsi d'être anticipé et géré le plus en amont possible.
- **La perturbation des fonctionnalités agricoles.** Les activités d'élevage, soumises à des règles de distance très strictes vis-à-vis des habitations, sont fortement touchées par le phénomène de dispersion de l'urbanisation (mitage de l'espace agricole). La présence très forte d'élevages dans la Loire implique, à ce titre, une vigilance particulière.

Dans un contexte où plus de ¾ des terres sont en fermage sans véritable perspective à long terme en raison de la prédominance des baux oraux, la situation de bon nombre d'exploitations devient fragile.

Ces espaces agricoles sont souvent perçus comme des « vides » qu'il faut absolument combler. Pourtant, **ils participent à la qualité du cadre de vie, à l'identité et à l'attractivité du territoire, et constituent par ailleurs une composante majeure des milieux écologiques.** Après avoir aménagé l'espace, il serait souhaitable de ménager celui-ci et notamment celui à vocation agricole. Le faire permettrait de préserver ses diverses vocations, nécessaires et bénéfiques à tout territoire. Le Sud Loire doit, de ce fait, s'investir dans le maintien des zones agricoles afin de renouer le lien ville - campagne, principe même d'un développement durable de notre territoire. Cette orientation permettra ainsi de s'inscrire dans le cadre de la loi Gaymard pour le développement des territoires ruraux, qui vise à :

- préserver une frange urbaine de qualité
- consolider les espaces naturels en périphérie des villes
- maintenir une agriculture durable en périurbain.

Il est donc important de contenir la pression urbaine, pour éviter de voir disparaître à jamais l'agriculture locale.

2.3.9.3

Des espaces agricoles à enjeux

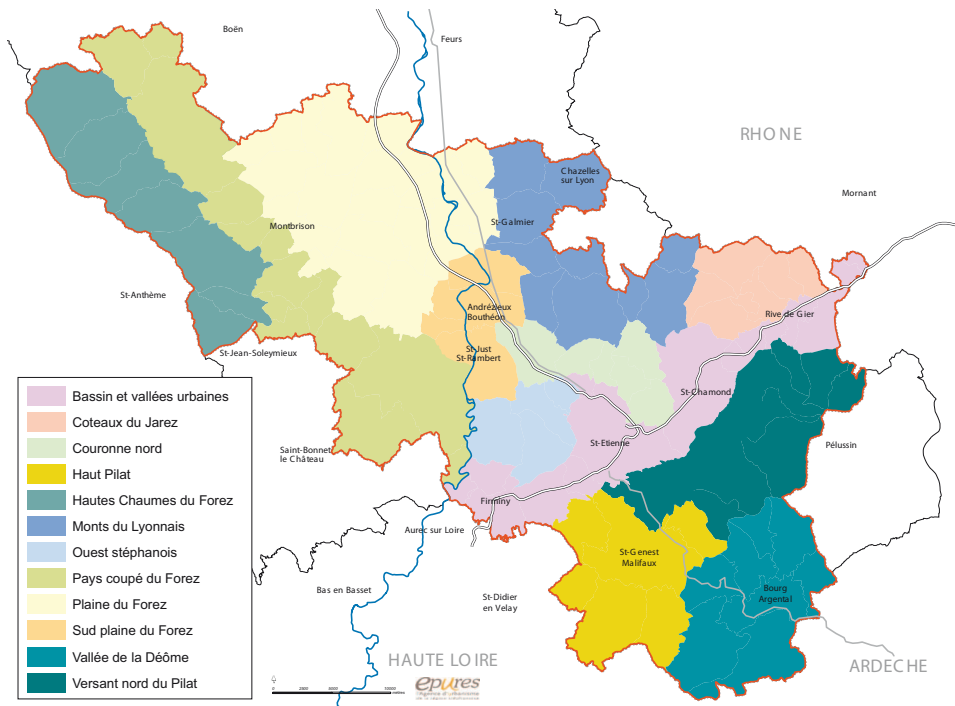
L'agriculture du Sud Loire est, relativement dynamique et contribue pleinement à l'économie locale.

Cependant, des contraintes l'empêchent de se maintenir sur certains secteurs.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

Afin de cerner les communes à enjeux agricoles, une analyse a été menée à leur échelle. Elle a permis, dans un premier temps de déterminer des espaces agricoles homogènes. 12 espaces ont ainsi été distingués dans le Sud Loire à partir de critères agronomiques, de production, de relief, de terroir et de proximité des zones urbaines

Les espaces agricoles homogènes

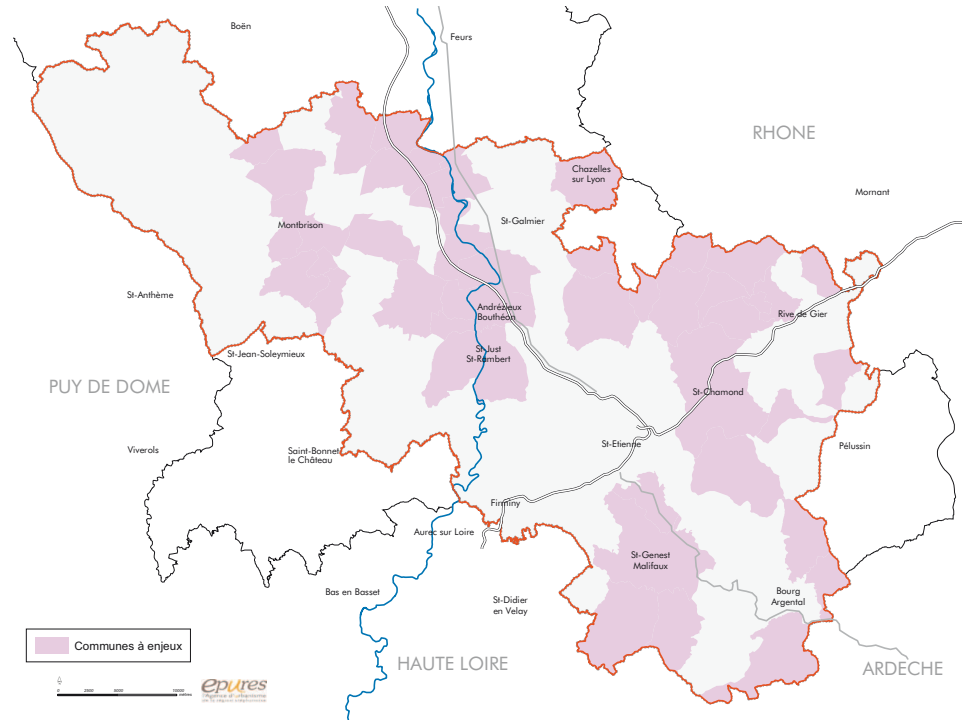


Chaque espace agricole homogène a été analysé suivant 4 types de fonction de l'agriculture périurbaine (méthodologie de Jean- Jacques Tolron du CEMAGREF d'Aix-en-Provence) :

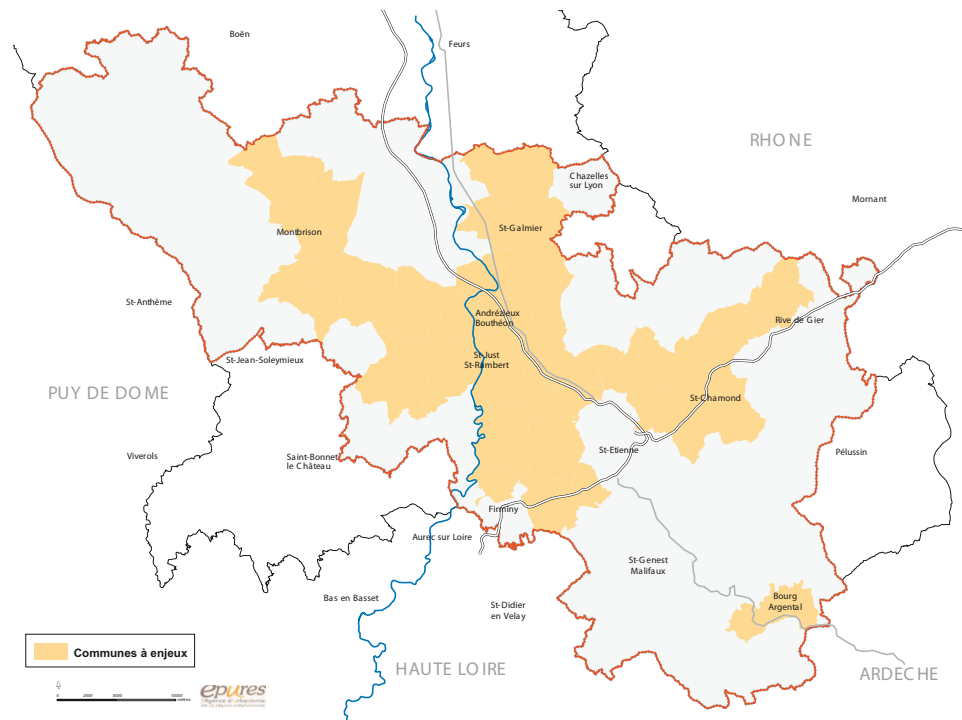
- La **fonction économique et sociale**, productrice de ressources alimentaires ou de services dérivés et génératrice d'emplois. On prend en compte également la qualité des sols, l'unicité des productions telles que l'arboriculture sur les Coteaux du Jarez, la part de vente directe et le type, ainsi que la taille des exploitations, l'âge du chef d'exploitation.
- La **fonction spatiale** qui permet de faire contrepoids aux fermetures des milieux ouverts et d'éviter l'extension urbaine ; on y retrouve plus particulièrement les zones de pression foncière identifiées notamment par les zones utilisées pour l'exploitation agricole et classées urbanisables dans les documents d'urbanisme. L'analyse de cette fonction a largement repris celle de la Chambre d'Agriculture de la Loire dans laquelle, les communes identifiées sont celles conjuguant des enjeux agricoles et urbains.
- La **fonction écologique** de maintien d'un maillage vert permettant la migration des espèces animales et le maintien des corridors biologiques.
- La **fonction paysagère** et identificatrice d'un terroir agricole et rural.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

Les enjeux agricoles / enjeux économiques

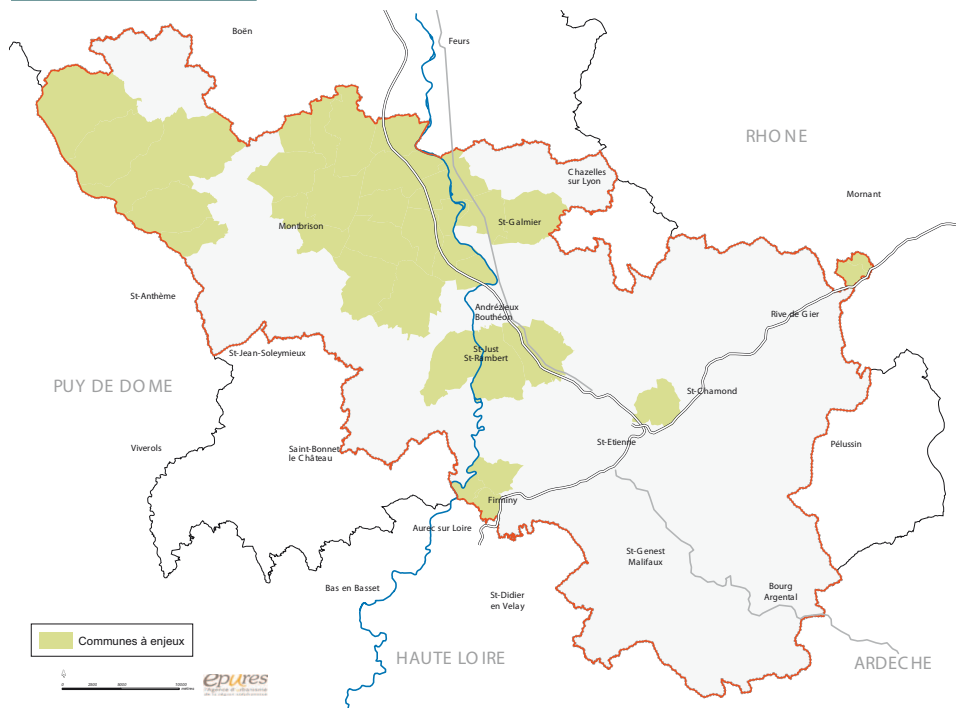


Les enjeux agricoles / enjeux spatiaux

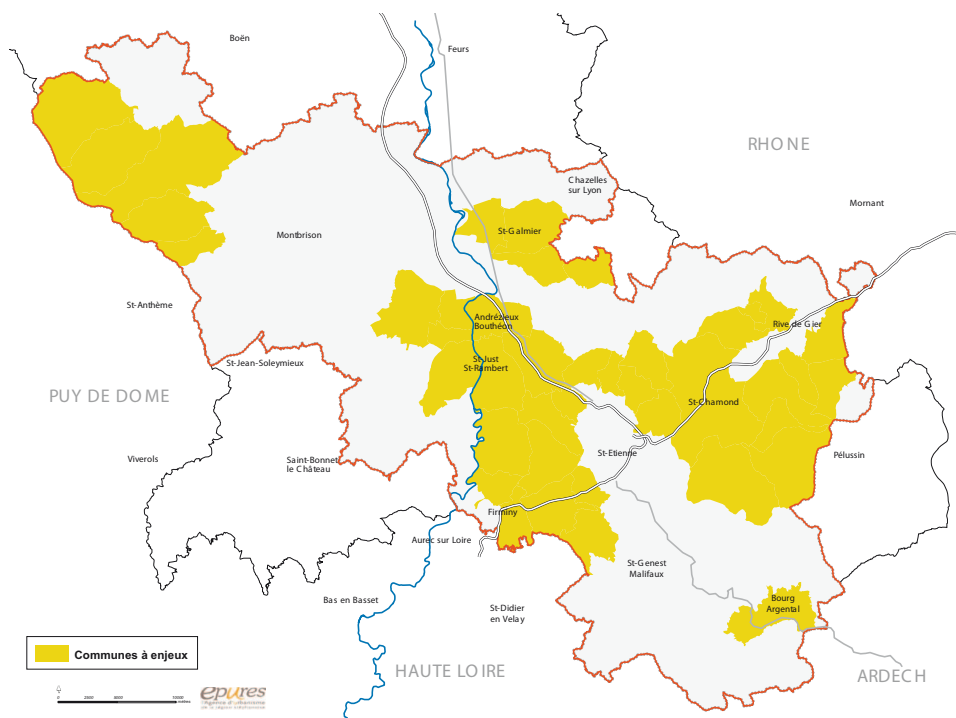


2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

Les enjeux agricoles / enjeux écologiques



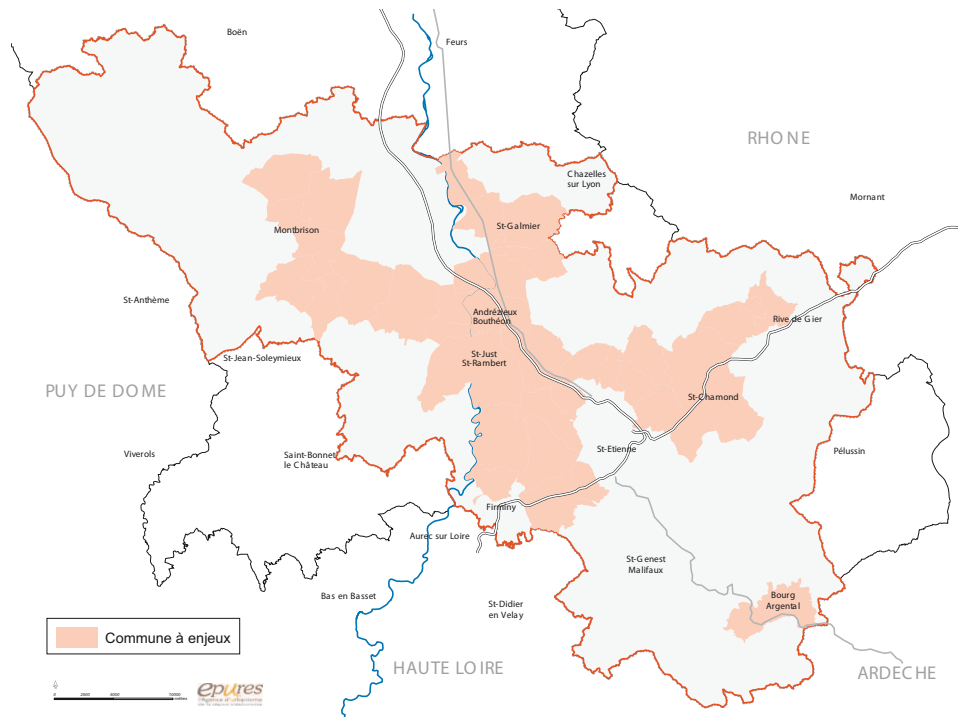
Les enjeux agricoles / enjeux paysagers



2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

Ces 4 fonctions ont été ensuite transformées en 4 indicateurs, obtenus par le croisement des différentes données énoncées ci-dessus. Un coefficient de pondération a permis ensuite d'affiner le diagnostic, identifiant les communes où sont situés les enjeux agricoles les plus forts.

La synthèse des enjeux agricoles



5 zones ont retenu l'attention et ont été repérées comme sensibles avec des enjeux agricoles et urbains croisés :

Zone 1 - La zone d'expansion de l'agglomération stéphanoise au sud de la Plaine du Forez composée des communes d'Andrézieux-Bouthéon, Bonson, Chamboeuf, Cuzieu, La Fouillouse, Montrond-les-Bains, Saint-Cyprien, Saint-Galmier, Saint-Just-Saint-Rambert, Sury-le-Comtal, Veauche et Veauchette.

L'agriculture de cette zone est performante en élevage laitier et allaitant. La seule zone maraîchère du département se situe sur les terres alluvionnaires des bords de Loire. Cependant, le tissu agricole actuel y est particulièrement perturbé par les multiples projets de zones d'activités, résidentielles ou d'infrastructures.

Zone 2 - La 1ère couronne stéphanoise composée des communes du Chambon-Feugerolles, L'Etrat, La Ricamarie, La Talaudière, La Tour-en-Jarez, Roche-la-Molière, Saint-Chamond, Saint-Genest-Lerpt, Saint-Jean-Bonnefonds, Saint-Victor-sur-Loire, Sorbiers, Unieux et Villars.

Ces communes présentent un espace agricole encore important malgré un tissu urbain dense. Les exploitations, principalement d'élevage laitier et allaitant, ont connu un bon taux de renouvellement ces dernières années. La vente directe est bien présente et des

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

investissements, notamment en bâtiments, ont eu lieu récemment. Cependant, le devenir des zones agricoles qui participent à la qualité du paysage demeure incertain pour des raisons de concurrence foncière mais aussi de problèmes de coexistence avec l'urbain.

Zone 3 - La nouvelle zone d'expansion du département : le Montbrissonnais qui se compose des communes de Champdieu, Lézigneux, Montbrison, Saint-Georges-Haute-Ville, Saint-Romain-le-Puy, Saint-Thomas-la-Garde et Savigneux.

D'un point de vue agricole, ces communes présentent des exploitations très performantes, principalement en élevage laitier et allaitant et en viticulture avec la zone AOP des Côtes du Forez. Cependant, les projets d'infrastructures routières rendent attractif ce secteur où de gros projets de zones d'activité sont esquissés.

Zone 4 - La zone d'expansion du Gier : les Coteaux du Jarez qui sont composés des communes de Cellieu, Chagnon et Génilac.

L'agriculture de cette zone est dominée par une arboriculture dynamique fonctionnant en petites unités sans véritablement de coopération. Malgré une certaine diversification vers le maraîchage de la part d'un certain nombre d'exploitation, cette activité est malheureusement très fragile et peut facilement être remise en cause par des projets autoroutiers ou résidentiels.

Zone 5 - La commune de Bourg-Argental : L'agriculture de cette commune est principalement orientée vers l'élevage laitier. Cependant, elle est largement fragilisée par plusieurs projets urbains qui s'ajoutent à un mitage résidentiel accentué.

Au total, ce sont donc 36 communes identifiées à enjeux agricoles. La préservation de leur tissu exploité représente ainsi un atout majeur pour le Scot Sud Loire, afin de conserver une activité économique performante, durable et éviter un appauvrissement du cadre de vie.

Ce maintien passe par la confrontation des besoins des agriculteurs et des aménageurs afin d'orienter les projets urbains en fonction d'une agriculture locale dépendante des contraintes de fonctionnement de ses exploitations et de la stabilité à long terme de son foncier.

Plus particulièrement, le territoire du Scot présente 3 «terroirs» spécifiques dans le Sud Loire, à savoir :

- **La zone des Chambons** qui longe le fleuve Loire. Cette formation pédologique singulière constituée de terres limoneuses fertiles forme une sorte de couloir de part et d'autre du fleuve. Elle représente un secteur agricole privilégié largement utilisé pour la culture maraîchère.
- **La zone des Coteaux du Jarez** qui domine la vallée du Gier. Ce balcon, orienté au Sud, constitue un terrain particulièrement propice aux activités arboricoles. Avec des productions diversifiées (cerises, pommes, poires, pêches, abricots, prunes,...), les vergers représentent une entité agricole spécifique et unique sur le Scot.
- **La zone AOP des Côtes du Forez** qui occupe les premiers contreforts des Monts du Forez autour de Montbrison. Il s'agit du vignoble le plus en amont de la vallée de la Loire et de la seule AOC viticole du territoire du Scot.

Notons également la présence de **3 AOC fromagères** (Fourme de Montbrison, Fourme d'Ambert et Rigotte de Condrieu) sur les espaces agricoles de communes situés dans les Monts du Forez et le Massif du Pilat.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

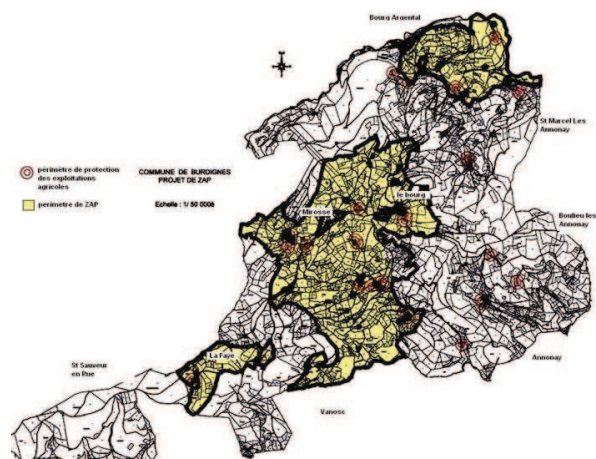
En raison de leurs caractéristiques physiques, de leurs productions et de leurs valeurs économiques, les 3 terroirs identifiés et, dans une moindre mesure, les zones AOC fromagères représentent des secteurs agricoles uniques dans le territoire du Sud Loire. Or, ces mêmes secteurs sont aussi en proie à une pression foncière localement très forte qui, si elle devait perdurer, pourrait engendrer la disparition de ces productions singulières et à forte valeur ajoutée pour le territoire.

2.3.9.4 Un territoire déjà concerné par des outils de protection du foncier agricole

Afin de faire face à cette instabilité foncière, plusieurs outils existent. Sur le territoire du Scot Sud Loire, une Zone Agricole Protégée (ZAP) et un périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains, dit PAEN, ont ainsi été mis en œuvre.

La ZAP de Burdignes

Depuis la loi d'orientation agricole du 9 juillet 1999, il est possible de classer en ZAP les zones agricoles dont la préservation présente un intérêt général en raison soit de la qualité de leur production, soit de leur situation géographique. Instituée à l'initiative du Préfet ou d'une ou plusieurs communes, la délimitation de ces zones est arrêtée par le Préfet et annexée au plan local d'urbanisme (PLU) dans le cadre des servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation des sols.



La ZAP de Burdignes a été créée le 30 Juin 2011. Elle concerne 3 entités :

- un espace sensible où se situent des captages d'eau et des équipements touristiques
- des terres agricoles à forte valeur entourant le bourg et plusieurs hameaux
- le versant situé à proximité de Bourg-Argental, plus exposé à la pression immobilière

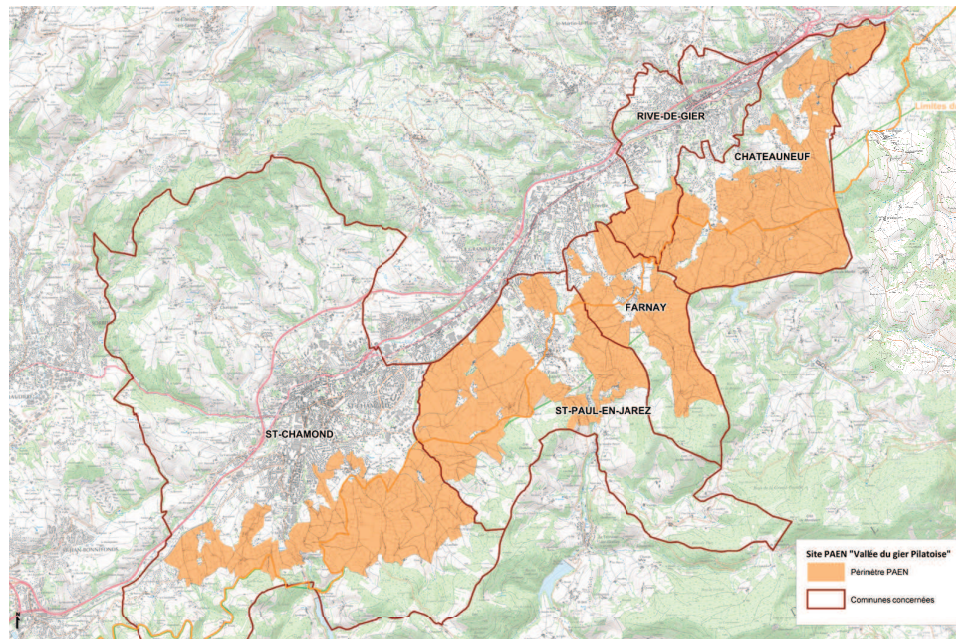
Une fois la ZAP classée, tout changement d'affectation ou de mode d'occupation du sol qui altèrent durablement son potentiel agronomique, biologique doivent être soumis à l'avis de la Chambre d'Agriculture et de la commission départementale compétente.

Le PAEN de la vallée du Gier Pilatois

Pour lutter contre l'accélération du phénomène d'étalement urbain et préserver les espaces périurbains non bâtis, la loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux confère aux départements une nouvelle compétence : la protection et l'aménagement des espaces agricoles et naturels périurbains. La mobilisation de cette compétence passe par la mise en œuvre d'un nouvel instrument du Code de l'urbanisme : le PAEN.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

Dans le Scot Sud Loire, un périmètre PAEN a été créé le 22 mars 2011 après une longue phase d'étude et de concertation sur le versant Pilat de la vallée du Gier. Il concerne 5 communes (Saint-Chamond, Saint-Paul-en-Jarez, Farnay, Rive-de-Gier et Châteauneuf) et couvre 3 102 hectares.



Cette délimitation s'accompagne de la mise au point d'un « programme d'action qui précise les aménagements et les orientations de gestion destinés à favoriser l'exploitation agricole, la gestion forestière, la préservation et la valorisation des espaces naturels et des paysages au sein du périmètre délimité ». Celui du PAEN de la vallée du Gier Pilatoise vise à répondre à 5 objectifs :

- créer les conditions favorables au maintien d'une agriculture périurbaine viable et pérenne
 - Préserver le foncier agricole et favoriser son accès,
- améliorer l'attractivité des territoires pour favoriser l'installation,
- dynamiser l'économie agricole en lien avec le territoire,
- améliorer la cohabitation agriculteurs, résidents et promeneurs,
- participer à la qualité environnementale des espaces agricoles et naturels et des ressources (eau, biodiversité et paysages),
- Améliorer la fonctionnalité des corridors écologiques.

Le périmètre ainsi délimité s'impose aux documents d'urbanisme locaux et y est annexé. Les parcelles concernées sont destinées à rester agricoles et/ou naturelles et à être gérées conformément au programme d'actions. Une réduction dudit périmètre ne pourra se faire que par décret interministériel. Cela confère aux parcelles concernées une stabilité importante vis-à-vis d'une pression urbaine sans cesse plus forte.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

2.3.9.5

Le maintien d'une économie agricole dynamique

L'agriculture sud ligérienne offre des productions variées :

- un élevage bovin prédominant en termes de surface et en termes de filière économique (viande et lait avec l'AOC Fourme de Montbrison),
- un élevage caprin avec l'AOC Rigotte de Condrieu,
- une arboriculture sur les Coteaux-du-Jarez et sur le versant de Bourg-Argental,
- un maraîchage sur la zone des Chambons de la Plaine du Forez,
- une viticulture avec l'AOP Côtes du Forez à forte valeur ajoutée,
- une céréaliculture essentiellement destinée à l'alimentation des élevages.

Très dynamique, le tissu agricole a montré une capacité à développer de nouveaux marchés, avec notamment le développement des circuits courts et la vente directe.

La Loire est un des départements français où cette forme de mise en marché est la plus répandue, avec 23% des exploitations impliquées à l'échelle départementale et 15 % à l'échelle du Sud Loire (source : RGA 2010). Cette production locale s'écoule en grande partie sur les nombreux marchés locaux, mais également directement à la ferme, par le biais de points de vente collectifs, des AMAP (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne) et des magasins alimentaires classiques.

Par ailleurs, de nombreuses collectivités du département s'engagent pour proposer des produits locaux dans les menus des restaurants collectifs. Parmi elles, on peut citer, le Conseil général de la Loire qui mène un travail auprès des collèges, la Ville de Saint-Etienne qui s'approvisionne aujourd'hui auprès de la plateforme de produits biologiques de la Loire et du Rhône, ou les démarches de communes telles que Cellieu pour introduire des produits locaux et/ou bio dans les menus des restaurants scolaires. **L'agriculture locale devient ainsi davantage nourricière de son territoire.**

Dans le Sud Loire, l'agriculture représente véritablement une activité économique en termes de valeur de production mais également d'emplois.

Ainsi en 2008, la valeur de la production agricole de la Loire s'élevait à 463,7 millions d'euros avec une forte prédominance du lait et des produits laitiers (133 millions d'€), des gros bovins et des veaux (114 millions d'€), des céréales (26,4 millions d'€) et des fruits (23,7 millions d'€). Par ailleurs, les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à s'engager dans les signes de qualité, tels que les AOC ou autres labels, témoignant ainsi du lien étroit qu'ils nouent avec leur territoire. On note également un nombre important d'exploitations certifiées en mode de production agriculture biologique ou en période de conversion.

L'agriculture est génératrice d'emplois dans le Sud Loire et plus généralement dans le département. Ainsi, en 2010, on dénombre environ 3 000 actifs agricoles permanents pour le Sud Loire et 10 300 pour l'ensemble de la Loire. Malgré une augmentation constante des installations, les effectifs ont chuté de 17% en 10 ans. Le nombre d'exploitations agricoles a également fortement reculé (-31% en dix ans) mais la superficie moyenne progresse (33 ha en 2000 contre 25 ha en 2000).

Par ailleurs, le territoire du Sud Loire dispose d'une industrie agroalimentaire bien représentée notamment dans les communes d'Andrézieux-Bouthéon et de La Talaudière.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

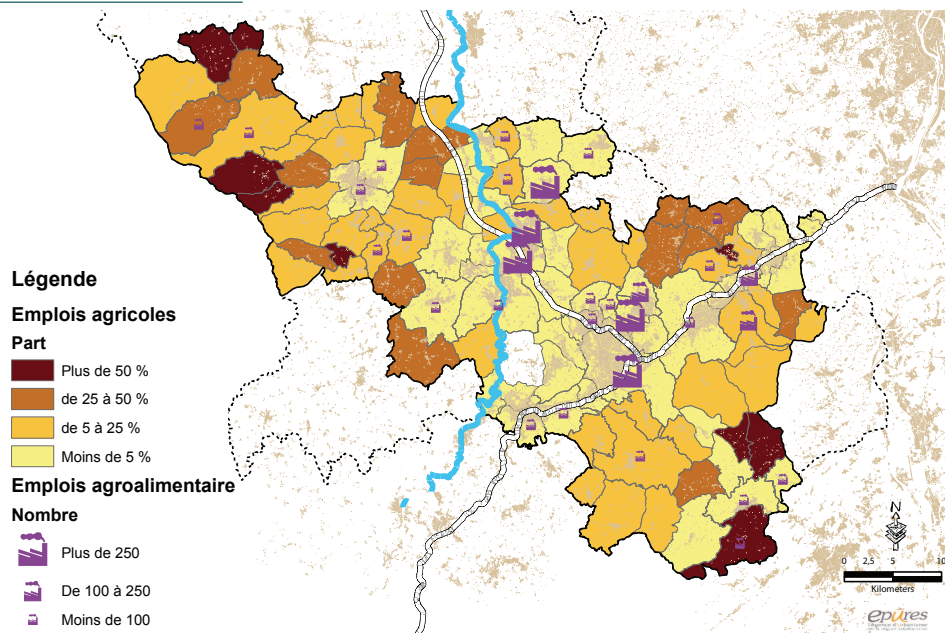
Ces établissements font partie dans leur majorité de grands groupes industriels nationaux, voire internationaux.

Dans le Sud Loire, cela représente 70 entreprises, 670 pour le département et 2908 emplois, 7 170 pour le département. Certaines de ces industries sont fortement liées aux productions locales (industries du lait et des viandes en particulier), même si leur développement les a conduites également à rechercher un approvisionnement à l'échelle régionale.

- La filière viande notamment regroupe des entreprises et des outils de dimension nationale (abattoirs de Saint-Étienne - La Talaudière).
- La filière lait qui associe de nombreuses PME ligériennes et des entreprises nationales avec un fort investissement en recherche et développement.

Pour les autres filières, les entreprises agroalimentaires implantées dans le territoire du Sud-Loire s'approvisionnent bien au-delà des limites du département et ne fonctionnent pas avec les seules exploitations agricoles locales.

La répartition des emplois liés à l'agriculture



Source RA 2010

Malgré l'affirmation de son poids dans le paysage économique du Sud Loire, la lisibilité institutionnelle du secteur agricole reste encore limitée, ce qui peut expliquer sa faible intégration dans les politiques de développement économique locales. Si on y ajoute les difficultés économiques et la réforme de la PAC, l'urbanisation qui grignote chaque année du terrain, les conflits d'usages agricoles et de voisinage avec les riverains, on peut facilement en déduire que l'agriculture du Sud Loire est fragile et nécessite une meilleure prise en compte.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

2.3.10 Une économie du tourisme et des loisirs encore peu affirmée mais en cours de positionnement

2.3.10.1 L'activité touristique : une faible part du département ligérien à l'échelle de Rhône-Alpes mais une forte importance du Sud Loire à l'échelle du département

Rhône-Alpes est la deuxième région touristique de France après Provence-Alpes-Côte-d'Azur et devant le Languedoc-Roussillon avec 9,1% des nuitées touristiques. En termes de fréquentation, c'est la première région française pour le tourisme de montagne (55% des nuitées sur la région dont 47,1% pour les stations de ski) et pour la campagne (28% des nuitées sur la région).

La Loire fait partie des départements les moins fréquentés de la région (avec le département de l'Ain), avec seulement 5% des nuitées comptabilisées* .

Après une diminution constante depuis 2008, le nombre de nuitées des hébergements marchands est en augmentation de l'ordre de 6% en 2011.

La majorité des nuitées est effectuée à l'hôtel (775 480 nuitées en 2011), l'hôtellerie ligérienne affichant une hausse de la fréquentation de 5% par rapport à 2010.

De la même manière, le taux d'occupation annuel moyen progresse de 2 points à 54%. Cette progression de l'activité est en grande partie due à la bonne fréquentation estivale**. Cependant, la performance de l'hôtellerie reste légèrement en retrait par rapport à la moyenne régionale (taux d'occupation de 58% en progression de plus 3 points, augmentation des nuitées de 6%). Concernant l'hôtellerie de plein air, sa progression continue pour la quatrième année consécutive (+6,3% en 2011) et suit la tendance observée dans la région Rhône-Alpes. Le taux d'occupation augmente aussi de 2 points pour atteindre 19,7% sur l'ensemble de la saison. Ce mode d'hébergement est prisé par les étrangers (35% de part d'étrangers en 2011) mais, malgré une progression de 6%, reste en deçà de la moyenne des 5 dernières années (37%). Les Hollandais réalisent 58% des nuitées étrangères en camping, suivis des Allemands (11%) et des Anglais (10%). L'hébergement en hôtel est aussi tout particulièrement recherché par les étrangers. Toutefois et tous types d'hébergement marchand confondus, la part de la clientèle étrangère s'élève seulement à 10,8%.

Le nombre d'emplois salariés dans le tourisme s'établit à 7 410 unités***. Ces emplois ont augmenté depuis 2006.

Les sites et équipements touristiques ligériens, se concentrent sur le territoire du Sud Loire : Saint-Etienne, Andrézieux-Bouthéon, Saint-Martin-la-Plaine, Chalmazel, Seul l'Espace Eau Vive de Saint-Pierre de Bœuf affiche l'une des plus fortes fréquentations touristiques du département avec 48 135 visiteurs. Le Sud Loire apparaît ainsi comme une zone d'intérêt touristique majeure et moteur à l'échelle du département.

*Année 2008

**De juin à septembre

***Source UNEDIC 2010 provisoire

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

2.3.10.2

Une offre d'hébergement touristique limitée dans le Sud-Loire

Les hébergements touristiques dans le Sud Loire sont répartis entre les hébergements marchands d'une part et les hébergements non marchands (résidence secondaire) d'autre part.

L'hôtellerie traditionnelle est l'hébergement marchand le plus développé dans le territoire avec plus de 50% des lits touristiques marchands.

Cependant, le Sud Loire ne dispose pas d'un parc hôtelier important en comparaison à d'autres territoires plus touristiques.

Il s'agit plutôt d'une hôtellerie urbaine, de qualité moyenne, concentrée dans le centre ville de Saint-Etienne et sa périphérie proche, et avant tout liée au tourisme d'affaires. Cette situation reflète l'importance économique du Sud Loire et sa fréquentation pour le tourisme d'affaires.

Les campings sont peu nombreux mais de relative grande capacité. Les aires naturelles de camping à la ferme sont légèrement plus nombreuses mais de faible capacité. De manière générale, l'offre en hôtellerie de plein air apparaît faible, ce qui est dommageable pour le territoire et son développement touristique, notamment vis-à-vis de certaines clientèles étrangères.

Très peu de meublés de tourisme et d'hébergement collectif sont référencés sur le territoire. Il n'existe qu'une seule auberge de jeunesse d'une capacité de 97 lits dans la commune d'Unieux, au bord du fleuve Loire.

Les gîtes ruraux et les chambres d'hôtes, pour lesquels la demande est en forte progression, demeurent peu nombreux.

Avec plus de 8 000 résidences secondaires, et combinées avec l'hébergement chez des parents et amis, l'offre en hébergement non marchand dispose d'un volume de personnes très important.

Malgré tout, ce type d'hébergement est peu intéressant pour l'économie touristique d'un territoire même si il génère une consommation de produits et de services.

L'offre en hébergement touristique est dans l'ensemble peu importante, et très hétérogène entre les différents types de structures et de prestations.

Parfois adossés à une structure d'hébergement marchand, les équipements liés à la restauration traditionnelle sont nombreux et globalement de bonne qualité.

2.3.10.3

Peu de grands sites touristiques et d'événementiels majeurs

Le Sud Loire possède assez peu de sites touristiques et de loisirs très fréquentés.

Ces principaux sites sont par ailleurs insuffisamment desservis par le réseau de transport en commun.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

Les principaux sont des sites non payants, de balade et de détente tels que le Gouffre d'Enfer ou la base nautique de Saint-Victor-sur-Loire.

Le site payant le plus visité est l'espace zoologique de Saint-Martin-la-Plaine qui a accueilli 161 734 visiteurs en 2011.

La station de sports d'hiver de Chalmazel est le deuxième site le plus fréquenté du Sud Loire avec 65 420 visiteurs*.

Suivent ensuite le château de Bouthéon, les musées stéphanois (musée de la Mine, musée d'Art Moderne, musée d'Art et d'Industrie), la Cité du Design, l'espace nordique des Monts du Pilat, l'Astronef de Saint-Etienne, l'Espace Naturel de Loisirs de Bourg-Argental, l'Acrobois Pilat à La Versanne, le patrimoine de Le Corbusier à Firminy, le musée du Chapeau à Chazelles-sur-Lyon et le parc acrobatique France Aventure de Saint-Jean Bonnefonds avec chacun plus de 10 000 entrées par an.



Parc zoologique de Saint-Martin-la-Plaine (epures/AU Saint-Etienne)



Cité du Design (epures/AU Saint-Etienne)

Le Sud Loire possède aussi peu de festivals et manifestations très fréquentés.

La septième édition de la Biennale Internationale du Design a attiré 85 000 visiteurs et les journées de la fourme de Montbrison ont accueilli, en 2011, 40 000 visiteurs. Les autres événements sont de moindre ampleur.

On peut noter le festival Paroles et Musiques de Saint-Etienne, le Rhino Jazz à Saint-Chamond, le festival de spectacles de rue des Monts de la Balle à Verrière-en-Forez et le festival des 7 collines sur Saint-Etienne Métropole qui enregistrent une fréquentation supérieure à 10 000 spectateurs.

Malgré tout, ces événements ont acquis une certaine notoriété grâce à leur qualité artistique.

*Journées skieurs

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

2.3.10.4

Des entités paysagères remarquables qui pourraient asseoir l'activité touristique

Le paysage naturel du Sud Loire dispose d'une diversité remarquable mêlant massifs montagneux boisés (Monts du Forez, du Lyonnais et du Pilat), espaces vallonnés agricoles (Plaine du Forez) et cours d'eau encaissés (gorges de la Loire).

Cette grande variété paysagère peut être un vecteur de communication pour le tourisme et plus globalement pour l'image du territoire.

Elle peut aussi permettre de compléter une offre touristique urbaine.

Mais avant tout elle contribue pleinement à la qualité du cadre de vie local en offrant des lieux de pratique sportive, de calme, de détente et de contemplation paysagère pour les activités récréatives.



Gorges de la Loire (epures/AU de Saint-Etienne)



Plaine du Forez (Atlas des paysages de la Loire/CG42)



Massif du Pilat (epures/AU de Saint-Etienne)

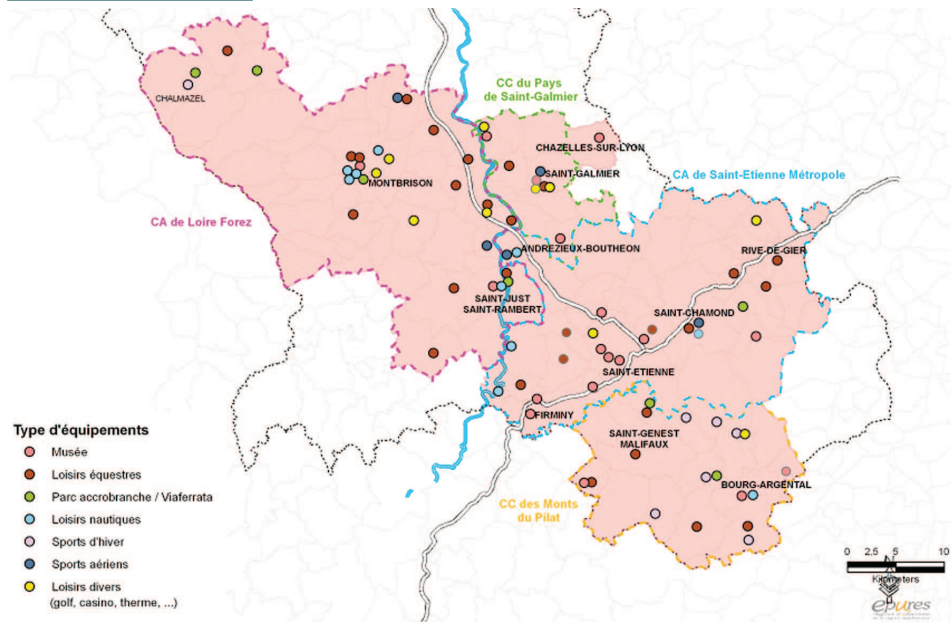
2.3.10.5

Des spécificités territoriales marquées, des activités touristiques diverses

Le Sud Loire dispose d'une offre de loisirs et de tourisme diversifiée, liée à la spécificité de ses territoires.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

Les principaux équipements de loisirs et de tourisme



(source : SPOT THEMA – BD Carto – complément epures)

L'agglomération stéphanoise s'est tournée vers le tourisme d'affaires et le tourisme urbain

En matière de tourisme d'affaire, l'agglomération est bien pourvue en équipements d'accueil de salons, séminaires et autres congrès de toutes tailles. Son offre se positionne sur une échelle différente du rayonnement de la métropole lyonnaise. La région stéphanoise est à la première place des destinations d'affaires du département avec 57% des nuitées hôtelières, en hausse de 21% en 1 an après être restées stable depuis 5 ans. Le tourisme d'affaire représente 70% de la clientèle touristique venant dans l'agglomération. Il est donc très fortement pourvoyeur de revenu dans l'économie touristique locale (environ 20 millions d'euros en 2011*). Ce type de tourisme a aussi l'avantage d'être le plus rémunérateur par jour et par personne et est un bon vecteur de notoriété. Toutefois la clientèle est essentiellement régionale du fait de la faible capacité hôtelière, notamment dans les hôtels haut de gamme, malgré une montée en gamme de l'offre hôtelière

La ville de Saint-Etienne est labélisée « ville d'art et d'histoire » en reconnaissance de son patrimoine architectural du XIXe et XXe siècles. La ville s'est plus récemment spécialisée dans le design. La première Biennale Internationale du Design s'est tenue en 1998 et a été suivie par l'ouverture en 2009 de la Cité du Design. En 2010, sa notoriété a été reconnue à l'international par son inscription en tant que ville UNESCO du design.

Le site de Le Corbusier à Firminy, plus important site aménagé en Europe par le célèbre architecte, attire près de 30% d'étrangers venant principalement d'Italie, de Belgique, d'Allemagne et des Pays-Bas. Une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO est en projet.

* Enquête annuelle 2011 Saint-Etienne Congres Evenements

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

Les communes périurbaines et rurales de l'agglomération disposent aussi d'un patrimoine historique intéressant : village médiéval et château de Saint-Victor-sur-Loire, village de Rochetaillée, chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez, maison des Chanoines et ancien Hôtel-Dieu de Saint-Chamond, château de Fontanès De nombreux autres châteaux, chapelles, églises, moulins et patrimoine vernaculaire viennent compléter l'offre.

L'offre muséographique de l'agglomération est très diverse. Elle s'appuie le plus souvent sur l'héritage industriel et les savoir-faire locaux. Toutefois et à l'exception du musée d'art moderne qui dispose d'un programme riche et d'un fonds de qualité (seconde collection d'art moderne et contemporain en France après celle du Musée National d'Art Moderne du Centre Georges Pompidou à Paris), aucun musée ne réussit à développer une notoriété nationale. Le musée de la Mine offre cependant un potentiel intéressant en cours de développement.

Les événements et festivités se déroulant dans l'agglomération stéphanoise apportent un certain rayonnement au territoire.

Le stade Geoffroy Guichard qui affiche une moyenne de plus de 20 000 spectateurs les jours de match, dont une part significative arbore une plaque d'immatriculation étrangère au département, a permis d'accueillir des compétitions d'envergure internationale (championnat du monde handisport 1990, coupe des confédérations 1997, coupe du monde de football 1998, coupe du monde de rugby 2007, coupe d'Europe de football prévue en 2016).

D'autres événements sont aussi régulièrement organisés (au Zénith, au Fil, ...) mais semblent limités, pour l'accueil de spectacles de renommée européenne ou mondiale, du fait de la proximité avec la métropole lyonnaise.



Musée d'Art Moderne (Epures)



Eglise de Le Corbusier (Epures)

Le Pilat s'est orienté vers les activités sportives de pleine nature, la randonnée et les loisirs verts avec un nombre conséquent d'équipements de loisirs et de tourisme.

Sa spécialisation autour des activités nordiques (ski de fond, raquette, ...) a permis d'attirer une clientèle en provenance des départements limitrophes et de la région lyonnaise. Toutefois les différents espaces nordiques souffrent d'un manque d'accessibilité et de communication.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

Outre un réseau de chemins de randonnée qui sillonnent le massif, un site de via ferrata, plusieurs sites d'escalade (Doizieux, Rochetaillée, ...) et des structures de parcours dans les arbres permettent de diversifier les activités dans l'espace forestier. Ils sont aujourd'hui indispensables et spécifiques dans l'offre globale de loisirs à proximité des centres urbains et des espaces nordiques du Pilat.



Ski de fond dans le Pilat



Via Ferrata de Planfoy

Le Forez est davantage orienté vers le patrimoine historique et la découverte des savoir-faire traditionnels.

Le village de Champdieu est labellisé « Village de caractère en Loire » pour son patrimoine riche et varié (bourg ancien fortifié, prieuré bénédictin, ...). En outre plusieurs « petits » patrimoine (châteaux, églises, ponts, patrimoine vernaculaire, ...) sont disséminés sur le territoire du Forez. Cependant aucun des sites patrimoniaux ne dépasse les frontières du territoire pour servir de « tête de gondole » à l'attraction touristique du Forez.

Plusieurs savoir-faire locaux constituent un atout pour la connaissance du territoire : la fourme de Montbrison, les vins des Côtes du Forez, L'environnement naturel de qualité constitué par la Loire et les Hauts de Chaume est aussi un élément intéressant de connaissance du Forez.



Eglise Prieuré de Champdieu



Fourme de Montbrison

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

La Plaine du Forez a axé son tourisme vers des activités « haut de gamme ».

En raison notamment de la présence de l'aéroport d'Andrézieux-Bouthéon, plusieurs structures pour la pratique d'activités aériennes se sont développées (avion, ULM, montgolfière, parachutisme).

La réputation de la Loire dans l'élevage de chevaux de course a aussi favorisé l'implantation dans la Plaine du Forez de nombreuses écuries réputées nationalement (certaines ouvrent leurs portes au public). La présence de l'hippodrome de Saint-Galmier, qui représente un pôle régional dans le domaine des courses hippiques, peut aussi expliquer le nombre important de structures équestres. A côté de cette activité plutôt sportive, plusieurs centres équestres permettent une pratique ludique pour un large public.

L'activité de thermalisme développée dans la station de Montrond-les-Bains permet une dynamique touristique intéressante. L'implantation de deux casinos dans les villes thermales de Montrond-les-Bains et Saint-Galmier favorise une certaine fréquentation étrangère. Malheureusement, même si le Sud Loire présente plusieurs sources minérales reconnues (Badoit, Parot, ...), le territoire n'est pas perçu comme une région à vocation thermique.

En complément de ces loisirs haut de gamme, trois des quatre golfs que compte le Sud Loire sont situés dans la plaine et permettent de compléter l'offre d'activité à destination de la clientèle touristique.



Casino de Saint-Galmier (epures/AU Saint-Etienne)



Hippodrome de Saint-Galmier (epures/AU Saint-Etienne)

Le tourisme dans le Sud Loire n'apparaît pas comme le premier positionnement du territoire mais nécessite d'être prise en compte.

D'une part, parce que le SCoT doit se saisir de la question de la création et de l'extension des UTN.

D'autre part, car elle permet de renforcer l'image du Sud Loire, de mettre à niveau l'offre en matière d'hébergements touristiques, de réfléchir à la desserte des sites touristiques, de valoriser son patrimoine, son environnement naturel, d'organiser la mise en place éventuelle de partenariats.

Même si la stratégie touristique n'est pas encore clairement affirmée, des réflexions pour un positionnement clair et différenciateur permettant le développement d'une offre touristique cohérente au Sud Loire sont en cours.

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

SYNTHESE

Le Sud Loire est le **deuxième bassin d'emplois** de l'aire métropolitaine lyonnaise dont il représente 16%, avec 205 335 emplois. Il a connu dans les années 80 une baisse du nombre d'emplois due à l'érosion du tissu industriel. La hausse engagée depuis les années 1990 (+7,4% entre 1999 et 2009) reste bien en deçà de celle de l'inter-Scot.

Alors que l'agglomération lyonnaise se caractérise par des secteurs à haute valeur ajoutée, les services aux entreprises et les fonctions métropolitaines, le Sud Loire se positionne sur des secteurs industriels, les services à la personne et donc les fonctions de **production concrète** et de **l'économie présenteielle**.

Comment conforter le poids économique du Sud Loire dans l'aire métropolitaine lyonnaise et favoriser une complémentarité des filières d'excellence ?

La métallurgie-mécanique et le textile-habillement, historiquement ancrés dans le territoire avec des savoir-faire spécifiques, restent très importants dans le Sud Loire malgré une baisse importante des emplois depuis 1994. Mais la **reconversion industrielle** (textile technique innovant notamment) et la **diversification** (progression de l'optique notamment) sont bien engagées. Cette mutation est bien engagée par l'accroissement des emplois métropolitains (gestion d'entreprises, conception-recherche, prestations intellectuelles), autant de fonctions qui viennent en appui à l'activité industrielle en place.

La tertiarisation progresse (services aux personnes et services aux entreprises) mais majoritairement dans les secteurs les moins qualifiés (gardiennage, ménage, sécurité, etc.).

Comment accompagner les mutations industrielles et encourager la diversification du tissu industriel local ?

Comment accompagner les PME dans le délicat passage de la transmission ?

Comment conjuguer développement des économies productive et résidentielle ?

La part des cadres et des professions intellectuelles supérieures progresse, comme celle des professions intermédiaires, au détriment des employés et ouvriers qui restent encore très représentés par rapport à d'autres territoires.

Le faible niveau de qualification de la population locale, le tissu industriel massivement composé de petites PME (avec les difficultés que présente la transmission de ces entreprises), un chômage structurel qui concerne surtout les jeunes et les plus de 50 ans : le contexte global est peu favorable à l'entrée du Sud Loire dans une économie compétitive et innovante.

Comment organiser la formation pour faire progresser la qualification et développer les compétences ?

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

Comment encourager et développer les activités de tertiaire supérieur ?

Comment structurer les services à la personne et aider à la professionnalisation de ces emplois ?

Il existe pourtant un **potentiel d'innovation** et de coopération à valoriser. Des réseaux structurés de coopération entre acteurs industriels et/ou scientifiques permettent une mutualisation des moyens et une meilleure lisibilité. Ce sont des clubs d'entrepreneurs, organisés par territoires, des « pôles de compétitivité » (ViaMéca) ou des « grappes d'entreprises » (MécaLoire, le pôle agroalimentaire Loire ou celui des Technologies médicales). Tous favorisent le développement et la recherche dans des secteurs variés : mécanique, agroalimentaire, optique, technologies médicales, numérique, logistique, filière bois, développement économique durable, ou encore le design qui pourrait devenir un moteur transversal spécifique au territoire.

Le système local de **formation supérieure**, assez récent mais riche et diversifié, est appelé à jouer diverses fonctions pour le Sud Loire : une fonction d'animation et d'attractivité que la présence étudiante donne à la ville centre ; une fonction dans l'amélioration du niveau de qualification de la population locale ; une fonction dans la recherche et l'innovation, potentiellement au service des entreprises locales.

Comment rendre le système local de formation supérieure et de recherche plus performant ?

Comment renforcer les liens entre la recherche et les entreprises pour développer l'innovation ?

L'espace économique du Sud Loire manque de lisibilité, avec des zones d'activités à réhabiliter et un foncier économique nouveau de qualité qui manque encore. Des politiques publiques se mettent en place à toutes les échelles territoriales : définition des espaces économiques d'intérêt métropolitain par la DTA (Directive Territoriale d'Aménagement) de l'aire métropolitaine lyonnaise, schéma de cohérence logistique de la RUL (Région Urbaine de Lyon), schéma départemental d'accueil économique de la Loire élaboré par le Conseil général. A l'échelle du Scot, le Schéma de Développement Economique et de l'Emploi identifie 13 espaces stratégiques de niveau soit métropolitain soit Sud Loire, les zones d'activités locales et micro-locales relevant des intercommunalités.

Les 390ha de disponibilités foncières et immobilières recensés en 2010 sont inégalement répartis entre les territoires du Sud Loire et selon leurs délais de disponibilité : Saint-Etienne Métropole dispose d'un fort potentiel de foncier lié au recyclage des friches industrielles, tandis que Loire Forez compte 163ha de foncier vierge. L'offre immobilière économique se recompose avec notamment l'arrivée sur le marché des bureaux de Châteaureux et de Carnot, en concurrence avec d'autres sites.

Comment renforcer la qualité et la lisibilité de l'offre économique foncière et immobilière dans le Sud Loire ?

2.3 EMPLOI, ENTREPRISES ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE DANS LE SUD LOIRE

L'agriculture du Sud Loire, encore bien présente par rapport à la moyenne régionale (3 000 actifs agricoles permanents), est dynamique et diversifiée. L'élevage, activité principale, les cultures céréalières, le maraîchage, la viticulture, l'arboriculture y sont répartis suivant les spécificités géographiques des territoires, certaines productions étant protégées par une AOC (fourme de Montbrison, rigotte de Condrieu, vins de Côtes du Forez). Le tissu agricole a montré une remarquable capacité à s'adapter par la création de formules sociétaires, la professionnalisation, les circuits courts et la vente directe. L'industrie agroalimentaire est très présente dans le Sud Loire : l'augmentation de la part d'approvisionnement auprès des producteurs locaux pourrait être une ressource locale supplémentaire.

On observe cependant une forte diminution des surfaces exploitées (-1 300ha entre 2000 et 2010) due à l'étalement urbain qui consomme des terrains plats, souvent de bonne qualité agronomique, et perturbe les fonctionnalités agricoles. Des outils de protection du foncier agricole, de type Zone Agricole Protégée (ZAP) et périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains, dit PAEN, se mettent progressivement en place.

Comment favoriser une structuration du secteur agroalimentaire ?

Comment prévenir la consommation importante d'espace agricole par l'urbanisation ?

Le Sud Loire possède assez peu de sites touristiques et de loisirs renommés, pas plus que de festivals et de manifestations. La fréquentation est donc limitée. Il dispose néanmoins d'une offre importante et très diversifiée de sites, de paysages et d'activités de loisirs et de tourisme sur un marché de proximité important. L'agglomération stéphanoise s'est tournée vers le tourisme d'affaire, le patrimoine urbain, les musées ; le Pilat vers les activités sportives de pleine nature ; le Forez valorise son patrimoine historique et ses savoir-faire traditionnels et la Plaine du Forez offre hippodromes, casinos et golfs. Un potentiel est clairement à développer.

Comment développer davantage l'offre de loisirs de proximité pour la population résidente et en faire un facteur d'attractivité résidentielle ?

Comment structurer l'offre touristique du Sud Loire et rendre la destination attractive pour une clientèle éloignée ?

2.4 LE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL : HABITER DANS LE SUD LOIRE

2.4.1

Des modes de vie et des besoins en habitat en évolution

2.4.1.1

Une demande en habitat de plus en plus diversifiée

Les enquêtes nationales montrent que les décisions de déménagement résultent de trois facteurs principaux qui ont peu évolué au cours du temps : une naissance, une formation ou une séparation de couple et un changement d'emploi.

Dans le Sud Loire, en 2000, le besoin d'espace et la volonté de se rapprocher de la famille ou de son travail ont été les motifs principaux de déménagement des ménages mobiles enquêtés (Epures, Mobilités et trajectoire résidentielle, 2000).

Parallèlement, les évolutions sociales et démographiques se traduisent par une remise en cause de la trajectoire résidentielle «type» qui faisait traditionnellement passer le ménage de la location vers l'accession. Aujourd'hui, les allers-retours entre un statut de propriétaire et un statut de locataire sont fréquents suite à un divorce, à une mutation professionnelle ou au décès d'un membre du ménage par exemple. De même, si le mouvement majoritaire reste le départ de l'appartement vers la maison individuelle, la trajectoire inverse existe notamment chez les personnes âgées qui reviennent habiter en appartement dans les centres bourgs, les centres-villes.

Mais l'éventail des choix pour un ménage dépend d'abord de ses capacités financières, le budget logement représentant le premier poste dans le budget des ménages. Cependant des études récentes montrent que pour les zones périurbaines lointaines, les dépenses liées au transport atteignent le niveau des dépenses liées au logement.

Les classes supérieures sont en situation «d'hyper-choix» : elles peuvent combiner qualité de leur cadre de vie et de leur logement (un appartement de caractère à proximité des services et équipements ou une maison de caractère dans une commune facilement accessible depuis les pôles d'emplois).

Les classes moyennes vont habiter dans les territoires qui leur permettent de trouver un équilibre financier entre le coût de leur projet immobilier et leur capacité d'autofinancement.

Le budget transport n'est pas encore systématiquement pris en compte dans les besoins financiers des ménages d'où le risque de surendettement plus élevé pour les ménages optant pour le périurbain.

Enfin, les ménages défavorisés sont souvent dans une situation de «non choix» : ils ne peuvent pas déménager comme ils le souhaiteraient car ils ne trouvent pas une offre accessible à leurs revenus.

Ainsi pour permettre aux habitants d'un territoire de réaliser leur parcours résidentiel, il est de plus en plus important de proposer une diversité des types d'habitat, des statuts d'occupation et des niveaux de prix ainsi qu'un bon niveau de desserte des zones périurbaines par les transports publics.

2.4 LE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL : HABITER DANS LE SUD LOIRE

Type de ménage	Revenu modeste		Revenu intermédiaire		Revenu supérieur	
	Appartement	Individuel	Collectif	Individuel	Collectif	Individuel
Etudiants (et jeunes de moins de 25 ans)	Location T1/T2	-	Location T1/T2 Résidence estudiantine	-	Location T2 Résidence estudiantine	-
Jeune ménage 25 - 35 ans (couple ou célibataire) sans enfant	Location T1/T2	-	Location T1/T2 Accession T2/T3	-	Location T2/T3 Accession T3	-
Jeune ménage 25 - 35 ans (couple ou isolé) avec enfants (1 à 2)	Location T3/T4	Location T3/T5 Terrain à bâtir pour T4/T5 (Acc.soc : offre faible)	Location T4/T5 Accession T4/T5	Location maison de ville T4/T5 Accession maison de ville ou villa T4/T5 Terrain à bâtir pour T4/T5	Location T4/T5 Accession T4/T5 dont «logements atypiques»	Location villa T4/T5 Accession maison de ville ou villa T4/T5 Terrain à bâtir pour T4/T5
Ménage âge moyen 35 - 45 ans (couple ou isolé) sans enfant	Location T2/T3 Accession T3 (faible)	Location T2/T4	Location T2/T4 (peu d'accession)	Location maison de ville T3/T4 Accession maison de ville ou villa T4/T5 Terrain à bâtir pour T4/T5	Location T3/T4 Accession T3/T5 dont «logements atypiques»	Location villa T4/T5 Accession maison de ville ou villa T4/T5 Terrain à bâtir pour T4/T5
Ménage âge moyen 35 - 45 ans (couple ou isolé) avec enfants	Location T4/T5 Accession T4	Location T4/T5 (Acc.soc : offre faible)	Location T4/T5 Accession T4/T5	Accession maison de ville T4/T5 Terrain à bâtir pour T3/T5	Accession T4/T5 (peu de demande en locatif)	Location villa T4/T6 Accession villa T5/T6 Terrain à bâtir pour T5/T6
Ménage âge mur 45 - 65 ans (couple ou isolé) avec enfants (peu mobile)	Location T4/T5	Location T4/T5	Location T4/T5 Accession T4/T5	Accession maison de ville ou villa T4/T5	Accession T4/T5 (peu de demande en locatif)	Accession villa T5/T6
Ménage âgé 65 ans (couple ou isolé)	Location T2/T3 Accession T3 (faible)	-	Location T2/T3 Accession T3 «adapté»	Accession maison de ville T3/T4 (faible) ou villa bien focalisée	Accession T3/T4 «adapté»	-

Source : Sémaphore ITC, étude 2003 epures

2.4.1.2 Des aspirations à plus d'espace et à un logement personnalisé

Surface moyenne des résidences principales

1973	72 m ²
1978	77 m ²
1984	82 m ²
1988	85 m ²
1992	86 m ²
1996	88 m ²
2002	90 m ²
2006	91 m ²

Source : Enquêtes nationales logement, INSS

Si les ménages comprennent moins de personnes qu'autrefois, les logements comptent davantage de pièces. Ce paradoxe est le reflet d'un désir de place supplémentaire des ménages à tous les âges (pièces pour accueillir les petits-enfants, pièces d'amis, pièces pour les enfants chez les deux membres des familles parentales) et d'une élévation globale du niveau de vie.

L'individualisation est une tendance sociale de fond. Ainsi le logement ne répond plus seulement à un besoin fonctionnel, il devient un lieu «repli» ou d'accroche pour la famille, d'où des besoins de grands logements mais aussi la demande d'espaces privatifs extérieurs devenus des prolongements de la maison : jardin, terrasse, loggia, balcon.

2.4 LE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL : HABITER DANS LE SUD LOIRE

2.4.1.3

Le statut de propriétaire reste plébiscité par les ménages

On observe ainsi au niveau national une progression régulière de la part de l'accession à la propriété sur la location. En 2006, au niveau national, 57% des ménages sont propriétaires occupants.

Dans le Sud Loire, les propriétaires occupants représentent 54% des ménages en 2009, pour 50% en 1999 et 47% en 1990 .

2.4.1.4

Une demande croissante de logements adaptés et bien situés pour les personnes âgées

Le vieillissement de la population accentue les besoins en logements accessibles et adaptés. Les personnes âgées vivant de plus en plus longtemps en bonne santé, elles sont amenées à rester et à vieillir dans leur logement. Les politiques nationales de santé encouragent le maintien à domicile des personnes âgées plutôt que l'hospitalisation.

L'enjeu devient donc de proposer des logements dont les caractéristiques puissent évoluer avec le vieillissement des ménages (logements dits « universels »).

Les attentes des personnes âgées concernent aussi la localisation du logement : présence de commerces, d'équipements et de services à proximité, sécurité du quartier.

2.4.1.5

La demande en logement locatif social augmente en couronne stéphanoise et dans les centres bourgs

80% de la population du Sud Loire sont éligibles au logement social au regard de leurs niveaux de revenu. Sur un plan spatial, la pression de la demande en logement social varie sensiblement d'un territoire à un autre.

L'analyse des demandes récentes montrent que le nombre de demandes pour un logement libéré était de 3 dans le sud de la Plaine du Forez et supérieur à 4 en couronne de Saint-Etienne.

Ces niveaux de pression montrent le besoin de développer une offre nouvelle en logements locatifs sociaux en couronne stéphanoise et dans les centres bourgs.

2.4.2

Une offre de logement spécifique à chaque territoire

Le SCoT Sud Loire compte 250 000 logements en 2009.

	Parc total	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants
Sud Loire	250 368	222 289	8 077	20 002
		89 %	3%	8%
Rhône Alpes		81%	12%	7%

2.4 LE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL : HABITER DANS LE SUD LOIRE

2.4.2.1

Des parcs de logements territorialement contrastés entre collectif et individuel



Habitat collectif - epures

Sur l'ensemble du Sud Loire, en 2009, l'habitat individuel représente 41% du parc total de logement et le logement collectif 59%, mais cette répartition entre individuel et collectif est très différente selon les territoires.

Les principales villes de l'agglomération ont en 2009 plus d'un logement sur deux situé dans un habitat collectif, les plus importantes dépassant même les 70% de logements collectifs. Historiquement, l'urbanisation s'est faite d'abord par des immeubles de

petite taille puis des grands ensembles ont été construits entre 1950 et 1970 tant en locatif qu'en accession. Certaines de ces grandes copropriétés vont connaître un renouvellement important avec le vieillissement de leurs occupants initiaux. Il s'agira de suivre l'évolution de ces immeubles afin d'anticiper des dynamiques de fragilisation sociale.

A partir des années 1980, les programmes d'habitat collectif ont été de plus petite taille.

L'habitat individuel est, pour sa part, majoritaire dans les communes de la couronne stéphanoise, dans la plaine, les coteaux du Gier et le massif du Pilat. Il dépasse les 80% voire les 90% dans les communes de ces secteurs.



Habitat individuel St-Just-St-Rambert - epures

Comme pour l'habitat collectif, différents types d'habitat individuel peuvent être distingués selon la qualité de la construction. Avec le vieillissement des lotissements de moindre qualité, se pose la question de leur évolution afin d'éviter leur dépréciation. La problématique de densification des espaces pavillonnaires est également une préoccupation nouvelle dans ces secteurs.

La construction neuve a conforté la spécialisation de l'offre en habitat individuel dans les espaces périurbains.

On observe depuis quelques années la réalisation de projets de petits immeubles dans des communes de tailles diverses.

Dans les communes où le parc collectif était important (vallées du Gier et de l'Ondaine), la construction neuve récente s'est faite davantage sous forme d'habitat individuel afin d'enrayer la perte démographique et de garantir une fréquentation des équipements collectifs.

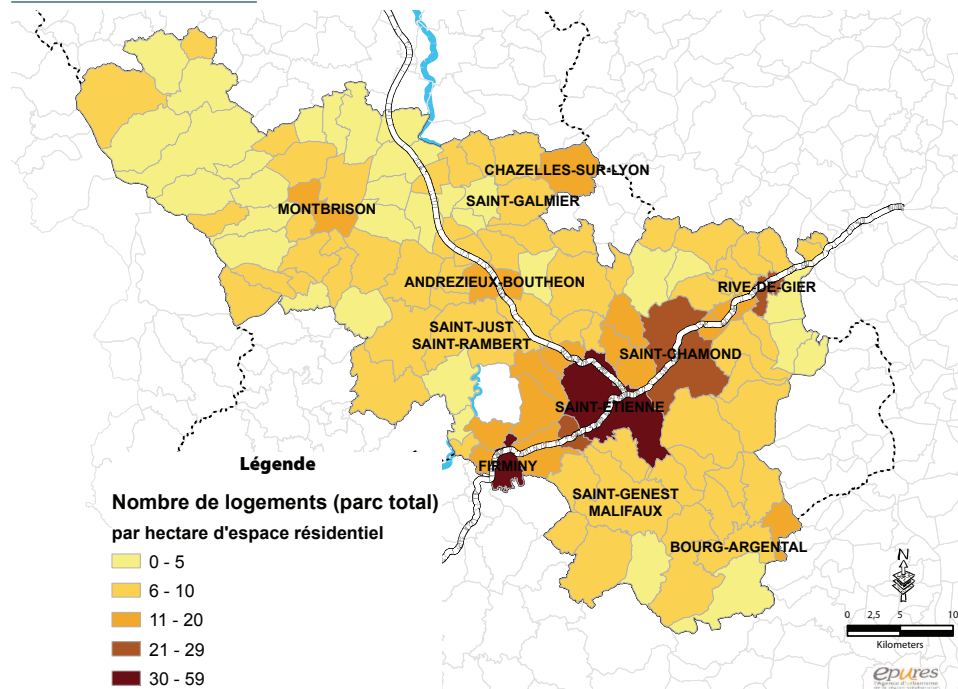
2.4 LE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL : HABITER DANS LE SUD LOIRE

2.4.2.2 Une faible densité de logements

C'est le corollaire du phénomène de desserrement et d'étalement résidentiels sous un mode d'urbanisation essentiellement pavillonnaire.

Elle diffère selon les espaces : près de 60 logements par hectare pour la ville de Saint-Etienne, de 20 à 32 logements par hectare pour les principales villes des vallées du Gier et de l'Ondaine, à moins de 10 logements à l'hectare pour les communes périurbaines et rurales.

La densité des logements



source : poste 1.1 de Spot Thema 2010, RP-INSEE2009

2.4.2.3 Un parc locatif concentré dans les grandes villes

48% du logement locatif soit près de un logement du Sud Loire sur deux est situé dans la ville de Saint-Etienne.

80% du parc locatif est localisé dans 12 communes du Sud Loire (Saint-Etienne, Saint-Chamond, Firminy, Rive-de-Gier, Montbrison, Le Chambon-Feugerolles, La Ricamarie, Andrézieux-Bouthéon, Roche-la-Molière, Unieux, Saint-Just-Saint-Rambert et Saint-Priest-en-Jarez).

Une partie du parc locatif privé permet à des ménages modestes de se loger : ce parc joue, de fait, un rôle de parc social.

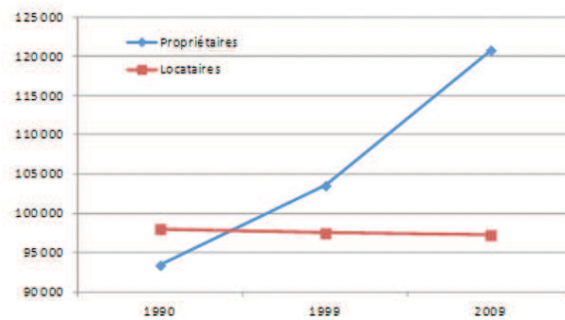
2.4 LE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL : HABITER DANS LE SUD LOIRE

En revanche, le parc locatif est beaucoup moins présent dans les communes périurbaines et rurales. Dans deux communes sur trois, plus de 75% des résidences principales sont occupées par leur propriétaire.

Depuis 1990, le parc locatif a régressé dans le Sud Loire : d'environ 500 logements entre 1990 et 1999 et de 270 logements entre 1999 et 2009 .

En revanche, on observe une progression du parc locatif dans plusieurs communes autres que celles qui polarisent l'essentiel de l'offre locative (Saint-Galmier, Montrond-les-Bains, Sorbiers, l'Etrat, Veauche,...).

Répartition des habitants du Scot Sud Loire entre 1990 et 2009

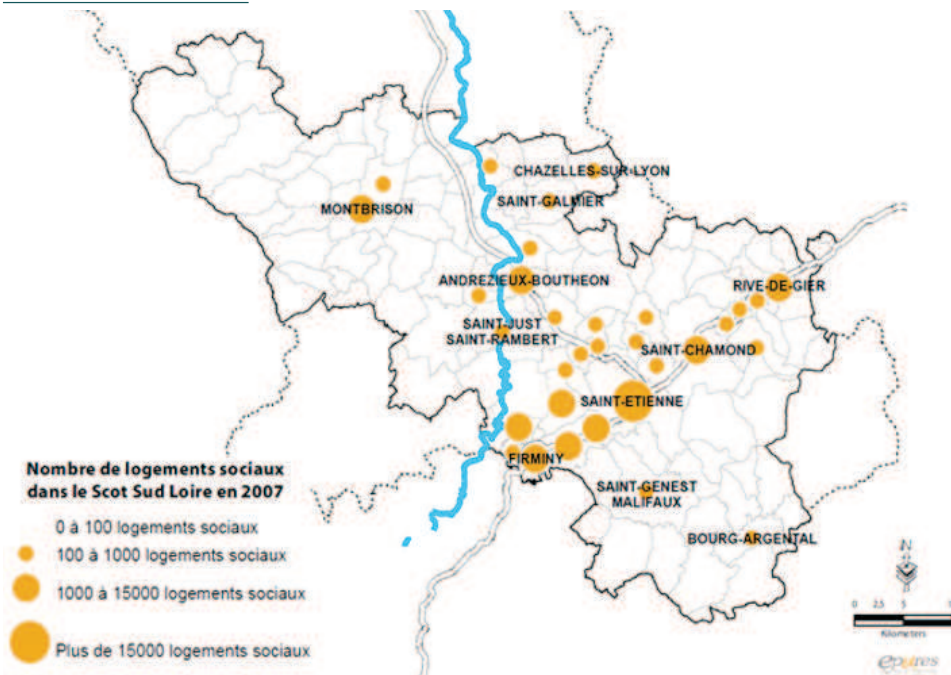


La concentration spatiale observée pour l'ensemble du parc locatif se retrouve également pour le parc locatif social public.

En 2007, il représente environ 47 000 logements et est concentré à près de 84% dans dix villes du Sud Loire. Dans ces communes, l'essentiel des

logements sociaux publics se concentre dans les quartiers relevant de la politique de la ville. Inversement, une commune sur quatre du Sud Loire n'a aucun logement HLM.

Localisation du parc locatif social



source : Répertoire sur le Parc Locatif Social, données au logement

2.4 LE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL : HABITER DANS LE SUD LOIRE

2.4.2.4 Un parc ancien important dans les centralités



Réhabilitation Firminy - epures

Les centres-villes et les centres bourgs du Sud Loire se caractérisent par une offre en habitat ancien importante.

Dans certains cas, cet habitat ancien a été régulièrement réhabilité ce qui lui permet de rester attractif.

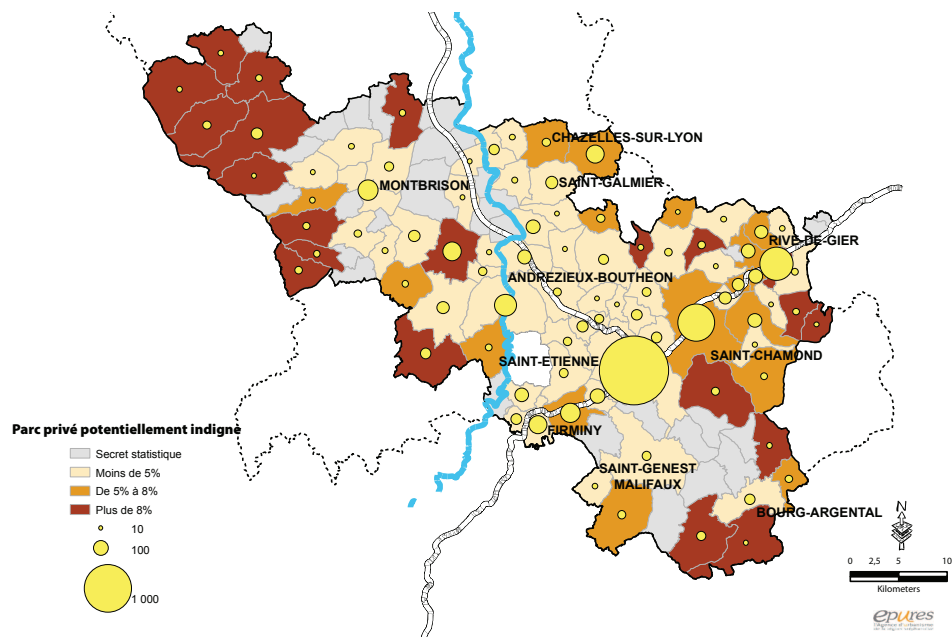
Dans d'autres cas, ce patrimoine n'a pas été entretenu et s'est dévalorisé. Cela a permis à des ménages modestes d'accéder à la propriété dans ces logements mais sans avoir

les moyens d'assurer les charges d'entretien de manière satisfaisante. Aujourd'hui, certains de ces logements sont donc occupés alors qu'ils sont inconfortables ou indignes.

L'Anah évalue le parc privé potentiellement indigne à partir du nombre de résidences principales privées de catégories 6, 7 ou 8, occupées par des ménages au revenu fiscal très faible. Le parc privé potentiellement indigne est estimé à 7 000 dans le Sud Loire soit un peu moins de 4% des résidences privées du parc privé.

Il est principalement concentré à Saint-Etienne et dans les communes urbaines des vallées mais aussi dans les communes rurales de montagne. Toutefois, on note des opérations menées ces dernières années pour intervenir sur ce parc (OPAH, RHI...).

Parc privé potentiellement indigne en 2007



2.4 LE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL : HABITER DANS LE SUD LOIRE

2.4.2.5

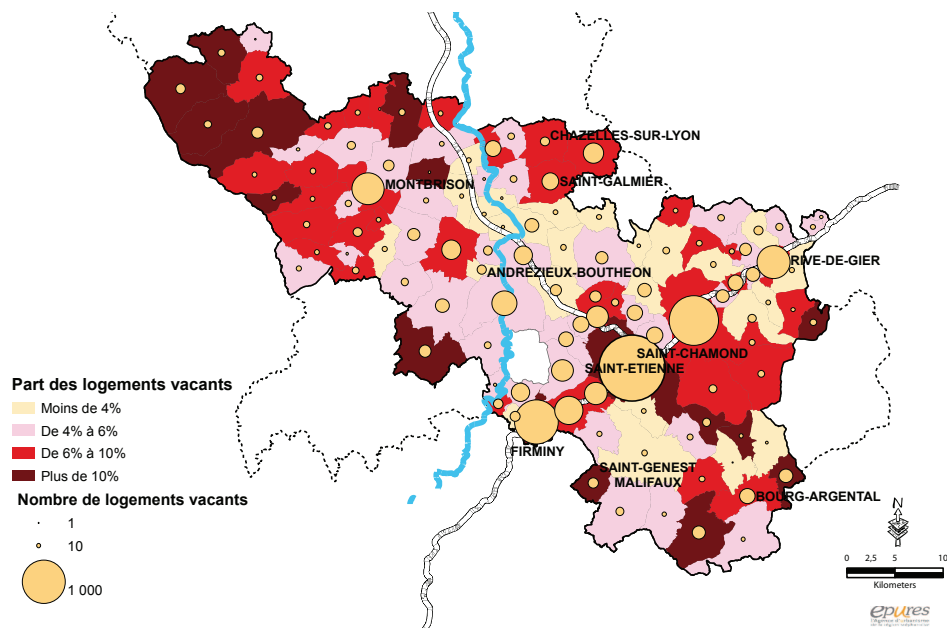
Une vacance importante, concentrée dans les centralités urbaines et dans les communes rurales

Le parc de logements vacants représente 20 000 logements en 2009 soit 8% du parc total de logements. Il a fortement augmenté dans les années 90.

Une partie des logements situés dans les vallées historiquement industrielles et dans les communes rurales reste vacante du fait de son inadaptation à la demande des ménages. Saint-Etienne Métropole affiche 16 000 logements vacants dont près de 10 000 à Saint-Etienne.

Ce défaut d'attractivité s'explique soit par la qualité médiocre du logement (essentiellement parc privé) soit par sa situation dans un quartier stigmatisé.

Part des logements vacants dans le total des logements en 2009



Source : INSEE RGP 2009

Dans les communes des vallées industrielles, la vacance est concentrée dans certains quartiers voire sur certains îlots. Cela a permis de conduire des démolitions dans certains de ces îlots afin de construire des logements de meilleure qualité.

Dans les communes rurales attractives, les logements vacants sont réinvestis par de nouveaux ménages et transformés en résidences principales, mais de nombreux centres bourgs présentent encore une vacance dans des îlots centraux vétustes.

2.4 LE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL : HABITER DANS LE SUD LOIRE

2.4.2.6

Une transformation des résidences secondaires en résidences principales dans certaines communes des massifs et des piémonts

Le parc de résidences secondaires est globalement faible dans le Sud Loire et se « résidentialise » de plus en plus.

Toutefois, il est présent dans certaines communes. En 2009, 24 communes du Sud Loire comptent plus de 20% de résidences secondaires dans leur parc de logements, pour 32 communes en 1999 (massif du Pilat, monts du Forez et leurs piémonts).

Plusieurs de ces communes sont concernées par une dynamique de résidentialisation, c'est-à-dire que leurs résidences secondaires sont progressivement transformées en habitat permanent.

Ces logements sont de plus en plus sollicités par des ménages venant des centres urbains qui recherchent un habitat de caractère dans un cadre de vie rural.

2.4.3

Une adéquation entre offre et demande d'habitat à améliorer

2.4.3.1

Une mobilité résidentielle dans le Sud Loire qui contribue au desserrement du territoire

Les ménages qui déménagent sont majoritairement jeunes et actifs. Ce sont les locataires du parc privé qui sont les plus mobiles (enquête Epures 2000).

Les mobilités résidentielles analysées entre 2003 et 2008 au sein de Sud Loire (voir paragraphe 2.2) confirment une poursuite du desserrement résidentiel et d'une périurbanisation des ménages.

La ville centre est marquée par le départ de ménages vers les autres secteurs du Sud Loire et au-delà (notamment la proche Haute-Loire).

Le phénomène de desserrement ne se limite pas au flux de Saint-Etienne vers les territoires proches mais se poursuit depuis les secteurs de première périphérie vers les territoires plus éloignés. Ainsi les habitants de l'Ondaine gagnent la Haute Loire et ceux de la couronne et du Pays de Saint-Galmier se dirigent vers Loire Forez et le Centre Loire par exemple.

Ces mobilités sont fortement liées au parcours résidentiel des ménages (et notamment les plus jeunes d'entre eux) dans le cadre d'une recherche d'accession à la propriété, quelles que soient les catégories socioprofessionnelles.

Cette analyse, à rapprocher de celle des revenus des ménages (cf chapitre 2.2.3), démontre le besoin de renforcer l'offre en logements abordables pour les populations en place au sein des centralités principales mais également au sein des premiers secteurs historiques de périurbanisation (Couronne stéphanoise et sud de la Plaine du Forez) ou les valeurs foncières se sont envolées.

2.4 LE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL : HABITER DANS LE SUD LOIRE

2.4.3.2

Des prix immobiliers et fonciers en hausse qui restent en deçà des niveaux de prix observés dans d'autres territoires

Les prix immobiliers sont à la hausse depuis 2000 dans le Sud Loire, dans l'ancien comme dans le neuf, avec toutefois un léger essoufflement avec la crise de l'immobilier qui se ressent en 2009 et 2010.

Les prix dans le Sud Loire, même s'ils ont progressé, restent inférieurs de 25 % et plus à ceux des autres villes de Rhône-Alpes.

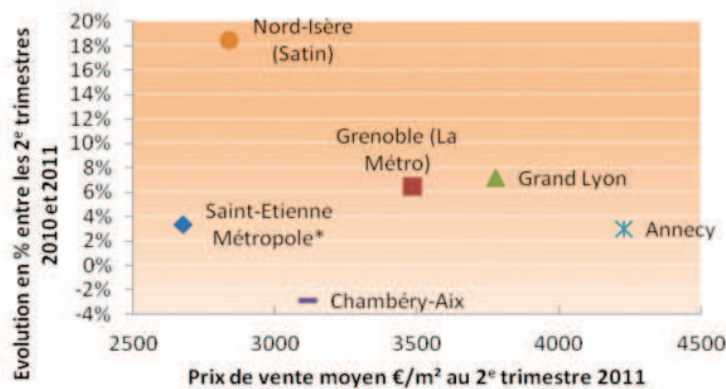
La progression des prix immobiliers est un facteur d'attractivité pour des investisseurs immobiliers mais aussi d'encouragement pour les propriétaires à réhabiliter leur bien afin de renforcer sa prise de valeur.

Dans le neuf, le prix est nettement inférieur à la moyenne régionale et à la moyenne nationale.

Cependant, la hausse des prix immobiliers risque de remettre en cause l'accession des familles avec jeunes enfants, en ville comme dans les communes périurbaines, les achats d'appartement ou de maison neufs étant davantage réalisés par des ménages plus âgés qui ont des capacités financières supérieures à celles des familles.

Toujours dans le neuf, une partie de l'activité immobilière est une conséquence de dispositifs incitatifs fiscaux qui peuvent évoluer à tout moment.

Prix de vente moyen en €/m² d'un appartement neuf



	2 ^e trimestre 2010	2 ^e trimestre 2011	Evolution 2010-2011
France	3 542 €/m ²	3 820 €/m ²	8%
Rhône-Alpes (hors stations)	3 326 €/m ²	3 610 €/m ²	9%
Sud Loire et proche Haute-Loire*	2 543 €/m ²	2 613 €/m ²	3%

Sources : DREAL Rhône-Alpes, ECLN 2011 ; * Observatoire de la promotion immobilière Sud Loire et Proche Haute-Loire, Adéquation-Cecimobs, Document de synthèse n°9, 2^e trimestre 2011

2.4 LE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL : HABITER DANS LE SUD LOIRE

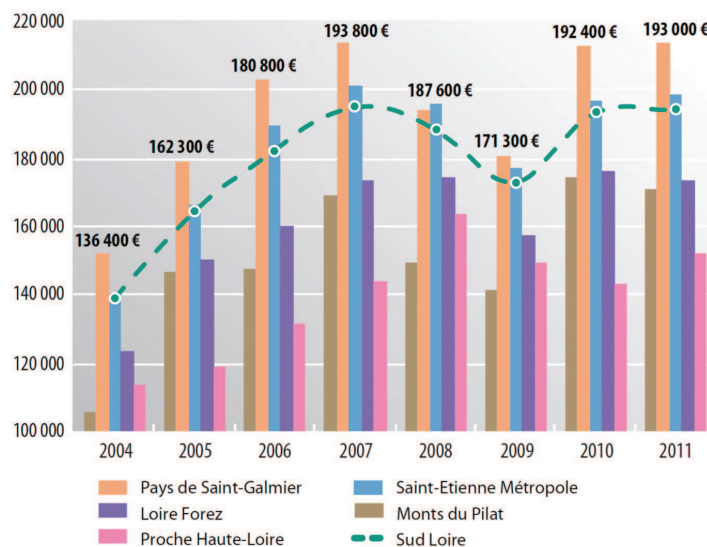
Dans l'ancien, les prix ont fortement progressé jusqu'en 2007 puis ont stagné (et même baissé pour les maisons en 2009).

La hausse des prix immobiliers et des loyers pose la question du devenir des populations en place à faibles revenus. Le risque est que, l'habitat ancien logeant souvent des ménages modestes, leurs ressources financières soient insuffisantes pour supporter cette hausse ?

Le prix moyen des appartements à la revente varie selon les territoires : d'environ 1 350 le m² pour Saint-Etienne Métropole, 1 400 le m² pour Loire Forez, à 1 500 le m² pour le Pays de Saint-Galmier, en 2010.

Le prix moyen des maisons montre également des disparités : plus élevé pour le Pays de Saint-Galmier et Saint-Etienne Métropole, et au contraire plus faible pour les Monts du Pilat et Loire Forez.

Prix de vente moyen en €/m² d'un appartement neuf



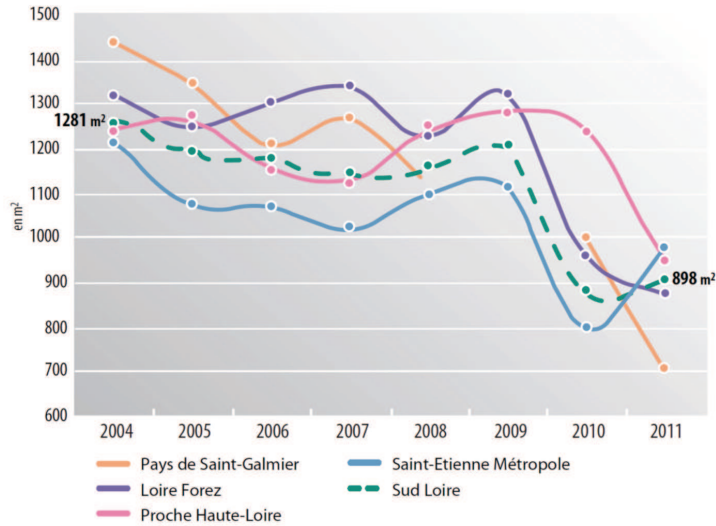
Source : Notaires de France - Perval - traitement epures

Les prix des terrains à bâtir suivent l'évolution observée pour les prix immobiliers. Leur niveau est inférieur à celui observé dans d'autres régions urbanisées de Rhône-Alpes mais leur progression s'inscrit dans les tendances régionales et nationales.

Dans un contexte où le budget des accédants évolue peu, cette hausse s'est traduite par une diminution de la taille des parcelles ou la recherche de secteurs plus abordables à proximité du Sud Loire.

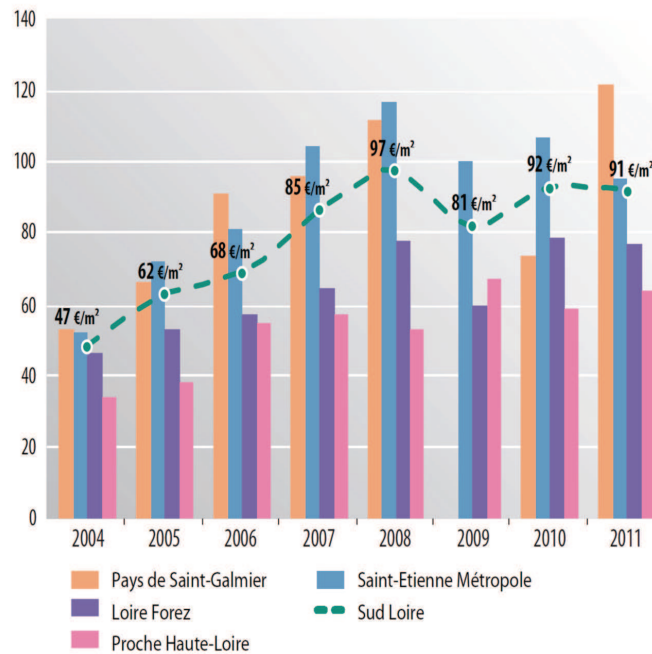
2.4 LE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL : HABITER DANS LE SUD LOIRE

Evolution de la surface moyenne des terrains à bâtir (en m²)



Source : Notaires de France - Perval - traitement epures
NB : en 2009, le nombre de transactions n'est pas suffisamment significatif dans le Pays de t-Galmier

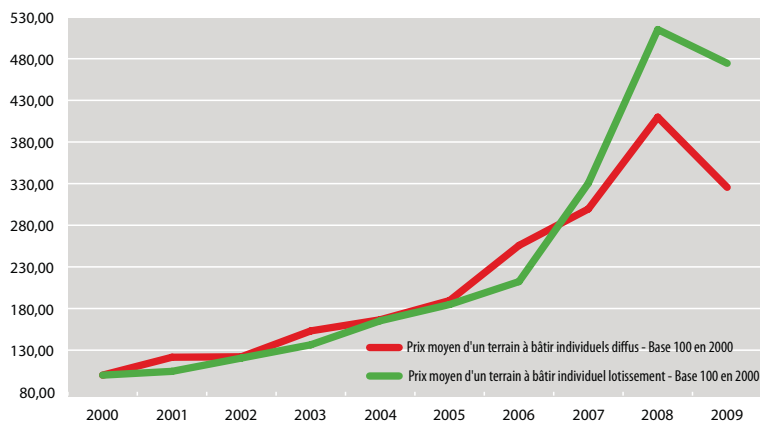
Prix moyen des terrains à bâtir (en €/m²)



Source : Notaires de France - Perval - traitement epures
NB : en 2009, le nombre de transactions n'est pas suffisamment significatif dans le Pays de t-Galmier

2.4 LE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL : HABITER DANS LE SUD LOIRE

Evolution de la surface moyenne des terrains à bâtir (en m²)



Source : Notaires de France - Perval - traitement epures

2.4.4 La dynamique de la construction neuve

2.4.4.1 Un rythme de construction neuve adapté à la croissance démographique

Sur les douze dernières années (2000 à 2011), 26 500 logements ont été construits dans le Sud Loire, ce qui représente un rythme annuel moyen de 2200 logements.

L'année 2007 a constitué un pic dans la construction (avec plus de 2800 logements), avant trois années de crise qui n'ont pas maintenu ce rythme.

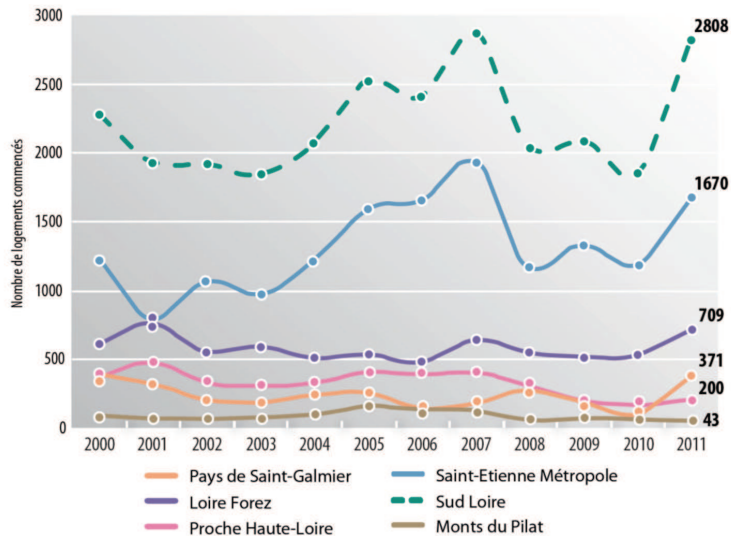
Ramenée à la population, la dynamique de construction moyenne annuelle a été de 4,3 logements pour 1 000 habitants sur la période 2000-2011.

Ceci est conforme à ce qui est observé dans les territoires en faible croissance démographique au niveau national mais nettement en deçà de la moyenne régionale (7,1 logements construits pour 1 000 habitants).

Une croissance démographique plus importante aurait des répercussions sur le rythme de la construction neuve. Elle se traduirait par une progression de la demande qui, sans anticipation, risquerait d'une part d'accroître une sélectivité dans l'accès au logement (au bénéfice des ménages aisés et au détriment des ménages modestes) et d'autre part d'accroître le recours à une construction plus simple et facile à réaliser (sur des terrains vierges et excentrés).

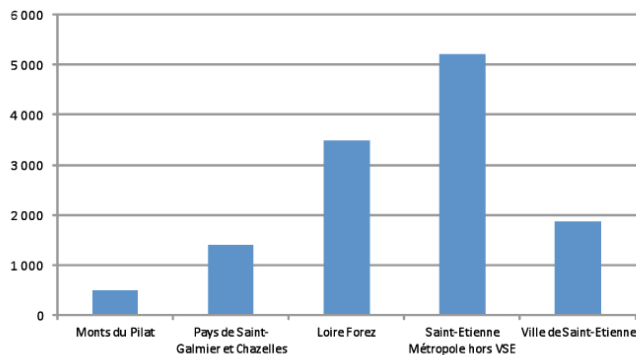
2.4 LE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL : HABITER DANS LE SUD LOIRE

Evolution de la construction neuve entre 2000 et 2011



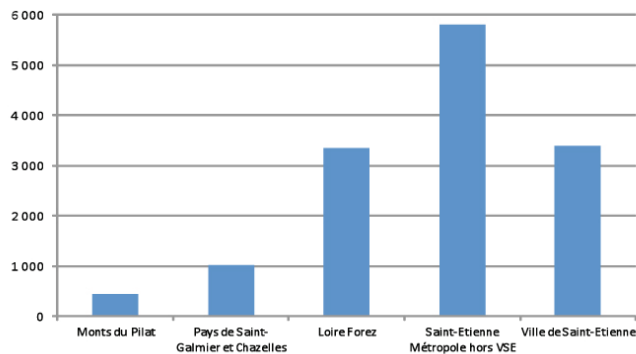
Source : DREAL Sítadel- traitement epures

Nombre total de logements commencés entre 2000 et 2005



Source : Sítadel

Nombre total de logements commencés entre 2006 et 2011



Source : Sítadel

2.4 LE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL : HABITER DANS LE SUD LOIRE

2.4.4.2

Une contribution à l'effort de construction contrastée en fonction des territoires

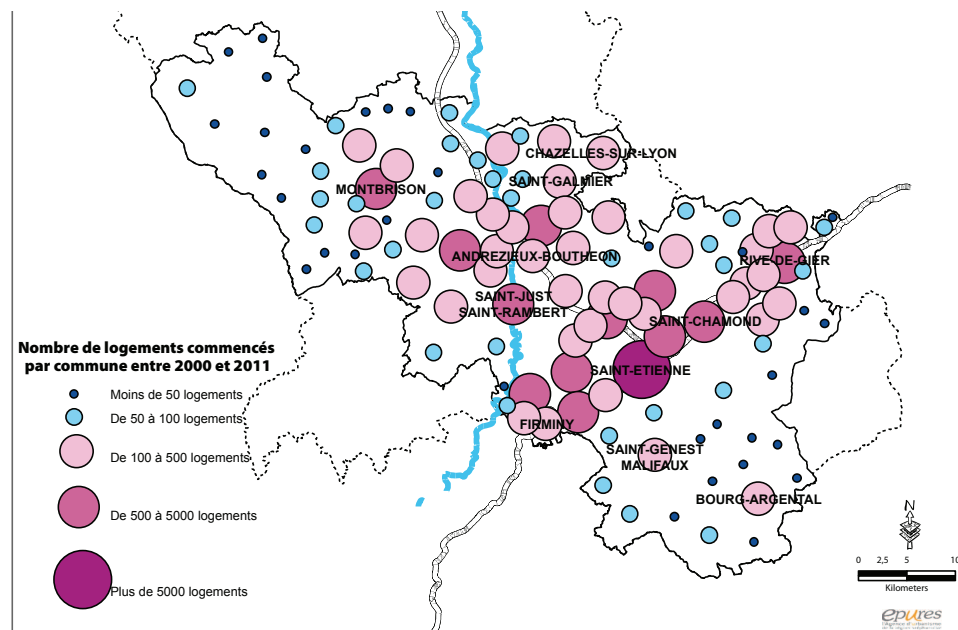
Saint-Etienne reste le premier espace de construction des logements neufs sur les douze dernières années, avec 20% de la construction neuve réalisée dans la commune. Cette construction est plus importante sur les six dernières années.

Plus de six constructions sur dix se sont faites durant cette période dans une commune de Saint-Etienne Métropole.

Les autres secteurs contribuent aujourd'hui largement à l'effort de construction neuve. Sur la période 2000-2011, un logement sur quatre a été réalisé dans Loire Forez, et un peu moins de 1 logement sur 10 dans le secteur du Pays de Saint-Galmier et de Chazelles-sur-Lyon (avec toutefois une baisse de cette proportion sur les 6 dernières années).

Ainsi les espaces périurbains – et plus particulièrement la Plaine du Forez – ont été les territoires où la progression de la construction neuve a été la plus importante.

Part des logements vacants dans le total des logements en 2009



2.4 LE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL : HABITER DANS LE SUD LOIRE

	2010		2011	
	Nombre de logements commencés	pour 1 000 habitants	Nombre de logements commencés	pour 1 000 habitants
Pays de Saint-Galmier	93	2,2	371	8,7
Saint-Etienne Métropole	1 175	3,1	1 670	4,5
Loire Forez	511	6,8	709	9,3
Monts du Pilat	46	3	43	2,8
Scot Sud Loire	1 838	3,6	2 808	5,5
France	324903	5,1	395 009	6,1
Rhône-Alpes	37858	6,2	47 841	7,7
Loire	2855	3,8	4 121	5,5

2.4.4.3 Une construction neuve dominée par l'habitat individuel

Les logements construits ces 20, voire 30 dernières années sont majoritairement des maisons individuelles.

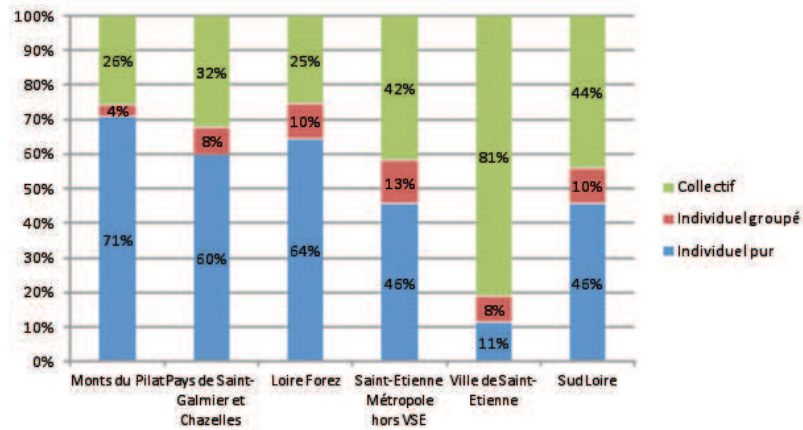
L'habitat individuel, avec 56%, a dominé la construction neuve des douze dernières années pour l'ensemble des territoires du Sud Loire.

Dans l'habitat individuel, l'habitat diffus est largement prédominant mais, l'individuel groupé se développe, y compris dans des communes de taille modeste.

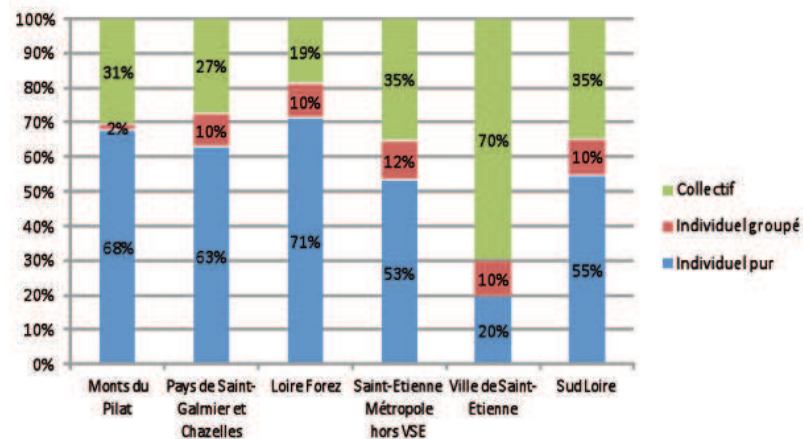
La part de l'habitat collectif, représente 44% .

2.4 LE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL : HABITER DANS LE SUD LOIRE

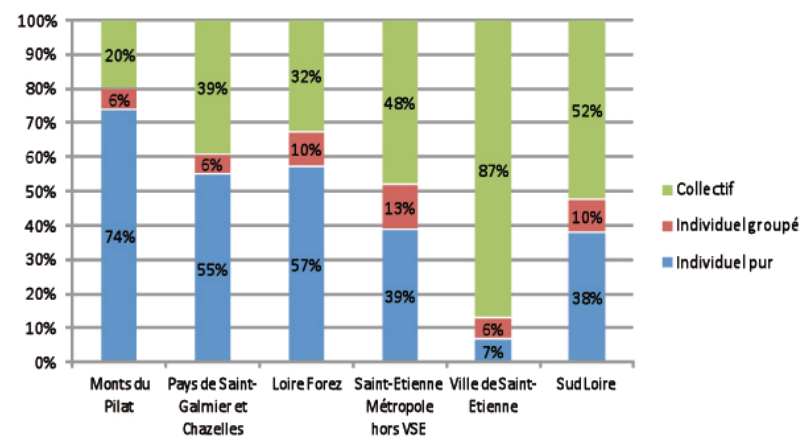
Répartition de la construction neuve entre 2000 et 2011



Répartition de la construction neuve entre 2000 et 2005



Répartition de la construction neuve entre 2006 et 2011



2.4 LE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL : HABITER DANS LE SUD LOIRE

2.4.4.4 L'offre nouvelle dans le parc public social

Localisation et caractéristique de l'offre nouvelle

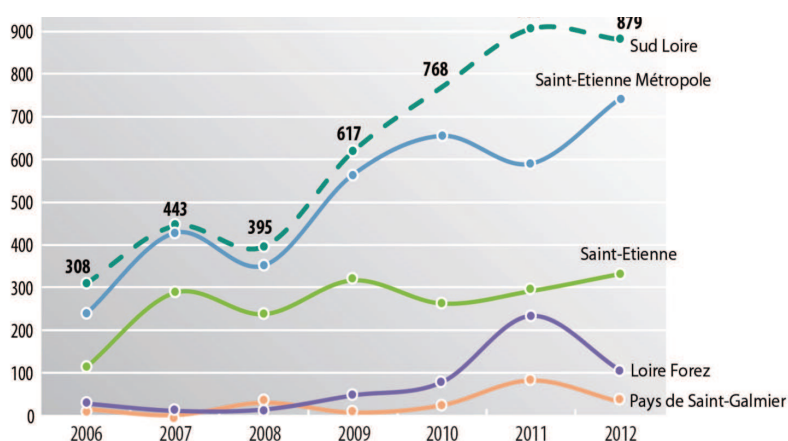
Entre 2006 et 2011, l'offre nouvelle dans le parc public social a représenté dans le Sud Loire près de 3 000 logements, soit 6 % du parc social (source note de l'observatoire de l'habitat epures 2011).

Le rythme moyen annuel de production est donc d'environ 500 logements pour l'ensemble du Sud Loire.

On observe une progression significative dans la livraison des logements sociaux depuis 2009, avec une production dépassant les 700 logements en 2010 et 2011.

Cette progression est essentiellement due à un accroissement dans le secteur de Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Etienne, et à l'exception de l'année 2011) et le secteur de Loire Forez, Saint-Etienne et le Pays de Saint-Galmier enregistrant, eux, une stabilité.

Logements sociaux publics livrés (hors foyers)



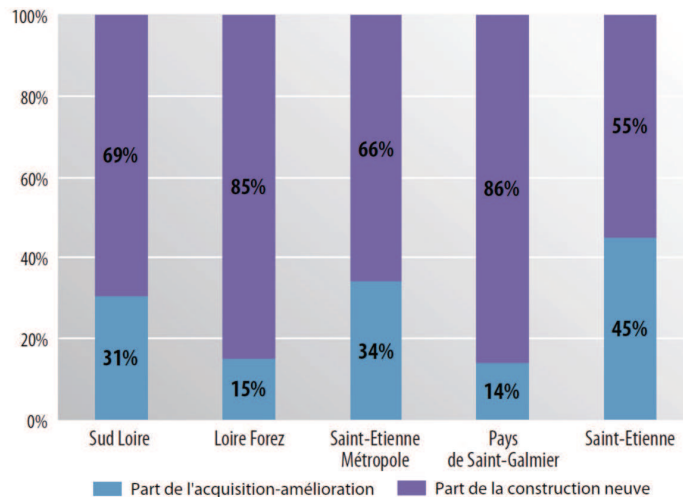
Source : DDT42 traitement epures

Dans Saint-Etienne Métropole, une part des logements sociaux (un peu plus de 300 logements) a été livrée dans le cadre de projets de renouvellement urbain (ANRU) : dans les communes de Saint-Etienne, du Chambon-Feugerolles, de Rive de Gier et de La Ricamarie.

La production de l'offre nouvelle dans le parc public social se fait principalement par de la construction neuve (à 69% pour l'ensemble du Sud Loire), mais aussi dans le cadre d'acquisition amélioration (à 31%). Ce second type de production est surtout présent dans les communes urbaines et possédant un centre ancien important, alors que la construction neuve est davantage répandue dans les territoires périurbains.

2.4 LE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL : HABITER DANS LE SUD LOIRE

Répartition des logements sociaux publics livrés (hors foyers) entre 2006 et 2012



Source : DDT42 traitement epures

La production de logement social correspond à des logiques différentes selon le type de communes :

- les communes des vallées et des centralités principales, où le parc social est déjà important, mais qui ont toutefois besoin d'offre nouvelle pour renouveler leur parc et répondre à une demande importante (du fait de leur structure sociodémographique et de la présence d'équipements)
- les communes généralement de taille moyenne, et proches des grands centre urbains, qui ont développé leur offre pour diversifier leur parc. Une partie de ces communes sont aujourd'hui soumises à l'article 55 de la Loi Solidarité et Renouvellement Urbains.
- des communes où le parc social est très faible ou inexistant et où la production d'offre nouvelle est peu développée.

L'offre nouvelle dans les communes soumises à l'article 55 de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains

Dans le périmètre du Scot Sud Loire en 2011, vingt huit communes sont soumises à l'article 55 de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains qui rend obligatoire une production de logements locatifs sociaux pour atteindre 20% du parc des résidences principales.

11 d'entre elles doivent opérer un rattrapage. Les communes concernées sont : dans Loire-Forez : Bonson, Saint-Marcellin-en-Forez, Saint-Just-Saint-Rambert, Sury-le-Comtal et Saint-Romain-le-Puy, et à Saint-Etienne Métropole : Saint-Genest-Lerpt, Genilac, Saint-Héand, Saint-Martin la Plaine, Sorbiers et Villars.

Début 2013, La Fouillouse et Andrézieux-Bouthéon seront également concernées par l'article 55, avec une obligation de rattrapage à prendre en compte pour la commune de La Fouillouse.

Les évolutions législatives en cours (portant le taux à 25%) seront à prendre en compte.

2.4 LE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL : HABITER DANS LE SUD LOIRE

2.4.4.5

L'importance des processus de réhabilitation dans le parc privé et public

Sur le parc public social, les organismes de logements sociaux ont procédé à différentes réhabilitations de leur parc, aidés pour cela par l'Etat. De ce fait, l'état global du patrimoine est satisfaisant. Des moyens supplémentaires ont été alloués à cet effet dans les quartiers relevant de la géographie prioritaire de la politique de la ville et pour les quartiers faisant l'objet d'un projet de rénovation urbaine.

D'un point de vue qualitatif, la réhabilitation des logements publics sociaux recouvre un panel large d'interventions : réhabilitation des logements, réhabilitation des parties communes, résidentialisation,...

Sur le parc privé ancien, les collectivités locales et l'Etat, via l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat ont mis en place des politiques d'aide aux propriétaires – occupants et bailleurs – afin de les inciter à engager la réhabilitation de leurs biens. Les bilans d'OPAH et les programmes d'intérêt général sont plutôt satisfaisants. Les besoins en réhabilitation du parc ancien sont encore très importants en particulier sur le territoire de Saint-Etienne Métropole même si des efforts conséquents ont été menés dans la dernière décennie sur ce type de parc.

Comme pour le parc public social, les modes de réhabilitation évoluent sur le parc privé. Aux réhabilitations classiques s'ajoutent aujourd'hui des réhabilitations lourdes sur le parc ancien dégradé qui visent à retraiter non plus des logements mais un immeuble voire un îlot dans son ensemble. Des opérations lourdes de traitement de l'habitat ancien (OTAH) sont menées dans les quartiers du Crêt de Roc et de Tarentaize-Beaubrun-Séverine à Saint-Etienne, permettant une amélioration en termes de logements mais aussi de cadre de vie et d'image.

2.4.5

Des politiques publiques portées par les collectivités en matière d'habitat

Les enjeux en matière d'habitat étant différents selon le secteur considéré, les politiques de l'habitat prennent des formes différenciées, même si elles partagent certains objectifs.

A Saint-Etienne Métropole, les collectivités agissent en faveur d'objectifs centrés sur les questions de renouvellement urbain, de production de logement social, de diversification des types d'habitat et d'amélioration qualitative des logements .

Ces politiques s'appuient sur les procédures et outils mis en place par l'Etat.

Saint-Etienne, Le Chambon-Feugerolles, Rive-de-Gier, La Ricamarie et Firminy ont été retenues pour leurs opérations par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU). Certaines d'entre elles se terminent (Saint-Etienne, Chambon-Feugerolles et Rive de Gier).

L'Etablissement Public d'Aménagement (EPASE) concourt dans l'hypercentre de Saint-Etienne aux interventions de renouvellement urbain des quartiers (secteurs Jacquard et Châteaureux).

2.4 LE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL : HABITER DANS LE SUD LOIRE

Saint-Etienne Métropole a approuvé son deuxième PLH en décembre 2011. Quatre priorités sont identifiées : contribuer à l'attractivité du territoire par la production d'une offre de logement ambitieuse et adaptée, favoriser un développement équilibré et solidaire sur le territoire, créer les conditions d'un parcours résidentiel pour tous les ménages et améliorer la qualité des logements du parc existant. Dans ce cadre, des outils et leviers sont développés : intervention foncière, soutien à la production de logement social, intervention sur le parc privé ...

Dans Loire Forez, un deuxième programme local de l'habitat (PLH) est en cours d'élaboration (2012). Cinq orientations se dessinent autour des problématiques d'habitat abordable pour tous, de reconquête des centres-villes et bourgs, de respect de l'environnement, d'hébergement spécifique et d'animation de dispositif. Les actions proposées concernent notamment le logement social, l'accession à la propriété, le parc privé, le foncier...

La Communauté de Communes du Pays de Saint-Galmier engage aujourd'hui une réflexion plus globale sur les modalités de son intervention en matière d'habitat. Le niveau élevé des prix fonciers et immobiliers et la rareté de locatif posent aujourd'hui des problèmes d'accueil des ménages et d'évolution résidentielle des ménages en place en particulier pour les jeunes et les personnes âgées.

Dans la Communauté des Monts du Pilat, un PLH a été approuvé fin 2011. Un programme de 6 actions doit ainsi, sur les années 2012 à 2017, réorienter la production de logements dans un souci d'économie du foncier, de diversification de l'offre et de mixité sociale.

SYNTHESE

Conformément à une tendance générale, les **modes de vie** et les besoins en habitat ont profondément évolué dans le Sud Loire. L'éclatement de la cellule familiale, le vieillissement à domicile, les besoins en mobilité, la tendance sociale à l'individualisation (qui s'exprime notamment par la demande d'un domicile personnalisé avec espace extérieur privatif), génèrent une très grande diversité de la demande en logements : en types d'habitat, statuts d'occupation, niveaux de prix, niveaux de services et de desserte TC, etc.

Le logement est le premier poste dans le **budget des ménages**, rattrapé dans les zones périurbaines lointaines par les dépenses liées au transport. Les choix des ménages en matière de lieu et de type d'habitat dépendent donc largement de leurs capacités financières : des classes supérieures, en situation d'« hyper-choix » face au marché, aux ménages défavorisés qui ne trouvent pas d'offre accessible à leurs revenus.

L'analyse des **mobilités résidentielles** récentes montre que le desserrement résidentiel et la périurbanisation se poursuivent, non seulement de la ville centre vers les autres secteurs du Sud Loire mais désormais de la couronne vers des secteurs plus éloignés, notamment hors du Sud Loire. Les ménages qui déménagent, majoritairement jeunes et actifs, sont en recherche d'accession à la propriété et ne trouvent pas sur place une offre qui leur conviendrait.

2.4
LE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL : HABITER DANS
LE SUD LOIRE

Le Sud Loire présente une **offre en habitat** très contrastée suivant les territoires : dans les grandes villes, l'essentiel de l'habitat collectif et du locatif ; l'individuel dans la couronne stéphanoise (où le collectif se développe de plus en plus toutefois), la Plaine, les coteaux du Gier et le Pilat (jusqu'à 90%) ; dans les centres-villes et centres bourgs, un parc ancien important et l'essentiel de la vacance. Parallèlement la densité de logements, de 10 logements à l'hectare dans les communes périurbaines et rurales, atteint les 60 à Saint-Etienne.

Quels sont les impacts du vieillissement sur les besoins en logement ?

Comment conjuguer aspirations individuelles (à la propriété, à l'individualisation) et nécessité collective d'économiser l'espace ?

Comment répondre à la diversité des parcours résidentiels et créer une mixité sociale à toutes les échelles (quartier, commune, intercommunalité) ?

Comment diversifier l'offre de types d'habitat et de types de statut d'occupation à toutes les échelles ?

Comment renforcer l'attractivité résidentielle des centralités ?

Comment conjuguer densité et qualité de l'habitat ?

Les **prix du foncier et de l'immobilier** ainsi que les loyers sont inférieurs dans le Sud Loire à ceux pratiqués dans d'autres territoires. Si bas soient-ils, la hausse qu'ils connaissent depuis 2000, en particulier dans certains secteurs comme la couronne stéphanoise, est trop importante pour les ménages modestes du territoire.

La **construction neuve**, dominée depuis 30 ans par l'habitat individuel, calque son rythme sur la croissance démographique. Elle a été de 2 200 logements en moyenne annuelle entre 2000 et 2011 : 60% de la construction a été réalisée sur le territoire de Saint-Etienne Métropole dont le tiers à Saint-Etienne, mais c'est dans les espaces périurbains, en particulier la Plaine du Forez, que la progression de la construction a été la plus importante.

L'offre nouvelle dans le **parc public social** a été d'environ 500 logements par an dans l'ensemble du Sud Loire (2003/2011), qu'il s'agisse de construction neuve (essentiellement en périurbain) ou de réhabilitation. Saint-Etienne Métropole en est le premier bénéficiaire, notamment dans le cadre de projets de renouvellement urbain (ANRU) ou du fait de l'obligation de rattrapage faite aux communes par l'article 55 de la loi SRU.

Les processus de réhabilitation permettent progressivement une amélioration de l'état général du patrimoine, public et privé. Le parc privé bénéficie pour cela des aides de l'ANAH (OPAH et PIG) ou d'opérations lourdes de traitement de l'habitat ancien (OTAH) portées par l'EPASE et menées dans les quartiers stéphanois de Crêt de Roc et de Tarentaise-Beaubrun-Séverine.

2.4 LE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL : HABITER DANS LE SUD LOIRE

Comment anticiper le vieillissement de certains parcs (copropriétés, lotissements) ?

Quel rythme de construction neuve maintenir pour répondre aux besoins en logement en quantité et en qualité ?

Comment profiter de la dynamique de revalorisation des marchés pour redynamiser les centres ?

Comment préserver l'accès au logement des ménages les moins favorisés ?

Quel équilibre instaurer entre logement en renouvellement urbain et en extension ?

Les besoins et les enjeux en matière d'habitat étant différents selon les secteurs géographiques, les **politiques de l'habitat** prennent des formes différenciées en fonction de la part prise par le renouvellement urbain ou le logement social notamment. Mais les PLH (Programmes Locaux de l'Habitat) de Saint-Etienne Métropole, de Loire Forez, de la communauté de communes des Monts du Pilat ou la réflexion engagée par la communauté de communes du Pays de Saint-Galmier ont certains objectifs communs : économie du foncier, diversification et qualité de l'offre, mixité sociale.

Quels critères adopter pour la localisation de zones nouvelles d'habitat pour tendre à un développement durable ?

Quelles politiques foncières mettre en place pour accompagner les politiques de l'habitat ?

Quel partenariat entre public et privé promouvoir dans la réalisation des grandes opérations immobilières ?

Quelles exigences de qualité avoir pour l'habitat de demain ?

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

2.5.1

Le commerce dans le Sud Loire, un équilibre à trouver entre reconquête des centres urbains et renouvellement de l'offre périphérique

Les données et analyses relatives à cette partie ont été mises à jour lors d'un travail partenarial conduit avec la CCIT de Saint-Etienne/Montbrison qui possède et administre les données.

2.5.1.1

Les grandes tendances de la consommation des ménages du Sud Loire

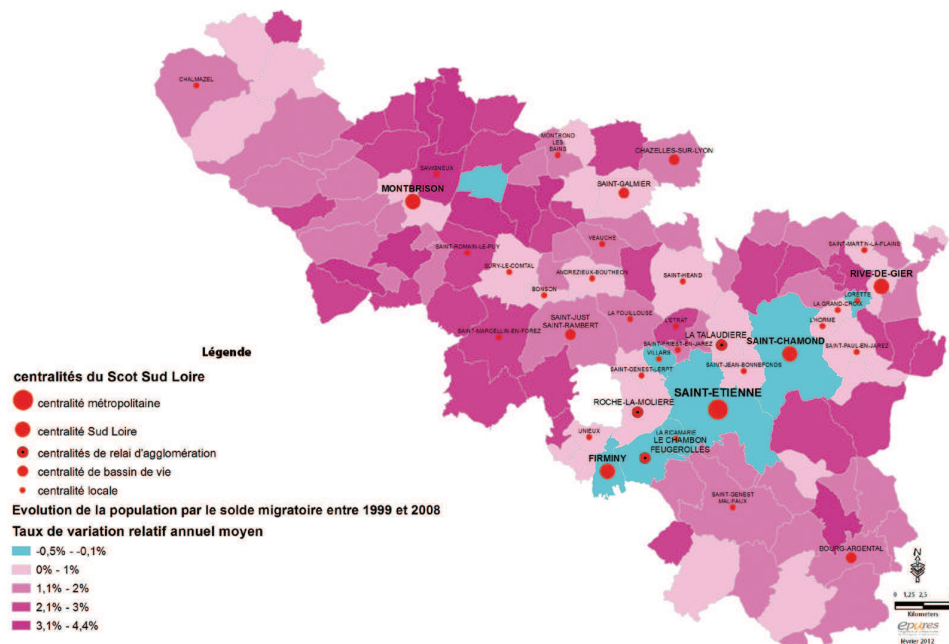
Le commerce est une composante dynamique de la ville, contribuant à son organisation et à son animation, au même titre que les transports, l'habitat ou les équipements publics.

Depuis une trentaine d'années, le commerce de l'ensemble du Sud Loire connaît des transformations fondamentales. L'offre commerciale classique, diversifiée et bien répartie sur le territoire, est concurrencée par des pôles qui se sont développés en périphérie des grands centres urbains, à proximité des grands axes de circulation. Ces mutations, souvent mal maîtrisées, ont été subies et gérées au coup par coup.

Un contexte socio-démographique peu favorable à la consommation

Lors de la dernière décennie, la population du Sud Loire a légèrement progressé : +4 100 habitants entre 1999 et 2009, soit en moyenne +0,1% par an. Cependant le déclin démographique se poursuit dans les espaces urbanisés.

Évolution de la population par le solde migratoire entre 1999 et 2008



2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

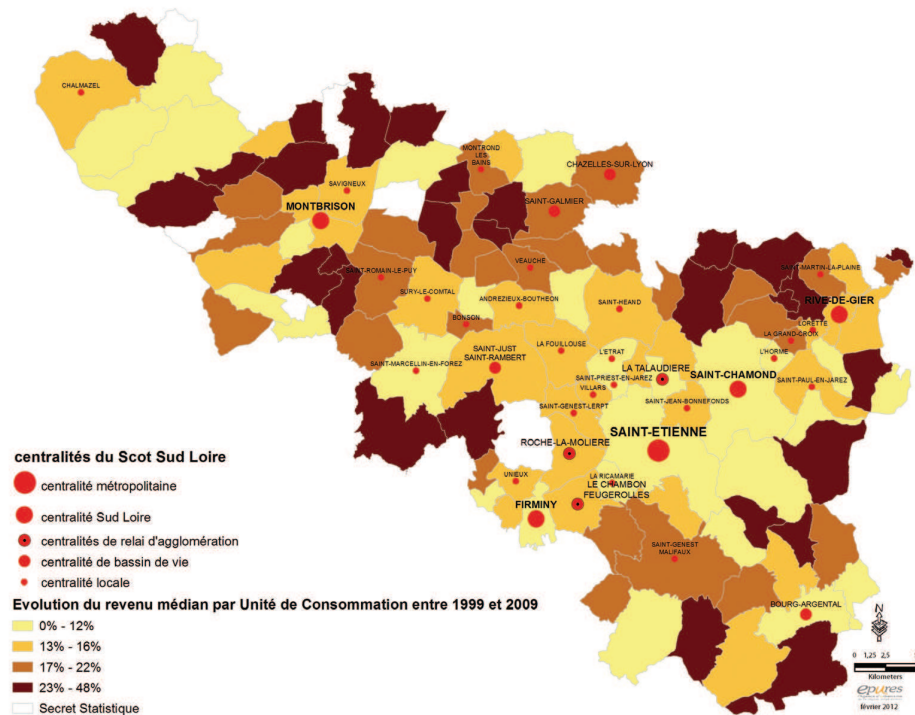
La plupart des communes qui composent le couloir urbanisé allant de la vallée de l'Ondaine à la vallée du Gier en passant par la ville centre, présentent un solde migratoire négatif.

Les populations s'éloignent ainsi des principaux pôles commerciaux pour s'établir dans des espaces de plus en plus éloignés des centralités, moins structurés historiquement sur le plan commercial.

Le pouvoir d'achat est redistribué au profit des périphéries. Les populations les plus solvables quittent les espaces urbains.

Pour exemple, au sein de la ville centre et des communes des vallées du Gier et de l'Ondaine, la baisse de la population s'accompagne d'une progression très modeste du revenu médian des habitants (inférieure à +12% pour certaines centralités). A l'inverse, le pouvoir d'achat s'accroît au sein d'espaces de plus en plus éloignés des équipements commerciaux (jusqu'à +48% pour certaines communes périphériques).

Évolution du revenu médian par unité de consommation entre 1999 et 2009



Un potentiel de consommateurs qui se transforme

Des évolutions se dessinent sur la sociologie et la géographie des consommateurs.

Le potentiel de consommateur du Sud Loire est en augmentation du fait du redressement démographique constaté par les données du dernier recensement, succédant à des périodes de baisse ou de stagnation.

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

Une autre donnée importante est la faiblesse des dépenses de consommation des ménages du Sud Loire, reflet d'un niveau de revenus globalement faible. En 2006, ces dépenses sont inférieures de près de 2% à la moyenne nationale. Seuls les ménages de quelques communes du Forez et du Pilat ont des dépenses supérieures.

De plus, le vieillissement de la population se retrouve dans le profil démographique des consommateurs, avec une part croissante de personnes âgées qui recherchent des commerces de proximité.

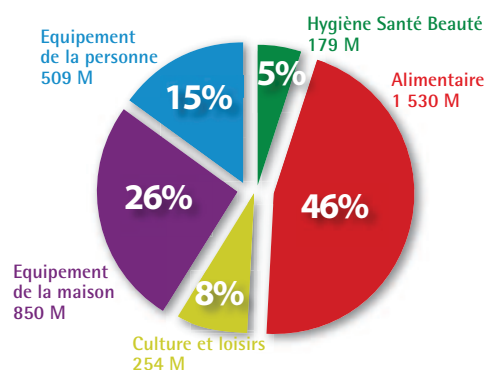
Enfin, la périurbanisation a entraîné un déplacement du nombre de consommateurs potentiels depuis les centres-villes vers les espaces périphériques. Le mode de déplacement automobile est ici dominant et les actes d'achat se font en moyennes et grandes surfaces implantées au sein des pôles commerciaux de la périphérie.

Des habitudes d'achat des consommateurs qui évoluent

Le marché total des dépenses commercialisables s'élève en 2010 au sein du Sud Loire à 3 325 milliards d'euros, ce qui représente une hausse de 6% par rapport à 2006 (3 127 milliards d'euros).

En 2010, les dépenses en alimentation et en équipement de la maison représentent la part la plus importante dans le budget des ménages avec respectivement 46% et 26% de la dépense commercialisable totale (soit 1 530 milliards d'euro et 850 millions d'euros). Viennent ensuite les dépenses en équipement de la personne (15% de la dépense commercialisable totale soit 509 millions d'euros), celles liées à la culture ou aux loisirs (8% soit 254 millions d'euros) et les dépenses de santé et d'hygiène (5% soit 179 millions d'euros).

Répartition de la dépense commercialisable dans le budget des ménages



(source données CCI 2011)

Entre 2006 et 2010, les dépenses alimentaires sont en hausse dans le budget des ménages (+2 points) ainsi que les dépenses de santé (+0,1 point).

Les dépenses liées à l'équipement de la maison, à la culture ou aux loisirs et à l'équipement de la personne sont en légère régression depuis 2006 (respectivement -0,9 point, -0,3 point et -0,5 point).

Le commerce de proximité se maintient de plus en plus difficilement au sein des centres-villes et des bourgs. Ce constat pose le problème des services rendus aux

habitants, notamment aux personnes les plus âgées, ce qui oblige les collectivités à financer des politiques publiques de soutien à leur maintien.

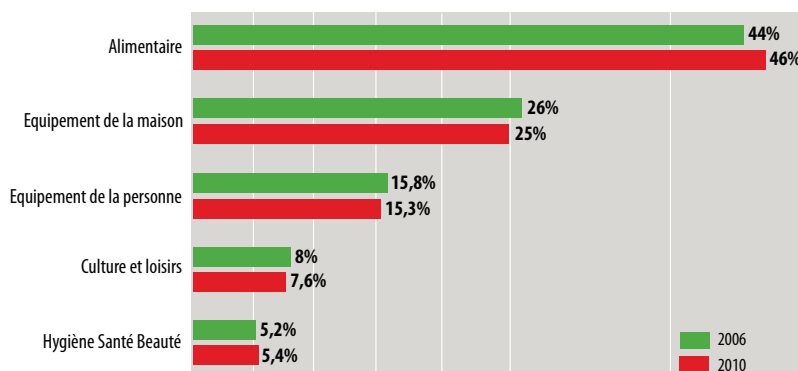
La grande distribution a une position dominante pour le commerce de biens liés à la culture et aux loisirs, à l'équipement de la maison et à l'alimentaire. Et si la grande distribution semble encore avoir de beaux jours devant elle, de nouveaux concepts, tournés davantage vers les loisirs, deviennent les nouveaux moteurs de la consommation. D'autre part, de

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

nouveaux modes de consommation apparaissent tels que le hard discount, la vente d'articles d'occasion, les magasins d'usine, la vente à distance, les drive...

Ces tendances vont influencer le futur paysage de l'urbanisme commercial.

Évolution de la dépense commercialisable



(source données CCI 2011)

Les nouvelles tendances de consommation

Depuis quelques années, le commerce se développe vers de nouveaux modes de consommation. Si certains n'en sont qu'à leur commencement, d'autres connaissent une croissance spectaculaire.

Le marché du commerce électronique est un marché dynamique en constante évolution. Ces dernières années, les ventes en ligne ont augmenté plus rapidement que les ventes réalisées au sein des circuits de vente traditionnels.

Les consommateurs en recherche de prix bas se tournent vers le hard-discount. Il s'agit de commerces en libre service alimentaire caractérisés par une surface de vente entre 300 et 900m², une offre limitée aux prix bas, et la présence de produits sous marque de distributeur.

Dans un contexte de crise et de diminution de leur pouvoir d'achat, un nombre croissant de consommateurs se tourne vers le marché des produits d'occasion. L'offre de produits de seconde main se développe aussi bien sur Internet qu'au sein de commerces traditionnels.

Le drive associe la commande et le paiement à distance et l'enlèvement des produits sur place. Le consommateur bénéficie des prix de la grande distribution et le distributeur capte une clientèle mobile. Le Drive tend à se développer ces prochaines années. Ce mode de consommation est adapté aux consommateurs jeunes et urbains, recherchant une optimisation dans la gestion du temps et en attente d'un service clé en main. Le drive n'est pas soumis à la législation de l'urbanisme commercial. En 2011, la France comptait 700 drives, soit dix fois plus qu'il y a 3 ans. Le Sud Loire compte 14 drives en 2012.

- Leclerc drive à Andrézieux-Bouthéon et La Ricamarie
- Casino drive à Saint-Priest-en-Jarez, La Ricamarie, Firminy et Saint-Etienne,

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

- Super U à L'Horme, La Tourette, Savigneux et Sury-le-Comtal
- Intermarché à Saint-Etienne et Rive-de-Gier
- Auchan drive à Villars
- Carrefour drive à Sorbiers.

Face à ces nouvelles tendances, l'offre commerciale doit évoluer et s'adapter aux nouveaux modes de vie et aux attentes des consommateurs.

2.5.1.2

État des lieux des implantations commerciales et de la répartition de l'emploi

L'appareil commercial du Sud Loire a connu des transformations profondes au cours de ces 30 dernières années (1985-2012). Le développement de la grande distribution a entraîné l'apparition et l'accroissement des zones commerciales situées en périphérie de l'urbanisation.

Une densification accélérée en périphérie

En 1985, le Sud Loire comptait 4 zones commerciales périphériques qui représentaient 84 897m² de surface de vente (SV). Il s'agissait de Monthieu à Saint-Etienne (30 767m² SV), de Montravel à Villars (28 090m² SV), de la Béraudière à La Ricamarie (14 490m² SV) et du Centre de Vie à Andrézieux-Bouthéon (10 650m² SV).

Désormais, ce sont **plus de 385 000m² de surface de vente qui attendent les consommateurs au sein de 15 zones commerciales périphériques**. Ces zones peuvent être classées selon trois catégories : les zones commerciales majeures, les zones commerciales secondaires et les zones de proximité.

Les pôles commerciaux majeurs structurants sont situés à proximité immédiate des grands axes routiers. Ils sont composés d'un hypermarché, de sa galerie marchande et de grandes surfaces aux enseignes nationales spécialisées dans des secteurs d'activités variés et complémentaires. Ces zones commerciales attractives pour l'ensemble du Sud Loire sont celles de Villars-Nord-Ouest (94 000m² SV) et de Monthieu/Pont-de-l'Âne (57 000m² SV).

Villars-Nord-Ouest est constitué des zones commerciales de Montravel, Ratarieux, Porchère et La Goutte (réparties sur les communes de Villars, Saint-Priest-en-Jarez, l'Etrat et La Fouillouse).

Le pôle de Monthieu/Pont-de-l'Âne concerne les communes de Saint-Etienne et Saint-Jean-Bonnefonds et est constituée d'une seule zone commerciale.

La superficie de Villars-Nord-Ouest est celle qui a le plus fortement augmenté (+66 000m²SV) entre 1985 et 2012. Au cours de la même période, le pôle commercial de Monthieu-Pont de l'Âne à Saint-Etienne a gagné 26 414m² (SV) dont 18 945m² (SV) grâce à l'implantation de l'enseigne Ikéa en 2005.

Les pôles commerciaux secondaires sont essentiellement issus de l'implantation d'un hypermarché ou d'une moyenne surface au sein des centralités de niveau « Sud Loire » ou « intermédiaires », puis du développement d'une zone commerciale d'importance moindre que celles observées pour les pôles commerciaux majeurs.

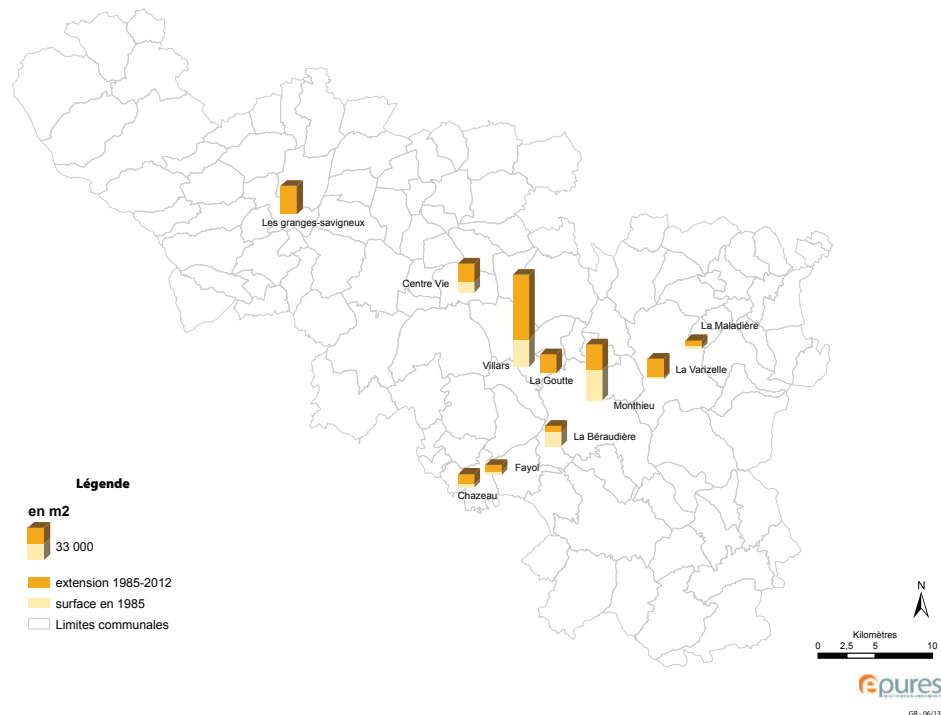
2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

Les pôles commerciaux secondaires sont au nombre de 10 : les zones Centre-Vie, les Essarts, les Goutterons et la Gouyonnière à Andrézieux-Bouthéon, la zone des Granges à Savigneux, la Béraudière à La Ricamarie, les zones de Chazeau et Fayol à Firminy, la Maladière à L'Horme, et la Varizelle à Saint-Chamond.

Entre 1985 et 2012, la zone commerciale des Granges enregistre la plus forte progression de sa superficie commerciale (+28 000m² SV). Vient ensuite la zone Centre de Vie avec une progression de +19 000m² (SV).

Enfin, les **pôles commerciaux de proximité** se développent en entrée de ville le long du réseau secondaire ou sur les franges de zones d'activités en reconversion.

Évolution des surfaces des zones commerciales périphériques



(source CCI données 2011)

Une dynamique de l'emploi polarisée

Au sein du Sud Loire, le commerce représente en 2011 près de 13 700 emplois. Ces emplois sont répartis de la manière suivante : 9 100 emplois dans les centres-villes des centralités et 4 600 dans les zones commerciales périphériques. Les centres-villes restent donc les plus grands pourvoyeurs d'emplois.

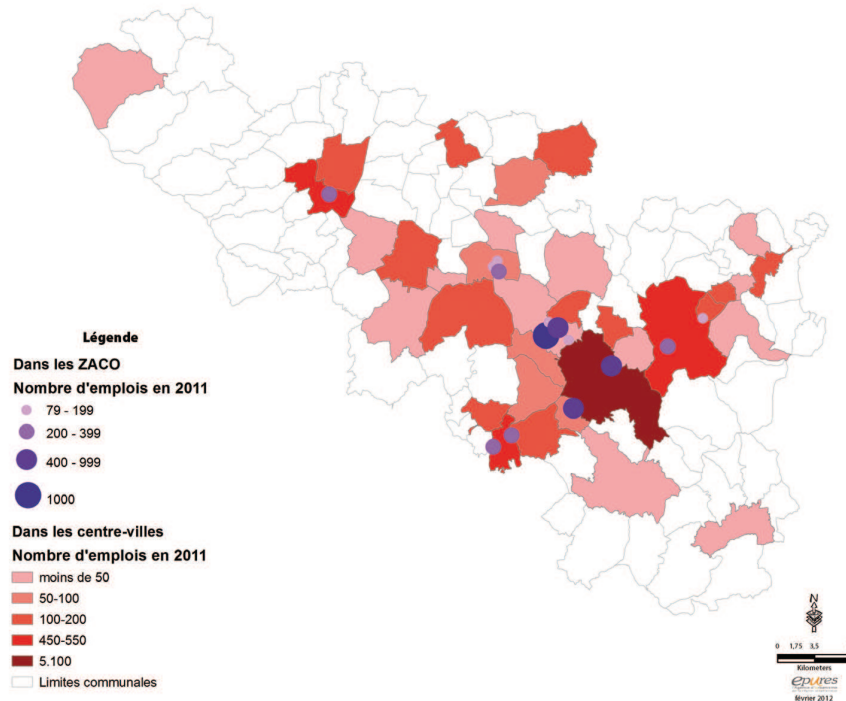
De manière générale, le nombre d'emplois répertoriés dans le secteur du commerce est proportionnel au nombre d'habitants. Les masses critiques les plus importantes sont ainsi visibles dans les pôles urbains de plus grande taille.

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

Le centre-ville de Saint-Etienne concentre à lui seul 55% des emplois du commerce de centre-ville du Sud Loire (5 100 emplois). Il est suivi de Firminy (530 emplois), Saint-Chamond (450 emplois) et Rive-de-Gier (130 emplois).

Le pôle commercial de Villars-Nord-Ouest comptabilise 40% des emplois des zones commerciales du Sud Loire. Sur ses 1 700 emplois, 1 000 se situent dans la zone de Montravel. Le pôle de Monthieu/Pont-de-l'Âne arrive en seconde position avec 780 emplois. Il est suivie des zones d'Andrézieux-Bouthéon (565 emplois).

Situation et dynamique de l'emploi commercial



(source CCI données 2011)

Une polarisation confirmée par la taille des commerces

En 2012, plus de 542 000m² de surfaces commerciales sont recensés en Sud Loire pour les établissements de plus de 300m².

La ville de Saint-Etienne concentre 30% des espaces commerciaux du SCoT Sud Loire. L'offre présente en centre-ville représente 14% du potentiel commercial communal contre 86% pour l'offre périphérique qui repose notamment sur la présence du pôle commercial de Monthieu/Pont-de-l'Âne.

Les centralités Sud Loire que sont Montbrison/Savigneux, Firminy, Rive-de-Gier et Saint-Chamond offrent conjointement 128 000m² de surfaces commerciales de plus de 300m² (soit 23% du SCoT Sud Loire).

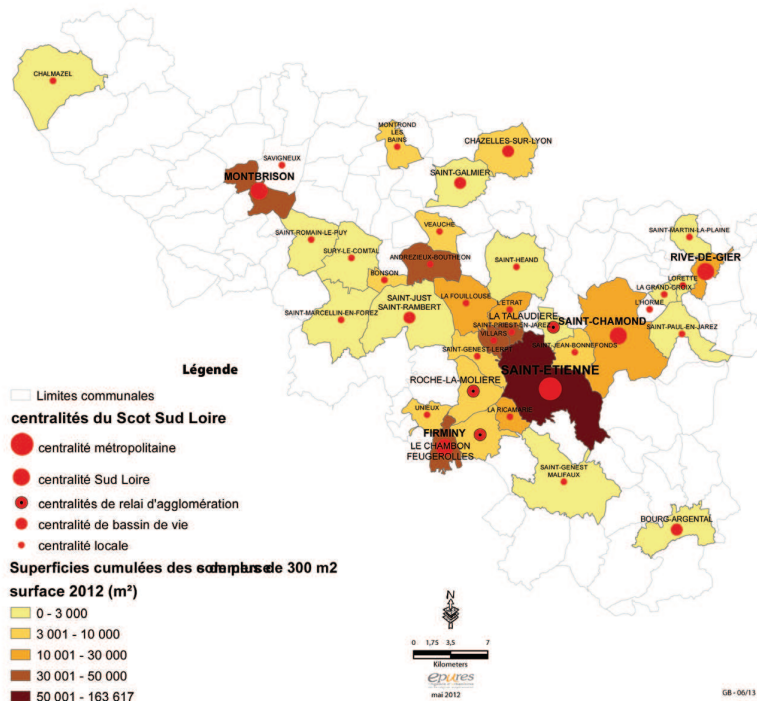
2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

L'offre par commune oscille entre 14 000m² (Rive-de-Gier) et 49 000m² (Montbrison/Savigneux). Si ces communes possèdent une offre de centre-ville structurée et intéressante, l'essentiel des surfaces commerciales sont localisées en périphéries telles que la zone des Granges à Montbrison (28 000m² soit 69% de l'offre communale), ou celle de la Varizelle à Saint-Chamond (21 000m² soit 72% de l'offre communale).

Les surfaces commerciales les plus importantes sont ensuite concentrées dans la zone commerciale d'Andrézieux-Bouthéon qui poursuit son développement et propose actuellement plus de 30 000m² d'espace commercial (soit 5% du SCoT Sud Loire).

Les centralités intermédiaires et locales disposent globalement d'une offre comprise entre 3 000 et 10 000m² pour chacun de leur espace commercial périphérique, alors que le pôle commercial majeur de Villars-Nord-Ouest offre à lui seul plus de 94 000m².

Répartition des surfaces commerciales



(source CCI données 2011)

Une offre alimentaire dispersée contrairement aux équipements de la maison et à la culture-loisirs

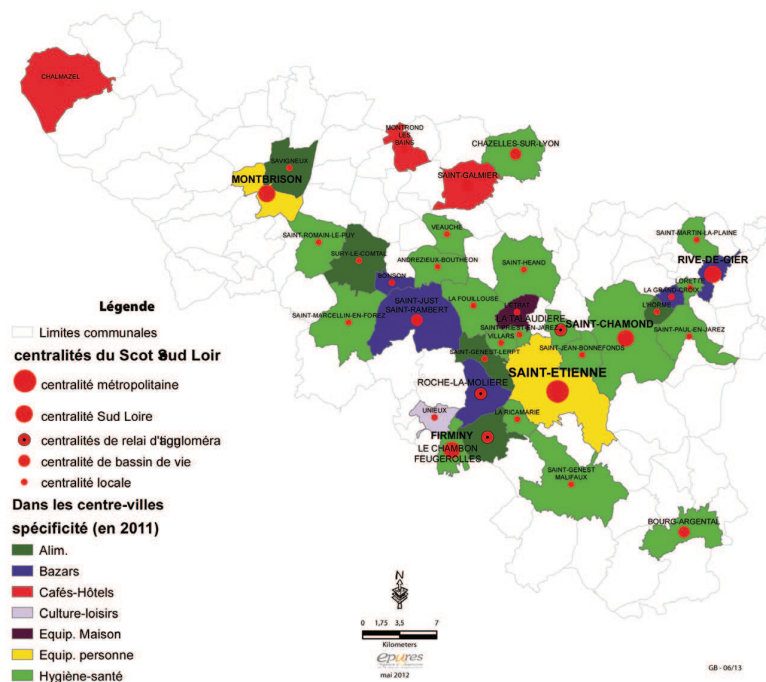
Les centres-villes des centralités locales et intermédiaires sont principalement composés d'emplois dédiés à une consommation de première nécessité, à savoir l'hygiène-santé et l'alimentaire, l'objectif étant de desservir une demande locale.

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

Le centre-ville de Saint-Etienne présente une offre plus diversifiée, adaptée à une clientèle plus large, locale ou de passage, en déployant de nombreux emplois dans l'équipement de la personne et les cafés-hôtels-restaurants. Ceci va de pair avec la fonction d'attractivité de la ville centre.

Les pôles commerciaux périphériques secondaires et majeurs répondent à des besoins diversifiés (équipement de la maison, culture-loisirs, alimentaire, etc.) tout en proposant une offre complémentaire. A titre d'exemple, le pôle de Monthieu/Pont-de-l'Âne concentre de nombreux emplois dans la culture-loisirs (Darty, Go Sport) et l'alimentaire (Géant Monthieu, Leader Price), celui de Villars-Nord ouest dans l'équipement de la maison (Alinéa, Boulanger) et la culture-loisirs (Décathlon). Les zones commerciales périphériques sont attractives pour les enseignes qui nécessitent un vaste espace d'accueil.

Situation de l'offre commerciale



(source CCI données 2011)

2.5.1.3 Les transformations de l'appareil commercial : développement des pôles périphériques et resserrement des centres traditionnels

En 2010, le chiffre d'affaires global du secteur du commerce au sein du Sud Loire s'élève à 3 024 milliards d'euros.

L'alimentaire représente 48% du chiffre d'affaires total (soit 1 443 milliards d'euro) et le non alimentaire 52% (soit 1 581 milliards d'euros). En 2006, l'alimentaire représentait 42% du chiffre d'affaires global et la part du non alimentaire était de 58%.

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

En matière d'emploi, le commerce affiche une hausse de +12% entre 2000 et 2011 au sein du Sud Loire. Cette tendance cache toutefois d'importantes disparités puisque le commerce des centres-villes des centralités a augmenté de +8% sur la période (mais diminué de -3% entre 2008 et 2011) alors que celui des zones commerciales augmentait de +20%.

Un resserrement de l'appareil commercial des centres traditionnels

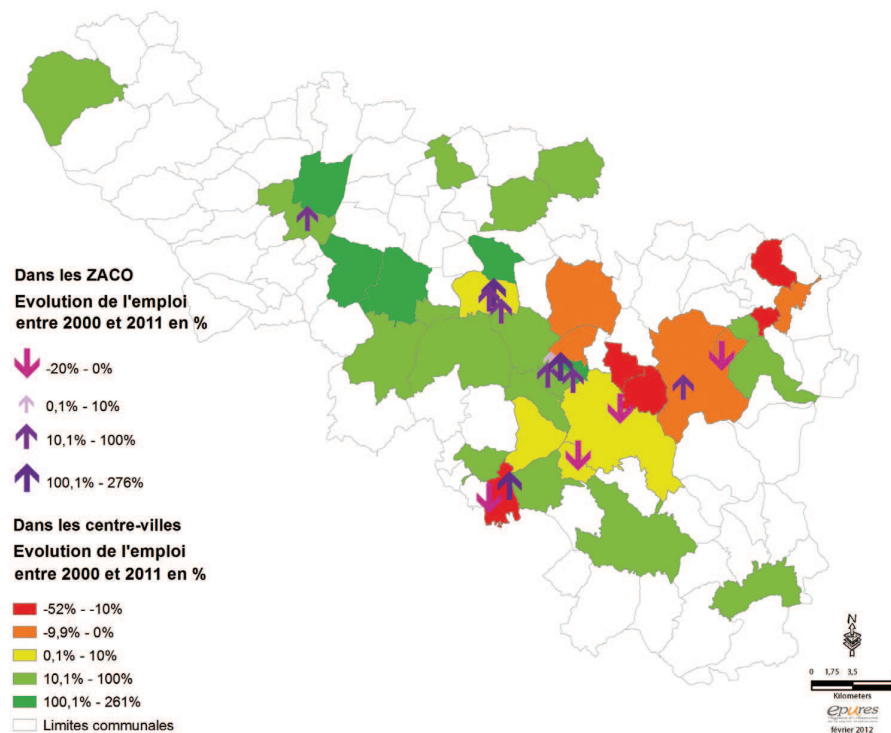
Le commerce des centres-villes et des bourgs doit faire face à une offre concurrentielle périphérique grandissante et tend à se banaliser au profit des activités de services (banques et assurances notamment), jusqu'à ne présenter aucune spécificité et perdre ainsi leur attractivité commerciale.

Les centres-villes du couloir urbain ont de la difficulté à maintenir leur offre commerciale. Le centre-ville de Saint-Etienne voit le nombre d'emplois dédiés au commerce croître de +4% entre 2000 et 2011, mais il affiche une baisse de -10% depuis 2010.

Les centres-villes de Firminy, Rive-de-Gier et Saint-Chamond présentent des pertes d'emplois respectives de -15%, -8% et -3% entre 2000 et 2011. A noter la reprise de l'emploi observée à Rive-de-Gier depuis 2008 (+3%). Parmi les explications possibles, le contexte socio-démographique de ces territoires présente une baisse de la population ainsi qu'un pouvoir d'achat modeste (progression modérée du revenu médian).

L'enjeu majeur est de maintenir les activités commerciales au sein des centralités. Elles doivent évoluer en qualité, diversité et attractivité.

Évolution de l'emploi commercial depuis 2000



(source CCI données 2011)

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

En parallèle à l'augmentation modérée du commerce dans les centres-villes des centralités du Sud Loire sur la période 2008-2011, on constate un dynamisme du commerce dans les zones commerciales périphériques, malgré une légère diminution perceptible entre 2010 et 2011 (de l'ordre de -1%).

Un poids croissant de la grande distribution dans les pratiques d'achat

Le développement des zones commerciales en périphérie induit un resserrement du commerce des centres traditionnels. Le commerce des zones périphériques se développe et se porte bien (en termes d'emploi et de chiffre d'affaires).

De manière générale, les zones commerciales périphériques sont dynamiques en termes d'emplois.

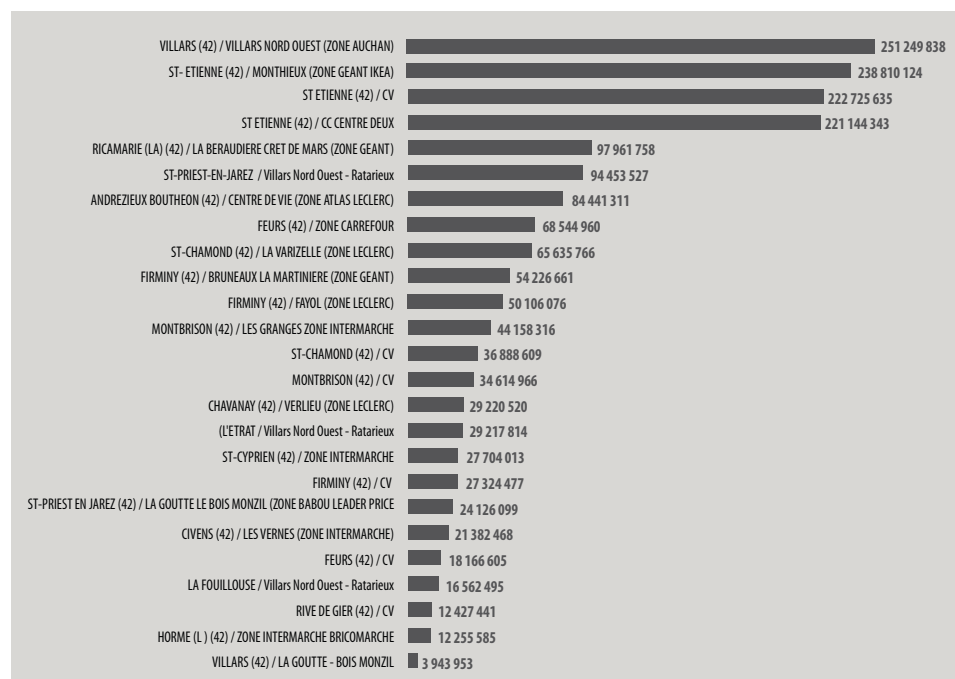
Le pôle commercial de Villars-Nord-Ouest se renforce avec une augmentation de leur nombre d'emplois de +35% entre 2000-2011, dont une hausse de +17% depuis 2008.

Le pôle de Monthieu/Pont-de-l'Âne affiche, un net recul de son nombre d'emplois (-20% sur 2000-2011), une baisse qui tend à se freiner depuis 2008 (-1%).

Les zones d'Andrézieux-Bouthéon sont, très dynamiques (hausse de +117% entre 2000 et 2011, +34% depuis 2008), ce qui peut être mis en parallèle avec un contexte socio-démographique plus favorable.

Outre l'accroissement du nombre d'emplois des zones commerciales périphériques, leur chiffre d'affaires, tous produits confondus (alimentaires et non alimentaires), est également en constante progression depuis 2002.

Évolution de l'emploi commercial depuis 2000



(source CCI données 2011)

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

En 2010, le pôle commercial de Villard-Nord-Ouest concentrent la part la plus importante du chiffre d'affaires global du Sud Loire (13% soit 391 millions d'euros). Parmi ces zones, la zone commerciale de Villars-Auchan possède le chiffre d'affaires le plus conséquent (près de 251 millions d'euros et 8% du chiffre d'affaires total).

Suivent le pôle de Monthieu/Pont-de-l'Âne, le centre-ville de Saint-Etienne et le centre commercial de Centre-Deux à Saint-Etienne avec respectivement un chiffre d'affaires de 238, 222 et 221 millions d'euros (soit 7,8%, 7,36% et 7,31% du chiffre d'affaires global).

La zone commerciale Centre de Vie à Andrézieux-Bouthéon arrive en septième position avec un chiffre d'affaires de 84 millions d'euros (soit 3% du chiffre d'affaires global).

La zone commerciale Les Granges à Montbrison se place au douzième rang avec un chiffre d'affaires de 44 millions d'euros (soit 1,5% du chiffre d'affaires total).

Actuellement, les zones commerciales périphériques du Sud Loire sont disséminées sur l'ensemble du territoire.

Leur implantation et leur développement n'ont jamais fait l'objet d'une réflexion d'ensemble susceptible d'apporter cohérence, équilibre et qualité des opérations. Bien souvent, leur développement s'est réalisé au coup par coup, en fonction des opportunités foncières et des logiques des opérateurs, sans tenir suffisamment compte de l'aménagement des espaces publics, de l'ordonnancement et de la qualité du bâti ainsi que des cheminements piétons.

Aux heures de pointe, les axes routiers aux abords des principaux pôles commerciaux sont au bord de l'asphyxie.

Les implantations commerciales, souvent réalisées sans logique de hiérarchisation, ont également conduit à un manque global de lisibilité des espaces d'activités économiques du Sud Loire, qui se révèle aujourd'hui défavorable à son attractivité.

Les zones commerciales, qui ont su attirer de nouvelles enseignes et avoir une dynamique de renouvellement se portent bien. Il faut aujourd'hui réfléchir à la restructuration des autres zones commerciales en se basant sur les besoins des consommateurs de demain.

Les pôles commerciaux périphériques du Sud Loire ont été, comme partout en France, très fortement consommateurs d'espaces et se caractérisent globalement aujourd'hui par leur manque de desserte en transports collectifs, la médiocrité de leur structure urbaine et de leurs aménagements paysagers.

2.5.1.4 L'évasion commerciale depuis le Sud Loire

L'évasion commerciale est définie comme la part des dépenses effectuée par les ménages du Sud Loire à l'extérieur de cette zone (arrondissements de Saint-Etienne et Montbrison). Sont notamment pris en compte les achats effectués dans les départements limitrophes, tout comme ceux réalisés via la vente à distance.

10% des dépenses des résidents du Sud Loire sont réalisées à l'extérieur du territoire pour un montant avoisinant les 328 millions d'euros. L'évasion commerciale doit donc être considéré comme maîtrisée.

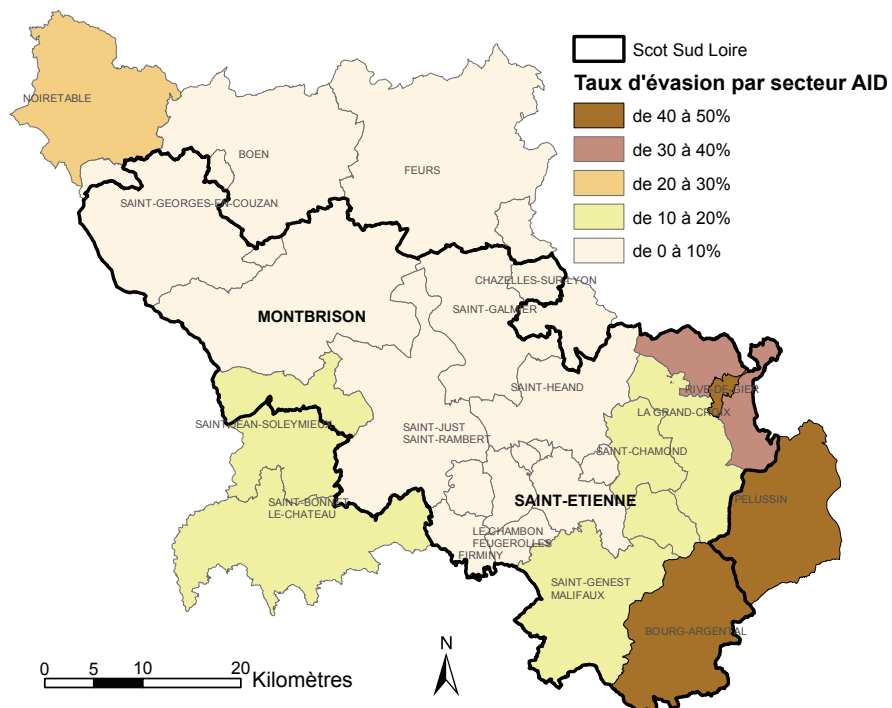
2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

Les évasions commerciales les plus importantes sont localisées au sein des territoires ruraux périphériques du Sud Loire et au sein des secteurs à proximité de pôles commerciaux attractifs majeurs. Les taux d'évasion les plus conséquents sont observés pour les secteurs de Bourg-Argental (49%) et de Rive-de-Gier (40% sur l'ensemble du canton) du fait notamment de l'attractivité des pôles commerciaux structurants d'Annonay (Ardèche) et de Givors (Rhône).

L'analyse des dépenses par famille de produits fait apparaître une consommation alimentaire de proximité avec un taux d'évasion restreint (inférieur à 7%).

Les biens d'équipement de la personne (vêtements, chaussures, accessoires) constituent les produits ayant le plus fort taux d'évasion : 15% dont 50% proviennent de la vente à distance.

Evasion commerciale



(source CCI données 2011)

2.5.1.5 Les orientations du Schéma de Développement Commercial Départemental

Adopté en 2006, il prévoit des préconisations articulées autour de 4 axes forts :

- dynamiser la position du cœur de l'agglomération de Saint-Etienne pour veiller au maintien des grandes fonctions centrales d'agglomération. Il s'agira de développer une offre spécifique et diversifiée de moyenne et haut de gammes.
- maîtriser le développement des pôles périphériques en préservant l'équilibre entre centres villes et périphérie d'une part, entre pôles périphériques d'autre part. Dans ce cadre, la création de nouveaux pôles majeurs ne pourra être autorisée

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

- renforcer l'attractivité des centres-villes de moyenne importance
- favoriser le maintien et/ou le développement commercial dans les bourgs centres et les quartiers relevant de la politique de la ville.

Certaines activités commerciales spécifiques font l'objet de dispositions particulières :

- l'hôtellerie-restauration : il s'agira de favoriser la valorisation du parc existant, ainsi que la création ou le développement d'hôtels de 3 ou 4 étoiles
- les complexes cinématographiques : la création éventuelle de complexes cinématographiques (multiplexes) ne pourra être autorisée qu'après vérification qu'elle ne déstabilise pas l'offre existante, et qu'elle soit adaptée aux capacités du marché local.

Globalement, les nouveaux projets devront conforter les principaux centres des agglomérations et être desservis par les transports en commun.

2.5.2

Une offre en équipements de bon niveau, facteur clef de la vie des territoires

Le rôle des équipements dans la vie des territoires est souvent peu mis en avant alors qu'il est très important. Par exemple, les équipements culturels et sportifs constituent des éléments d'attractivité globale du territoire. La qualité des équipements de proximité compte comme un des critères de choix résidentiels. Enfin, les grands équipements structurants participent au rayonnement du territoire.

Un niveau global satisfaisant mais des interrogations sur le devenir de l'armature actuelle

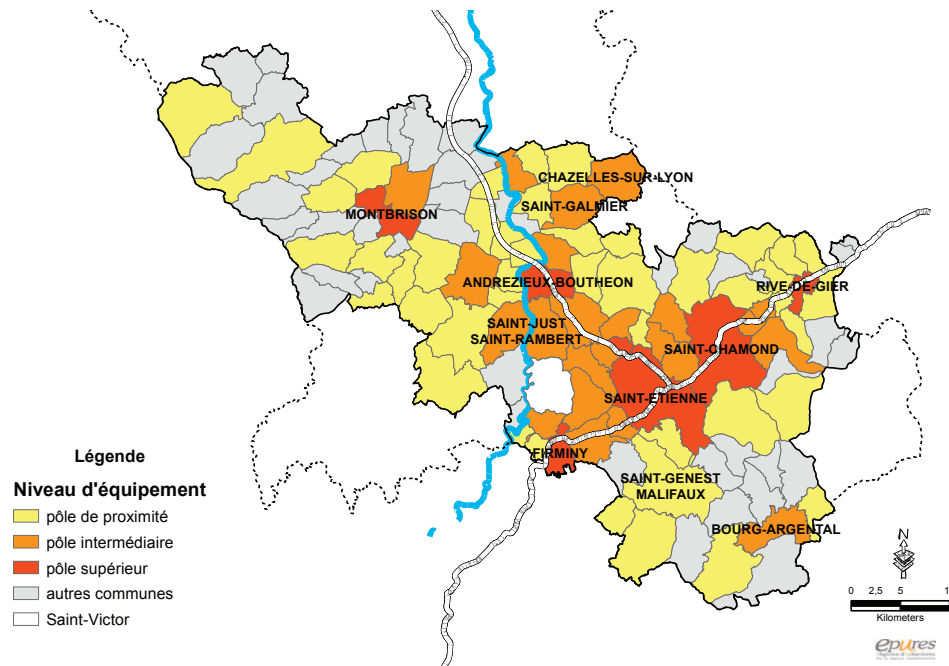
En appliquant au Sud Loire les indicateurs habituellement utilisés par l'INSEE pour évaluer le niveau d'équipements des communes, on constate qu'il est bon : 29 communes regroupant 81% de la population du Sud Loire sont pôles intermédiaires ou pôles supérieurs.

Hormis les équipements de « service public », concentrés pour la plupart dans la ville de Saint-Etienne, les équipements sont présents dans l'ensemble des EPCI du SCoT, leur envergure et leur diversité se déclinant en fonction de la taille et du bassin de vie de chaque commune. Toutefois, les dynamiques démographiques étant contrastées au sein du SCoT, l'enjeu du devenir des équipements ne se pose pas toujours dans les mêmes termes.

Pour les villes ou bourgs en perte démographique, le maintien des équipements nécessite une reconquête de l'attractivité résidentielle. Sans une reprise démographique, les coûts de fonctionnement des équipements et les investissements rendus nécessaires par leur vieillissement risquent d'entraîner une réorganisation de l'offre avec des fermetures et des regroupements.

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

Équipement des communes (INSEE)



(source INSEE, Base permanente des équipements 2011)

Pour les territoires en croissance démographique, notamment en périurbain, l'enjeu se formule davantage en termes d'équilibre entre poursuite de cette croissance et mise en adéquation de l'offre d'équipements. Continuer à accueillir des ménages signifie devoir développer une offre nouvelle en équipements notamment par le niveau d'exigence élevé des populations venant des centres urbains.

2.5.2.1 Des équipements et des services de santé nombreux et des besoins importants au sein du territoire

Un cadre régional : le Projet régional de santé 2012-2017

L'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes a élaboré en 2011 le premier Projet Régional de Santé (PRS) couvrant une période de 5 ans : 2012-2017. Il doit permettre d'organiser des parcours de vie plus fluides pour les patients en évitant les ruptures dans les prises en charge qu'elles soient médicales ou médico-sociales. Ce projet régional de santé répond à quatre enjeux :

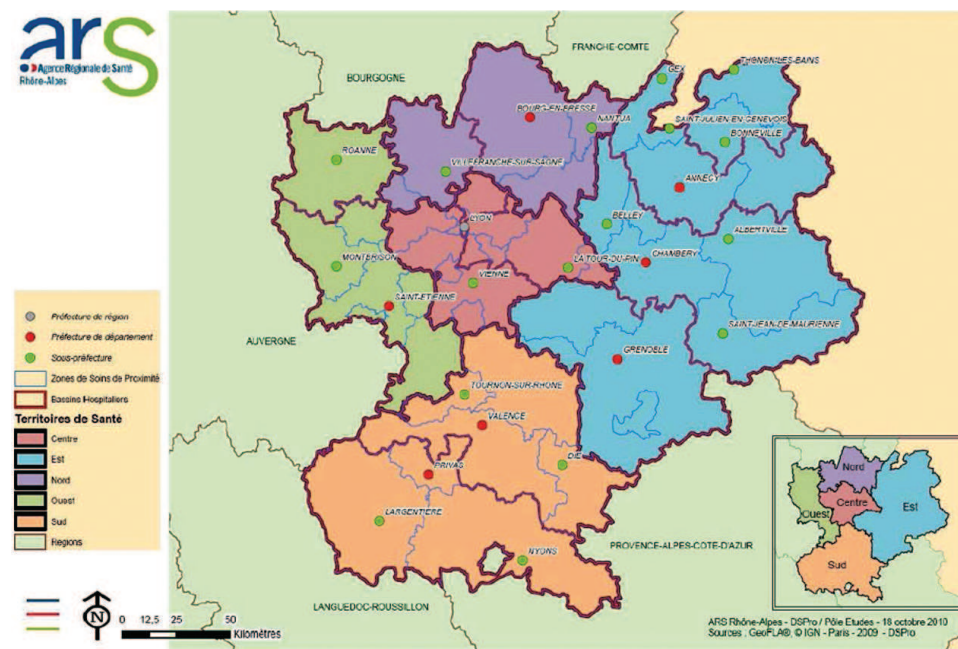
- la lutte contre les inégalités territoriales et sociales dans l'accès à la santé,
- la mise en œuvre de démarches préventives ciblées, pour réduire la part de décès évitables dans la mortalité prématurée (avant 65 ans),
- l'amélioration du parcours de vie des personnes âgées, des personnes handicapées et des patients atteints de maladie chronique,
- la prise en compte des risques sanitaires propres à la région.

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

Le plan stratégique régional de santé se décline en trois schémas (prévention, organisation des soins et organisation médico-sociale), eux-mêmes mis en œuvre par une série de programmes :

- des programmes thématiques (accès à la prévention et aux soins pour les plus démunis, accompagnement du handicap, gestion du risque, télémédecine)
- des programmes territoriaux.

Les territoires de santé en Rhône-Alpes



Source ARS Rhône-Alpes

L'état de santé de la population : des indicateurs contrastés dans un contexte marqué par une précarité et un vieillissement prononcés

Le programme territorial de Santé Ouest concerne l'ensemble du département de la Loire ainsi que la zone de soins de proximité d'Annonay (carte ci-dessus). Il identifie ce territoire, auquel appartient le Sud Loire, comme présentant « des indices de précarité les plus défavorables » de la région mais « des indicateurs de santé plutôt contrastés » :

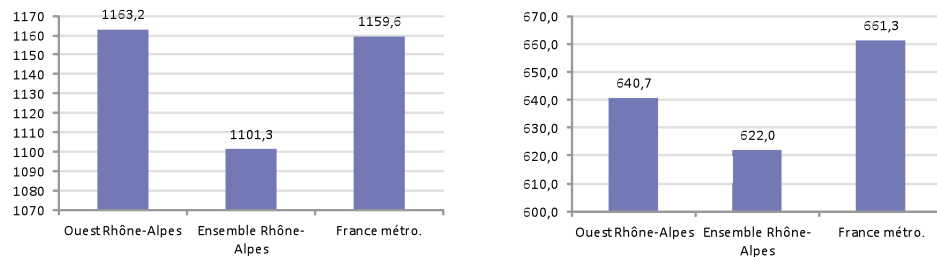
- concernant la périnatalité, le suivi des femmes enceintes est plutôt bon, la mortalité infantile et le taux de naissances prématurées sont faibles ; en revanche le territoire Ouest a le plus fort taux de naissance de petit poids (inférieur à 2 400 gr) au sein de la région (8% contre 7,4% en Rhône-Alpes) et un taux d'accouchement chez les mineurs relativement plus important
- concernant la petite enfance, le taux de couverture pour les bilans de santé des enfants de 3 ans (source PMI 2007) est de 61% dans la Loire (71,3% en RA)
- concernant les jeunes, le territoire est légèrement en dessous de la région pour la mortalité chez les 15-24 ans sur la période 2000-2008 (45,1 pour mille 46,4 en Rhône-Alpes). Selon l'enquête Escapad de 2008, la consommation d'alcool, de cannabis et de tabac chez les jeunes est équivalente à celle constatée dans le reste de la région

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

- concernant la santé mentale, toutes populations confondues, les indicateurs sont particulièrement mauvais, avec un taux de mortalité par suicide plus élevé qu'en Rhône-Alpes et en France, chez les hommes comme chez les femmes et des taux de prévalence de patients sous traitement les plus forts de la région ; enfin les Zones de Soins de Proximité de Firminy et Montbrison présentent une mortalité liée à l'alcoolisation excessive relativement importante
- concernant les maladies chroniques, le territoire Ouest ne jouit pas de bons indicateurs concernant le diabète (en particulier dans le Sud Loire) et les maladies cardio-vasculaires (ZSP de Montbrison et Saint-Chamond).

Un taux de mortalité supérieur à celui de Rhône-Alpes, mais comparable (hommes) voire plus faible (femmes) que celui de la France

Evasion commerciale



Taux annuel pour 100 000 habitants Source : Insee, CépiDC - Exploitation ORS

Les taux de mortalité sont particulièrement élevés dans les secteurs de Saint-Just-Saint-Rambert, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Jean-Bonnefonds.

L'offre hospitalière : une armature marquée par la présence du Centre Hospitalier Universitaire

Le Sud Loire possède un Centre Hospitalier Universitaire (CHU), établissement de référence en matière de formation, de recherche et de soins. L'impact du CHU sur le territoire est majeur à plusieurs niveaux :

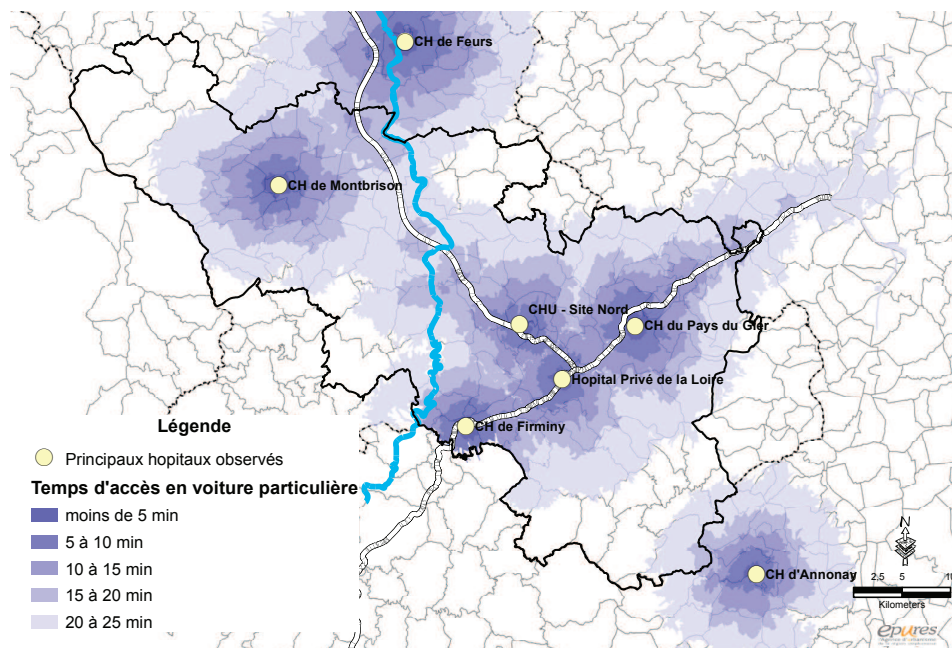
- concernant l'offre de soins, la présence de la Faculté de Médecine génère un flux de praticiens amenés à exercer dans le du Sud Loire (72% des généralistes et 53% des spécialistes ont été formés à Saint-Etienne)
- concernant le développement économique, plus de 10 000 emplois (directs et indirects) sont potentiellement générés par le CHU et de nombreux projets de coopérations (médicales, techniques) sont initiés par l'établissement avec les hôpitaux, les cliniques, mais aussi des entreprises et des associations
- concernant le rayonnement du territoire, le CHU génère des flux importants de patients, au-delà des limites de la Loire (Ardèche et Haute-Loire essentiellement) ; ainsi on compte 67 315 hospitalisations en 2008 ; l'attractivité du CHU concerne principalement le pôle cardiovasculaire, le pôle neuro-locomoteur et le pôle infectieux-immunologie.

Les centres hospitaliers sont bien représentés dans le Sud Loire, avec trois établissements, présents à Saint-Chamond, Firminy-Chambon-Feugerolles, et à Montbrison. Saint-Galmier dispose d'un hôpital local. Enfin, Saint-Etienne accueille l'Hôpital Privé de la Loire (HPL), ouvert depuis 2005 et disposant de plus de 300 lits et places.

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

Les services d'urgence sont présents dans tous les centres hospitaliers et au HPL ; avec la présence, aux portes du Sud Loire, des CH d'Annonay et de Feurs. La plupart des communes sont situées à moins de 25 min des urgences. La proximité aux urgences est particulièrement bonne à Saint-Etienne et dans les vallées du Gier et de l'Ondaine. A l'inverse, les communes du Haut-Forez, celles limitrophes de la Communauté de Communes de Saint-Bonnet-le-Château, une partie des communes des Monts du Pilat et Chazelles-sur-Lyon sont mal desservies.

Les temps d'accès aux hôpitaux disposant d'un service d'urgences



Source ARS Rhône-Alpes

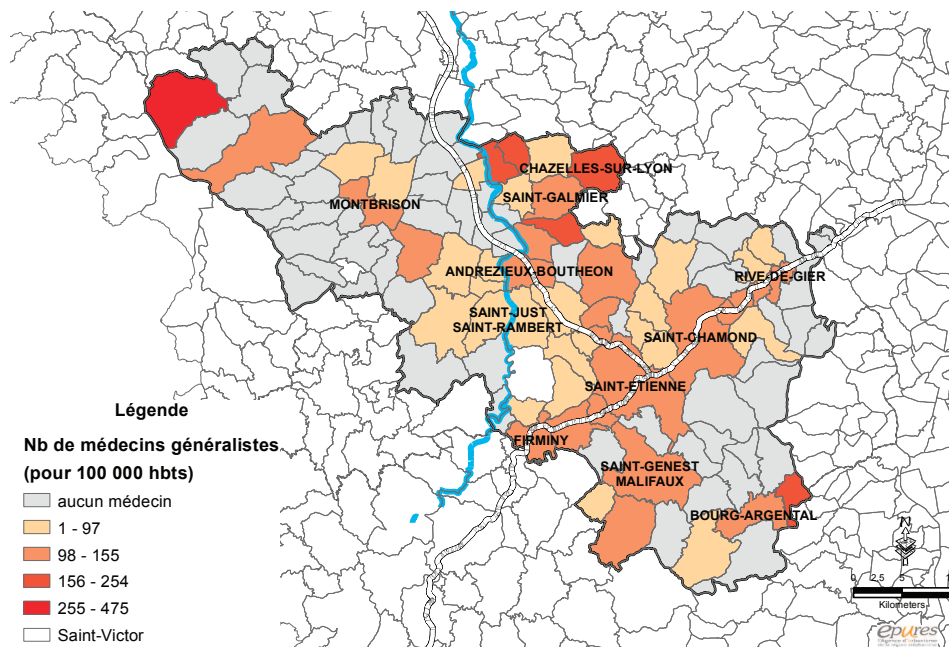
Un peu plus de 200 000 séjours hospitaliers ont été enregistrés dans le territoire « Ouest » en 2009 ; parmi eux, 5,3% étaient le fait d'habitants ne résidant pas au sein du territoire (plusieurs études ont montré une attraction auprès de la Haute-Loire et de l'Ardèche). A l'inverse, 8,7% des Ligériens et résidents du bassin d'Annonay ont été hospitalisés hors du territoire, dont les deux-tiers dans le territoire du « Centre » (agglomération lyonnaise).

L'offre libérale : une bonne couverture du territoire en médecins généralistes malgré des disparités et des manques en médecine spécialisée et chirurgie dentaire

Concernant la médecine de premier recours, le Sud Loire dispose d'une bonne couverture, avec 104 médecins généralistes pour 100 000 habitants contre 97 en Rhône-Alpes et 98 en France. Les communes urbaines sont généralement bien dotées, à l'exception de Saint-Jean-Bonnefonds (48 pour 100 000 habitants) et Sury-le-Comtal (55 pour 100 000 habitants). Concernant les communes rurales, le taux d'équipement est très inégal : 64 communes ne possèdent aucun médecin.

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

Implantation des médecins généralistes



Source INSEE 2011

	Médecins généralistes	Médecins spécialistes	Chirurgiens Dentistes
France	97,6	87,1	57,7
Rhône-Alpes	97,1	115,0	62,7
Loire	98,2	60,7	50,3
Sud Loire	104,3	71,2	54,3

Source : Urcam - Exploitation ORS, 2009 (France et Rhône-Alpes) et INSEE, BPE 2011 (Loire et Sud Loire)

Concernant la médecine spécialisée, le Sud Loire compte 71 médecins pour 100 000 habitants, un chiffre en retrait des moyennes régionale (115 pour 100 000 habitants) et nationale (87 pour 100 000 habitants). Leur implantation se fait presque exclusivement dans

les centres urbains : seulement huit communes disposent d'au moins trois spécialistes. Les chirurgiens-dentistes sont légèrement moins nombreux que dans les autres territoires (54 pour 100 000 contre 58 en France et 63 en Rhône-Alpes).

En 2009, 39% des généralistes et 45% des spécialistes ont plus de 55 ans dans le territoire « Ouest » (Loire et bassin d'Annonay), contre 41% dans les deux cas en Rhône-Alpes. Il existe, par conséquent, un enjeu fort dans le renouvellement des compétences, d'autant plus que les besoins vont croître avec le vieillissement de la population.

La santé, un enjeu reconnu par les collectivités du Sud Loire

Le secteur de la santé joue un rôle important dans le développement du territoire du Sud Loire, à travers l'offre de soins et de services qu'il apporte à la population et les emplois et l'activité qu'il génère. Cependant, ce secteur reste à conforter, du fait de l'état de santé

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

globalement fragile de la population, du vieillissement et de l'offre inégale de soins au sein du territoire. Face à cette situation, plusieurs collectivités du Sud Loire ont souhaité développer une stratégie concertée dans ce champ, en associant les acteurs de l'action sociale et les professionnels de santé. Les Ateliers Santé Ville (Ville de Saint-Etienne et Saint-Etienne Métropole), Plan Local de Santé (Ville de Saint-Etienne) ou encore « démarche santé » (Loire-Foréz) visent à prendre en compte les enjeux de santé de manière transversale dans les politiques publiques économiques, sociales, de transport, d'habitat, d'éducation.

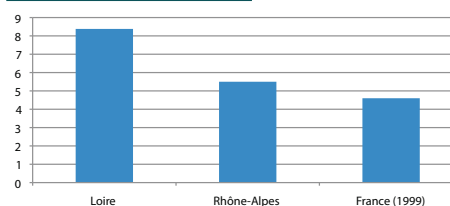
2.5.2.2 Une carence dans certaines catégories d'équipements médico-sociaux mais une offre de services à la personne en développement

Les établissements d'accueil d'enfants : un suréquipement pour la déficience intellectuelle mais des manques importants en pédo-psychiatrie et en protection de l'enfance

Concernant le secteur de l'enfance, on peut noter pour la Loire :

- un taux d'équipement départemental par type d'équipement nettement supérieur à la moyenne régionale en ce qui concerne les établissements pour déficients intellectuels,
- des taux inférieurs aux moyennes régionales, en ce qui concerne les établissements pour enfants et jeunes déficients moteurs,
- un déficit de structures en pédopsychiatrie que ne comblera que partiellement le plan santé mentale retenu en Rhône-Alpes dans le Schéma Régional d'Organisation des Soins,
- des carences au niveau de la protection de l'enfance : 3,3 lits pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans contre 4,5 en France (Direction de la Recherche des Etudes de l'Évaluation et de Statistiques du ministère de la santé, 2011).

**Etablissements médico-éducatifs :
nombre de places pour 1000 jeunes
de moins de 20 ans (2009)**

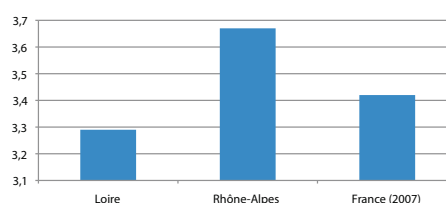


Source : schéma départemental en faveur des personnes handicapées 2010-2014

Les adultes handicapés : un nombre de place d'accueil plutôt faible

Avec 1 256 places en 2009, le taux d'équipement de la Loire est de 3,3 places en établissement pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans : un chiffre légèrement en retrait des moyennes régionale et nationale. Malgré une progression de près de 400 places depuis 2001, l'offre reste insuffisante : selon la Maison départementale des personnes handicapées, 250 personnes étaient en attente de place en 2009.

**Etablissements médico-sociaux :
nombre de places pour 1000 adultes
de 20 à 59 ans (2009)**



Source : schéma départemental en faveur des personnes handicapées 2010-2014

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

Les établissements d'accueil de personnes âgées dépendantes : un déficit potentiel de plus de 700 lits médicalisés dans l'arrondissement de Saint-Etienne prévu en 2012

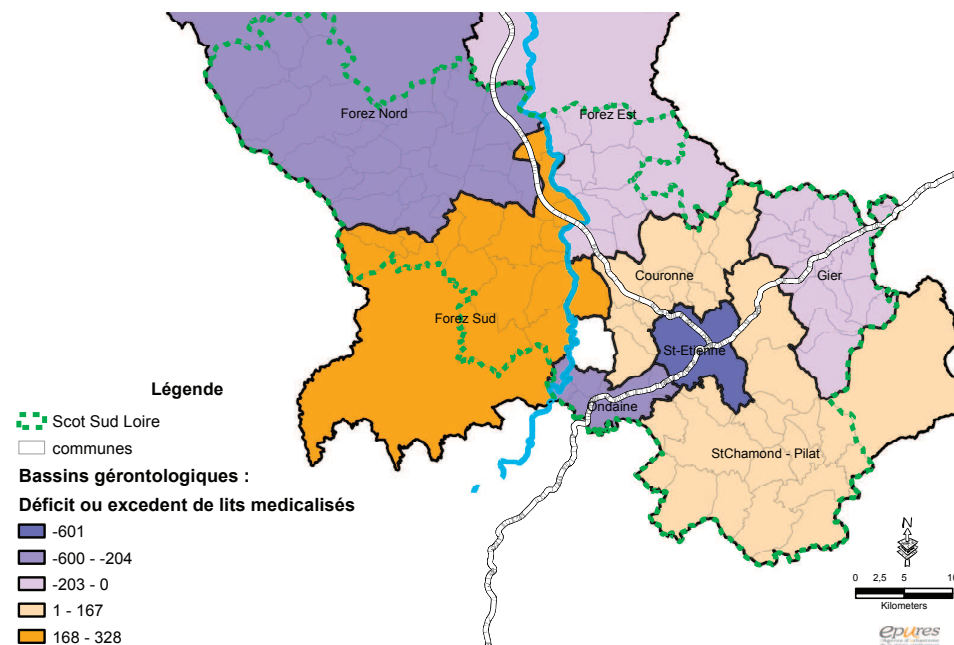
Concernant les établissements d'accueil des personnes âgées dépendantes, le schéma départemental* remis à jour en 2010 fait plusieurs constats :

- la Loire qui présente un taux d'équipement en places médicalisées pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus (138 en 2009) supérieur à celui de la France (96 en 2007) et de la région (115 en 2009)
- la demande en hébergement demeure supérieure aux capacités d'accueil dans un contexte où le nombre de personnes de 85 ans et plus va presque doubler entre 2005 et 2020 (15 300 personnes en 2005, 28 470 à l'horizon 2020)
- l'offre en hébergement est inégale d'un bassin gérontologique à l'autre : respectivement 91 et 95 lits pour 1 000 personnes de 75 ans et plus dans l'Ondaine et le Nord du Forez, 105 pour le bassin de Saint-Etienne (qui comprend la commune de Saint-Jean-Bonnefonds), autour de 115 pour l'Est du Forez et le Gier (hors Saint-Chamond) et plus de 150 pour la Couronne, le bassin « Saint-Chamond - Pilat » et le Sud du Forez.

En 2007, la Loire comptait 134,1 lits médicalisés pour 1 000 personnes de 75 ans et plus. Si, en 2012 (échéance du schéma) on voulait mettre à ce niveau d'équipement l'ensemble des bassins gérontologiques, alors :

- Saint-Etienne présenterait un déficit de 600 lits
- l'Ondaine, le Nord du Forez et l'Est du Forez seraient respectivement en déficit de 260, 200 et 150 lits ; le Gier est en déficit de 80 lits
- les autres territoires du Sud Loire seraient en excédent (carte suivante).

Déficit ou excédent de lits médicalisés en 2012



Source CG42 - 2010 (nombre de lits)

* Schéma Départemental en faveur des Personnes Agées 2008-2012, Conseil Général de la Loire

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

Ces objectifs sont difficilement atteignables notamment en raison des arbitrages nationaux et régionaux qui se font en faveur des départements sous-dotés. Par ailleurs, les déficits sont à relativiser compte-tenu des possibilités accrues de maintien à domicile, du prolongement de la durée de vie sans incapacité, de la création de solutions alternatives.

Intervenants à domicile pour les personnes âgées : un nombre de structures en progression

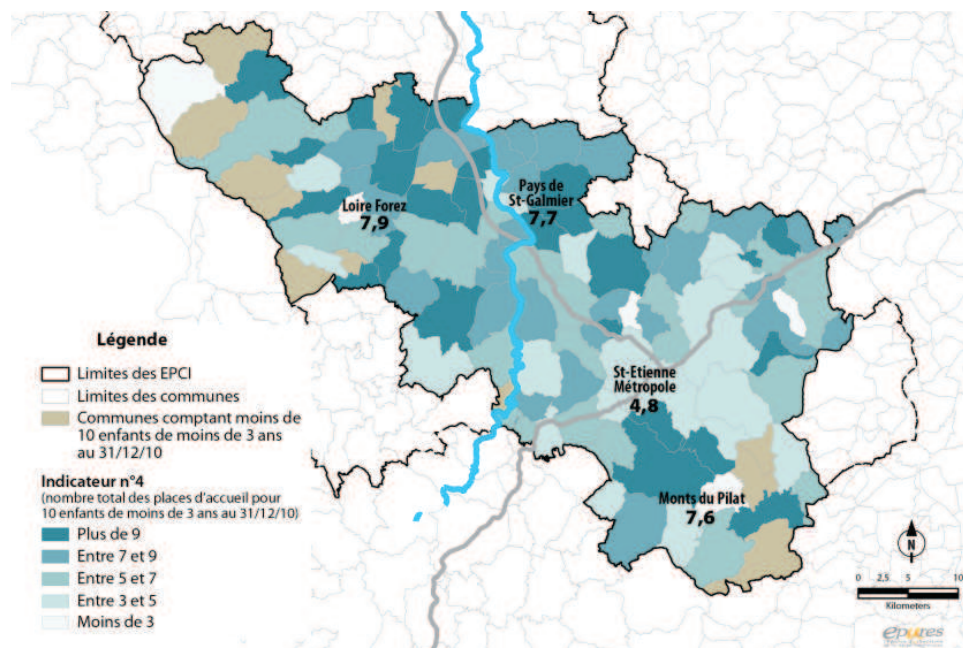
Les associations de maintien à domicile offrent un service primordial aux personnes âgées dépendantes. En 2007, on comptait, parmi les structures ayant fait une déclaration auprès du Conseil général, au moins 30 intervenants à domicile en équivalent temps plein pour 1 000 personnes de 75 ans et plus dans pour la plupart des communes du Sud Loire. Comme ce secteur d'activité évolue rapidement, il n'est pas possible d'avoir une image précise du territoire aujourd'hui. La tendance est néanmoins à la hausse : en 2010, la Loire comptait 35 structures déclarées de maintien à domicile contre 28 en 2007.

Modes de garde des jeunes enfants : une offre inégale au sein du Sud Loire

En 2010, la Loire compte 6,1 places d'accueil pour 10 enfants de moins de 3 ans, dont 4,8 places en accueil individuel (chez les assistantes maternelles) et 1,2 place en accueil collectif (en crèche). Cette situation est avantageuse puisqu'on compte en moyenne 4,1 places par enfant de moins de 3 ans en France métropolitaine en 2009.

De fortes disparités existent entre les EPCI du Sud Loire : 4,8 places pour 10 enfants au sein de Saint-Etienne Métropole alors que la CC des Monts du Pilat, la CC du Pays de Saint-Galmier et la CA de Loire Forez comptent respectivement 7,6 , 7,7 et 7,9 places pour le même ratio.

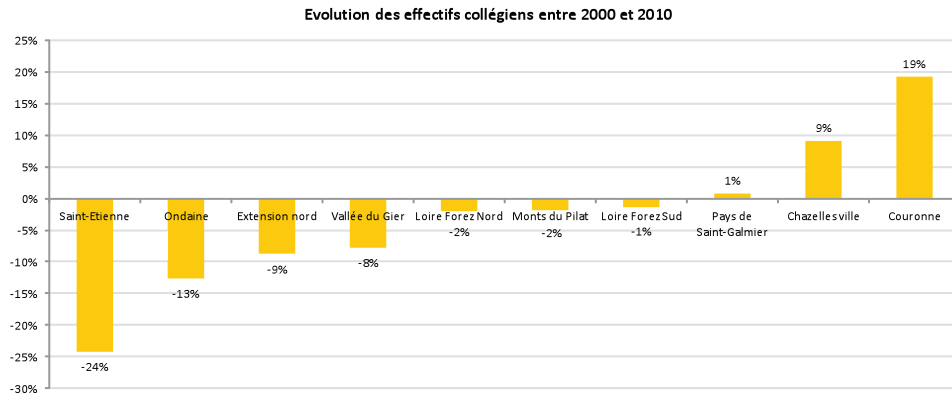
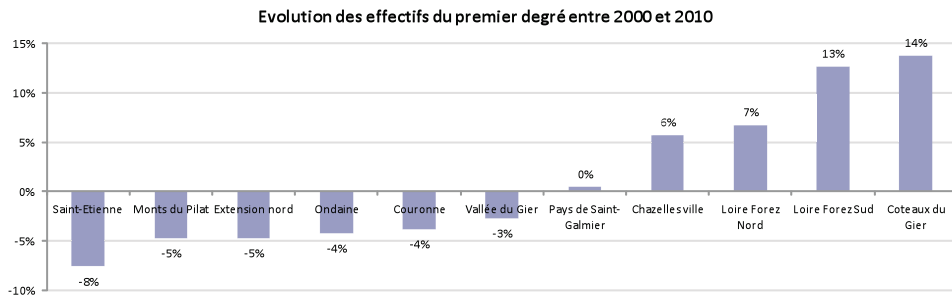
Places d'accueil pour 10 enfants de - 3 ans au 31/12/2010



2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

2.5.2.3 L'enseignement : un nombre important d'établissements dans un contexte de diminution des effectifs

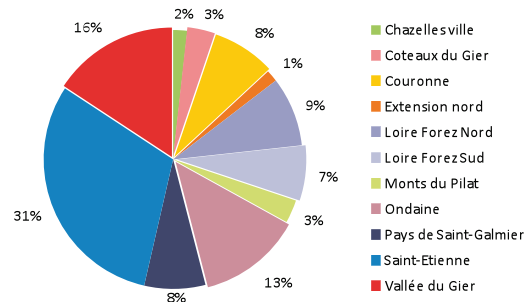
L'évolution des effectifs scolaires, reflet des variations démographiques



Source : Direction des services départementaux de l'éducation nationale Loire, 2000-2010

Les effectifs des écoles et collèges ont diminué dans le Sud Loire lors de la dernière décennie. L'ensemble des établissements scolaires (hors lycées) totalisait, à la rentrée 2010, 77 600 élèves contre 81 800 onze ans plus tôt. Ce recul :

Répartition des effectifs des écoles et collèges selon les territoires (2010)



Source : Direction des services départementaux de l'éducation nationale Loire, 2000-2010

- concerne le secteur public comme le secteur privé
- est beaucoup plus fort, en taux, pour les collèges (-12%) que pour les écoles (-2%),
- est très sensible dans la ville centre (-8% d'effectifs du premier degré et -24% d'effectifs collégiens).

Pour autant, Saint-Etienne demeure un pôle de scolarisation avec le tiers des élèves.

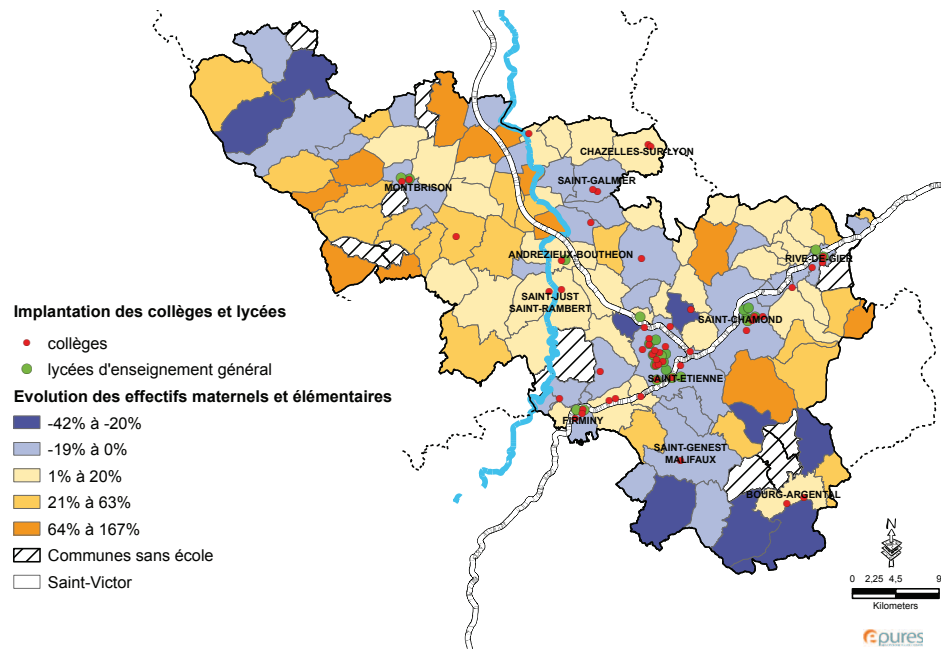
2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

A l'échelle communale, l'évolution des effectifs des écoles est conforme aux évolutions démographiques, en particulier migratoires :

- dans les villes du couloir industriel caractérisées par un net recul du nombre d'habitants, les effectifs scolaires sont généralement en baisse, à l'exception de certaines communes de la vallée de l'Ondaine,
- dans la couronne stéphanoise ainsi que dans une partie de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Galmier, les établissements scolaires sont en perte de vitesse ; la prédominance de l'accession à la propriété dans l'offre résidentielle ainsi que la pression foncière et immobilière dans cette zone ont limité les arrivées de ménages jeunes avec enfants
- dans le nord du SCoT, dans un contexte de progression démographique forte, l'évolution des effectifs scolaires est forte pour la plupart des communes, excepté Montbrison mais aussi certaines communes rurales isolées du Haut-Foréz.

Ces évolutions confirment d'une part un essoufflement démographique des secteurs de la proche périphérie stéphanoise (peu de constructions neuves, vieillissement des ménages résidant au sein des zones pavillonnaires) et d'autre part la poursuite du desserrement urbain de la ville centre vers des secteurs plus éloignés et plus abordables pour les classes moyennes.

Implantation des collèges et lycées et évolution du nombre d'élèves du 1er degré entre 2000 et 2010



Source Direction des services départementaux de l'Education Nationale Loire - 2000-2010

Dans les communes rurales ou périurbaine, le maintien des effectifs et des classes de l'école primaire et l'adaptation des capacités de l'école en cas d'urbanisation nouvelle sont un enjeu pour les maires.

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

Dans les communes urbaines en déprise, l'enjeu de l'attractivité résidentielle est crucial pour maintenir l'offre scolaire.

Le Sud Loire compte à ce jour 126 000 jeunes de moins de 20 ans. En 2030, ce chiffre pourrait s'établir aux alentours de 130 000.

L'enjeu d'une anticipation sur l'offre scolaire est donc une question importante posée aux acteurs publics.

Pour rappel, le dispositif d'enseignement supérieur est décrit dans le Chapitre 2, volet économique : « emplois, entreprises et dynamiques économiques : travailler dans le Sud Loire. »

2.5.2.4 Sport, culture et loisirs : des équipements nombreux et diversifiés

Les équipements sportifs et de loisirs

Avec 192 910 licences (soit 26 pour 1 000 habitants contre 24 en France) et 2 700 équipements, la Loire apparaît comme un département sportif*.

Le football, le basket et le judo comptabilisent le plus grand nombre de licences. Mais d'autres sports marquent également le paysage sportif local : le tennis avec un développement très fort des équipements dans le début des années 80, la gymnastique avec l'avènement du pôle France à Saint-Etienne à la fin des années 90, le cyclisme.

Plusieurs disciplines comptent localement des équipes sportives de renommée nationale et internationale : le foot masculin, le foot féminin, le basketball, le rugby, le handball, le volley-ball, la course d'orientation, le triathlon.



Le stade Geoffroy Guichard rénové - © « L'Atelier Tourette et Goux »

Le stade Geoffroy Guichard, célèbre pour héberger l'équipe de football masculine de Saint-Etienne, a accueilli plusieurs compétitions de dimension mondiale (championnat du monde handisport 1990, coupe des confédérations 1997, coupe du monde de football 1998, coupe du monde de rugby 2007), en plus d'autres grands événements sportifs et culturels régulièrement organisés.

Sa fréquentation dépasse les 400 000 spectateurs à l'année.

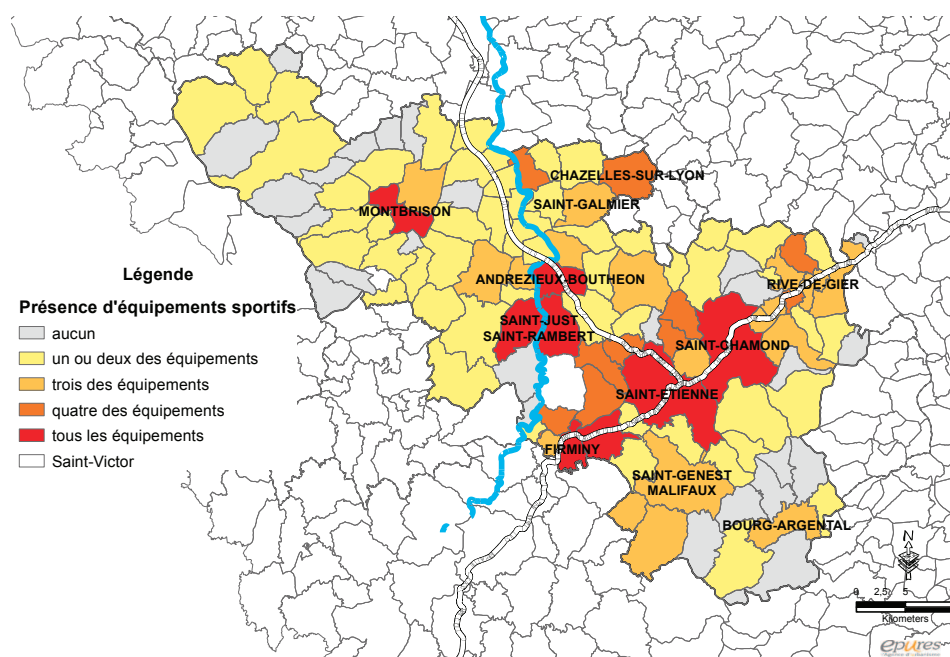
Il est en cours de rénovation : sa capacité sera portée à 42 000 places à la fin des travaux (2014) et il sera répertorié comme un des stades les plus modernes de France en vue de l'organisation de l'Euro de football en France en 2016 .

Source : DJEPVA-MEOS (recensement annuel des licences et clubs au sein des fédérations sportives agréées), Direction des Sports.

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

Dans le Sud Loire, les communes urbaines disposent d'une bonne diversité d'équipements sportifs, avec la présence simultanée de pistes d'athlétisme, de terrains de grands (football, rugby) et petits (basketball, handball...) jeux, de salles multisports et de piscines.

Equipements sportifs



Source INSEE Base permanente des équipements, 2011

Les piscines sont souvent vieillissantes à l'exception :

- du centre nautique Nautiform d'Andrézieux-Bouthéon ,
- de la piscine de Saint-Chamond : seule piscine à vagues du territoire, elle présente une fréquentation relativement importante (120 000 personnes chaque année),
- du futur centre nautique des quartiers Sud-Est de Saint-Etienne en cours de construction qui ouvrira ses portes en 2013,
- des piscines de Montbrison et Saint-Just-Saint-Rambert qui viennent d'être modernisées

Le Sud Loire est également doté d'une patinoire située à Saint-Etienne. Disposant d'un plan de glace de 1 000 m², elle peut accueillir 300 personnes. Cependant, sur le plan technique, la dalle béton donne des signes de faiblesse et différents dysfonctionnements imposent parfois des fermetures temporaires.

En complément de l'offre publique, les équipements de loisirs en gestion privée se sont fortement développés ces dernières années sur d'anciens sites industriels : lazer game, soccer, jorky ball, parcs d'attraction in-door pour enfants...

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

Les loisirs de plein air

Les ressources naturelles présentes dans le Sud Loire offrent aux habitants de nombreuses possibilités de sports de plein air.

Le **ski nordique, développé sur 3 sites dans le Pilat, et la station de ski alpin de Chalmazel** forment une offre complète de sports d'hiver à proximité pour la population du Sud Loire.

De nombreux équipements et circuits existent également pour la pratique de la randonnée pédestre, équestre et en VTT dans le Pilat.

Les loisirs équestres sont historiquement très importants dans le Forez ; autour de l'hippodrome de Saint-Galmier, on recense plusieurs clubs et centres équestres.

Concernant la **pratique de l'escalade et la via ferrata**, les équipements majeurs sont le site de Planfoy, les 2 parcours acrobatiques dans les arbres de la Versanne et de Saint-Paul-en-Jarez et le Parc Amazone de Saint-Jean-Bonnefonds.

Le Sud Loire compte 4 terrains de golf : Saint-Etienne, en gestion publique, Craitilleux, Saint-Romain-le-Puy et Savigneux.

Enfin, les sports aériens (ULM, parachutisme et montgolfière) sont bien représentés, grâce notamment à l'Héliclub de la Loire d'Andrézieux-Bouthéon et à l'aéroclub de Saint-Galmier.

Malgré le potentiel généré par les plans d'eau présents sur le territoire, les loisirs nautiques sont encore peu développés.

Le Sud Loire ne compte que deux espaces de baignade en libre accès : **la base nautique de Saint-Victor-sur-Loire** (baignade, voile, canoë) et celle de Saint-Paul-en-Cornillon (baignade, aviron, canoë kayak, joute). A cela s'ajoute la **base de loisirs de Saint-Just-Saint-Rambert** (canoë kayak).

La Loire, dernier fleuve sauvage, est un espace encore peu valorisé et sous-exploité tant au niveau des gorges que dans la Plaine du Forez.

Les communautés de Loire Forez et du Pays de Saint-Galmier ont engagé un projet de valorisation des bords de Loire.

Le Syndicat mixte d'aménagement des gorges de la Loire porte depuis de nombreuses années une politique ambitieuse de valorisation et de gestion de cet espace naturel.

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

L'offre culturelle et le dynamisme des structures du Sud Loire

On identifie plus de **70 lieux culturels** (musées, salles de spectacles, théâtres et cinémas) dans le Sud Loire. Les centralités principales concentrent des équipements variés et attractifs, le plus souvent accessibles en transport en commun.

Des salles de proximité restent implantées dans les centralités (Saint-Just-Saint-Rambert, Firminy...).

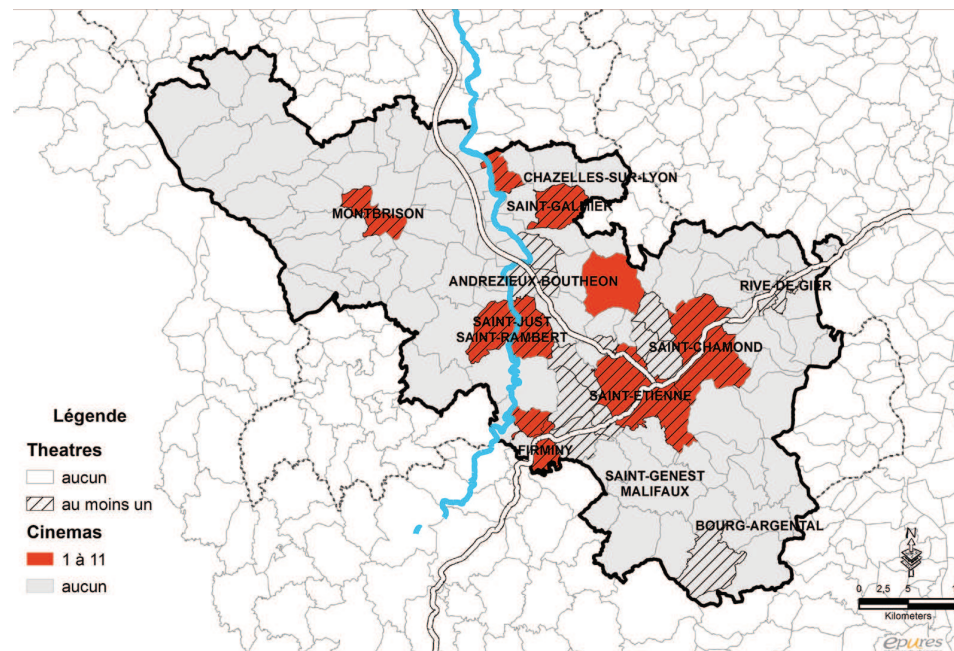
De même, **l'offre cinématographique du Sud Loire est restée très urbaine à Saint-Etienne et Montbrison où l'offre se renforce** (un projet de multiplexe y est à l'étude).

Plusieurs complexes existent à Saint-Etienne, dont le seul multiplexe de l'agglomération implanté en plein centre-ville et plusieurs salles d'Art et Essais. Le cinéma le Royal fait l'objet d'un projet de rénovation, avec un transfert prévu dans l'ancienne caserne des pompiers place Chavanelle.

Des cinémas de proximité se sont développés à Saint-Chamond, Rive de Gier, Unieux, Firminy, La Talaudière, Saint-Galmier, Saint-Just-Saint-Rambert

Le **Planétarium de Saint-Etienne** complète cette offre en proposant des films à 360° en 2D ou en 3D et en permettant de découvrir l'astronomie de manière ludique.

Théâtres et cinémas



Source INSEE Base permanente des équipements, 2011

Le **Zénith, équipement communautaire de Saint-Etienne Métropole**, permet d'accueillir les plus grandes productions musicales françaises et internationales ainsi que d'autres événements culturels et sportifs. Sa zone d'attraction qui s'étend bien au-delà du territoire métropolitain peut être estimée à 1 million d'habitants.

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

Le Fil, à Saint-Etienne, est la première Scène des Musiques Actuelles (SMAC) créée dans la Loire. La grande salle de concert permet d'accueillir jusqu'à 1 200 personnes. Au-delà des spectacles et des concerts, qui attirent chaque année près de 50 000 personnes (concerts hors les murs inclus), la structure accueille des artistes en résidence et organise des ateliers pédagogiques avec différents publics.

Au sein des communes urbaines, **la pratique artistique** est accessible à tous grâce à un réseau très dense de maisons de la culture, centres sociaux, amicales laïques et écoles (écoles de musique, écoles de danse, écoles de théâtre...).

Le Conservatoire Massenet est labellisé de rayonnement régional depuis 2005 ; il accueille plus de 1 000 élèves.

La Comédie de Saint-Etienne, centre dramatique national, a été créée par Jean Dasté il y a plus de 60 ans. Elle accueille une des onze écoles supérieures d'Art dramatique de France. Dotée de trois salles (700 places, 120 places et 49 places), elle développe aussi une politique de théâtre itinérant, en milieu rural et dans les quartiers stéphanois. Aujourd'hui située au sein du centre-ville de Saint-Etienne, la Comédie rejoindra à terme le quartier créatif de Manufacture Plaine Achille.

Quatrième Maison d'Opéra de France par sa fréquentation, l'Opéra Théâtre de Saint-Etienne accueille chaque année plus de 100 000 spectateurs au sein de ses deux théâtres. Son action s'exerce dans les domaines de l'opéra, de la danse, de la musique et de la création audiovisuelle. La volonté d'ouvrir aux spectateurs en âge scolaire les différents domaines de la création artistique a permis à l'Opéra Théâtre de devenir une référence en termes de programmation Jeunes Publics.

Le théâtre des Pénitents à Montbrison et le théâtre du Parc à Andrézieux-Bouthéon participent grandement à la structuration de l'offre culturelle dans la plaine du Forez.

Concernant la lecture et l'accès aux savoirs, les médiathèques municipales offrent des gammes diversifiées de livres et autres supports (CD, DVD...) aux habitants et développent des activités variées : cinémathèque, expositions, conférences, bibliobus, portage à domicile...

La Médiathèque départementale propose des points de lecture à travers le passage de bibliobus, musibus et vidéobus dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Enfin, le **Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle La Rotonde**, porté par l'Ecole des Mines, assure des animations dans les établissements scolaires et les centres de loisirs, formations pour les enseignants, animateurs, responsables de médiathèques, l'organisation et la coordination d'événements fédérateurs comme la Fête de la science.

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

2.5.3

L'offre en Technologie de l'Information et de la Communication (TIC)

a question des infrastructures et des réseaux de communication occupe une place prépondérante au sein de notre société, d'où la nécessité, au sein d'un SCoT, de l'aborder sous l'angle de l'aménagement du territoire.

En dehors de l'intérêt de la couverture numérique pour les usagers de types particuliers (entrée du numérique dans la vie quotidienne), elle figure aujourd'hui parmi les critères d'implantation des entreprises. Le numérique s'est démocratisé et est devenu un outil de travail transversal à plusieurs domaines d'activité (santé, éducation, service public, entreprises privées, etc.).

Les usagers

Les usagers du très haut débit (THD) sont actuellement surtout les entreprises ou centres de recherche mais son usage s'élargit rapidement.

Les usagers du haut débit sont divers : il peut s'agir aussi bien d'entreprises, de collectivités, de professions libérales, d'associations que de particuliers (que ce soit pour le loisir, le maintien à domicile ou le télétravail). Ces usagers peuvent se situer en tous points du territoire : en zone urbaine comme en zone rurale.

Le degré d'exigence des usagers quant à la fiabilité et la rapidité est amené à augmenter dans le futur. Les technologies, comme la fibre optique, permettront de faire circuler de l'information à très haut débit dont chaque usager (ménages, entreprises, collectivités) souhaitera bénéficier.

La vague de fond Internet prend des formes multiples :

- il y a davantage d'internautes, davantage de temps passé
- les jeunes sont massivement connectés
- il y a de plus en plus d'usages pratiques
- le commerce électronique continue sa progression : 44 % des français l'ont utilisées en 2010.
- la messagerie instantanée commence à concurrencer l'email
- les réseaux sociaux explosent, en particulier chez les jeunes
- la simultanéité des usages et des connexions au sein des foyers se développent

Selon une enquête menée au niveau national, les entreprises et administrations ont désormais fait le pas pour externaliser certains de leurs applicatifs de gestion et d'organisation :

- la fibre optique permet une compétitivité renforcée pour les entreprises répondant à ces exigences,
- l'accès au très haut-débit est un facteur d'attractivité du territoire envers les entreprises,
- la modernisation des services publics passe par l'arrivée du très haut débit sur les territoires.

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

La multiplicité des acteurs

Les opérateurs sont multiples et il est difficile de recenser l'ensemble des infrastructures. Or, il est nécessaire de mutualiser les réseaux et équipements existants (fourreaux, etc.).

De nombreux acteurs publics sont concernés : le Conseil général assure l'infrastructure générale, à charge des collectivités locales de développer ou faire développer ces réseaux (par exemple lors de la création de lotissements ou d'une zone d'activité). Il est donc nécessaire d'anticiper la desserte très haut débit et haut débit à l'amont de tout projet d'aménagement.

Les technologies

En termes d'infrastructures, les TIC reposent sur deux types de réseaux, dont les performances varient selon les technologies employés:

- Les réseaux d'accès fixes :
 - . ADSL
 - . fibre optique
 - . câbles
 - . technologies radio terrestres
- Les réseaux d'accès mobiles :
 - . GSM (ou 2G)
 - . UMTS (3G)
 - . LTE Advanced (4G) à venir

La loi Grenelle II du 12 juillet 2010 renforce le code de l'urbanisme en tant qu'outil de développement et d'aménagement numérique des territoires, en introduisant un volet aménagement numérique dans les divers documents d'urbanisme (SCoT et PLU).

Le Scot est appelé à jouer un rôle important :

- à travers le PADD qui fixe notamment les « objectifs des politiques publiques de développement des communications électroniques » (art. L.122-1-3 du code de l'urbanisme)
- à travers le DOO, qui peut notamment « définir des secteurs dans lesquels l'ouverture de nouvelles zones à l'urbanisation est subordonnée à l'obligation pour les constructions, travaux, installations et aménagements de respecter, des critères de qualité renforcés en matière d'infrastructures et réseaux de communications électroniques » (art. L.122-1-5 du code l'urbanisme)

Plusieurs lois et programmes ont été mis en place dans ce domaine pour impulser à tous les niveaux une dynamique forte dans ce secteur (politique publique, financement, déploiement...).

La mise en place des schémas directeurs territoriaux d'aménagement numérique dans les départements, démarche mise en oeuvre dans la Loire, en constitue le socle.

C'est ainsi que le Département de la Loire conformément à la loi de décembre 2009 relative à la lutte contre la fracture numérique (loi « Pintat ») adopté en Juin 2011, un Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN).

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

Conformément à la loi Pintat et à la circulaire du Premier Ministre du 31 juillet 2009, le SDTAN poursuit les objectifs suivants :

- bâtir un document opérationnel de moyen/long terme décrivant une situation à atteindre en matière de couverture numérique du département,
- analyser, au sein de ce document, le chemin à parcourir pour y parvenir et la part prévisible qu'y prendront les opérateurs privés,
- arrêter des orientations sur les actions publiques à mettre en oeuvre pour accélérer l'atteinte des objectifs ou simplement permettre de les atteindre.

2.5.3.1

La politique du Département de la Loire en faveur du numérique pour les entreprises

Le Département de la Loire a eu jusqu'à présent une politique ambitieuse en matière de réseau à haut débit avec la mise en œuvre d'un des tout premiers Réseau d'Initiative Publique en France.

Ce réseau géré par la société LOTIM, Déléataire de Service Public du Conseil général de la Loire, constitue un outil de développement économique et d'aménagement du territoire.

En effet, en 2005, le Conseil général de la Loire s'est rapproché de la société Axione pour développer un réseau de très haut débit sur son territoire. « L'objectif étant de faire du très haut débit un outil de développement économique et d'aménagement du territoire en permettant aux entreprises de la Loire d'accéder à un niveau de service et de tarifs comparable à celui des grandes métropoles européennes ».

Ce projet a abouti à la création de la société LOTIM Télécom, filiale d'Axione implantée à Saint-Etienne.

Les travaux menés par Axione indiquent qu'il existe encore de fortes inégalités de desserte numérique à l'échelle du département de la Loire. Si la plupart des territoires urbains sont desservis par la fibre optique, un certain nombre de communes rurales comprennent encore des zones d'ombre, même si celles-ci sont en diminution.

Aujourd'hui, ce sont en tout 117 zones d'activités et quartiers d'affaires qui sont raccordés au très haut débit dans le département de la Loire, soit 20 000 entreprises. Cela représente un investissement de 47 millions d'euros et un réseau de fibre optique long de 500 km.

Faire venir la fibre optique dans les foyers, tel est l'objectif d'Axione pour qui ce développement constitue **un puissant levier de croissance et de compétitivité afin d'éviter une fracture numérique.**

Malgré une très bonne couverture en haut débit du territoire, certaines entreprises n'utilisent pas encore internet. Une information et une communication plus importantes sont nécessaires pour sensibiliser les petites entreprises quant aux tenants des TIC dans l'amélioration de leur productivité.

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

La politique du Conseil général de la Loire en faveur du numérique ne se limite pas aux infrastructures. Il y a également un volet « Services et Usages numériques » structuré autour de deux objectifs :

– **Soutenir le développement de la filière numérique.** Cet axe est destiné aux entreprises.

Le Conseil général de la Loire, en partenariat avec l'association Loire Numérique, accompagne l'animation et la structuration de la filière numérique au sein du territoire. La labellisation par la DIACT (Délégation Interministérielle à l'aménagement et à la Compétitivité des Territoires) de cette association en tant que SPL (Système Productif Local) conforte la légitimité de la filière numérique au sein de la Loire. Les entreprises qui la composent sont un levier pour l'innovation et la compétitivité du territoire (développement des services Internet de demain : télévision interactive, animations virtuelles, etc.).

– **Favoriser la diffusion des services et usages numériques.** Cet axe est destiné au grand public.

Le Conseil général de la Loire, en partenariat avec les services de l'Etat et les communautés d'agglomérations du Grand Roanne et de Saint-Etienne Métropole, a créé en 2004 le Réseau Départemental des Acteurs de la Cyberloire (RDAC) dans l'objectif de « mener des projets socioculturels et éducatifs par les TIC et de favoriser l'appropriation de services et de moyens TIC délocalisés auprès des différents publics (seniors, jeunes, parents, associations, etc.). »

A titre d'exemple, le Conseil général de la Loire organise depuis 8 ans la Semaine bleue et propose des animations dédiées aux retraités et aux personnes âgées.

2.5.3.2

Des démarches en cours pour améliorer la couverture numérique des territoires en fibre optique

L'aménagement numérique du territoire est un facteur structurant. Il est un enjeu fort d'attractivités économique et résidentielle.

En effet, les réseaux de haut et très haut débit jouent un rôle important dans le développement économique et résidentiel. On constate une demande croissante des particuliers et des entreprises pour le très haut débit.

Dans le cadre du SDTAN pour le Département de la Loire, un objectif ultime a été énoncé visant à cibler le déploiement d'une infrastructure fondée sur la fibre optique et un réseau FTTH d'ici à 20 ans.

Pour y parvenir, des objectifs intermédiaires sont envisagés afin de répartir les investissements nécessaires à un tel déploiement.

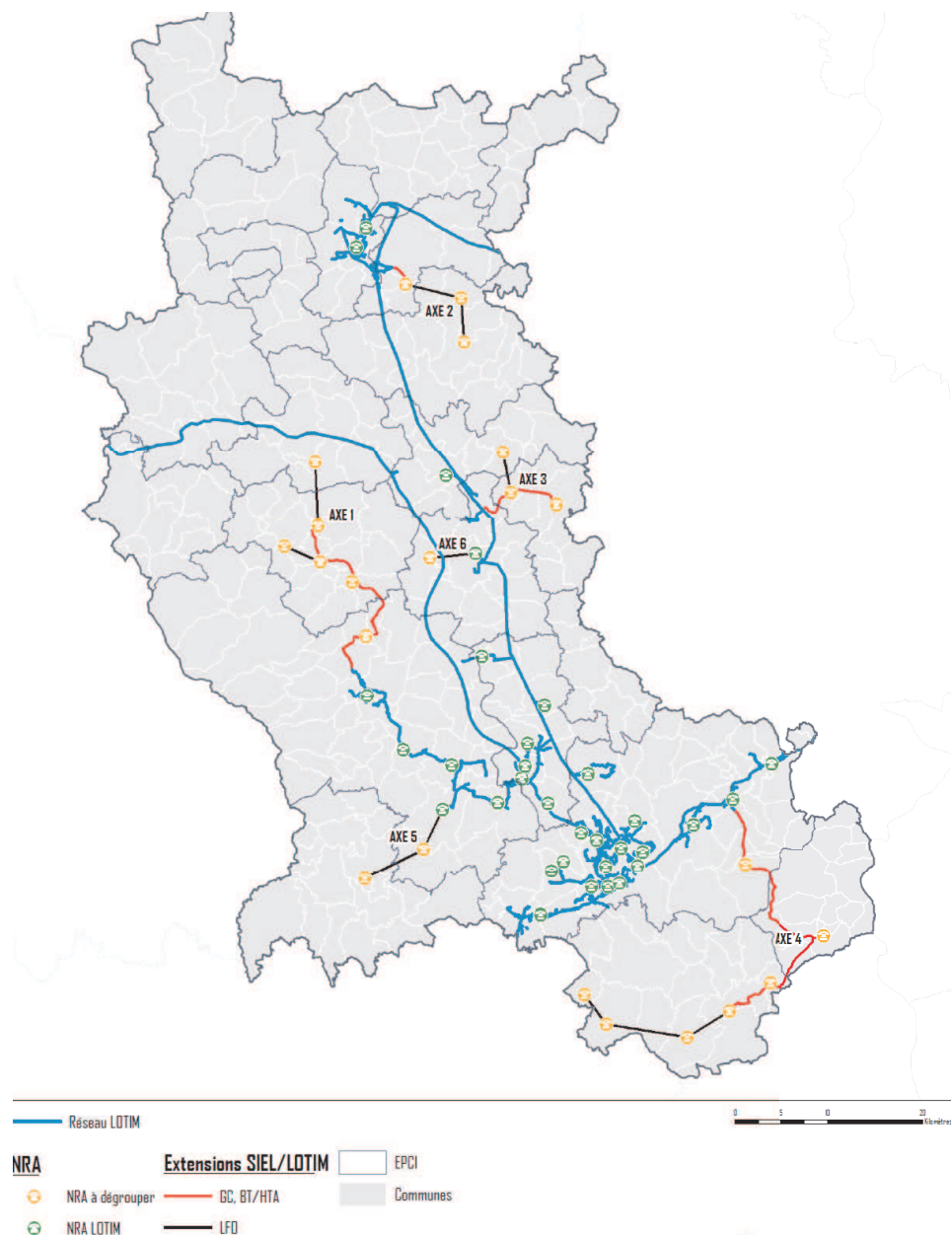
Les coûts d'investissement de premier établissement d'un déploiement d'un réseau s'élèvent à 603 M€, dont 138M€ pour la réalisation de l'infrastructure de collecte et 465 M€ pour l'infrastructure de desserte.

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

L'atteinte de cet objectif passe par des objectifs intermédiaires préparant le déploiement progressif du réseau :

- mise en oeuvre d'une structure de collecte qui constituera l'ossature du déploiement du réseau, s'appuyant sur des infrastructures existantes et des travaux de génie civil complémentaires
- création d'une desserte FTTH raccordant tous les foyers et toutes les entreprises du département, s'appuyant très largement sur les infrastructures du Syndicat Intercommunal des Énergies de la Loire (réseau basse tension principalement) ainsi que sur des réseaux d'opérateurs existants et des travaux de génie civil complémentaires pour la réalisation des adductions.

Projet de réseau de la fibre optique



2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

En 2012, le Conseil général et le Syndicat Intercommunal des Énergies de la Loire (SIEL) ont décidé de s'engager dans un projet partenarial consistant à renforcer le réseau d'initiative publique existant à l'échelle départementale dont les engagements sont les suivants :

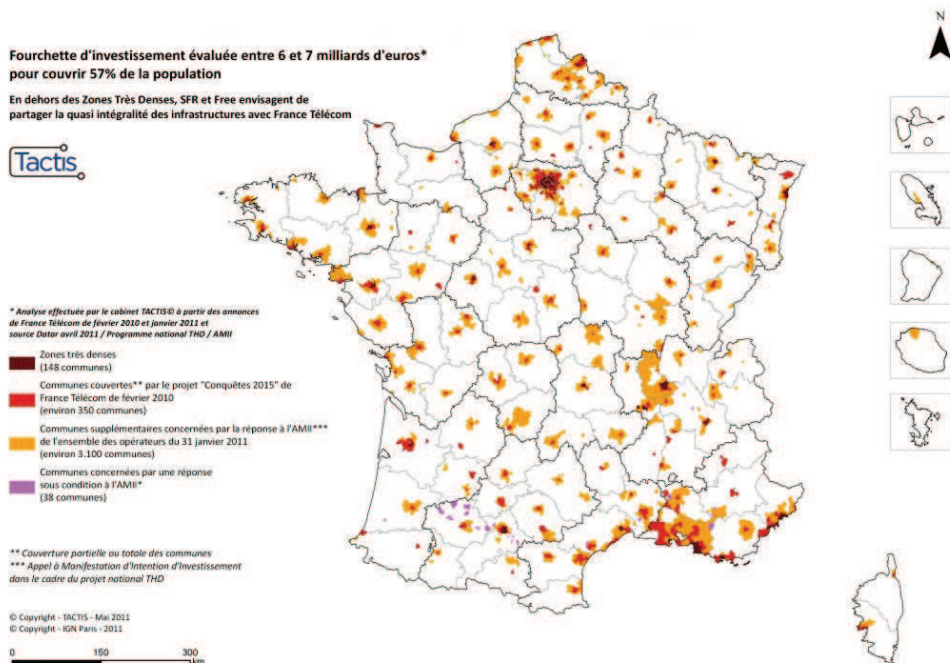
- réaliser, à court terme, 150 km de réseau de collectes supplémentaires (90 km en travaux portés par le SIEL et 60 km en location de fibre optique auprès de France Télécom), pour une réalisation à partir de fin 2012,
- apporter à 10 % de plus des foyers de la Loire une offre haut débit (ads) Grand Public concurrentielle,
- apporter des offres professionnelles aux entreprises encore non desservies (dsl et fibre),
- expérimenter le partenariat des acteurs publics en faisant converger leurs apports respectifs,
- bénéficier de revenus « immédiats » pour financer l'infrastructure par la présence de LOTIM.

Ce projet touche 6 axes du département, tous se situant en zone rurale en prolongement du réseau Très Haut Débit LOTIM existant du Conseil général

A l'heure actuelle, peu de villes sont équipées en fibre optique et le déploiement s'annonce long et coûteux, notamment dans les territoires ruraux et montagnards.

La société Tactis a produit la carte suivante, indiquant le déploiement en cours ou à venir à l'échelle nationale, selon les réponses à l'appel à manifestation d'intention d'investissement dans le cadre du projet national THD lancé par le gouvernement français le 4 août 2010.

Evolution du plan d'investissement Fibre à l'abonné entre février 2010 et avril 2011



Le développement de cette technologie prend donc beaucoup plus de temps ; il est plus onéreux, mais l'opérateur qui prendra la meilleure avance sur le sujet tiendra certainement pour longtemps les clés du FTTH.

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

Parmi les trois principaux Fournisseurs d'Accès Internet français (FAI), seul Orange a commencé le déploiement de la fibre optique dans le Sud Loire, et plus particulièrement dans les zones très denses, à commencer par Saint-Etienne et Saint-Chamond.

L'ensemble des communes de Saint-Etienne Métropole ont également été repérées par les opérateurs SFR et Orange dans le cadre de l'appel à manifestation d'intention d'investissement.

Dans le cadre du SDTAN, la cible à long terme pour le Département de la Loire devrait être la desserte généralisée de son territoire par un réseau de fibre optique en valorisant les investissements publics et privés.

2.5.3.3 La couverture DSL du Sud Loire

La technologie DSL (Digital Subscriber Liner) permet d'offrir des accès haut débit sur une ligne téléphonique classique (réseau cuivre), à partir du central téléphonique.

La transmission DSL est établie entre un équipement (DSLAM) situé au central téléphonique (Noeud de Raccordement d'Abonnés - NRA) et un modem chez l'utilisateur.

L'atténuation du signal DSL (et donc du débit pour l'utilisateur) dépend du diamètre du fil de cuivre qui constitue la ligne mais est surtout proportionnelle à l'éloignement de l'utilisateur au central téléphonique.

Au-delà de 5 km de longueur de ligne (voire 7,5 ou 10km dans certains cas), le signal est tellement atténué que le service haut débit n'est plus disponible.

Si l'on étudie la cartographie réalisée par le CETE , il apparaît que la majorité du territoire du SCoT Sud Loire est desservie par la technologie DSL.

Il reste cependant des zones blanches dans des secteurs difficiles à desservir notamment en zones de montagne.

Localement, la desserte fine de hameaux ou groupes de maisons isolés reste à améliorer.

Il est à noter que la localisation, la densité et les contraintes topographiques engendrent des différences importantes concernant le débit théorique : les zones supérieures à 2 Mbits/s (en orange et vert sur la carte suivante), débit généralement considéré comme le minimum pour prétendre au haut débit, excluent encore de nombreuses communes.

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE



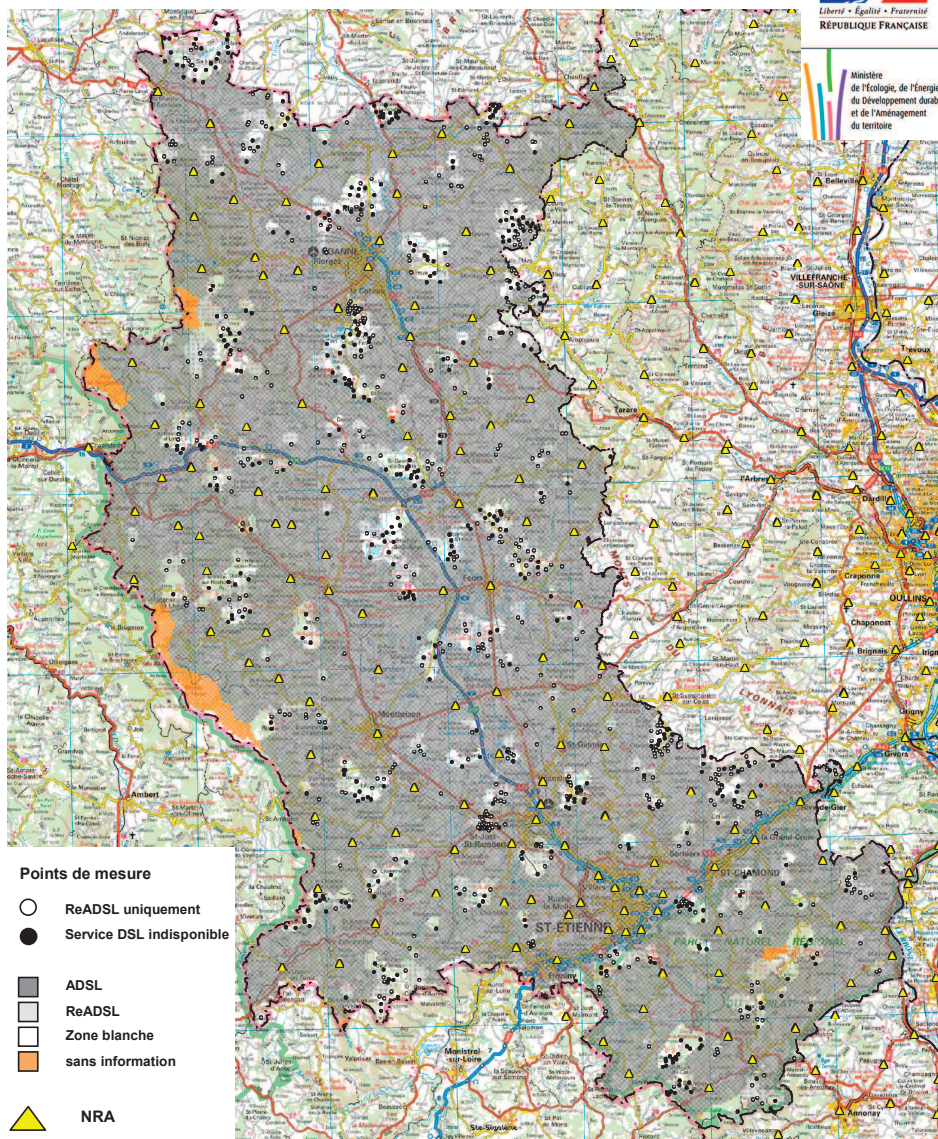
Cartographie de couverture DSL DRE de la région Rhône-Alpes



Zones blanches
Département de la Loire - mai 2009



Ministère
de l'Écologie, de l'énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement
du territoire



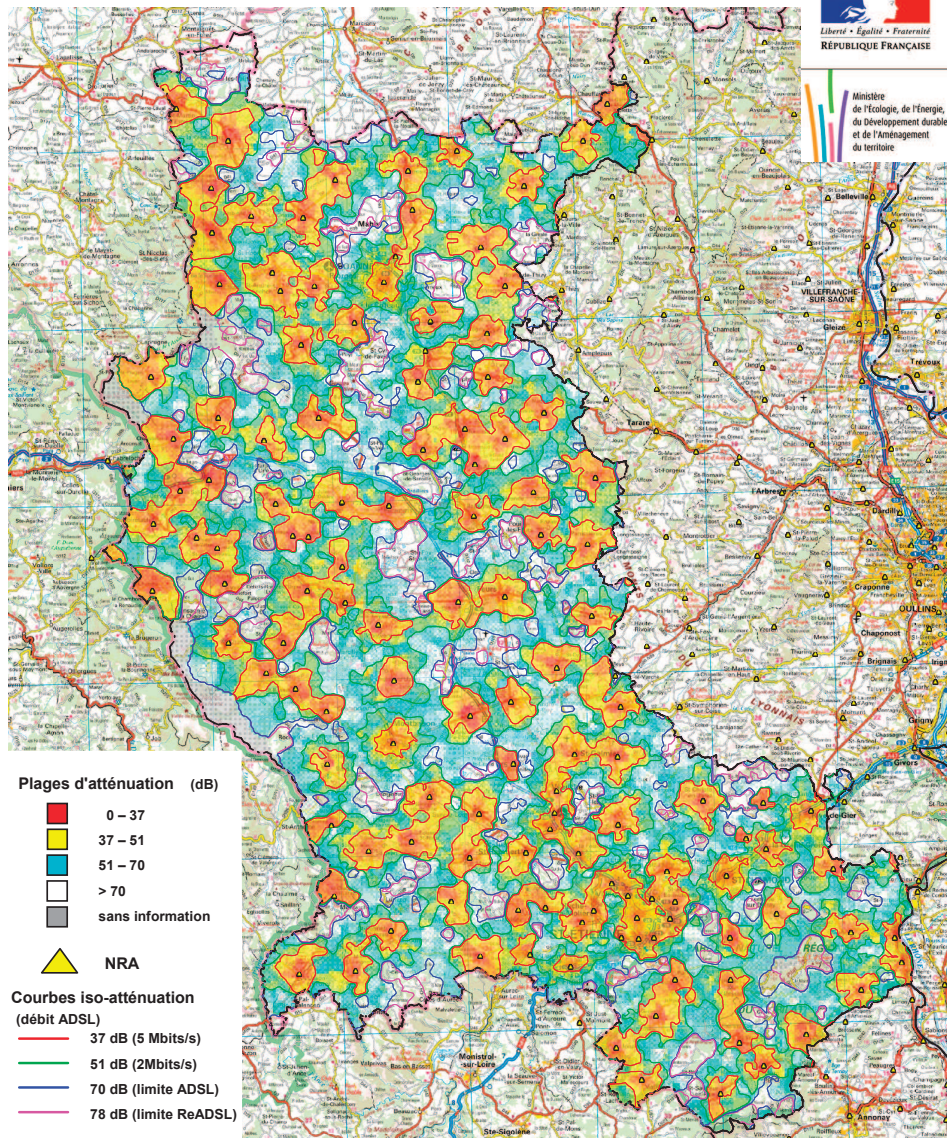
- Points de mesure**
- ReADSL uniquement
 - Service DSL indisponible
 - ADSL
 - ReADSL
 - Zone blanche
 - sans information
 - ▲ NRA

Avertissement : cette carte, construite par échantillonnage géographique, a pour seul objectif de présenter une localisation approchée des zones sur lesquelles les services DSL utilisant la boucle locale téléphonique en cuivre ont de fortes probabilités d'être nuls ou dégradés. Elle représente les performances potentiellement permises par l'atténuation des lignes constitutives de la boucle locale téléphonique. Les débits indiqués le sont à titre indicatif : ils supposent un équipement des répartiteurs en technologie ADSL (débit max = 8Mbit/s), leur raccordement à un réseau de collecte en fibre optique et l'absence de multiplexage sur les lignes.

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE



Cartographie de couverture DSL DRE de la région Rhône-Alpes Département de la Loire - mai 2009



Avertissement : cette carte, construite par échantillonnage géographique, a pour seul objectif de présenter une localisation approchée des zones sur lesquelles les services DSL utilisant la boucle locale téléphonique en cuivre ont de fortes probabilités d'être nuis ou dégradés. Elle représente les performances potentiellement permises par l'atténuation des lignes constitutives de la boucle locale téléphonique. Les débits indiqués le sont à titre indicatif : ils supposent un équipement des répartiteurs en technologie ADSL (débit max = 8Mbit/s), leur raccordement à un réseau de collecte en fibre optique et l'absence de multiplexage sur les lignes.

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

Pour l'ADSL, l'enjeu pour le territoire n'est pas tant la couverture (hors problématique locale) mais l'augmentation du débit dans les zones les plus éloignées des centres urbains et des bourgs principaux.

Pour des raisons économiques, les opérateurs sont peu enclins à déployer des infrastructures sur ces secteurs et l'opérateur historique y enregistre de très fortes parts de marché, en raison d'un taux de dégroupage plus faible. Le taux de pénétration Internet est freiné en raison d'une offre moins concurrentielle et des débits moyens limités.

Pourtant, les besoins de services en communication électronique sont au moins aussi importants en zones rurales qu'en zones urbaines.

2.5.3.4 La couverture mobile du Sud Loire

Le déploiement des réseaux mobiles s'inscrit dans un contexte d'évolution de l'accès mobile vers le haut puis le très haut débit engagé depuis plusieurs années.

Cette évolution répond à une tendance plus générale d'abord engagée sur les réseaux fixes puis sur les réseaux mobiles, qui représente des enjeux économiques, culturels et sociétaux majeurs pour les prochaines années.

La 2G

Utiliser son téléphone mobile est désormais possible sur la plus grande partie du territoire.

Dans le Sud Loire des zones blanches existent essentiellement dans les massifs du Pilat et du Forez dans des zones peu densément peuplées et contraintes géographiquement.

La topographie des massifs, également dans les Monts du Lyonnais, entraîne des zones d'ombre dans la couverture sur des espaces très limités.

La Datar pilote, depuis 2003, la mise en œuvre du programme de résorption des zones blanches de téléphonie mobile de deuxième génération (norme GSM).

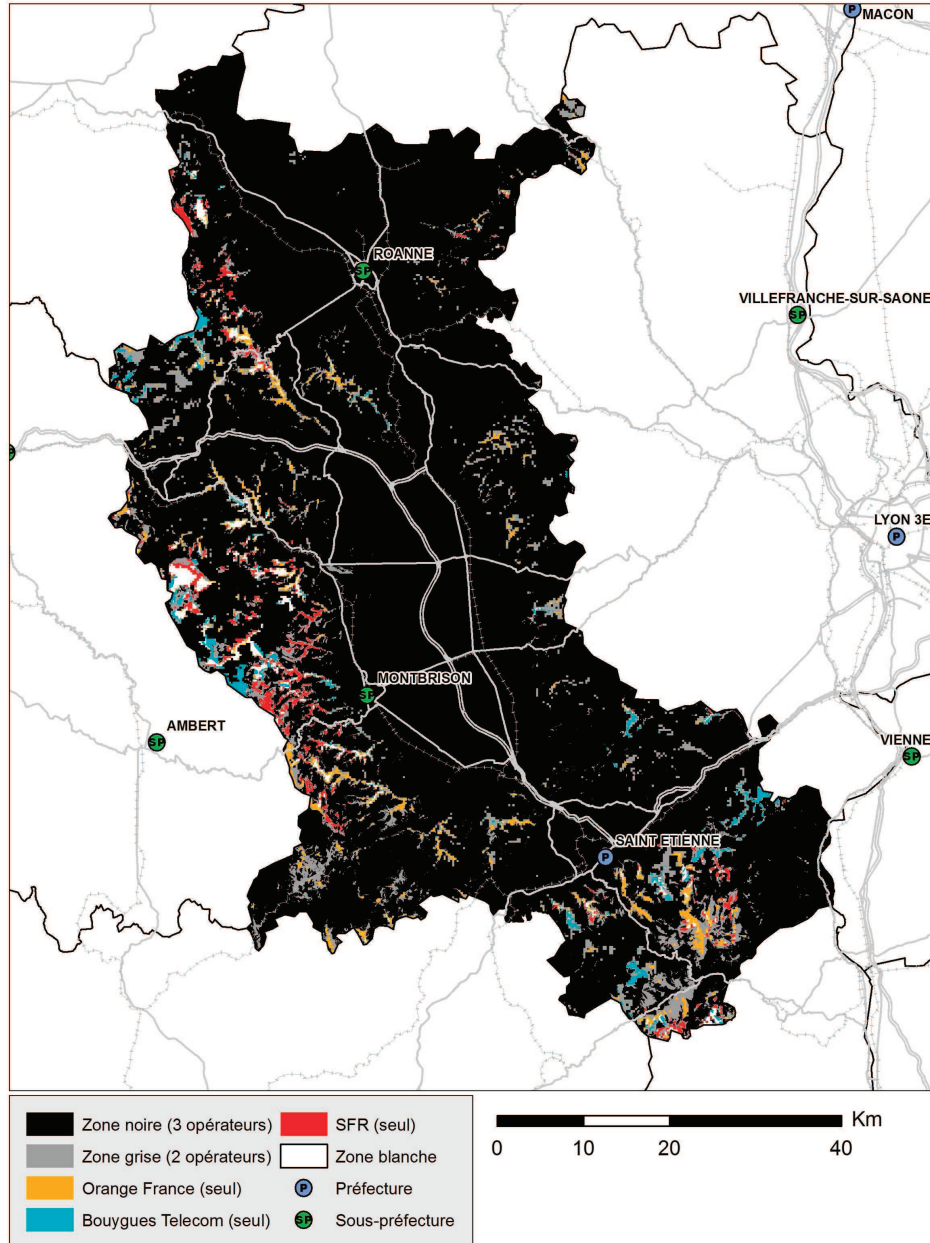
Initié par une convention nationale passée entre l'Etat, l'ADF, l'AMF, l'ARCEP, les représentants des opérateurs et les opérateurs eux-mêmes (Orange, SFR et Bouygues télécom), ce programme organisait la couverture de plus de 3 000 communes.

2.5
**LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE :
VIVRE DANS LE SUD LOIRE**



Date de publication : été 2009
Date de la carte : 1er janvier 2009

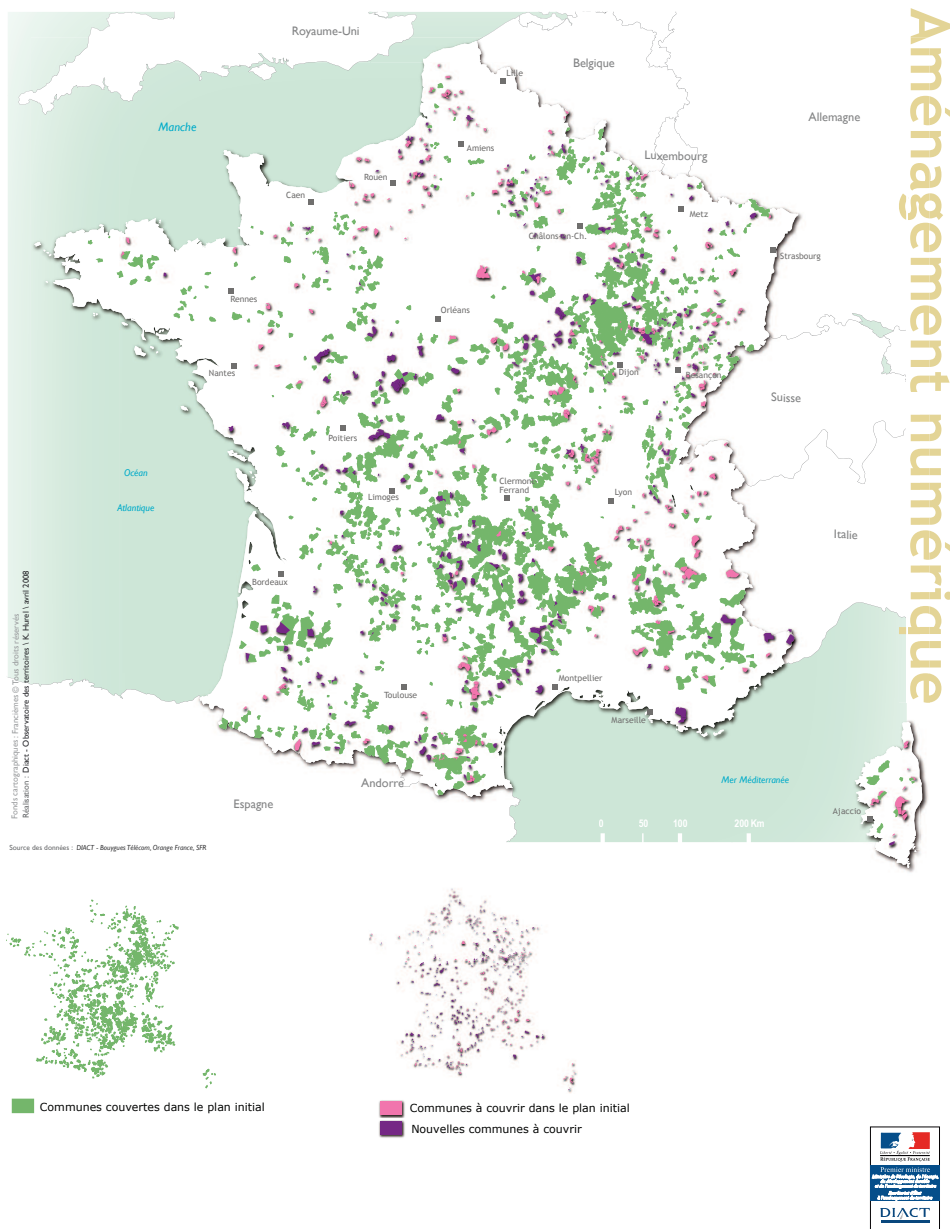
Bilan de la couverture mobile en France
Couverture 2G du département
de la Loire (42)



2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

Avancement du plan de couverture en téléphonie mobile

France [Communes]



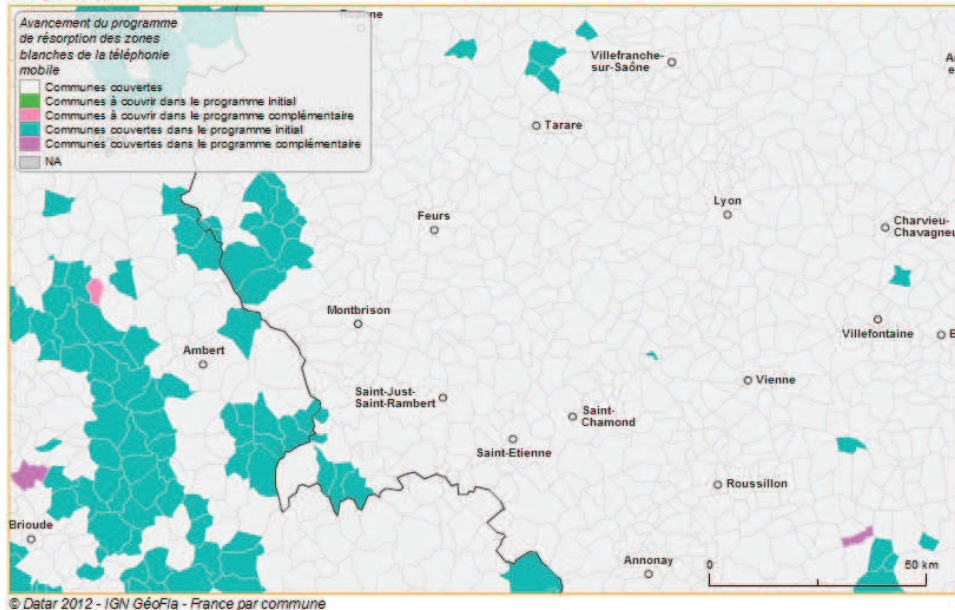
Dans la Loire, ce plan concernait 26 communes et 21 sites à déployer.

Dans le Sud Loire, les communes concernées étaient Dargoire, Sauvain, Chalmazel, Saint-Just-en-Bas, Saint-Georges-en-Couzan et Palogneux.

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE



Avancement du programme de résorption des zones blanches de la téléphonie mobile - source : INSEE (RP) - d'après Orange, Bouygues, SFR, 29/02/2012



Suite à un second recensement en 2008, 364 nouvelles communes répondant aux critères du programme ont été intégrées à celui-ci.

Aucune commune du Sud Loire n'est concernée par ce second plan.

La réalisation des pylônes est répartie à hauteur de 57% à la charge de la puissance publique, et de 43% à la charge des opérateurs. Ces derniers doivent en sus placer les équipements actifs de transmission sur la totalité des sites équipés.

Au 31 décembre 2010, 110 M€ de crédits publics ont été mobilisés, dont 33% de FNADT et 23% de FEDER. Le programme initial portant sur 2946 communes est réalisé à 98,8%. En effet 2912 communes sont couvertes : ces communes bénéficient désormais d'une offre des trois opérateurs, alors que le jeu du marché les privait totalement d'un service mobile de télécommunications. La population de ces communes s'élève à 800 000 personnes. Le programme complémentaire est, quant à lui, réalisé à hauteur de 20% (71 communes couvertes).

La 3G

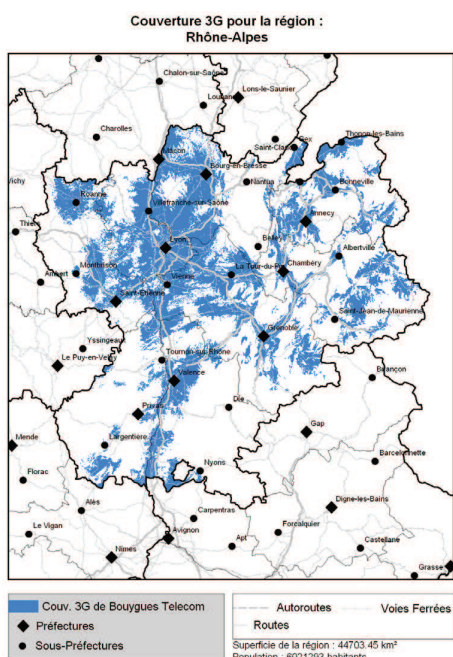
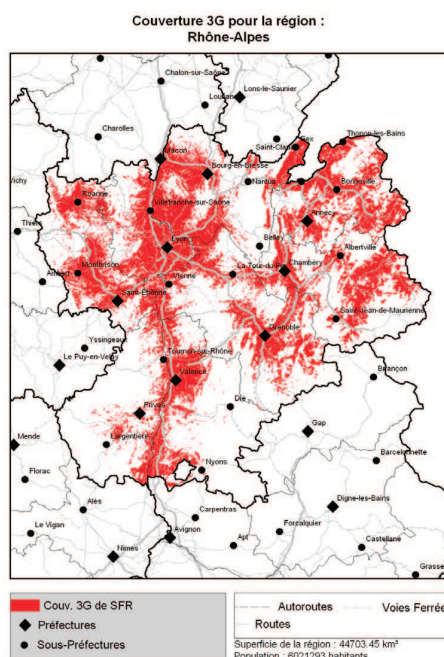
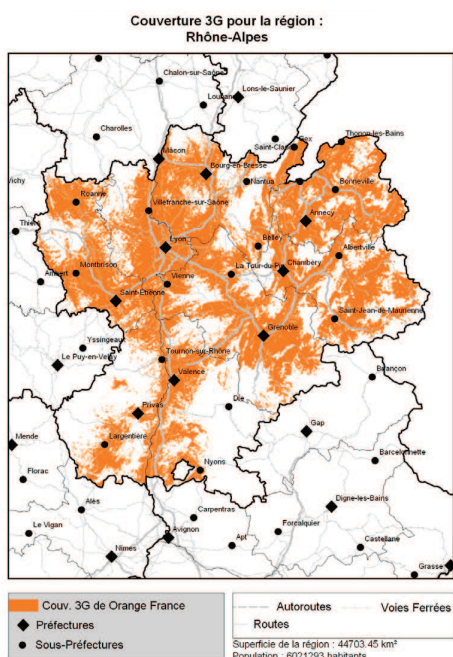
Depuis fin 2004, l'ouverture commerciale des services de communication mobile de 3e génération (3G) à la norme UMTS marque le décollage du haut débit mobile :

- des débits de plus en plus performants, notamment avec l'arrivée de nouvelles technologies (HSPA, couramment appelée la 3G+),

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

- une couverture qui s'étend rapidement : 90% de la population française couverte par au moins un opérateur... Une couverture analogue à celle du 2G attendue pour fin 2013,
- le développement rapide de services aux consommateurs, avec l'émergence des Smartphones (téléphone intelligent) : Internet mobile, accès mail...

D'après le bilan, de la couverture 3G de la région Rhône-Alpes, effectué par l'ARCEP en décembre 2009, il reste de nombreuses zones non couvertes par l'accès mobile au haut débit.



On remarque cependant que dans le Sud Loire, les zones les plus peuplées sont desservies aujourd'hui au moins par 2 opérateurs.

Le déploiement de la technologie à venir, dite de quatrième génération, sera assuré suite à l'extinction des télédiffusions en analogique. Il est à noter que la ville de Saint-Etienne a été retenue comme site d'expérimentation national pour un test de déploiement de cette technologie 4G commun aux trois opérateurs.

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

Il s'agit avant tout de voir dans quelle mesure certains lots de fréquences de la bande de 800 MHz, qui seront utilisés pour la 4G, interfèrent avec ceux de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) et provoquent des brouillages pour les téléspectateurs.

Ces derniers mois, les trois opérateurs ont lancé chacun de leur côté des tests de téléphonie 4G sur une autre bande de fréquence, celle des 2,6 GHz qui n'a pas d'incidence sur la télévision, dans d'autres villes pilotes. Ils espèrent lancer leurs premières offres commerciales en 2013.

2.5.3.5

La couverture par la technologie du câble dans le Sud Loire

Les réseaux câblés ont été établis pour diffuser la télévision. Ils se caractérisent par l'utilisation d'un câble spécifique, de type coaxial. Ce câble a été retenu en raison de sa bande passante importante, bien adaptée à la diffusion de la télévision analogique.

Le câble utilise une norme de diffusion qui lui est propre (DOCSIS), très supérieure en capacité à celle utilisée par les opérateurs ADSL (IP). Elle permet notamment de véhiculer jusqu'à 2,5 Gigas octets de données, là où la norme IP propose au mieux 24 Méga octets, ou 100 Méga octets avec une liaison fibre optique. Le câble : c'est un débit disponible jusqu'à 100 fois supérieur à celui accessible avec l'ADSL.

La présence importante de réseaux câblés en terminaison coaxiale recouvre :

- des offres de services aujourd'hui limitées, mono-service ou multiservices, avec des débits limités au Haut Débit et non symétriques,
- des contraintes liées à ce niveau d'équipement : caractère non partageable des réseaux câblés avec terminaison coaxiale, au moment où la mutualisation sur des réseaux fibres optiques va créer une diversité d'offres pour le consommateur final.

La ville de Saint-Etienne est desservie par le réseau Numéricâble.

2.5
LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE :
VIVRE DANS LE SUD LOIRE**SYNTHESE**

L'attractivité d'un territoire est liée à de nombreux paramètres, parmi lesquels la présence et la qualité des équipements nécessaires à la population.

Conformément à une tendance générale, le **commerce** dans le Sud Loire connaît depuis trente ans des transformations profondes : l'offre commerciale classique, traditionnellement diversifiée et bien répartie sur le territoire, a été fragilisée par la concurrence des nouveaux pôles commerciaux périphériques. En 2012, le Sud Loire compte plus de 542 000 m² (les 16 ZACOM et les sites urbains confondus) de surfaces commerciales pour les établissements de plus de 300 m², alors que le commerce de proximité se maintient de plus en plus difficilement dans les centres-villes et les bourgs. L'enjeu est de ramener et de conforter une activité commerciale de qualité dans les centralités.

De nouvelles tendances de consommation se développent : commerce électronique, drive et, dans le contexte de crise, le hard discount et le marché des produits d'occasion. Le déclin démographique des espaces urbanisés, le vieillissement et la faiblesse du potentiel de consommation des ménages affectent particulièrement le commerce du Sud Loire.

Ce secteur reste pourtant un pourvoyeur important d'emplois (en hausse de 12% entre 2000 et 2011) et génère un chiffre d'affaires conséquent (3 024 milliards d'euros en 2010) qu'il convient de retenir sur le territoire.

Comment soutenir un développement du commerce et mieux utiliser le potentiel de consommation des ménages du Sud Loire ?

Quel équilibre entre redynamisation des centralités, maîtrise et qualification des pôles commerciaux périphériques ?

Comment favoriser le maintien du commerce dans les centres bourgs ?

L'offre en **équipements** (des grands équipements structurants aux équipements de proximité) est globalement de bon niveau dans le territoire du Scot.

Comment conforter les centralités grâce à ces équipements et par l'implantation des futurs équipements urbains qui seront à créer ?

Comment conforter les centralités grâce aux services publics et favoriser leur accès à tous ?

Comment relever le défi imminent du développement d'une offre de service à la personne efficace et structurée dans les centralités ?

Le Sud Loire relève du programme territorial de **Santé** Ouest de l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes. Il est identifié comme présentant « des indices de précarité les plus défavorables » mais « des indicateurs de santé plutôt contrastés », avec des fragilités en matière de santé mentale et de maladies chroniques notamment.

Les équipements et services de santé sont nombreux, structurés autour du CHU de Saint-Etienne, des centres hospitaliers de Saint-Chamond, Firminy/

2.5
LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE :
VIVRE DANS LE SUD LOIRE

Le Chambon-Feugerolles et Montbrison et de l'Hôpital Privé de la Loire (HPL). L'accès aux urgences reste problématique depuis les secteurs de montagne. L'aire d'attraction de ces établissements dépasse le Sud Loire mais, à l'inverse, des Ligériens sont régulièrement hospitalisés hors du territoire, majoritairement dans l'agglomération lyonnaise. L'offre libérale, plutôt satisfaisante, présente des disparités entre secteurs géographiques et des manques en médecine spécialisée et chirurgie dentaire.

Depuis la fin des années 2000, les collectivités locales ont pris conscience de l'enjeu que représente la santé tant du point de vue des besoins de la population que de l'offre de soins et ont entrepris des démarches en sa faveur avec les acteurs de l'action sociale et les professionnels (Ateliers Santé Ville, Plan Local de Santé, etc.).

Certains types d'équipements médico-sociaux sont insuffisants : pédopsychiatrie et protection de l'enfance, accueil d'adultes handicapés, accueil de personnes âgées dépendantes, garde des jeunes enfants dans Saint-Etienne Métropole. Le nombre de structures de service à domicile en direction des personnes âgées est en progression.

Quelle priorité donner à la santé pour assurer la qualité de vie des habitants et développer l'économie résidentielle ?

Comment favoriser une bonne accessibilité tous modes aux établissements de soins ?

Comment développer l'offre de santé dans les secteurs sous-dotés et attirer des professionnels compétents ?

Comment développer le maintien à domicile des personnes âgées ?

En matière d'**enseignement**, le nombre des établissements rapporté au nombre d'élèves est important compte tenu de la diminution des effectifs (77 600 élèves dans les écoles et collèges en 2010 contre 81 800 en 1999). C'est le reflet des évolutions démographiques et migratoires : desserrement urbain de la ville centre et essoufflement de la proche périphérie au bénéfice de secteurs plus éloignés. L'enjeu d'anticipation de l'offre scolaire est double, à la fois pour les secteurs en déprise et pour les communes rurales ou périurbaines qui doivent adapter les capacités de l'école communale en cas d'urbanisation nouvelle.

Comment anticiper les évolutions démographiques sur l'organisation des équipements scolaires ?

Comment favoriser une accessibilité aux équipements scolaires favorisant les modes alternatifs à la voiture ?

Les **équipements sportifs et de loisirs** sont nombreux et diversifiés, dans un département particulièrement sportif. La présence d'équipes sportives de renommée dans de nombreuses disciplines stimule l'intérêt et la pratique : le stade Geoffroy Guichard reçoit plus de 400 000 spectateurs par an. Les communes urbaines disposent d'un bon niveau d'équipements sportifs, hormis les piscines qui sont pour la plupart vieillissantes.

2.5 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : VIVRE DANS LE SUD LOIRE

La nature omniprésente dans le Sud Loire offre la possibilité de multiples loisirs de plein air : 3 sites de ski nordique et 1 de ski alpin, circuits de randonnée (pédestre, équestre, VTT), clubs équestres, sites d'escalade, parcours d'acrobranche, 4 golfs, sports aériens. Les loisirs nautiques sont encore à développer compte tenu du potentiel existant.

Comment conforter les centralités avec les nouveaux équipements sportifs à créer ?

Comment faciliter l'accès des équipements sportifs à tous ?

L'offre culturelle est importante avec 70 lieux culturels (musées, salles de spectacle, théâtres et cinémas) dans les principales centralités. Les équipements sont nombreux (Planétarium, Zénith, Fil, Comédie de Saint-Etienne, Opéra Théâtre, Théâtres des Pénitents à Montbrison et du Parc à Andrézieux-Bouthéon, etc.) et la pratique artistique est accessible à tous grâce à un réseau dense de maisons des jeunes et de la culture, centres sociaux, écoles de musique, de danse, de théâtre, médiathèques, etc.

Comment « mettre en tourisme » l'offre culturelle et de loisirs du Sud Loire et développer son attractivité à l'échelle métropolitaine ?

Pour répondre aux besoins grandissants et multiformes des usagers actuels et virtuels en **Technologie de l'Information et de la Communication** et apporter ainsi un levier de croissance et de compétitivité aux entreprises et aux particuliers, le Département de la Loire a mis en œuvre un des tout premiers Réseau d'Initiative Publique en France en faveur du haut débit : aujourd'hui, 20 000 entreprises dans 117 zones d'activités et quartiers d'affaires sont raccordées dans le département. Il poursuit actuellement un programme, qui s'annonce long et coûteux, pour équiper le territoire en fibre optique.

Le Département mène également des actions « Services et Usages Numériques » pour soutenir le développement de la filière numérique et pour favoriser la diffusion des services et usages numériques auprès du grand public.

En ce qui concerne la couverture DSL du Sud Loire, quelques secteurs restent non desservis ou trop éloignés des centraux pour de bonnes performances. Les opérateurs privés sont peu enclins à engager des investissements très lourds dans les sites non couverts généralement escarpés pour quelques usagers concernés qui sont donc encore desservis par le seul opérateur historique.

Même problème pour la couverture mobile : une convention entre l'Etat et les opérateurs a permis de résorber certaines zones blanches, mais la 3G (haut débit mobile) est encore restreinte, tandis que la 4G est en cours d'expérimentation à Saint-Etienne.

Comment donner au Sud Loire toutes les chances de bénéficier du levier de croissance et de compétitivité des TIC ?

2.6 LA MOBILITE ET LES TRANSPORTS : SE DEPLACER EN SUD LOIRE

2.6.1

L'accessibilité nationale du Sud Loire : la dépendance au carrefour lyonnais, la faiblesse des liaisons Est-Ouest

Etre connecté rapidement, facilement et à un maximum de destinations possibles (nationales, européennes, intercontinentales) constitue un élément d'attractivité des territoires. L'accessibilité d'un territoire se mesure davantage en temps de parcours et en fréquence qu'en distance.

La région Rhône-Alpes est dans une position stratégique de carrefour européen, avec l'axe majeur Nord-Sud européen, mais aussi avec les axes transversaux en projet (Lyon-Turin). L'offre, qu'elle soit aérienne, ferroviaire ou autoroutière, est conséquente mais très déséquilibrée entre l'Est et l'Ouest de la région.

2.6.1.1

L'offre aérienne : un aéroport régional Lyon-Saint-Exupéry et un aéroport de proximité Saint-Etienne Loire

La progression du transport aérien en France et en Rhône-Alpes est forte. L'offre se partage entre les compagnies régulières et le marché croissant des compagnies à bas coûts.



Aéroport Saint-Exupéry photo : Erick Salliet

L'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry, 4^e aéroport français, offre des liaisons régulières vers 115 destinations directes intercontinentales, européennes et nationales. En 2011, il a atteint une fréquentation de plus de 8 318 000 voyageurs*, un chiffre qui, bien qu'en progression, reste modeste par rapport au potentiel de la métropole lyonnaise. Les collectivités lyonnaises et régionales souhaiteraient le développer et en faire la seconde porte aéroportuaire française d'ici 2020, avec un objectif annuel de 13 à 15 millions de voyageurs.

Depuis Saint-Etienne, l'accès à l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry se fait principalement par la route (environ 1h à 1h15 de temps de parcours) mais manque de fiabilité du fait de l'intensité du trafic routier. L'accessibilité ferroviaire, auparavant réhabilitée, a été améliorée par la mise en œuvre de la liaison de tramway express Rhônexpress entre Lyon Part-Dieu et Lyon-Saint-Exupéry. Cependant, la rupture de charge qu'elle impose et le coût élevé du billet (hors tarification urbaine ou ferroviaire) la rendent peu compétitive par rapport à la voiture et bénéficier d'une liaison ferroviaire directe reste un objectif pour les collectivités du Sud Loire.

L'aéroport de Saint-Etienne Loire, situé dans la plaine du Forez, est géré par un syndicat mixte regroupant les collectivités du Sud Loire aux côtés du Conseil général de la Loire et de la CCIT de Saint-Etienne Montbrison.

* Bulletin statistique 2011 de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC)

2.6 LA MOBILITE ET LES TRANSPORTS : SE DEPLACER EN SUD LOIRE

Après avoir d'abord connu un rôle de «hub» aérien dans les années 90 (environ 200 000 voyageurs par an), puis une période creuse à partir de 2006 (5 000 à 10 000 voyageurs par an), sa fréquentation a nettement progressé depuis 2010. Elle atteint aujourd'hui près de 109 000 voyageurs annuels et repose sur une offre low-cost qui reste difficile à pérenniser.

Les autres plates-formes aéroportuaires proches sont celles de Chambéry et Grenoble/Saint-Geoirs, fortement tournées vers les charters liés au tourisme alpin. La plate-forme de Clermont-Ferrand/ Aulnat (1h30 de temps d'accès depuis St Etienne), avec une fréquentation de 389 000 passagers en 2011, représente une alternative attractive pour les territoires du nord du SCoT Sud Loire.

2.6.1.2 L'offre ferroviaire dans le Sud Loire pour les destinations nationales

Une offre TGV dense à partir de Lyon mais peu de TGV directs



TGV photo : epures

Depuis Saint-Etienne, il existe une accessibilité directe TGV à Paris en 2h50 avec une fréquence de 4 TGV aller-retour par jour.

La liaison TER à Lyon (57 allers-retours par jour), permet d'accéder à une offre conséquente vers Paris et le nord de l'Europe, vers le sud

de l'Europe, et vers l'Allemagne avec l'ouverture récente de la ligne Rhin-Rhône. De plus, l'ouverture du réseau à grande vitesse depuis Lyon vers l'espace européen (Italie, Espagne) est amenée à se poursuivre. La gare TGV de Saint-Exupéry, qui offre actuellement une fréquence faible pour des destinations hors Paris centre, pourrait être développée à l'avenir. Toutefois, la priorité lyonnaise reste le développement de la gare de Lyon Part-Dieu.

Pour les habitants du Sud Loire, la rupture de charge TER/TGV à Lyon est pénalisante sur les temps de correspondance, mais surtout en confort.

Il est à noter qu'avec l'élargissement du réseau TGV français, Saint-Etienne et Marseille se trouvent aujourd'hui à la même «distance-temps» de Paris.

L'aire urbaine de Saint-Etienne est la 14e de France mais sa desserte TGV demeure en deçà de sa demande de transport.

2.6 LA MOBILITE ET LES TRANSPORTS : SE DEPLACER EN SUD LOIRE

L'aire de chalandise est encore plus vaste, la proche Haute-Loire comptant sur cet accès au réseau TGV le plus proche de chez elle.

En temps de parcours depuis Paris, cela place Saint-Etienne au niveau de Nîmes ou d'Avignon.

L'agglomération stéphanoise est déjà plus éloignée en temps d'accès à Paris que Nantes ou Rennes (situées à 2h de Paris)... et de nombreuses grandes agglomérations vont voir leur temps de parcours TGV avec Paris baisser, grâce à la mise en service de nouvelles sections de LGV.

En termes de fréquences, les 4 liaisons quotidiennes avec Paris placent l'aire de chalandise de Saint-Etienne Châteaureux au niveau de villes comme Narbonne ou Thionville (agglomérations de 80 000 habitants).

D'autres agglomérations pourtant plus petites sont mieux reliées à la capitale : 10 liaisons pour Metz, 6 pour Lens, 8 pour Brest...

Saint-Etienne est mal connectée au réseau TGV, mais elle se trouve à 50 km du principal hub français de la grande vitesse ferroviaire de Lyon Part-Dieu.

Cette proximité est une chance, mais elle constitue aussi un " écran " filtrant la mobilité des personnes accédant ou sortant des agglomérations de la Loire et de la Haute-Loire. Or les ruptures de charge détournent une partie de la clientèle, qui soit va directement prendre le TGV à Lyon, soit emprunte de bout en bout un autre mode de transport que le train.

De plus, si en 2011 on peut rejoindre sans rupture de charge Rennes à Strasbourg ou Besançon à Montpellier, une voire deux correspondances sont toujours nécessaires entre Saint-Etienne et Roissy, ou Nantes, par exemple.

Le projet de ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Lyon « POCL »

Ce projet, dédoublant la ligne Paris-Lyon en passant par le centre de la France et notamment par Roanne, permettrait d'améliorer l'accès de Saint-Etienne à Paris et à la façade atlantique.

De plus, elle pourrait générer l'électrification de la ligne ferroviaire Saint-Etienne – Roanne, donc l'amélioration des liaisons ferroviaires nord-sud sur le département de la Loire

Le projet POCL peut permettre, selon les hypothèses étudiées par RFF, de gagner 30 mn sur cette liaison et constitue la première opportunité depuis 1985 pour améliorer le temps de parcours de la liaison Paris – Saint-Etienne.

Il est donc logique que ce projet interpelle les " forces vives " des bassins de vie ligériens.

2.6.1.3

L'offre autoroutière nationale pour le Sud Loire: la dépendance du carrefour lyonnais

Le Sud Loire se situe entre deux axes nationaux Nord-Sud :

– l'axe historique rhodanien A6 – A7, aujourd'hui saturé, qui concentre l'essentiel des flux européens Nord-Sud,

2.6 LA MOBILITE ET LES TRANSPORTS : SE DEPLACER EN SUD LOIRE

2.6.2

Le transport de voyageurs à l'échelle métropolitaine et locale : une analyse de l'offre à différencier selon l'échelle des déplacements

2.6.2.1

L'échelle métropolitaine : des infrastructures intercités très fréquentées

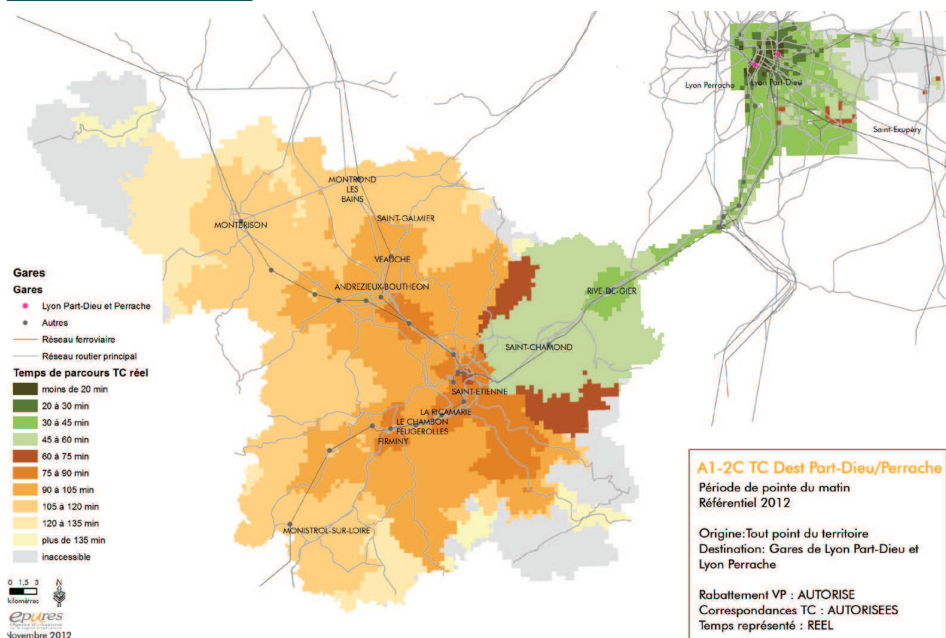
Le corridor Saint-Etienne-Lyon est desservi par deux infrastructures majeures : la voie ferrée et l'autoroute A47. Ces axes se situent dans un espace restreint dû à la topographie des lieux.

Une desserte ferroviaire avec une offre conséquente mais une infrastructure limitée
La voie ferrée entre Saint-Etienne et Lyon est une des plus anciennes de France et l'une des plus fréquentées de province.

En moyenne, le temps de parcours est de 46 minutes pour une distance de moins de 60 kilomètres.

Elle constitue une des premières lignes TER de la région Rhône-Alpes en termes de fréquence et de fréquentation, avec 116 trains* par jour et presque **15 000 voyageurs quotidiens**** sur l'ensemble de la ligne. Elle dessert les gares de Saint-Etienne, Saint-Chamond, Rive-de-Gier, Givors et Lyon (Perrache et Part-Dieu).

Performance de l'offre de transport collectif à destination des gares de Lyon Part-Dieu et Lyon Perrache



* Service hiver 2013

** Fréquentation 2006, enquête photo Région Rhône Alpes

2.6 LA MOBILITE ET LES TRANSPORTS : SE DEPLACER EN SUD LOIRE

Face à la progression de la fréquentation de cet axe et à la surcharge régulière des trains aux heures de pointe, les conditions de trafic ont été améliorées ces dix dernières années. L'offre a été cadencée et le matériel roulant progressivement remplacé, au profit d'un meilleur confort et d'une meilleure capacité (généralisation des trains à deux niveaux). Malgré ces améliorations, cette ligne reste très chargée aux heures de pointe.

L'offre ferroviaire entre Saint-Etienne et Lyon se partage entre les gares de Lyon Part-Dieu (3 trains sur 5) et Lyon-Perrache (2 trains sur 5).

Au vu des liens forts entre les deux agglomérations principales de Saint-Etienne et Lyon, cette double desserte constitue un véritable atout pour le Sud Loire, et son maintien représente un enjeu fort pour le territoire.

La performance en termes de temps de parcours en transports collectifs entre le Sud Loire et le centre de l'agglomération lyonnaise est aujourd'hui assez limitée.

On se situe globalement à moins d'une heure d'une gare lyonnaise uniquement dans la vallée du Gier et la proche périphérie Est de Saint-Etienne (rabattement vers la gare de départ compris).

Le temps de parcours entre Saint-Etienne, la vallée du Gier et Lyon a été globalement amélioré depuis 2008 sous l'effet des efforts de la Région Rhône-Alpes et de la SNCF à partir de deux axes d'amélioration :

- la réduction du temps de parcours des trains semi-directs (avec arrêt dans les gares du Gier et de Givors) au bénéfice d'une amélioration des horloges de gestion des trafics dans les gares lyonnaises de Perrache et Part Dieu
- la mise en place, grâce à un cofinancement ligérien (Département de la Loire et Saint-Etienne Métropole) d'un nouveau quai en gare de Lyon Part-Dieu et la mise en place progressive de dessertes directes intercités en 40 minutes.

Dans le même temps et malgré les efforts en matière d'infrastructures notamment dans la vallée de l'Ondaine au cours de ces 10 dernières années, les temps de parcours pour l'ensemble du Sud Loire des dessertes via Saint-Etienne Châteaureux se sont plutôt dégradés récemment sous l'effet d'une réorganisation des correspondances en gare de Châteaureux et d'un allongement sensible des délais d'attente entre deux trains.

Les collectivités du Sud Loire et les autorités régionales cherchent ensemble, à remédier à cette situation.

Une offre ferroviaire peu concurrentielle par rapport à la voiture sur d'autres liaisons d'ordre métropolitain

Outre la liaison avec Lyon, Saint-Etienne se situe sur trois axes ferroviaires : Saint-Etienne/Roanne (17 allers-retours par jour), Saint-Etienne/Le Puy-en-Velay (11 liaisons par jour), Saint-Etienne/Clermont-Ferrand (5 allers-retours par jour).

La fréquence et le temps de parcours de ces lignes restent encore peu attractifs pour constituer une alternative réellement crédible à la voiture sur ces destinations.

2.6 LA MOBILITE ET LES TRANSPORTS : SE DEPLACER EN SUD LOIRE

Une infrastructure routière ancienne et saturée, aux usages multiples

Les liaisons entre Saint-Etienne et Lyon par la route, s'effectuent par la RN88 et les autoroutes A47 puis A7.

L'A47 constitue une des plus anciennes autoroutes françaises. Ses caractéristiques géométriques sont inadaptées au trafic et à son statut : échangeurs étriqués, absence de bandes d'arrêts d'urgence sur certaines sections, bretelles d'insertion trop courtes... rendent cet axe dangereux.

Aussi le temps de parcours est très variable selon les heures et selon les aléas rencontrés (accidents).

Cet axe est particulièrement chargé avec un flux de 70 000 à 80 000 véhicules/jour sur les sections entre Saint-Etienne et Rive-de-Gier. Il supporte différents types de trafic : le trafic de grand transit, celui des relations entre les deux grandes agglomérations, mais aussi du trafic de cabotage dans la vallée du Gier.

Les conditions de circulation et de gestion de cet axe surchargé et inadapté, colonne vertébrale du Sud Loire à destination de Lyon et de l'axe rhodanien, ont conduit les services de la DIR Rhône-Alpes à poursuivre deux expérimentations :

- l'une menée en 2010 visait à interdire aux poids lourds de doubler en période de pointe du trafic du matin et du soir ne s'est pas révélée concluante et a été abandonnée
- l'autre, en cours de déploiement pour une durée de 6 à 12 mois, vise à réduire la vitesse maximale autorisée à 90 km/h entre Saint-Chamond Est et Givors.

Le projet d'autoroute A45 entre Saint-Etienne et Lyon, inscrit au schéma des infrastructures de la DTA de l'aire métropolitaine lyonnaise constitue une réponse à la saturation et à la dangerosité de l'A47.

Il constitue également un maillon de l'axe autoroutier Est/Ouest permettant de relier Lyon à Toulouse. Un appel à concession a été lancé par l'Etat en 2012.

2.6.2.2

A l'échelle du Sud Loire : un maillage entre pôles urbains à conforter

L'offre de transports collectifs du Sud Loire se compose du réseau ferroviaire, des transports urbains (bus et tramway du réseau STAS (Société de Transport de l'Agglomération Stéphanoise), et des transports non urbains (cars du Conseil général).

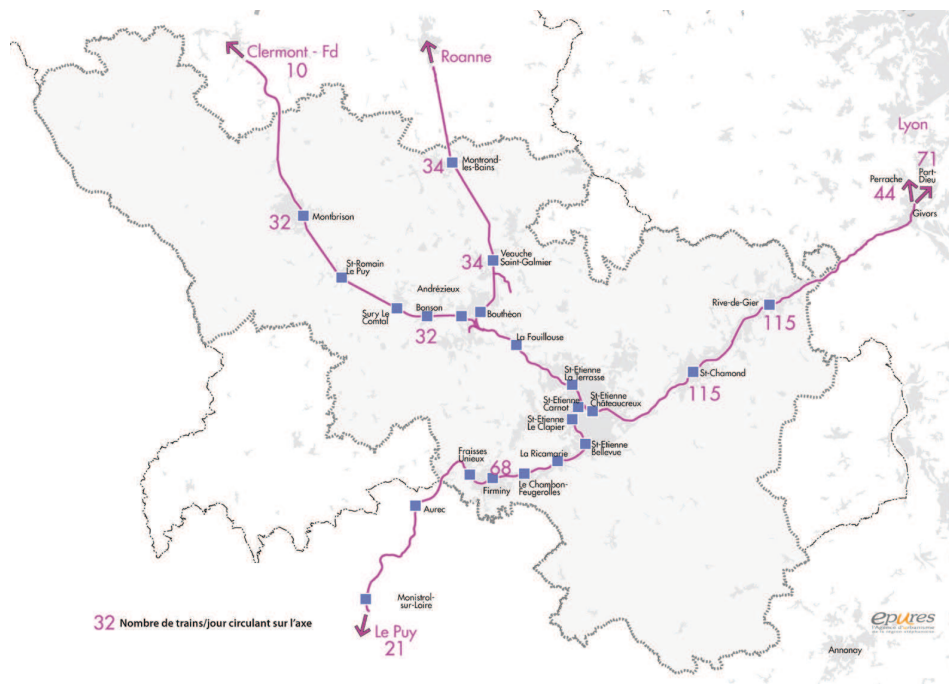
Une étoile ferroviaire structurante et des pôles d'échanges en développement

L'infrastructure ferroviaire du Sud Loire se compose de quatre branches rayonnant depuis Saint-Etienne : une dans la vallée du Gier reliant l'agglomération à Lyon, une dans la vallée de l'Ondaine en direction du Puy-en-Velay, et, dans la Plaine du Forez, une ligne en direction de Roanne et une en direction de Clermont-Ferrand.

L'offre est inégale selon les branches. Elle est particulièrement dense dans la vallée du Gier et a fortement augmenté dans la vallée de l'Ondaine suite à l'électrification de la ligne en 2005. En revanche, elle reste modeste dans la Plaine du Forez où les lignes ne sont pas électrifiées et parfois à voie unique (entre Andrézieux et Montbrison).

2.6 LA MOBILITE ET LES TRANSPORTS : SE DEPLACER EN SUD LOIRE

Etoile ferroviaire



Le ferroviaire peut constituer une armature forte pour les déplacements entre grands secteurs du territoire du Sud Loire et offrir ainsi une alternative à la voiture pour les déplacements vers la ville centre et entre les centres urbains principaux.

Depuis 2006, on note dans la vallée du Gier, qui bénéficie d'une desserte cadencée aux heures de pointe vers Saint-Etienne en provenance de Lyon, une augmentation sensible du nombre de voyageurs internes au Sud Loire

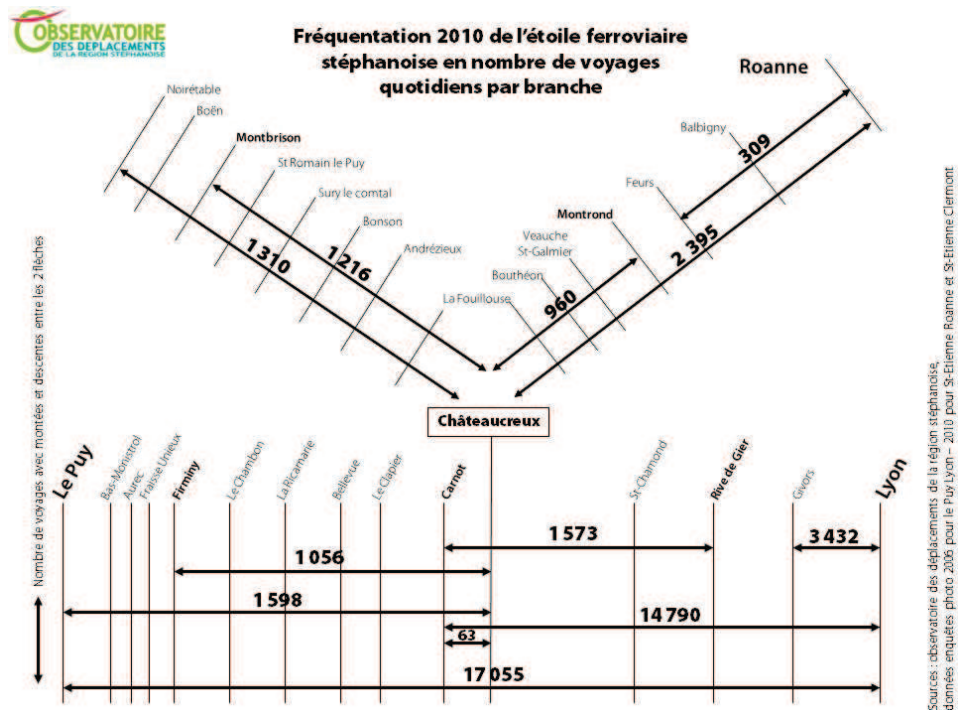
Dans le même temps et suite aux investissements consentis sur la ligne, la fréquentation de l'axe vers Firminy est en progression très sensible, cette progression s'enregistrant même jusqu'en Haute-Loire.

A contrario, les axes vers la Plaine du Forez stagnent voire régressent subissant la concurrence de voies routières moins encombrées et d'un réseaux interurbains performants.

Cela suppose que l'intermodalité soit fortement organisée afin de permettre de passer facilement d'un mode de transport à un autre.

Déjà, des pôles d'échanges se sont structurés suite à la mise en œuvre du Plan de Déplacements Urbains de Saint-Etienne Métropole à partir de 2004 et de politiques locales soutenues par le Pays de Saint-Galmier et Loire Forez : à la gare TGV de Saint-Etienne Châteaueux, dans les gares principales comme Saint-Chamond, Rive-de-Gier, Firminy, mais aussi dans des gares de plus petite taille (Bonson, Le Chambon-Feugerolles, Veauche...).

2.6 LA MOBILITE ET LES TRANSPORTS : SE DEPLACER EN SUD LOIRE



Une offre urbaine et interurbaine inégale selon les secteurs du Sud Loire

Le réseau de Transports Collectifs Urbains (TCU) est relativement bien structuré à Saint-Etienne, sur la couronne et dans la vallée de l'Ondaine. Alors que le réseau de transports urbains du Gier était géré de manière indépendante, il a été intégré au réseau stéphanois en 2003, suite à l'extension du périmètre de l'agglomération. Depuis, des lignes régulières ont été mises en place pour desservir les communes des coteaux du Gier.

La fréquentation du réseau STAS (Société de Transport de l'Agglomération Stéphanoise) a connu une décroissance régulière jusqu'en 1999.

Entre 2000 et 2003, la fréquentation du réseau est repartie à la hausse avant de subir une nouvelle phase de baisse jusqu'en 2006.

La mise en service de la deuxième ligne de tramway en 2006 et la restructuration du réseau de bus qui l'a accompagné n'ont pas permis d'obtenir l'effet escompté sur la fréquentation globale du réseau, la hausse importante de fréquentation du tramway étant en partie contrebalancée par une baisse significative de la fréquentation des bus. En 2010, la nouvelle restructuration du réseau inverse la tendance en ramenant plus de clients dans les bus, tout en maintenant la fréquentation du tramway.

L'année 2011 présente ainsi la fréquentation la plus importante observée depuis 1999 sur le réseau historique de la STAS (42 millions de voyages). Elle totalise plus de 200 000 voyages de plus qu'en 2003, année jusque-là la plus fréquentée.

Malgré cette bonne dynamique instaurée avec la restructuration récente du réseau, la fréquentation globale en 2011 reste très inférieure à la fréquentation observée au début des années 90.

2.6 LA MOBILITE ET LES TRANSPORTS : SE DEPLACER EN SUD LOIRE

En 2013, la Communauté d'Agglomération de Saint-Etienne Métropole a développé son réseau de transports urbains dans les communes d'Andrézieux et de La Fouillouse avec la création de trois lignes de bus urbains. L'une de ces lignes, destinée aux actifs stéphanois, dessert les entreprises d'Andrézieux-Bouthéon au départ de Saint-Etienne.

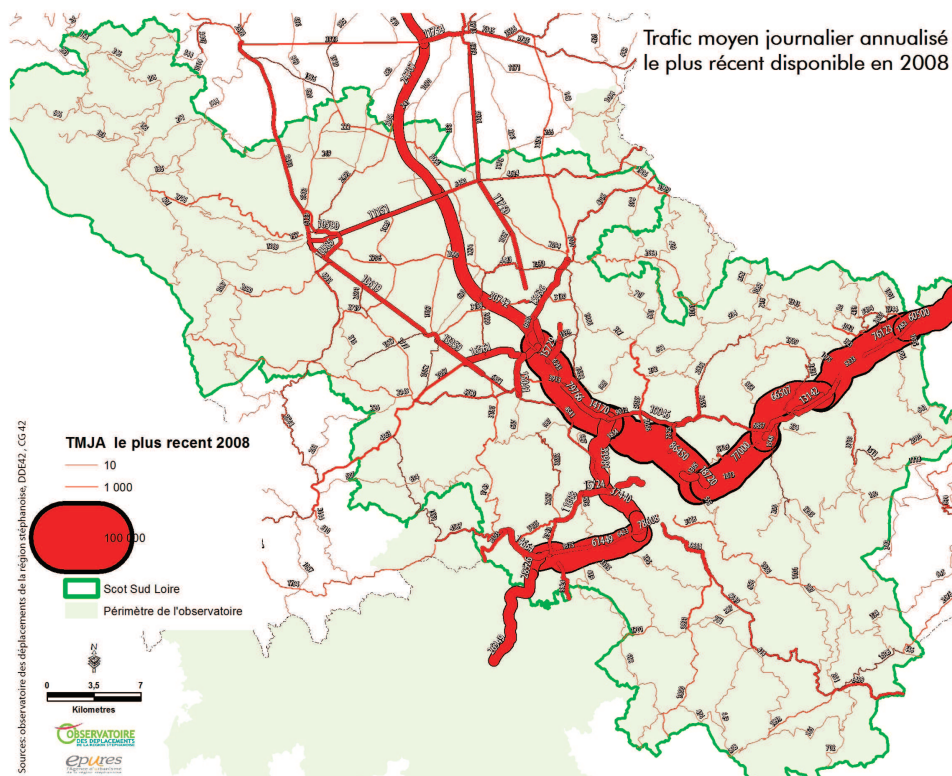
La Communauté d'Agglomération de Loire Forez gère également un réseau de bus composé de deux lignes régulières qui assurent une desserte quotidienne, d'une navette urbaine à Montbrison et d'un service de transports à la demande.

Sur le reste du territoire, le réseau TIL, de Transports Collectifs Non Urbains (TCNU) géré par le Conseil général, se compose de lignes régulières, principalement orientées vers la ville de Saint-Etienne et de lignes de proximité (lignes de marché).

Un trafic routier en constante progression sur des infrastructures aux caractéristiques anciennes

Les grands axes de circulation du Sud Loire supportent un trafic routier important de deux natures : le transit et la desserte du territoire.

La plupart de ces voies (notamment l'A47, l'A72 dans Saint-Etienne, la RN88 au sud de la ville centre et dans l'Ondaine) sont anciennes avec des caractéristiques à la fois inadaptées au trafic et en même temps très routières (d'où une intégration dans le milieu urbain difficile).



2.6 LA MOBILITE ET LES TRANSPORTS : SE DEPLACER EN SUD LOIRE

Les autres voiries structurantes de l'agglomération supportent également un trafic important, en particulier lorsque l'on se rapproche de Saint-Etienne.

Depuis 2005, si l'augmentation du trafic routier a tendance à ralentir, elle reste importante vers les zones d'urbanisation récente comme la Plaine du Forez, ce qui peut rapidement engendrer des problèmes de congestion.

2.6.2.3 Aux échelles de proximité : des modes doux peu favorisés

Les aménagements pour les déplacements en modes doux (deux roues, piétons) sont assez peu développés sur le territoire, la place dédiée à la voiture étant prépondérante.

Pourtant, l'aménagement de ces espaces, associé à une forme urbaine adéquate, permettrait de diminuer l'usage de la voiture pour les déplacements de courte distance.

Le Plan de Déplacements Urbains de Saint-Etienne Métropole préconise le développement d'un réseau urbain cyclable structurant et continu.

Si, jusqu'à présent, peu d'aménagements ont été réalisés, le développement des infrastructures modes doux connaît aujourd'hui un nouveau dynamisme local. En effet, de nouveaux financements ont été levés et un Schéma de Mobilité Durable a été adopté en 2011 par Saint-Etienne Métropole.

2.6.3 Le transport de marchandises à l'échelle métropolitaine et locale

2.6.3.1 Un trafic poids lourds concentré sur les axes A72 et A47

Le transport de marchandises est majoritairement routier.



Pour la zone d'emploi de Saint-Etienne, il représentait 12,5 millions de tonnes de marchandises transportées en 2005.

Pour la zone d'emploi de Loire Centre où se situent les communes du nord du SCoT, il représentait 3,5 millions de tonnes.

Le flux de marchandises observé se caractérise notamment par des échanges de proximité avec la région lyonnaise pour la zone d'emploi de Saint-Etienne (25%) et avec le bassin stéphanois pour la zone d'emploi de Loire Centre (40%).

Dans le territoire du Sud Loire, le trafic routier poids lourds est essentiellement généré par l'activité locale. Les axes les plus chargés sont l'A72, la RN88 et l'A47.

2.6 LA MOBILITE ET LES TRANSPORTS : SE DEPLACER EN SUD LOIRE

Des infrastructures ferroviaires existent mais sont assez peu utilisées par l'activité en place, car d'une part le prestataire ferroviaire ne peut pas satisfaire les besoins ponctuels et d'autre part le mode routier est aujourd'hui plus adapté, en termes de réactivité, aux contraintes de marché de certaines activités.

L'activité de fret ferroviaire en région stéphanoise s'organise aujourd'hui :

- soit au départ du chantier de transport combiné de Vénissieux dans l'agglomération lyonnaise via un pré ou post acheminement par la voie routière,
- soit au départ de gros générateurs.

Une absence de centre d'accueil pour les routiers en transit

Actuellement, il n'existe aucun centre routier dans la région stéphanoise ; les plus proches se situent à Bron et à Clermont-Ferrand. Avec la réalisation de l'A89 et le projet A45, positionnant la région stéphanoise sur des axes de transit importants, il peut être opportun de réaliser un équipement destiné à l'accueil des routiers en transit.

L'implantation d'un tel centre est notamment inscrite au Plan de Déplacements Urbains de Saint-Etienne Métropole.

2.6.3.2

Un schéma logistique au niveau de la région urbaine de Lyon préconisant de nouvelles infrastructures

Le schéma de cohérence logistique de la Région Urbaine de Lyon (en cours de révision en 2013) avait mis en avant la nécessité de réaliser pour la région urbaine de Lyon, un chantier de transport combiné rail-route dans la proximité de l'agglomération Lyonnaise et un chantier de ferroutage pour le Lyon-Turin et le corridor ferroviaire Nord/Sud.

Un chantier combiné ayant une aire de chalandise d'environ 35 à 40 km, le schéma de la RUL mentionnait l'intérêt de réaliser un chantier rail-route complémentaire en région stéphanoise.

Dans une vision à court et moyen termes, les tentatives de création d'un tel chantier sont remises en cause du fait de la faiblesse des trafics et de leurs déséquilibres en entrée et sortie du territoire du Sud Loire qui ne permettent pas d'assurer l'équilibre économique d'une telle opération sans besoins locaux complémentaires.

A plus long terme, le bassin du Sud Loire se doit pour autant d'améliorer son lien physique aux projets de développement situés sur l'axe rhodanien et vers l'Italie (connexion au contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise (CFAL) pour le fret et aux chantiers de transports combinés associés).

D'autre part, le projet de développement économique du Sud Loire cible des zones d'activités à vocation ou potentiel logistique fort :

- la zone des Plaines dans le territoire de Loire Forez
- une zone d'activités d'intérêt national (ZAIN) pouvant à terme être le support d'un développement économique pourvoyeur de fret.

2.6 LA MOBILITE ET LES TRANSPORTS : SE DEPLACER EN SUD LOIRE

Le développement de telles zones aura des impacts en termes de transport de marchandises et de trafic routier voire ferroviaire.

Le développement potentiel à terme du fret ferroviaire, tant pour des besoins locaux que pour le maintien des liens entre l'Auvergne et Rhône-Alpes aujourd'hui assurés via le Sud Loire, pose la question de la capacité du réseau ferroviaire à absorber ces trafics.

- On sait d'ores et déjà que la capacité d'absorption du fret est limitée notamment en gare de Châteaureux, au vu des objectifs de développement de la desserte voyageurs à l'échelle du Sud Loire et vers l'agglomération lyonnaise.
- L'acceptabilité sociale et urbaine d'une augmentation des trafics fret dans les secteurs urbanisés proches des voies ferroviaires est une question à ne pas sous-estimer.

A l'échelle métropolitaine, les potentialités d'accueil logistique de Loire-sur-Rhône et dans une moindre mesure de Salaise-sur-Sanne peuvent venir perturber le choix de positionner certaines infrastructures nécessaires au Sud Loire à l'instar du projet de nouveau pont ferroviaire (destiné à traverser le Rhône dans le prolongement du CFAL) au sud de Givors alors que la proposition d'une traversée au nord de Givors (associée à un traitement de la traversée de Givors) permettrait de répondre aux enjeux d'amélioration des services de transports (marchandises et voyageurs) nécessaires au développement du Sud Loire.

2.6.3.3 L'expérimentation d'un centre de logistique urbaine à Saint-Etienne

En 2013, une expérimentation d'implantation d'un centre de logistique urbaine à Saint-Etienne sera réalisée par l'agglomération stéphanoise. La livraison et le stockage des marchandises à destination du territoire stéphanois dans ce centre, permettront d'optimiser sa redistribution au niveau local.

2.6.4 Un mode de vie fondé sur la mobilité individuelle

Le développement de l'automobile et des infrastructures routières, l'évolution des modes de vie (horaires variables au travail, éclatement des pôles et lieux fréquentés, ...) influent sur la mobilité des habitants.

2.6.4.1 Une mobilité globalement en baisse

Comme dans la plupart des agglomérations françaises ces dernières années, la mobilité des habitants a globalement baissé entre 2001 et 2010 sur le bassin de vie stéphanois, passant de 3,58 déplacements par jour et par personne en 2001 à 3,49 en 2010*.

* EMD du bassin de vie stéphanois, 2001 et 2010

2.6 LA MOBILITE ET LES TRANSPORTS : SE DEPLACER EN SUD LOIRE

Cette baisse n'est cependant pas du tout homogène selon les territoires puisqu'elle n'est en fait réelle que pour les habitants de Saint-Etienne-Métropole. En effet, les habitants du Pays de Saint-Galmier* et de Loire-Forez continuent de se déplacer de plus en plus.

En moyenne, un habitant du Sud Loire consacre un peu plus d'une heure par jour à se déplacer (62 minutes)**, ce qui correspond à la moyenne constatée au niveau national pour les villes de province. Ce temps consacré aux déplacements est resté stable ces dernières décennies. En revanche, les distances parcourues, du fait du développement des routes et des vitesses, ont augmenté, favorisant ainsi l'étalement urbain dans un périmètre de plus en plus vaste.

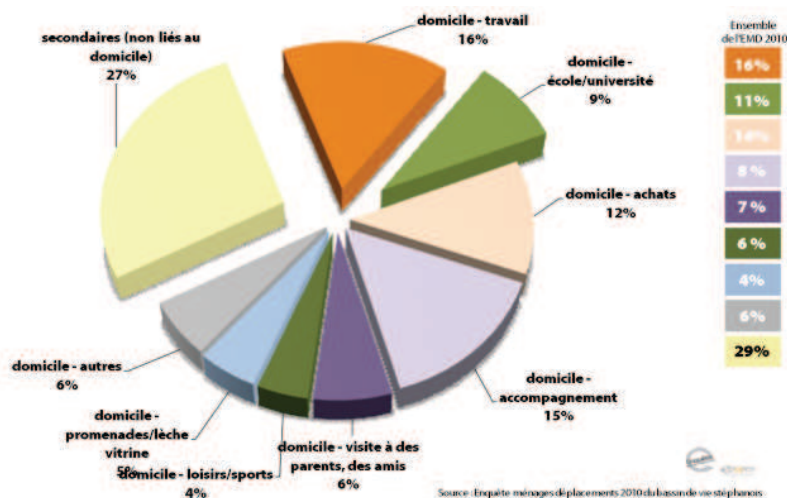
2.6.4.2 Des motifs de déplacements de plus en plus diversifiés

Depuis plus d'un demi-siècle, la diminution du temps de travail a laissé plus de place aux loisirs et activités diverses (achats, visites, etc.) avec pour répercussion une diversification des déplacements.

A l'échelle du Sud Loire, la part des déplacements dits « contraints », c'est-à-dire les déplacements domicile-travail et domicile-lieu d'études, a baissé entre 2001 et 2010. Représentant plus d'un tiers des déplacements en 2001, ils n'en représentent qu'un quart en 2010. Ces déplacements sont ceux sur lesquels il est le plus facile d'intervenir car ils sont plus réguliers et concentrés sur certaines heures.

La part des déplacements non liés au domicile a, augmenté, traduisant la complexification des déplacements et l'enchaînement des motifs. Ces déplacements, qui sont plus diffus dans l'espace, sont plus difficiles à maîtriser que les déplacements contraints.

Répartition des déplacements par motifs



2.6 LA MOBILITE ET LES TRANSPORTS : SE DEPLACER EN SUD LOIRE

2.6.4.3

Une évolution de la répartition modale des déplacements qui ne s'inscrit pas dans la tendance nationale

Dans le Sud Loire, près de 62% des déplacements sont réalisés en voiture particulière (VP).

Ce chiffre est en progression depuis 2001.

Cette utilisation de plus en plus massive de la voiture pour l'ensemble des déplacements, y compris des déplacements de «proximité», pose aujourd'hui des problèmes : congestion du réseau routier aux heures de pointe, nuisances de bruit et de pollution de l'air, ...

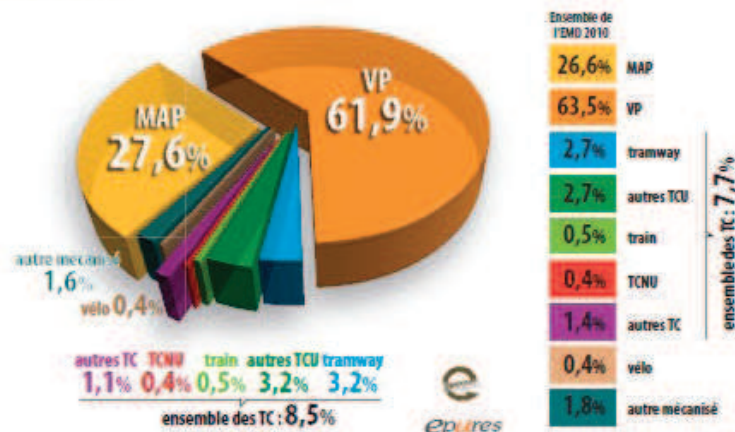
L'usage des transports collectifs (train, bus, car) représente 8,5% des déplacements et la marche à pied 27,6%. Ces deux chiffres sont en diminution depuis 2001.

Avec une augmentation de l'usage de la voiture et un recul de l'utilisation de la marche à pied et des transports collectifs, les tendances globales observées dans le Sud Loire ces dernières années sont contraires aux tendances nationales. En effet, dans de nombreuses agglomérations françaises on observe, depuis 2005 environ, un regain dans l'usage des modes doux et des transports collectifs et une diminution de l'utilisation de la voiture.

Le recul dans l'usage des transports collectifs ne concerne cependant pas l'ensemble des modes puisque le tramway et le train ont enregistré une progression entre 2001 et 2010. De lourds investissements ont en effet été réalisés sur ces modes : électrification de la ligne ferroviaire entre Saint-Etienne et Firminy, cadencement de l'offre TER entre Firminy et Lyon, création d'une deuxième ligne de tramway à Saint-Etienne.

Répartition modale des déplacements

Loire EMD 2010



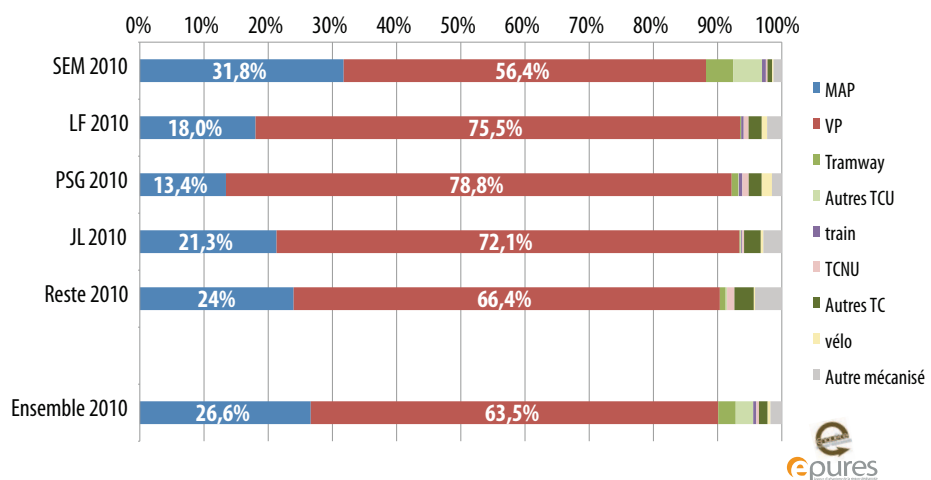
Source : Enquête Ménages Déplacements 2010 du bassin de vie stéphanois

2.6 LA MOBILITE ET LES TRANSPORTS : SE DEPLACER EN SUD LOIRE

2.6.4.4 Des caractéristiques de déplacements spécifiques selon les secteurs

La diversité des secteurs qui composent le vaste territoire du Sud Loire se traduit dans les habitudes de déplacements de leurs habitants. Ainsi, un habitant d'un village rural et isolé ne se déplacera pas de la même manière qu'un habitant de la ville de Saint-Etienne. Les caractéristiques des déplacements sont donc spécifiques à chaque secteur.

Parts modales par collectivités (ensemble de l'EMD 2010)



Caractéristiques des déplacements des habitants de Saint-Etienne Métropole*

Avec une part modale de 56,4%, la voiture reste le mode de déplacements le plus utilisé par les habitants de Saint-Etienne Métropole. Cependant, ce sont ceux qui l'utilisent le moins parmi les collectivités du Sud Loire. Ce sont également ceux qui utilisent le plus les transports collectifs, avec un part modale de 10,7%.

Néanmoins, comme dans les autres territoires du Sud Loire, on enregistre dans Saint-Etienne Métropole, entre 2001 et 2010, une hausse de l'utilisation de la voiture et une diminution de celle des transports collectifs.

Avec près d'un ménage sur 4 non motorisé, le territoire de Saint-Etienne Métropole est celui où l'on retrouve le plus de population non motorisée. Ceci est particulièrement vrai pour les communes de Saint-Etienne et de fond de vallée de l'Ondaine et du Gier.

L'usage des transports collectifs est plus important pour les habitants de la ville centre, de la Couronne et de l'Ondaine. Bénéficiant d'une meilleure desserte TC, un habitant de la ville de Saint-Etienne utilise par exemple deux fois plus les transports collectifs qu'un habitant du reste de Saint-Etienne Métropole et 3 fois plus qu'un habitant du bassin de vie stéphanois.

Dans le Gier, si l'utilisation globale des transports collectifs diminue, on observe une nette augmentation de l'utilisation du train cette dernière décennie.

*Périmètre en vigueur en 2010, comprenant 43 communes.

2.6 LA MOBILITE ET LES TRANSPORTS : SE DEPLACER EN SUD LOIRE

Caractéristiques des déplacements des habitants de Loire Forez

Les habitants de Loire Forez se déplacent de plus en plus, et en 2010 leur mobilité a atteint 3,73 déplacements par jour et par personne. Plus de 3 déplacements sur 4 sont réalisés en voiture particulière et l'utilisation des transports collectifs y est très faible, avec une part modale de seulement 3%.

En moyenne, un habitant de Loire Forez parcourt 28 km par jour, soit quasiment le double qu'un habitant de Saint-Etienne Métropole.

Avec 1,78 véhicule par ménage, le taux de motorisation est le plus fort du Sud Loire.

De plus, en moyenne, seulement 8,9 % des ménages ne sont pas motorisés. La commune de Montbrison fait cependant exception puisque près d'un ménage sur cinq n'est pas motorisé.

Caractéristiques des déplacements des habitants du Pays de Saint-Galmier*

Les caractéristiques de la mobilité des habitants du Pays de Saint-Galmier se rapprochent de celles des habitants de Loire Forez. La mobilité y est également en hausse et très proche de celle de Loire Forez avec 3,74 déplacements par jour et par personne. L'utilisation de la voiture est également très forte, avec une part modale de 79%, soit la plus forte du Sud Loire. L'usage des transports collectifs est de seulement 5%.

Le territoire du Pays de Saint-Galmier est celui où l'on compte le moins de population non motorisée, avec seulement 6,9% des ménages ne disposant pas d'un véhicule. Le taux de motorisation moyen est de 1,62 véhicule par ménage.

La répartition modale et le taux de motorisation varient donc beaucoup selon les secteurs. Les habitants des secteurs périurbains et ruraux utilisent majoritairement la voiture pour se déplacer. La faible présence des transports collectifs, ainsi que le type d'urbanisation de ces secteurs (densité faible, distance importante à parcourir pour se rendre au lieu de travail ou aux équipements) expliquent ce recours à la voiture.

2.6.4.5

Des échanges plus ou moins importants entre les territoires

La grande majorité des déplacements est interne à chaque territoire

1 748 000 déplacements sont réalisés chaque jour par les habitants du Sud Loire.

95% d'entre eux sont des déplacements internes au Sud Loire. De plus, 88% se font à l'intérieur même de chaque collectivité du Sud-Loire.

Avec 470 000 déplacements quotidiens internes à la ville centre, Saint-Etienne est le secteur du Sud Loire le plus générateur de déplacements internes.

Des déplacements orientés vers la ville centre et les secteurs voisins

7% des déplacements réalisés chaque jour par les habitants du Sud Loire sont des échanges entre les différentes collectivités sud-ligériennes. Cela représente 124 000 déplacements.

* Périmètre en vigueur en 2010

2.6 LA MOBILITE ET LES TRANSPORTS : SE DEPLACER EN SUD LOIRE

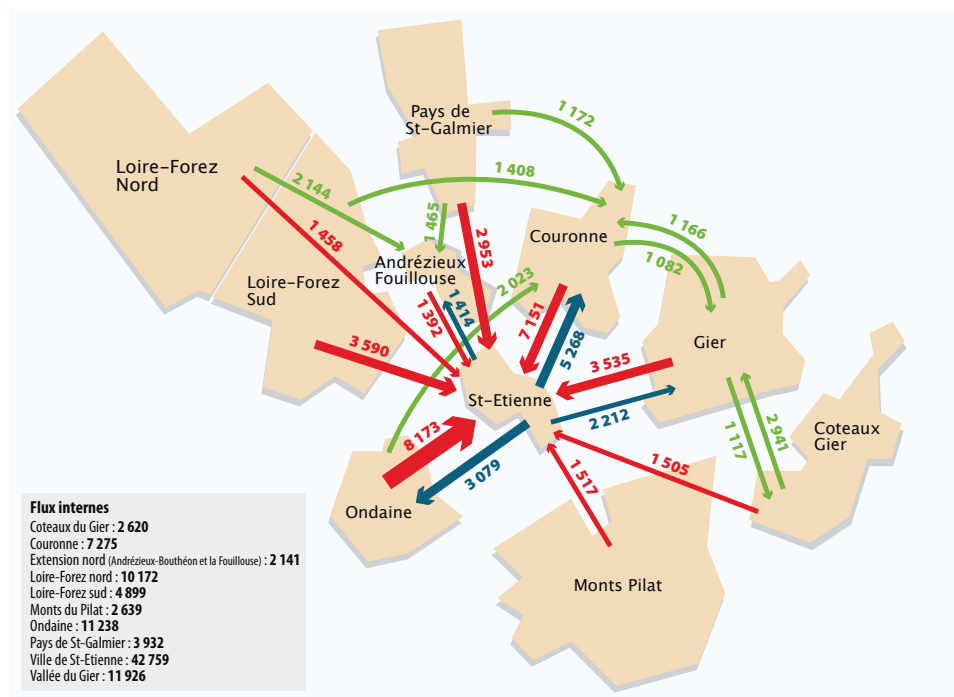
Les relations entre les secteurs du Sud Loire se font en priorité avec la ville de Saint-Etienne et plus d'un déplacement sur 3 a au moins une extrémité dans la ville centre. On observe également des relations de proximité entre les secteurs voisins.

Ces dernières années, les relations entre la ville centre et le Gier, l'Ondaine ou encore le sud de Loire-Forez ont diminué tandis qu'elles ont augmenté avec le Pays de Saint-Galmier et la proche Haute-Loire. Cela caractérise bien la redistribution de la population dans le territoire.

Les déplacements domicile-travail, qui structurent assez fortement les dépendances entre les secteurs, affirment l'importance des relations entre les différents secteurs et la ville de Saint-Etienne, ainsi qu'entre la partie sud de Loire Forez et le secteur d'Andrézieux-Bouthéon et La Fouillouse.

Le montbrisonnais fonctionne en revanche de manière plus autonome et radiale autour de la ville de Montbrison, les relations avec Saint-Etienne sont moins importantes que pour les autres secteurs.

Migrations domicile travail en 2009



Vers l'extérieur : Lyon-Villeurbanne est la destination privilégiée des habitants du Sud Loire

4% des déplacements quotidiens des habitants du Sud-Loire s'effectuent avec les territoires voisins extérieurs, ce qui représente 72 000 déplacements quotidiens. La plus grande partie de ces déplacements se fait avec le Rhône, puis avec le reste de la Loire.

2.6 LA MOBILITE ET LES TRANSPORTS : SE DEPLACER EN SUD LOIRE



40% des échanges avec le Rhône ont lieu avec Lyon-Villeurbanne. Ils sont majoritairement liés au travail et sont concentrés aux heures de pointe, sur deux axes (ferré et routier). Pour ces déplacements, **la part du transport collectif est forte (44%) et s'explique par la présence du ferroviaire** qui représente une offre alternative intéressante à la voiture.

2.6.5

Le lien urbanisme transport : un enjeu majeur du développement territorial

2.6.5.1

Le développement urbain et les réseaux de transports collectifs

Des secteurs en développement peu desservis par les transports collectifs

L'urbanisation s'est fortement développée ces dernières décennies dans des espaces peu ou non desservis par les transports collectifs : l'habitat mais aussi les zones d'activités. Ce type d'urbanisation, favorisé par le développement des routes et l'augmentation de la motorisation, engendre une dépendance quasi exclusive des personnes à la voiture.

En s'appuyant sur l'observatoire des Plans Locaux d'Urbanisme, mis à jour en 2011, il est possible de confronter la stratégie d'occupation du sol exprimé par les 117 PLU des communes du SCoT Sud Loire avec l'offre de transports collectifs connue en 2012 sur le territoire du SCoT Sud-Loire.

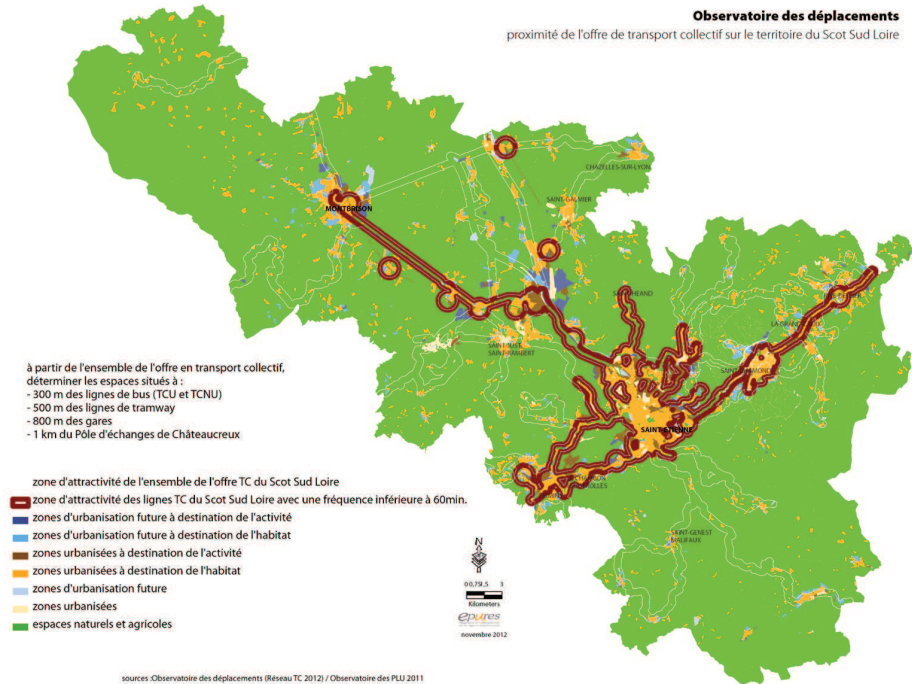
En 2011, à partir d'un croisement entre ces deux sources, les grandes tendances sont les suivantes :

68% des zones classées U et 48% des zones classées AU sont à proximité d'une ligne de transport collectif, quelle que soit sa fréquence (300m d'une ligne de bus, 500m d'une ligne de tramway, 800m d'une gare ou 1 000m du pôle d'échanges de Châteaureux).

Seulement 42% des zones classées U et 18% des zones classées AU sont à proximité d'une ligne TC dont la fréquence est au minimum d'une heure. Au total, un peu plus d'un tiers (37%) des espaces concernés par l'urbanisation est situé à proximité d'une offre de transports collectifs de ce type (gare ou au moins un bus par heure).

2.6 LA MOBILITE ET LES TRANSPORTS : SE DEPLACER EN SUD LOIRE

Attractivité des lignes TC avec fréquence inférieure à 60mn



Ces estimations se réduisent respectivement à **36% et 13%** pour une fréquence d'**au moins 35 min** (en conservant systématiquement l'attractivité des gares).

Attractivité des lignes TC avec fréquence inférieure à 35mn



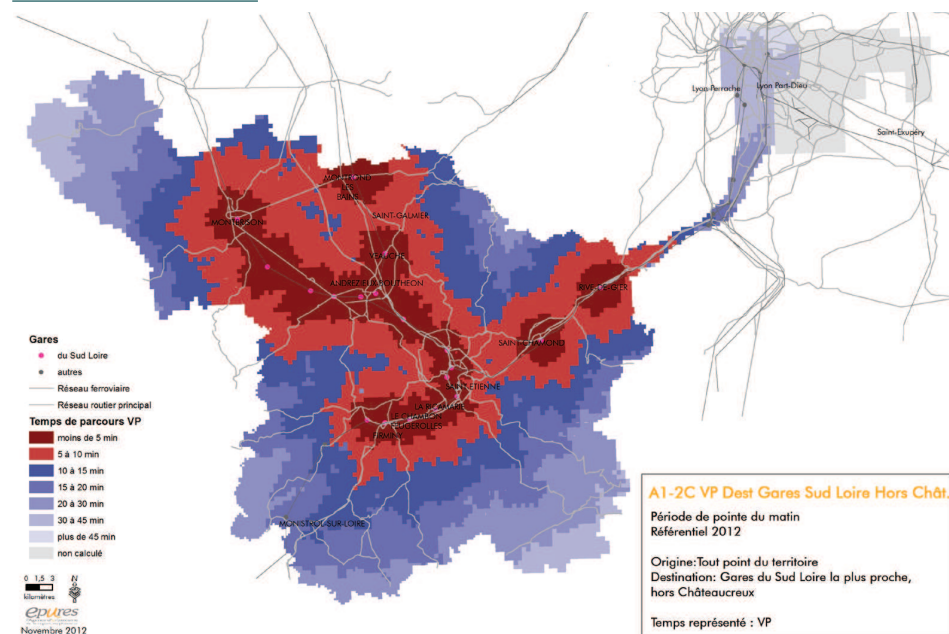
2.6 LA MOBILITE ET LES TRANSPORTS : SE DEPLACER EN SUD LOIRE

2.6.5.2 L'accessibilité au système ferroviaire, colonne vertébrale du réseau de transports collectifs à l'échelle du Sud Loire

Partant du constat que les services ferroviaires, en complémentarité avec les autres services de transports collectifs (TCU et TCNU) et que les rabattements en voiture particulière, peuvent être performants pour les déplacements entre les secteurs urbains principaux du Sud Loire (cf chap 2.6.2) il convient de s'interroger sur l'impact territorial réel des infrastructures et des services actuellement mis en place dans le Sud Loire.

A partir d'une analyse de l'accessibilité des gares du Sud Loire au travers de l'utilisation du modèle multimodal de déplacements de la région stéphanoise détenu par Saint-Etienne Métropole et exploité par l'Agence d'urbanisme Epures, on peut caractériser sur le Sud Loire la « pénétration territoriale » des différents modes de rabattement sur les gares.

Temps de parcours en voiture particulière à destination des gares hors St-Etienne Châteaureux



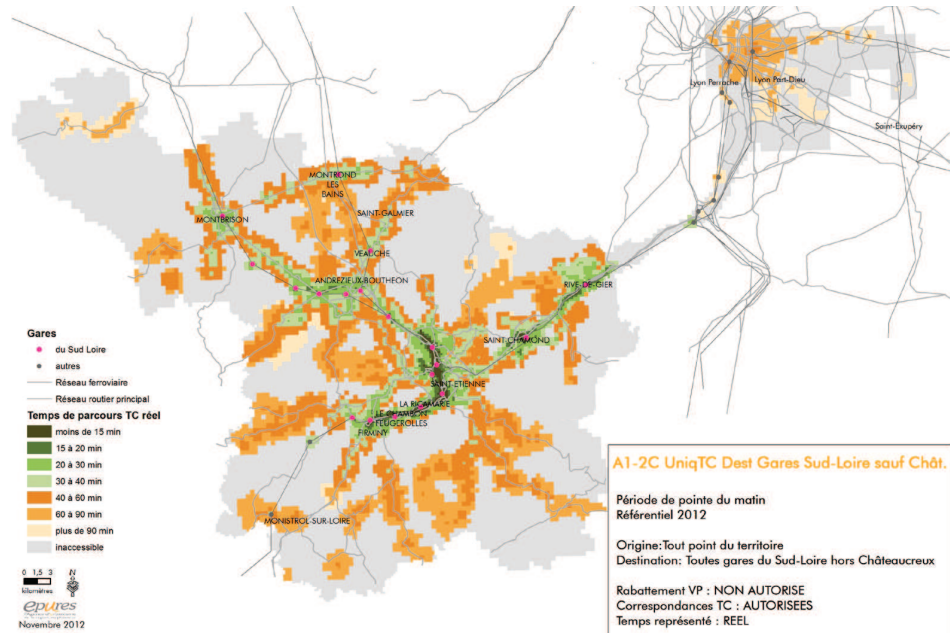
L'impact territorial de la voiture particulière pour le rabattement sur les gares du Sud Loire est largement supérieur à celui des réseaux de transports collectifs même si les zones les plus densément peuplées sont celles sur lesquelles les réseaux de transports collectifs sont les plus performants.

Cette analyse territoriale mérite d'interroger les acteurs publics autour de deux idées :

- Comment améliorer les performances des réseaux de transports collectifs au bénéfice des espaces prioritaires de développement urbain ?
- Comment assurer une meilleure complémentarité des différents réseaux dans cet objectif ?
- Comment développer des quartiers de gare dans lesquels il conviendra à la fois de s'assurer d'une capacité de rabattement significative et de conserver une dynamique urbaine et économique la plus favorable et la plus qualitative possible à leurs abords ?

2.6 LA MOBILITE ET LES TRANSPORTS : SE DEPLACER EN SUD LOIRE

Performance de l'offre du transport collectif à destination des gares hors St-Etienne Châteaucreux



2.6.5.3

L'accessibilité en transports collectifs à la gare de Châteaucreux, porte d'entrée nationale du Sud Loire et quartier d'affaires métropolitain

La gare de Châteaucreux est la principale gare du Sud Loire et la principale porte d'entrée ferroviaire du territoire au niveau national.

Avec une aire de chalandise de 700 000 habitants et 300 000 emplois, s'étendant du Puy en Velay à la Plaine du Forez et à la vallée du Gier, la gare TGV de Saint-Etienne Châteaucreux est un élément clef des politiques locales de déplacements et un facteur d'attractivité pour les entreprises de ce territoire interrégional.

Pôle d'échanges majeur, pôle de développement tertiaire de dimension métropolitaine, porte d'entrée principale de la ville de Saint-Etienne par les réseaux de transports collectifs, son accessibilité constitue un enjeu pour l'ensemble du Sud Loire.

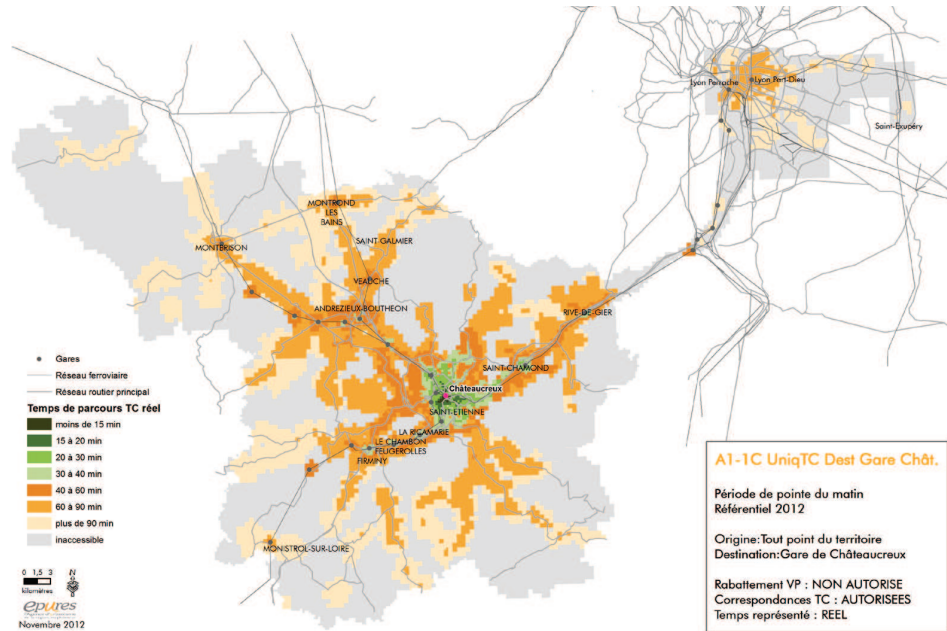
Environ 9% de l'espace urbanisé de l'agglomération de Saint-Etienne Métropole est situé à moins de 30 minutes en transports collectifs du quartier de Châteaucreux.

Pour l'essentiel, les zones situées à moins de 40 minutes en transports collectifs de Châteaucreux sont situées dans la ville de Saint-Etienne et concernent, de manière plus marginale :

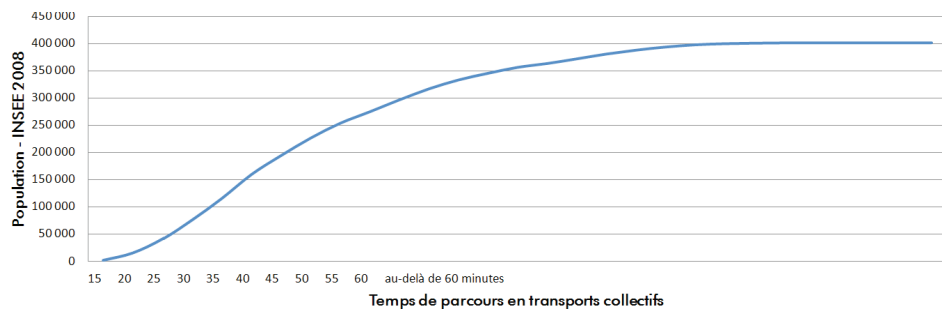
- des espaces urbanisés des centralités desservies par le ferroviaire dans la vallée de l'Ondaine, du Gier voire du Sud Plaine à proximité immédiate des gares,
- de Saint-Priest-en-Jarez ou encore La Talaudière et La Ricamarie.

2.6 LA MOBILITE ET LES TRANSPORTS : SE DEPLACER EN SUD LOIRE

Performance de l'offre du transport collectif à destination de la gare St-Etienne Châteaureux



Cumul des volumes de population en fonction du temps de parcours en transports collectifs à destination du quartier de Châteaureux



Le volume de population localisée dans l'aire de chalandise, de 30 minutes en transports collectifs est estimé à 76 000 habitants ce qui représente 21% de la population de Saint-Etienne Métropole.

95% d'entre eux habitent la ville de Saint-Etienne.

Globalement à l'échelle du Sud Loire, on note que la plus grande part du territoire se situe dans un temps d'accès à Châteaureux équivalent en transport collectif au cœur de l'agglomération lyonnaise.

Sous le seul angle de la performance des transports collectifs, cela place une grande partie du Sud Loire en concurrence en termes d'attractivité résidentielle pour un accès au quartier d'affaires stéphanois.

2.6
LA MOBILITE ET LES TRANSPORTS : SE DEPLACER
EN SUD LOIRE

SYNTHESE

1 - La qualité de **l'accessibilité nationale** (et au-delà européenne et intercontinentale), mesurée plus en temps de parcours et en fréquence qu'en distance, est un facteur important d'attractivité d'un territoire. Or, le Sud Loire ne bénéficie pas d'une accessibilité optimale du fait de sa dépendance au carrefour lyonnais, marqué par des congestions et saturations, et de la faiblesse des liaisons est-ouest au sein de l'aire métropolitaine lyonnaise.

L'offre aérienne se répartit entre l'aéroport local de Saint-Etienne-Bouthéon, axé sur une offre low-cost et dont la pérennité est un enjeu (109 000 voyageurs en 2011), et l'aéroport régional de Lyon-Saint-Exupéry (4e aéroport français ; 115 destinations directes intercontinentales, européennes et nationales ; 8 318 000 voyageurs en 2011 et un développement potentiel important). L'accessibilité depuis Saint-Etienne à Saint-Exupéry est très insuffisante, que ce soit par route (1h à 1h15 de temps de parcours, mais aléatoire du fait du trafic) ou par fer (rupture de charge et coût élevé du billet peu compétitifs) : une liaison ferroviaire directe reste un objectif pour les collectivités du Sud Loire.

L'offre ferroviaire pour les destinations nationales est, elle aussi, fortement liée à Lyon : si la liaison TER à Lyon (57 allers-retours par jour) permet d'accéder à une offre conséquente vers Paris et les destinations européennes, seuls 4 TGV aller-retour par jour permettent un accès direct Saint-Etienne-Paris et en 2h50, soit autant que Marseille-Paris. Le Sud Loire (et au-delà la proche Haute-Loire pour laquelle Saint-Etienne est l'accès au TGV) est sous-doté en matière d'accès à Paris par rapport aux autres agglomérations françaises (fréquence et temps de parcours).

Le projet de ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Lyon (POCL) actuellement à l'étude permettrait de gagner 30 minutes sur la liaison avec Paris, en passant par Roanne.

La dépendance au carrefour lyonnais se retrouve dans **l'offre autoroutière** nationale. L'axe A75-A71 par l'Auvergne est une alternative pour le Sud Loire, mais l'essentiel des destinations implique de passer par le carrefour lyonnais et donc d'emprunter l'axe saturé et dangereux A47-RN88, dont la géométrie est ancienne et obsolète. Les interrogations sur le projet de Contournement Ouest de Lyon ne permettent pas d'envisager une amélioration à court terme.

Comment améliorer l'accès à l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry depuis le Sud Loire ?

Comment améliorer la liaison ferroviaire Saint-Etienne/Lyon et l'intermodalité avec les réseaux urbains ?

Comment assurer une meilleure fiabilité des temps de parcours sur le réseau routier existant ?

2.6 LA MOBILITE ET LES TRANSPORTS : SE DEPLACER EN SUD LOIRE

2 – L'offre en **transport de voyageurs** est à analyser selon l'échelle des déplacements.

A l'**échelle métropolitaine**, les infrastructures intercités sont globalement très fréquentées.

La **voie ferrée** entre Saint-Etienne et Lyon est une des plus anciennes de France et des plus fréquentées de province (15 000 voyageurs quotidiens). L'offre est conséquente mais l'infrastructure limitée (46 minutes pour moins de 60km), ce qui engendre un niveau de service encore insatisfaisant pour les usagers du Sud Loire. Les trois autres axes ferroviaires vers Roanne, le Puy-en-Velay et Clermont-Ferrand n'offrent pas un niveau de service concurrentiel à la voiture, en temps ni en fréquence.

L'**infrastructure routière** Saint-Etienne/Lyon est elle aussi ancienne et saturée (70 000 à 80 000 véhicules/jour entre Saint-Etienne et Rive-de-Gier) et n'offre aucune fiabilité. Le projet d'autoroute A45, inscrit au schéma d'infrastructures de la DTA et bénéficiant d'une DUP, constitue une réponse à la saturation et à la dangerosité de l'A47.

A l'**échelle du Sud Loire**, l'enjeu est de conforter le maillage entre les pôles urbains.

L'**étoile ferroviaire** en quatre branches offre une armature structurante qui peut représenter une alternative à la voiture vers la ville centre et entre les pôles urbains. L'offre est à conforter dans la Plaine (lignes non électrifiées et parfois à voie unique) et l'intermodalité à organiser, sur le modèle des pôles d'échanges créés par Saint-Etienne Métropole.

Le réseau de **Transports Collectifs Urbains** de Saint-Etienne Métropole assuré par la STAS est relativement bien structuré (42 millions de voyageurs en 2011) et dessert depuis 2013 les communes d'Andrézieux et La Fouillouse. Loire Forez gère un réseau de bus sur deux lignes régulières, une navette urbaine à Montbrison et un service de transports à la demande. Sur le reste du territoire, le réseau TIL du Conseil général de lignes régulières assure rabattement vers la ville centre et déplacements de proximité sur les principales liaisons radiales.

Les **déplacements routiers** à l'échelle du Sud Loire se font sur des infrastructures qui supportent déjà un trafic de transit important et sont anciennes et inadaptées (A47, A72, RN88). L'ensemble des voiries structurantes supporte un trafic important, surtout à proximité de Saint-Etienne, avec un risque de congestion à court terme pour les flux pendulaires vers les zones d'urbanisation récente.

Les **modes doux** bénéficient de peu d'aménagements dédiés et sont à développer.

Comment développer un schéma des transports collectifs tous modes cohérents ?

2.6
LA MOBILITE ET LES TRANSPORTS : SE DEPLACER
EN SUD LOIRE**Où et comment renforcer les transports collectifs et favoriser l'intermodalité ?****Comment structurer la coopération des différents acteurs pour mettre en œuvre un système de transport performant ?****Où et comment développer les modes doux ?**

3 – Le **transport de marchandises** est majoritairement routier. Les infrastructures ferroviaires existent mais sont peu utilisées, du fait des coûts, des temps d'acheminement ou du volume de marchandises à transporter. Le PDU de Saint-Etienne Métropole (en cours de révision en 2013) prévoit la création d'un centre d'accueil pour les routiers en transit qui fait actuellement défaut.

Le schéma de cohérence logistique de la Région Urbaine de Lyon (également en cours de révision en 2013) prévoit une organisation globale de chantiers de transport combiné rail-route. Un chantier complémentaire pourrait être situé en région stéphanoise, mais les trafics sont actuellement trop faibles et trop déséquilibrés entre entrées et sorties du territoire pour en assurer l'équilibre économique.

Le développement logistique prévu dans le cadre du projet de développement économique du Sud Loire sur la zone des Plaines et la ZAIN aura des impacts en termes de transport de marchandises et de trafic routier, voire ferroviaire (qui soulève la question de la capacité des infrastructures ferroviaires à absorber ce trafic).

Comment structurer le transport de marchandises dans le Sud Loire ?**Quel positionnement avoir sur l'activité logistique ?**

4 – Le mode de vie dans le Sud Loire est fondé sur la **mobilité individuelle**. Si la mobilité a globalement baissé entre 2001 et 2010 suivant une tendance générale, un habitant du Sud Loire consacre en moyenne un peu plus d'une heure par jour à se déplacer. Près de 62% des déplacements sont réalisés en voiture particulière (plus qu'en 2001). L'usage des TC est en recul sauf pour le tramway et le train qui ont progressé grâce aux investissements importants dont ils ont bénéficié. La part de la voiture particulière est plus importante pour les habitants de Loire Forez, du Pays de Saint-Galmier et des Monts du Pilat que pour ceux de Saint-Etienne Métropole qui bénéficient d'une desserte TC plus importante en particulier dans la ville centre, l'Ondaine et la Couronne.

La grande majorité des déplacements se fait en interne à chaque secteur géographique, le Montbrisonnais étant particulièrement autonome. Les autres déplacements se font en priorité avec la ville de Saint-Etienne (plus d'1 déplacement sur 3 y a au moins une extrémité).

40% des déplacements quotidiens des habitants du Sud Loire se font avec l'extérieur, Lyon et Villeurbanne arrivant en tête des destinations avec un score de 44% pour le mode TC.

2.6 LA MOBILITE ET LES TRANSPORTS : SE DEPLACER EN SUD LOIRE

5 – Le **lien urbanisme transport** est un enjeu majeur du développement territorial.

Les secteurs en développement sont peu desservis par les transports collectifs, ce qui engendre une dépendance quasi exclusive des personnes à la voiture. 68% des zones classées U et 48% des zones AU sont à proximité d'une ligne TC, mais ces chiffres tombent à 36% et 13% pour une ligne TC dont la fréquence est de moins de 35 minutes.

Améliorer l'accessibilité au système ferroviaire et particulièrement à la gare de Châteaureux est un enjeu important pour favoriser l'usage global des TC.

Comment assurer le droit à la mobilité pour tous ?

Comment maîtriser la voiture individuelle et favoriser l'usage des modes alternatifs dans un contexte de hausse des coûts de l'énergie ?

Comment améliorer les performances des réseaux TC au bénéfice des espaces prioritaires de développement urbain ?

Comment assurer une meilleure complémentarité des différents réseaux dans cet objectif ?

Comment développer les quartiers de gare ?



Syndicat mixte
du Scot Sud Loire

46 rue de la télématique BP 811 42952 Saint-Etienne cedex 9
tél: 0477921578 mail: accueil@scot-sudloire.fr web: www.scot-sudloire.fr



46 rue de la télématique BP 40801 42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00 mail : epures@epures.com web : www.epures.com